



HAL
open science

Rapport intermédiaire de fouilles programmées Montréal-de-Sos - Ariège Travaux 2007

Florence Guillot, Nicolas Portet

► **To cite this version:**

Florence Guillot, Nicolas Portet. Rapport intermédiaire de fouilles programmées Montréal-de-Sos - Ariège Travaux 2007. [Rapport de recherche] Mairie d'Auzat. 2007. hal-00534379

HAL Id: hal-00534379

<https://hal.science/hal-00534379>

Submitted on 9 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

2007

Rapport intermédiaire de fouilles programmées
Montréal-de-Sos

E nua gual' far boy du p=

ma p un rom du dang
font a p du dang | ou
→ | 29



Florence Guillot

Mairie d'Auzat - Ariège

Sommaire

Le site : ouvrage fortifié (*pour éviter des répétitions vous trouverez cette étude dans l'article en annexe ou en introduction du rapport des sondages 2002, téléchargeables sur <http://www.pays-du-montcalm.com/patrimoine/index.htm>*).

Informations générales	3
Remerciements	4
Fonctionnement	5
Cadre naturel et géomorphologie du site	6
Historiographie	11

Résultats 2007 14

Présentation et objectifs	14
Méthodologie, organisation du chantier, des études et de la valorisation	20
Zonage	27
Résultats stratigraphiques	30
- zone 0	31
- zone 6	48
- zone 9	81
- zones 10 et 11	91
Etude du bâti dégagé	120
Conclusion générale	150

Annexes - documentation 156

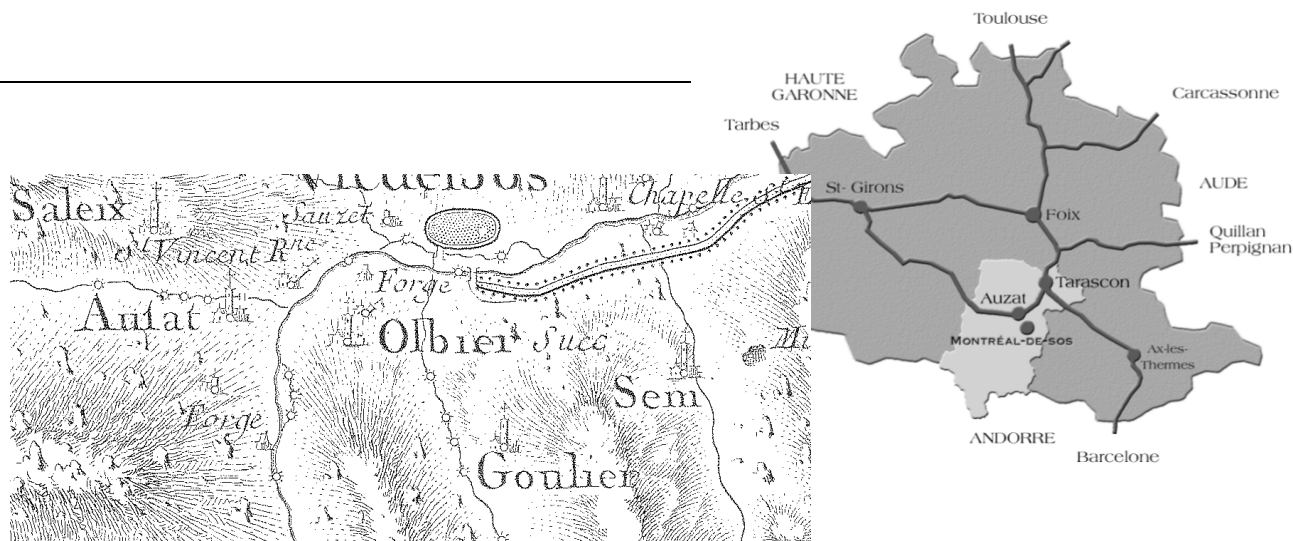
Analyse de la documentation écrite	156
Sources et bibliographie	163

Etude du mobilier archéologique 167

(N. PORTET COORDINATION, M. COMELONGUE , M.-A. RAYNAUD, M. BARRERE, F. DIEULAFAIT, L. CARASSE, C. MOULHERAT, S. BOURDONCLE, FR. DIEULAFAIT, F. GUILLOT)

Annexe 258

Allocution sur les recherches pour un colloque	258
--	-----



Dans le cadre d'un projet communal de valorisation du patrimoine culturel sur la commune d'Auzat, un programme a été lancé concernant un ouvrage fortifié peu connu en tant que tel, sauf localement et à titre de balade. Cette fortification se nomme Montréal-de-Sos et est construite au-dessus du village d'Olhier, village de la commune d'Auzat. Ce site avait été étudié dans une thèse¹.

C'est dans le cadre de ce projet qui inclut des objectifs tant pédagogiques que scientifiques, qu'une enquête archéologique et des sondages ont été réalisés au cours des étés 2001 et 2002. Au début de l'été 2003 eut lieu une dernière opération de sondages consacrée au dégagement d'un morceau du parement externe de la tour maîtresse, le donjon. En 2004 et en 2005, l'opération s'est poursuivie par une fouille programmée, recentrée sur le pourtour nord-est de la tour maîtresse. Puis, en 2006, débuta une première année de fouille programmée triennale centrée sur le quartier de la tour maîtresse. Vous en trouverez ci-dessous le rapport.

Nom du site : Montréal-de-Sos

Commune : Auzat

n° Insee : 09 030

Cadastre : année 1832 revu en 1957, commune Auzat, feuille unique F, parcelle unique n°656.

Propriétaire : Commune d'Auzat. Accès en propriété communale ou sous conventionnement : maîtrise foncière des accès et du site réalisée.

N° Service Régional de l'Archéologie du site : 09 030 001 AH

Carte I.G.N. 1/25000[®] Top 25 Vicdessos



Archivage des informations (textes et iconographie) :

Dépôt du rapport : Archives de la mairie d'Auzat, Service Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées, Archives Départementales de l'Ariège. Iconographie numérisée.

Plan cadastral d'Olhier

¹ GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès (haute-Ariège) du XIe siècle au XVe siècle*, sous la dir. de M. BERTHE, Université Toulouse-le-Mirail, 1997.

Cette fouille programmée est le produit du travail de très nombreuses personnes.

Elle a d'abord pu avoir lieu grâce aux opérations archéologiques antérieures et aux personnes qui les ont menées en 2001, 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006.

C'est pourquoi vous trouverez ci-dessous une longue liste de remerciements : l'importance de cette énumération démontre la quantité et la qualité de l'aide qui fut apportée au programme.

En premier lieu, il me faut remercier la mairie d'Auzat et tout le conseil municipal, source, ressort et direction de tout le projet, notamment Mr PIQUEMAL, maire d'Auzat, Nicole DENJEAN responsable du comité de pilotage qui m'a tant apporté tout au long de cette année ainsi qu'Aimé MAURY et Alexandre PEREIRA, toujours présents pour aider, souriants et efficaces.

Mais je veux aussi remercier la DRAC Midi-Pyrénées et notamment le Service Régional de l'Archéologie, son directeur Mr. VAGINAY et ses ingénieurs Christine DIEULAFAIT et Michel BARRERE, pour leur aide, leurs conseils, le temps qu'ils ont bien voulu m'accorder.

L'équipe de fouilles 2007 :

Pascal ADABRAM, Nour AMRIOU, Elsa AUVILLAIN, Philippe BENCE, Stéphane, Marius et Peire BOURDONCLE, Jeanine BOUSQUET, Emilie BOURGEOIS, Aurélie BILLY, Laetitia CARASSE, Jean-Loup CAUMONT-PRIM, Patrick COMBES, Pierre CORTINAS, Emmanuel DE MEULENER, Fabien DUCASSE, Adrien FAUVEL, Vincent FOLIE, Benoît FREYCHE, Emmanuelle FUSTEC, Christine JANNIN, Ludovic JOBKES, Céline GABET, Pascal GENTIE, Bruno GOMES, Mickaël GOUVERNEC, Marie JANI, Christine JANIN, Florian JEDRUSIAK, Ludovic JOBKES, Kenzy JOUX, Nicolas GIRARD, Claude GUILLOT, Flo GUILLOT, Yisun KIM, Joem KLING, Marie KOEHN, Yves KRETTLY, Léa HERMENAULT, Jean-Michel LACHAUD, Jean-Noël LAMIABLE, Hannah LAMPRECH, Thibaut LASNIER, Yannick LAVEROUX, Riel MICHAUD-BEAUDRY, Aude LE MINIER, Liis LILLO, Marie LOTH, Patrick MAZA, Nicolas MINVIELLE-LAROUSSE, Vo NHAT-AUY, Alexandra PIFARRE, Caroline POUECH, Nicolas PORTET, André RAYNAUD, Marine ROBERTON, Philippe ROUCH, Suzanne ROUSSET, Ségolène ROUSSEAU, Danièle et Claude SALZE, Sheetal SEHGAL, Violaine SEGUY, Stéphanie STÜNDEL, Thomas SOUBIRA, Hélène TEISSEIRE-BOURDONCLE, Frédéric TEISSEIRE, Justine TERRADE, Caroline TOUECH, Vinciane VILLALLOIN et Romain WISS.

Toute l'équipe a été assistée par Jean-Luc GUIRAUD et ses mules, Enzo et Kératine.

Et par l'équipe d'Aquariège.

Le rapport vous présente les objectifs et les résultats archéologiques 2007. Pour une présentation globale du site, veuillez vous référer aux rapports précédents et à l'Etat de la question 2005 diffusés sur le site Internet de la vallée « pays-du-montcalm.com ».

L'étude du matériel céramique et métallique a été réalisée par Nicolas PORTET, Marie-Agnès RAYNAUD et Marc COMELONGUE. Le matériel ostéologique a été étudié par Laetitia CARASSE. Les monnaies ont été étudiées par Francis DIEULAFAIT, les ardoises par Florence GUILLOT et Stéphane BOURDONCLE. L'étude du matériel en bronze a été réalisée par Michel BARRERE, et celle du textile par Christophe MOULHERAT.

FONCTIONNEMENT

Sous l'autorité de M. le Maire d'Auzat.

- Comité de Pilotage : élus, techniciens et membres de l'association « Olbier en fête »

Responsable du projet : Nicole DENJEAN, adjointe à la Mairie d'Auzat.

- Chargée de mission du programme, salariée par la Régie Patrimoines de la communauté de Communes d'Auzat et du Vicdessos : Flo GUILLOT.

CONTACT

Mission « Montréal-de-Sos », Mairie d'Auzat 09220 Auzat.

Chargée de mission du programme « Montréal-de-Sos » :

Florence GUILLOT

Régie Patrimoines 09220 AUZAT,

06 08 76 96 30

e-mail : flo@pays-du-montcalm.com

LA RECHERCHE

Responsable de la fouille :

Florence GUILLOT (voir ci-dessus)

Intervenants ou responsables de secteurs:

Nicolas LAROUSSE-MINVIEILLE, Hélène TEISSEIRE-BOURDONCLE, Nicolas PORTET.

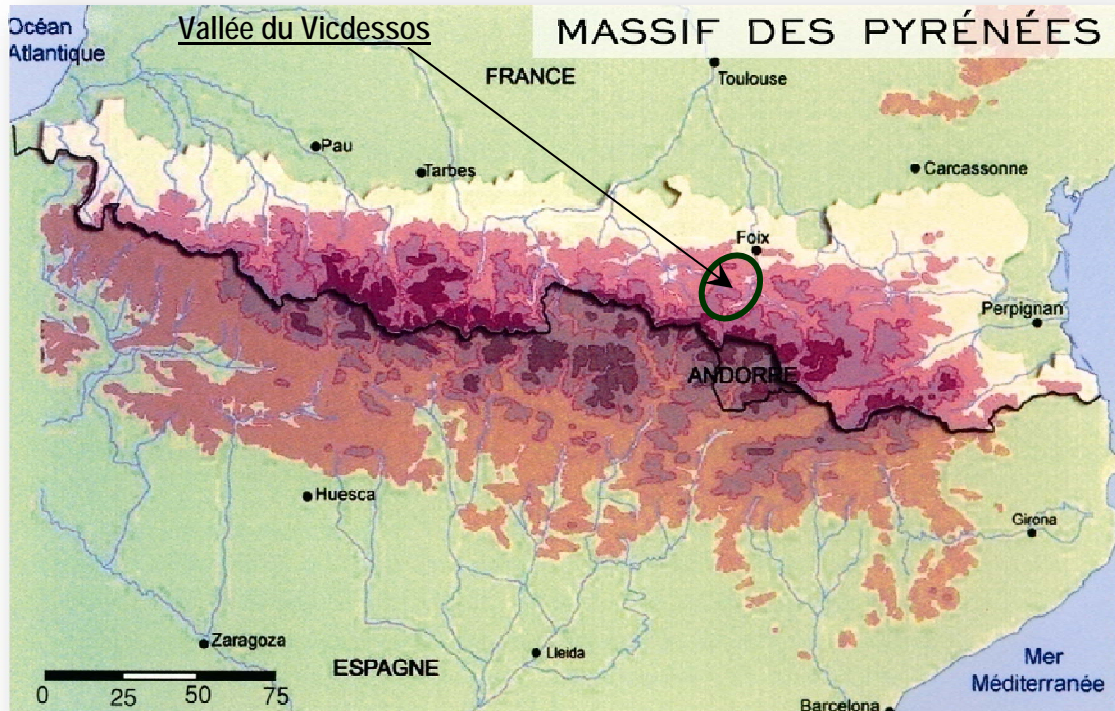
PCR « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés et Foix, Comminges et Couserans »

Participants en 2007 : Pascal AUDABRAM (Canton de St-Lizier), Jean-François AYRAULT (*Durban et Séronais*), Stéphane BOURDONCLE (*Linguistique, toponymie, anthroponymie*) Jean-Philippe CLAVERIE (*La tour de Loup*), Christine DIEULAFAIT (*motte de Labatut*), Yves KRETTLY (*Caraybat*), Thibaut LASNIER (*haut Couserans*), Denis MIROUSE (*Durban et Séronais*), Jérôme RAMOND (haut Couserans), Philippe ROUCH (*Ste-Catherine*), Hélène TEISSEIRE (*Ax-Castel Maou*), Patrice TILLET (*Usson et Donezan*), sous la responsabilité de Flo GUILLOT (*Montréal-de-Sos, comté de Foix*).

CADRE NATUREL ET GEOMORPHOLOGIE DU SITE

La vallée du Vicdessos est un affluent du bassin amont de l'Ariège. Cette vallée se découpe dans la zone axiale pyrénéenne centrale sur le versant nord du massif.

La partie aval de la vallée, jusqu'au dernier habitat majeur (Auzat), est d'axe général nord-est/sud-ouest, tandis qu'à l'amont elle prend un profil grossièrement nord-sud. La confluence avec l'Ariège se réalise dans le bassin de Tarascon-sur-Ariège, à l'amont de Foix.



Cette vallée est de morphologie glaciaire, en auge et aux flancs très abrupts. Entre Auzat-Vicdessos (750 m) et la confluence avec l'Ariège (400 m), elle est étroite car ponctuée de peu de confluences. Les habitats sont très majoritairement répartis sur les flancs (en soulane) et dans les vallées affluentes.

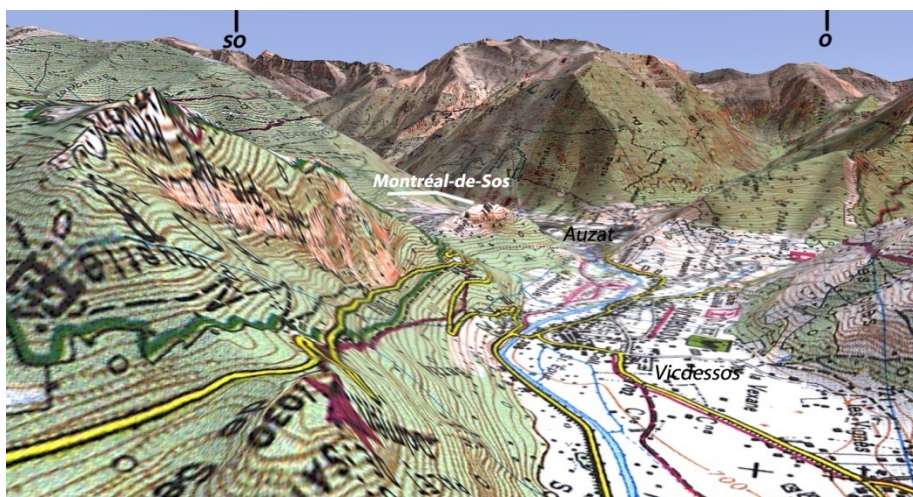
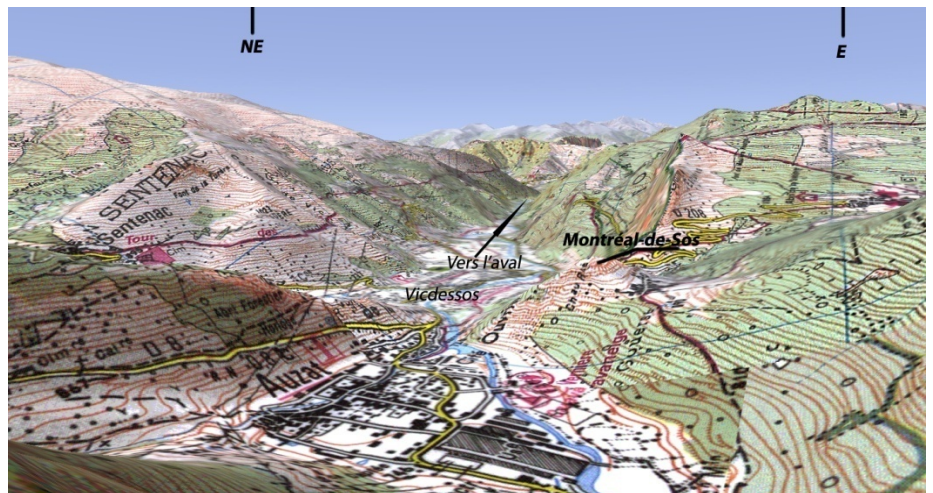
Autour de 700 m d'altitude, une confluence multiple a permis la création d'un bassin élargissant la vallée (confluence quadruple des vallées de Suc, de Saleix, de Vicdessos et de Goulier profitant d'un bassin de marnes plus tendres au cœur d'un synclinal qui s'étend à l'ouest et l'est de Vicdessos). Le château de Montréal est situé juste au-dessus de ce bassin et des deux habitats les plus importants de la vallée : Auzat et Vicdessos. A l'amont de ce bassin, la vallée s'élève rapidement et l'on entre dans un secteur montagnard mis en valeur par des hameaux de bordes dont la grande majorité semble être de formation moderne, voire contemporaine.

La portion amont de cette vallée est longue et s'enfonce en quinconce entre l'Andorre -à l'est- et l'Espagne - à l'ouest-. La frontière politique actuelle suit la crête, limite des bassins versants nord et sud. Cette portion, dont l'orographie est en étoile élargie, est positionnée au cœur de la zone axiale pyrénéenne, majoritairement composée de roches cristallines, gneiss et granites.

Vers l'aval, une rupture géologique majeure existe au niveau de l'amont du bassin d'Auzat-Vicdessos : cette zone forme la limite entre les deux plaques -européenne et ibérique- dont la collision à l'Eocène participa à

l'orogénèse de la chaîne pyrénéo-provençale. L'accident majeur de la faille nord-pyrénéenne passe donc juste aux pieds sud et est du château de Montréal-de-Sos. Dans cette ancienne fosse existent des successions de dépôts sédimentaires du Jurassique -majoritairement calcaires- qui ont été plissés, métamorphisés, portés en altitude par l'orogénèse puis largement érodés tout particulièrement par l'action des glaciers au Quaternaire. Ces terrains sédimentaires forment des bandes est-ouest qui s'intègrent entre la zone axiale granitique et gneissique et des lambeaux de massifs plus anciens (orogénèse hercynienne puis érosion en pénéplaine et nouvelle orogénèse) tels le plateau de Beille ou le massif des Trois Seigneurs plus au nord.

Le bassin d'Auzat-Vicdessos est tranché dans cette bande sédimentaire composée de calcaires à faciès urgonien, très purs en carbonate de calcium. L'éperon de Montréal-de-Sos est composé de ce calcaire et est en fait un résidu témoin de cette ancienne couverture sédimentaire largement érodée, sorte de butte naturelle dominant le bassin d'Auzat-Vicdessos. Le relief supportant le château est entouré de falaises. Il résulte de la résistance qu'a opposée une strate verticalisée d'un solide calcaire marmorisé à la confluence des deux glaciers du Goulier et du Vicdessos. La forme en éperon entouré de toutes parts de falaises est due à une confluence dédoublée. En effet, il semble que le glacier de Goulier conflua d'abord au sud en passant sur l'actuel site du village d'Olbier, puis divergea vers le nord en passant sur le flanc est de Montréal.



L'éperon est largement karstifié et forme un petit impluvium karstique autonome par rapport à la bande sédimentaire dont il est issu puisque les glaciers ont tranché cette bande en deux endroits, isolant ce sommet du reste de la couche calcaire.



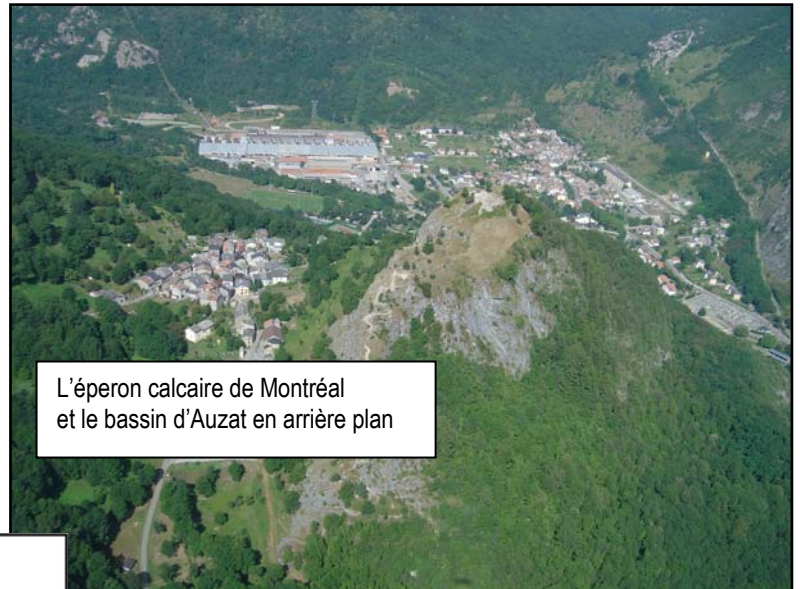
Les vraies circulations hydrauliques actuelles dans le karst sont limitées à sa base : une rivière souterraine circule sous l'éperon depuis la vallée du ruisseau de Goulrier à l'est jusqu'à la vallée du Vicdessos à l'ouest. Cette rivière souterraine² doit sa création à la fonte glaciaire entre les deux glaciers qui encadraient l'éperon. Son altitude est conditionnée par celle des pertes -au fond du ruisseau- et de la résurgence ; malgré les légendes, il est donc impossible qu'elle ait pu communiquer avec le sommet de l'éperon. De plus petites grottes sont disposées sur les flancs du sommet, tout particulièrement sur son tiers supérieur et ses côtés (sud et sud-est) d'où provenaient les masses de glace. Elles semblent largement issues de la pénétration de langues de glace dans les discontinuités du calcaire, ce qui explique leur court développement et les sédiments glaciaires qu'elles contiennent. Deux d'entre-elles traversent l'éperon depuis le sommet jusqu'à la base de la falaise, sur une quinzaine de mètres de développement et ont probablement servi à la circulation des hommes.

Enfin, deux baumes comportent des peintures qui véhiculent aujourd'hui un ésotérisme très présent dans notre région.

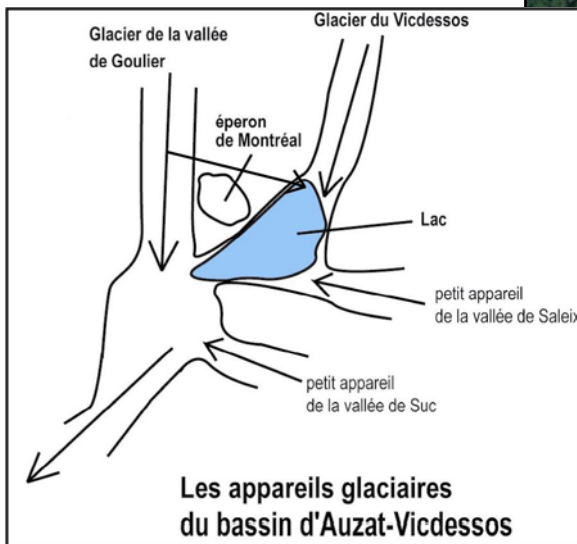
Les flancs au pied de l'éperon, quand ils ne sont pas verticaux, sont anthropisés et largement terrassés mais reconquis récemment par un taillis pré-forestier.

² Dite de Vicdessos. Voir topographie et description : BENCE Ph. et GUILLOT F. *Topoguide spéléo Ariège*, tome 1, 2001.

Sur le sommet, le sol est couvert d'un lapiaz très érodé quand il est découvert, et moutonné quand il est couvert. C'est le domaine d'une pelouse sèche montagnarde repeuplée récemment de quelques rares frênes. Naturellement, un sol peu puissant recouvre ce lapiaz dont les interstices sont comblés par des poches résiduelles de sédiments glaciaires. De nombreux blocs allochtones recouvrent tout le dessus de l'éperon, analogiquement aux autres sommets intermédiaires de la vallée. Ce sont de gros blocs erratiques arrachés par les glaciers aux sommets de l'amont de la vallée, gneiss pour ceux qui proviennent du massif du Montcalm, granites pour ceux qui sont issus du massif de Bassiès. Ils ont été largement utilisés dans la construction du site, spécifiquement dans les assises de murs et les fondations, alors que les



L'éperon calcaire de Montréal et le bassin d'Auzat en arrière plan



moellons calcaires taillés sur l'éperon constituent la très grande majorité des pierres des murs eux-mêmes, parements et cœurs de blocage.

Les sédiments glaciaires inclus dans les fissures sont essentiellement constitués de galets erratiques très érodés -donc de petit module- et surtout de particules plus fines argilo-varveuses et sableuses non calcaires. Ces particules fines, comme les galets auxquels elles servent de matrice, sont présentes dans les unités anthropisées du site où l'on retrouve aussi souvent des varves et des sables glaciaires mais beaucoup moins argileux. Ces varves et sables qui

concernent nombre d'U.S., à commencer par le tertre du donjon, ne sont plus en situation naturelle comme le démontre l'absence de litage. Les varves glaciaires sont des sédiments lacustres : on les rencontre aujourd'hui en grande quantité dans le fond des vallées glaciaires et non sur les sommets. Elles sont transportées par des torrents de fonte sous-glaciaire qui, à leur arrivée dans des lacs sous-glaciaires, se débarrassent par décantation des particules les plus fines qui forment ces sédiments détritiques empilés en couches successives -chacune d'entre elles représentant la sédimentation d'une année. En dépôts naturels, les varves sont donc litées, ce qui n'est pas le cas à Montréal. En outre, la quantité de varves présentes dans les U.S. dépasse très largement les possibilités de stockage du sommet : les varves et sables glaciaires utilisés à Montréal ont donc été prélevés au fond des vallées, d'autant que les varves sont présentes en grande quantité dans le bassin d'Auzat-Videssos car la confluence entre les deux glaciers provoqua la formation d'un lac sous-glaciaire au niveau du bassin d'Auzat. On en dénombre aussi dans la portion aval de la vallée glaciaire de Goulier, donc aux pieds est et sud du château.

Soulignons qu'en outre les varves présentes dans les U.S. étudiées ci-dessous sont souvent mêlées à d'autres sédiments glaciaires, du type graviers lavés et sables, typiques de phases de comblement des lacs



glaciaires en période de stagnation des appareils glaciaires, ce qui correspond vraiment aux sédiments que l'on rencontre dans les cuvettes sous-jacentes. Ici encore, ces dépôts devraient se présenter en lits peu inclinés comportant des chenalisations³ s'ils étaient en situation naturelle, ce qu'ils ne comportent pas, confirmant leur déplacement par l'homme.

On rencontre aussi assez souvent dans ces U.S. des concentrations de galets de petit ou moyen modules issus d'autres dépôts, des matériaux colluviaux caillouteux de bas de pente -assez rares ici- et -toujours en grande quantité mêlés aux varves- des dépôts glaciaires divers constitués d'éléments très grossiers et parfois anguleux installés dans une matrice de sables et graviers toujours cristallins. Ces dépôts sont aussi présents en grande quantité dans le fond de la vallée et sont très peu présents sur le site lui-même, largement trop peu pour constituer un ensemble aussi conséquent que la motte. En outre, ils ne sont pas naturellement mélangés aux varves lacustres car ils se forment en dehors d'une sédimentation lacustre, le plus souvent au contact des pentes ou sur les marges des torrents sous-glaciaires. Or dans les U.S., ils apparaissent le plus souvent en situation de mélange. Ils sont naturellement présents en grande quantité au pied de l'éperon au niveau actuel du village d'Olbier et sous celui-ci.

A Montréal-de-Sos, ces diverses formes de dépôts glaciaires ont été choisies pour réaliser toutes sortes de remblais et plus particulièrement pour ériger la butte artificielle sur laquelle est construit le donjon.

3 Stratification oblique due à l'action des torrents de surface.

HISTORIOGRAPHIE ET ETUDES ARCHEOLOGIQUES ANTERIEURES

Les premiers historiens du comté de Foix, Michel de VERNIS⁴, Arnaud ESQUERIER⁵ et MIEGEVILLE⁶, rémunérés par les comtes de Foix ou leur proche famille durant le XV^e siècle, se sont plus attachés à l'histoire des comtes eux-mêmes qu'à celle du territoire. Leurs successeurs, tels LAPERRIERE⁷ ou OLHAGARAY⁸, n'ont souvent opéré qu'une relecture des premiers historiens, restant, par là-même, ciblés sur les mêmes centres d'intérêts.

Mais dès les premières études de terrain sur la haute Ariège, le site de Montréal a retenu l'attention des érudits. C'est pourquoi, on le découvre dans les premières descriptions de prospections archéologiques. En 1852, l'abbé POUECH réalise le premier relevé de la grande peinture. Relevé en couleur, il garantit que celle-ci est antérieure et permet de remarquer que les hachures sur le cercle ont été rajoutées postérieurement.

Il retourne sur ce site en 1887 et réalise une description succincte des ravages opérés par la foudre sur une des tours du château, aujourd'hui disparue.

Peut-être d'autres chercheurs se sont-ils déjà rendus sur ce site, puisque l'on connaît, en 1820, un compte-rendu de fouille d'une grotte proche de Vicdessos⁹.

Puis le château est mentionné dans des études plus documentaires, comme celles d'Adolphe GARRIGOU¹⁰ en 1845, ou trente ans plus tard par l'abbé DUCLOS, auteur d'une Histoire des Ariégeois, publiée à Paris entre 1885 et 1887. En 1896, dans son étude sur les Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne, Charles BAUDON de MONY cite lui aussi à plusieurs reprises cette fortification maîtresse. Mais Montréal n'est pas le centre de ses études dont le but était de broser une histoire régionale déjà plus fouillée que dans les premiers ouvrages.

S'intéressent aussi au site, mais pour des raisons différentes, et tout au long du XIX^e siècle¹¹, les habitants des villages aux alentours. Le but est d'en soustraire des pierres taillées, mais surtout de rechercher un mythique trésor. Les incursions durent être fréquentes. On raconte ainsi que les mineurs descendirent un jour de Goulier pour fouiller frénétiquement pendant une journée à coups de pelles et de pioches, avant de se lasser.

Au tournant du XIX^e et du XX^e siècles, le souci des chercheurs se porte plus vers les archives documentaires et Montréal n'apparaît que rarement et rapidement, inséré dans des études plus larges sur les comtes et le comté de Foix et uniquement dans un cadre diplomatique.

La première véritable monographie entièrement écrite sur le sujet est l'œuvre de Joseph Dengerma, érudit, auteur auquel on doit aussi une monographie avant-guerre sur la commune de Suc-et-Sentenac. Son ouvrage sur le château ne paraît qu'en 1963. Adelin MOULIS décrit ensuite plusieurs fois le château, notamment dans son célèbre ouvrage en 1979, L'Ariège et ses châteaux féodaux. Montréal y est

4 Copie et traduction par Doat, Bibliothèque Nationale, volume 165.

5 Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 392 et Doat, volume 164.

6 Historiographie du cardinal Pierre de Foix. Ms fr XVI^e siècle, Bibliothèque Nationale, n° 3920, f° 6-23.

7 LAPERRIERE G., *Annales de Foix*, Toulouse, 1539. Il était historiographe officiel des Capitouls au milieu du XVI^e siècle.

8 OLHAGARAY P., *Histoire de Foix, Béarn et Navarre, diligemment recueillie ...*, Paris, 1609.

9 A.D.A., non côté.

10 *Etudes historiques sur l'ancien Pays de Foix*, Toulouse, 1845.

11 Peut-être même depuis longtemps.

abordé -comme les autres ouvrages castraux décrits- à travers un mélange d'histoire et de légendes non dissociées.

Mais après la guerre, le goût pour l'histoire médiévale locale se développe et les incursions sur le site sont plus fréquentes : Messieurs REULLE, GUAL et CASTELLE entreprennent, dans les années 1960, les fouilles de la grotte du Campanal et certainement d'autres sur le sommet, dont il ne reste que bien peu d'informations.

Tandis que le développement de la mystique autour du catharisme et de son histoire associe Montréal comme toutes les grandes forteresses à cet épisode. Les peintures de la grande grotte sont alors juste suffisamment mystérieuses pour pouvoir être imaginées d'origine cathare et des études paraissent dans ce sens. En 1979, par exemple, les Cahiers d'Etudes Cathares publient un court article sur ce sujet¹².

Parallèlement, à la fin des années 80, le renouveau des études universitaires d'histoire de l'occupation du sol permet une première étude sérieuse des terroirs montagnards ariégeois. Un D.E.A. paraît en 1990 sur les fortifications du Sabarthès et réalise une étude de Montréal¹³. Frédéric DA SILVA mène une maîtrise d'histoire médiévale sur le fonds documentaire ayant trait à la vallée et trouve de nombreuses mentions médiévales de cette fortification¹⁴. Finalement, une thèse de Doctorat est publiée en 1997 sur la fortification sabarthésienne dans le cadre du peuplement et du paysage : Montréal y est étudié tout particulièrement, tandis que l'histoire architecturale et fonctionnelle des châteaux ariégeois est brossée¹⁵.

Enfin, la mairie d'Auzat, dans le cadre d'une mise en valeur de son patrimoine historique, lance en 2000 un aménagement et une étude scientifique de ce site. Les moyens d'investigation de la recherche sont divers dans le but de pouvoir réaliser une monographie castrale la plus complète possible. L'objectif est avant tout de dessiner une histoire dynamique de Montréal-de-Sos, en tenant compte de ses formes et de ses fonctions mais aussi de ses rapports avec le milieu de vie des hommes. L'ouvrage est donc inséré dans le cadre d'une occupation du sol et d'une histoire politique régionale.

Les sources historiques ou archéologiques utilisées sont les plus diversifiées possibles. C'est dans cette optique que le terme « enquête » s'applique particulièrement bien à ce type de recherche. Cette forme d'investigation qui utilise une palette de moyens, la plus large possible, vise à réduire les zones d'ombres et à éviter les erreurs. Cette méthodologie convient spécialement bien dans des régions comme le Sabarthès, et à Montréal, où le contexte documentaire médiéval est pauvre. L'enquête archéologique, sur les cadastres, les cartes, la mémoire collective, utilisant la prospection ou les sondages archéologiques, complète les études menées sur les fonds textuels disponibles.

Un premier sondage a eu lieu dans le donjon central et sommital en 2001¹⁶. Une seconde opération de sondages a été menée en 2002¹⁷. Tandis qu'une dernière opération -en 2003¹⁸- s'est intéressée tout particulièrement au bâti très particulier du donjon quadrangulaire sommital. Un dégagement des unités de

12 2ème série, n° 81, printemps 1972, pp. 45 - 52.

13 GUILLOT F., *Fortifications en Sabarthès du début du XIe siècle au début du XVe siècle*, mémoire de DEA, Université-Toulouse-le-Mirail, tapuscrit, 1990.

14 *Inventaire des actes de la vallée de Vicdessos 1180 - 1400, précédé d'une introduction aux archives médiévales de la vallée de Vicdessos*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1996.

15 GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du début du XIe siècle au début du XVe siècle*, Thèse de Doctorat, Presse Universitaire du Septentrion, 1998.

16 Voir Rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées et rapport dans le bilan scientifique du SRA, 2001. Responsable : Flo GUILLOT, du 29/08/01 au 04/09/01.

17 Voir Rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées et rapport dans le bilan scientifique du SRA, 2002. Responsable : Flo GUILLOT, du 22/06/02 au 07/07/02.

18 Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Flo GUILLOT, du 23/06/03 au 06/07/03.

destruction a eu lieu sur un petit tiers du parement externe, face nord-est. Une première année de fouille programmée s'est déroulée en 2004¹⁹, autour de deux pôles : le barri et la face nord-est du donjon. Le sondage sur la zone du Barri a montré la difficulté d'y opérer par sondage et la nécessité -pour comprendre- d'un décapage entier de cet espace finalement complexe du point de vue du bâti. La poursuite sur la face nord-est du donjon a montré la richesse et la puissance stratigraphique de cet espace qui s'est imposé comme la zone la plus propice du point de vue archéologique et informatif.

Ces opérations ont notamment mis en évidence la qualité du bâti enterré autour de la tour maîtresse, la richesse archéologique globale du site sur les XIIIe-XIVe siècles et les très nombreuses problématiques qu'il génère du point de vue de l'histoire régionale, mais aussi pour l'étude des grandes fortifications des comtés montagnards nord-pyrénéens.

La chronologie induite par l'étude du matériel lors des sondages cible deux périodes : les XIIIe-XIVe siècles, ce qui correspond à l'enquête documentaire sur cet ouvrage et une indéniable occupation Ier siècle av. n. e. – début du IIe siècle ap. n. e. plus difficile à cerner.

En 2005²⁰, ces opérations se sont poursuivies sur les faces nord-est, sud-est et nord-ouest du donjon. Un sondage pour l'implantation d'une table d'orientation a été réalisé dans le secteur du barri.

En face nord-est du donjon la puissance des stratigraphies anthropisées a presque atteint 6 m. La fouille 2005 a montré que la tour maîtresse avait été construite sur un tertre artificiel constitué de varves glaciaires allochtones au sommet. Ces opérations ont aussi permis de proposer des phasages du bâti et de sa densification pour cette face. Ces phasages n'ont alors pu être confirmés que très partiellement sur les deux autres faces, vu le faible avancement des fouilles. Ils constituent néanmoins des bases de travail.

La présence du tertre ainsi que sa situation et la qualité de bâti du XIIIe siècle ont considérablement renouvelé notre regard sur l'importance de ce site : même si nous n'en percevons pas encore tous les caractères pouvant être mis en évidence, la forteresse de Montréal-de-Sos paraît être un investissement comtal majeur tout au long du XIIIe siècle, ce qui tend à hiérarchiser le réseau de fortifications comtales alors que les actes de la documentation ne le permettaient pas.

En proposant des possibilités de phasages, l'opération 2005 a donc aussi permis de rapprocher la recherche des problématiques liées aux fonctions de l'ouvrage dont on perçoit encore mal les évolutions ou les caractères précis.

L'opération 2006²¹, dans le cadre d'une première année d'un programme triennal, a poursuivi le travail entrepris sur le quartier de la tour maîtresse, particulièrement sur son flanc sud-ouest, donc à l'opposé de la zone investie jusqu'en 2005.

L'opération 2007, dans le cadre d'une seconde année de programme triennal, a poursuivi le travail sur le quartier de la tour maîtresse, particulièrement sur ses flancs sud-est et nord-ouest, des deux côtés de la zone investie en 2006.

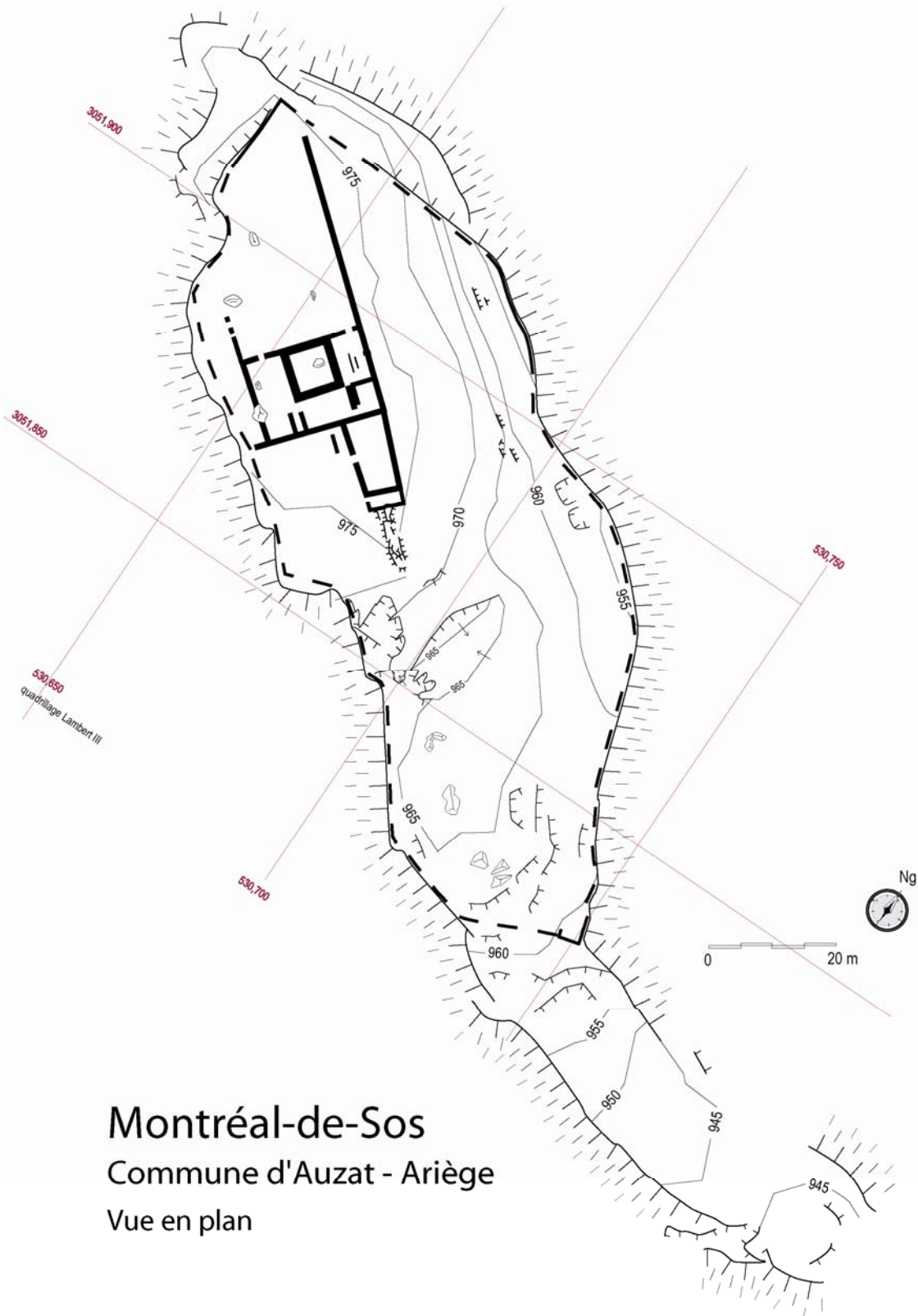
¹⁹ Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Flo GUILLOT, du 19/06/04 au 08/07/04.

²⁰ Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Flo GUILLOT, du 18/06/05 au 07/07/05.

²¹ Voir rapport dactylographié, envoyé au SRA Midi-Pyrénées. Responsable : Flo GUILLOT, rapport intermédiaire de fouille programmée, 2006.

RESULTATS 2007

Opérations de terrain réalisées sur 10 journées (dispersées pour cause de mauvais temps) en avril et en mai puis du 20 juin au 12 juillet 2007.



Levés-reports-DAO - Flo Guillot 2002-2007

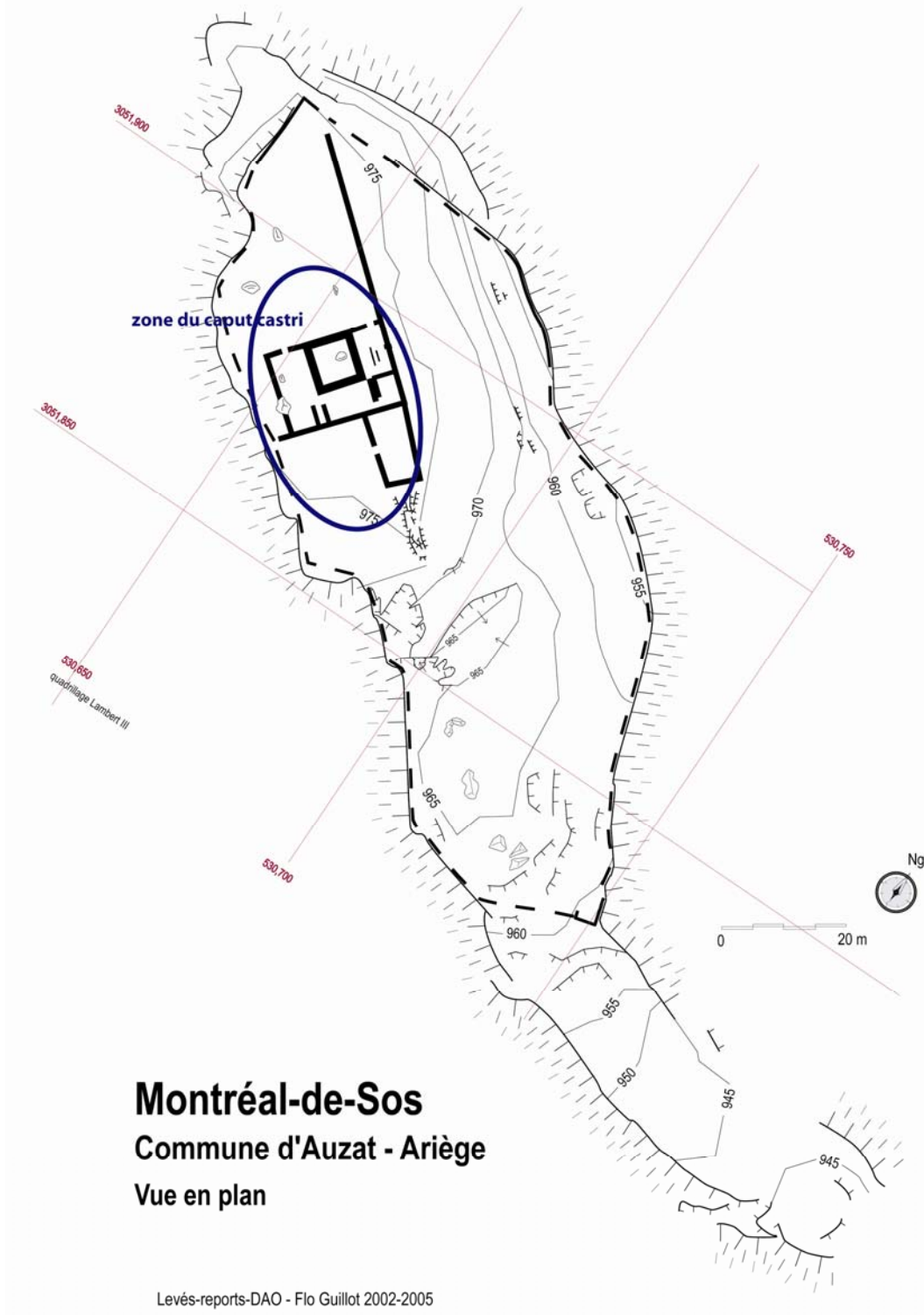
Fouilles et sondages antérieurs à 2007



Objectifs de l'opération 2007

L'objectif de la fouille répartie sur 3 ans (2006-2008) est de fouiller le quartier central, donc les quatre faces de la tour maîtresse. Les limites de la fouille sont définies par le bâti.

Les intérêts généraux d'une campagne archéologique sur le site sont loin d'être uniquement monographiques, mais s'intègrent réellement tant du point de vue des problématiques historiques



qu'archéologiques dans des objectifs d'histoire régionale politique et technique²².

Les problématiques historiques sont riches dans le but entre autre de préciser les fonctions et les évolutions de ce site en tant qu'ouvrage montagnard majeur et ouvrage de castlan d'un comté pyrénéen.

Soulignons l'originalité du site : ouvrage majeur des comtes de Foix, ouvrage de garnison, situé en dehors de la zone concernée par la Grande Guerre méridionale. Il semble s'agir d'un type particulier de château qui n'a que peu été étudié jusqu'à aujourd'hui, la recherche archéologique s'orientant plus vers les châteaux seigneuriaux (œuvres de la *potestas* seigneuriale) ou des fortifications des régions touchées par des conflits de longue durée aux XIIe et XIIIe siècles (Grande Guerre méridionale et opérations des Croisades).

Montréal est surtout situé dans une zone peu castralisée du fait de la prééminence des villages casaliers et donc dans un cadre d'occupation du sol atypique mais caractéristique de la montagne pyrénéenne, des comtés et vicomtés nord-pyrénéens²³. En haute vallée de Vicdessos, le semis villageois est ancien et le paysage a été très peu modifié par les rares villages castraux. En résulte un cadre d'occupation du sol au Moyen Âge central original. L'insertion dans ce paysage -anciennement structuré- d'ouvrages comtaux d'importance stratégique capitale fût-elle, en l'absence de véritables conflits armés, comparable à la réalité architecturale et fonctionnelle des autres châteaux du même type dans d'autres seigneuries et dans la même chronologie ? Les premiers résultats de la recherche permettent de deviner des différences fondamentales, notamment topographiques, symboliques et architecturales, mais aussi probablement fonctionnelles.

Dans ce cadre géopolitique et occupationnel très particulier, mis à jour par la recherche récente, il est intéressant d'étudier un ouvrage majeur, ses fonctions, son bâti pour jauger des adaptations à ce contexte et pour tenter de mettre à jour les particularités de ce type de site. D'autant que les fouilles de 2004 et 2005 semblent montrer un faciès ancien assez bien cerné, malgré les perturbations du XIVe siècle. Or, l'origine et les modalités de la mise en place d'un glacis de fortifications en comté de Foix –dans lequel Montréal occupe une place de première importance- sont mal connues.

Pareillement, le cadre chronologique du désengagement de Montréal par les Castelbon, successeurs de Febus, est original et illustre une période peu étudiée jusqu'alors car dépréciée par le goût des chercheurs pour les études du grand règne fébusien. Alors qu'en 1415, le château de Montailou est reconstruit et réarmé, alors que la tour ronde du château de Foix est érigée, la fortification de Montréal paraît avoir été démolie dans la même chronologie ou peu de temps avant : nul doute que ces résultats de la recherche archéologique vont permettre de préciser grandement l'histoire de cette transition du pouvoir comtal.

Parallèlement, l'occupation du site se révèle très dynamique au Moyen Âge, notamment à travers le bâti plusieurs fois modifié largement autour d'un cœur constitué par la tour maîtresse²⁴. Cette tour est elle-même construite sur un tertre élevé à laide de varves glaciaires, ce qui constitue la seule motte connue à l'heure actuelle dans toute la haute vallée de l'Ariège. Néanmoins cette motte est largement remaniée dès le début du XIIIe siècle dans un sens qui tend à son effacement et révèle une évolution de la symbolique qu'il faut peut-être mettre en rapport avec une mutation fonctionnelle du site.

²² Voir article GUILLOT F., Les fortifications des comtes de Foix au Moyen Âge, prévu dans *Archéologie du Midi Médiéval* 2006.

²³ D'après BERTHE M. – CURSENTE B., *Villages Pyrénéens, morphogenèse d'un habitat de montagne*, colloque FRAMESPA 1997, Toulouse, 2001

et CURSENTE B., *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XIe-XVe siècles)*, Toulouse 1998.

²⁴ Soulignons que le site (bâti, vestiges, stratigraphies médiévales) a été protégé par l'arasement massif de la fin du Moyen Âge qui a permis l'enterrement donc la préservation des structures.

Autour du donjon, les bâtiments forment un véritable quartier qui n'avait pas encore été entièrement fouillé : l'objectif de ce programme est donc de fouiller cet espace²⁵. Ce quartier forme un bloc de bâtiments coalescents à la tour, mais ne constitue qu'une part du site, le cœur de la forteresse. Les bâtiments et enceintes ayant été ajoutés peu à peu du début du XIIIe siècle au milieu du XIVe siècle, cet espace s'est densifié et organisé par phases. Il constitue l'espace le plus intéressant du point de vue de la recherche, d'abord parce qu'il a été régulièrement occupé et remanié, mais aussi parce qu'aucun quartier de ce type n'a pu être étudié en comté de Foix.

Il présente l'avantage de comporter une puissance stratigraphique anthropisée importante, dont les successions sont bien discernables, mais aussi une richesse du mobilier archéologique conservé dans ces unités. Les objectifs seront donc aussi de préciser la chronologie de la céramique médiévale sur notre site mais aussi son évolution dans ce milieu montagnard et grâce aux possibles comparaisons avec des fouilles programmées comme celle qui a lieu à Montailou (limite Ariège-Aude) ou celle de Montségur. Rappelons en outre que l'apparition d'une nouvelle production de céramiques montre l'intérêt de la fouille pour la connaissance de la culture médiévale locale. Soulignons qu'une part non négligeable des tessons récoltés est encore mal datée et semble pouvoir se rattacher à la fin du Moyen Âge central, avec une dynamique très tôt de raréfaction –voire de disparition– des céramiques à cuisson oxydante au fur et à mesure que l'on remonte vers le début du XIVe siècle. Ces études permettront de pouvoir préciser les résultats des prospections archéologiques faites ou à faire dans notre vallée. Il en va de même pour le mobilier métallique dont une grande partie semble pouvoir être rattachée aux équidés et pose le problème des équidés sur ces sites montagnards.

L'avantage de la fouille sur les quatre faces du donjon est de pouvoir aisément comparer les séquences stratigraphiques entre-elles ce qui facilite la perception des remaniements. A l'heure actuelle, nous possédons une séquence complète sur une petite moitié de ces faces du donjon et sur un bâtiment sous-jacent.

Le bâti exhumé présente aussi des faciès bien différenciés qui permettront une étude intéressante, globale et non pas façadiste, dès lors que le quartier entier est exhumé. Les fouilles 2005 ont montré que la densité du bâti ne semble pas être moindre sur les autres faces abordées. La fouille du quartier devrait permettre une étude des espaces et de leurs fonctionnalités qui connaît encore de très vastes zones d'ombre. La fouille 2006 a d'ailleurs permis une première étude sur les zones qui sont terminées.

Une des hypothèses actuelles de cette densité du bâti peut être fonctionnelle : en effet, la proximité de la grande mine du Rancié²⁶ alliée à une forte concentration de scories de fer sur le site, pose le problème de l'éventualité d'une activité métallurgique sur le château développée avec la croissance de l'extraction minière au Rancié au XIVe siècle, suite à l'apparition des forges à la Catalane. Cette mine, dont l'activité métallurgique était très importante au Moyen Âge, pourrait aussi expliquer l'existence d'un oppidum plus ancien. En effet, Robert SABLAYROLES²⁷ a récemment mis en valeur l'intérêt des Romains dans l'exploitation métallurgique des vallées ariégeoises, bien avant la conquête théorique par *Domitius Ahenobarbus*.

²⁵ Ce module castral est étonnant dans un cadre sabarthésien où l'impression sur les autres châteaux était plutôt celle d'un isolement de la tour (Tarascon, Lordat, Quié,...) ou au mieux d'un unique bâtiment accolé (château de Foix). Peut-être peut-il être comparé aux résultats actuels des opérations archéologiques menés en Couserans sur le site castral (surveillance de mine d'argent fin XIIIe-déb. XIVs.) de Castel Minier à Aulus qui est l'objet d'un PCR dirigé par Floryan TEREYOL. En effet, la densification autour du donjon se retrouve aussi dans ce site de château/forge.

²⁶ L'opération archéologique menée par Cl. Dubois y a mis en valeur une exploitation du IIIe siècle ap. n. é. La documentation médiévale ne remonte pas au-delà du XIIIe siècle.

²⁷ Voir ESCANDE-QUILLET - J.M. MAISSANT C., Carte archéologique de la Gaule, Ariège, 1997.

Le projet 2007 s'inscrit dans la lignée des opérations menées jusqu'à aujourd'hui, opérations qui ont permis de définir au mieux les méthodes, les moyens et les problématiques de cette demande tri-annuelle sur le cœur de ce *caput castri*, zone où les problématiques et les premiers résultats sont les plus riches.



Méthodologie, organisation du chantier et des études

Déblais :

Les déblais sont évacués par un muletier et trois mules. Le site ne possède aucun accès routier, le chemin maintenant amélioré permet tout juste aux mules de monter et ne pourrait se prêter au passage de véhicule motorisés.

Les déblais sont réinvestis dans :

- La restauration des murs ;
- La construction d'un chemin muletier en pierre sèche par des spécialistes de la pierre sèche²⁸ ;
- Les déblais en excédent sont évacués du *castrum*.

Le chantier est mené en trois étapes :

1. L'arasement final du donjon et des bâtiments sous-jacents a protégé le sol et les murs subsistants mais les a engoncés dans une unité de destruction très épaisse dont nous cernons maintenant très bien les faciès et les niveaux. Le dégagement de ce niveau est non seulement pénible et laborieux, mais induit aussi des problèmes de sécurité liés au levage et au transport des blocs dont certains sont très lourds.

Le chantier a donc débuté par une phase de 15 jours pendant laquelle nous n'avons travaillé qu'avec des professionnels et dont l'objectif était uniquement le dégagement de cette unité de destruction. Une surveillance archéologique constante a été effectuée par Florence GUILLOT.

2. Dans un second temps, sur 23 jours au début de l'été, a eu lieu le chantier archéologique à proprement parler. Flo GUILLOT (21 jours sur 23) Nicolas PORTET (4 jours sur 23), Nicolas MINVIELLE-LAROUSSE (19 jours sur 23) et Hélène TEISSEIRE (17 jours sur 23) assurent l'encadrement des fouilleurs bénévoles locaux et étudiants en archéologie, des muletiers et des 3 employés de l'entreprise « AQUARIEGE » qui aident les fouilleurs et le muletier pour les travaux les plus pénibles, le stockage des pierres, la construction de circulations pour les fouilles, etc...

Les fouilleurs bénévoles sont accueillis gratuitement au camping municipal ** d'Auzat. Nous disposons au pied du site d'une grande salle -avec WC- pour stockage du matériel et éventuellement prise des repas si le temps ne permet pas de le faire à l'extérieur.

Le chantier n'est pas interrompu, les 23 jours étant réalisés d'affilée car le site est très visité. Pour les mêmes raisons, en fin de fouille, les secteurs fouillés sont forcément protégés, les sols sont recouverts largement. Les espaces sont sécurisés pour que les promeneurs ne prennent aucun risque.

3. En dehors des travaux purement archéologiques, un troisième temps en octobre regroupe l'entreprise « ALTERNATIVE – LAURENT BAUER » et Flo GUILLOT pour la restauration du bâti exhumé. Cette restauration est réalisée au mortier de chaux : il s'agit de stabiliser avant l'hiver - rigoureux chez nous- les murs exhumés. Ne sont remontés que les parements très disparates (différences de niveau importantes entre intérieur et extérieur) et une chape de



²⁸ Ce chemin a été terminé en 2007. Il est prévu une extension pour créer un cheminement en boucle à partir de 2008.

chaux recouvre les murs pour les protéger. La restauration ne modifie que peu les vestiges, mais les préserve et en permet la présentation. Les levés de bâtis sont toujours terminés avant cette restauration. Cette année, elle a en outre permis le déplacement des foyers mis à jour en les « reconstruisant » à peu de distance dans un but pédagogique.



Méthodes :

Les années précédentes, seules certaines faces du donjon avaient été fouillées. Le programme tri-annuel envisageant la fouille du quartier du donjon, c'est-à-dire des 4 faces et des bâtiments accolés, la stratégie a été d'abord de fouiller en grand l'unité de destruction, ce qui a donc été fait par des professionnels, puis fini sur les 50 derniers centimètres (laissés pour protection) par les fouilleurs.

Ce rapport est parcellaire: c'est bien le second rapport d'un triennal. Certaines zones (6 et 10 en partie) n'ont pu être terminées, la fouille en cours a été protégée par remblaiement, d'autres zones sont maintenant terminées (8, 9, 0 et 5).

Les zones 1 et 2 qui avaient été entièrement fouillées auparavant (lors des deux opérations annuelles 2004-2005) sont présentées dans les rapports 2004 et 2005 (rapports téléchargeables sur Internet <http://www.pays-du-montcalm.com/patrimoine/index.htm>).

Les U.S., sauf la destruction et les sols herbeux, ont été tamisées.

Les mobiliers ne sont individualisés que dans le cas de sols en place (cas malheureusement exceptionnels, les sols apparaissent le plus souvent sous la forme de lambeaux).

Pour chaque U.S. un échantillon est conservé. Ceux-ci sont séchés puis observés à la loupe binoculaire pour leur description. Les couleurs sont définies par rapport au nuancier très connu « PANTONE © ».

Dès que les murs sont exhumés, un levé des parements est effectué : ils sont photographiés et dessinés sur site.

La topographie est levée pendant le chantier. Elle s'appuie sur un travail initial qui avait concerné tout le site. Les matériels utilisés sont : niveau de chantier, lasermètre et théodolite.

Une zonation avait été mise en place précédemment, suivant le bâti. (voir descriptif ci-dessous).

Conservation du mobilier :

Le mobilier est numéroté individuellement.

Son stockage -hors périodes d'études- est réalisé dans une réserve prévue à cet effet de la maison des patrimoines d'Auzat. La maison est pourvue d'une alarme avec relais téléphonique.

Jusqu'en 2005, le mobilier était sous la responsabilité du dépôt du Musée de l'Ariège. Mais les restructurations récentes des collections du Musée limitent la place dont dispose Madame la Conservatrice. Il semble qu'à l'heure actuelle, elle ne puisse plus s'engager sur ce type de dépôt.

Le mobilier archéologique est donc stocké dans une réserve locale spécialement affectée au dépôt de fouille. La pièce est chauffée l'hiver à 16/17 ° C. L'été elle n'est pas climatisée, mais nous sommes en haute Ariège et la température ne semble pas pouvoir y dépasser 25° C. Son hygrométrie est naturelle.

Un budget de restauration est prévu en fin de fouille pour le matériel métallique. Ce matériel pourra être partiellement exposé à la maison des patrimoines, mais le contenu des expositions n'est pas encore fixé.

Etudes du mobilier :

Le mobilier est partagé entre les différents chercheurs dont vous trouverez les rapports dans ce volume. Nicolas PORTET assure la coordination des travaux exceptés ceux ayant trait au mobilier ostéologique qui est conduit par Laetitia CARASSE et aux ardoises gravées.

La plupart des études sont réalisées chaque année pour éviter l'engorgement. Néanmoins, cette méthode demandera au final un rassemblement des études. Il en va de même pour la stratigraphie et les études du bâti.

Seul le matériel ostéologique est en cours d'étude et a pris du retard.

Analyses :

Des analyses sédimentologiques et des études des mortiers et des bois (binoculaire) sont menées chaque année, suivant les découvertes. Des échantillons sont conservés dans tous les cas.

L'absence d'analyses de datation peut étonner. Néanmoins, la précision et la puissance des stratigraphies anthropiques, ajoutées à la qualité des chronologies proposées par les chercheurs étudiant les mobiliers, limitent grandement les nécessités d'analyses de datation. La richesse de cette stratigraphie explique que nous soyons particulièrement attentifs à sa description et à son étude qui apportent nombre d'information.

Une seule étape reste chronologiquement mal fixée : la naissance du premier *castrum* dont l'incertitude couvre une quarantaine d'années (1170-1210), datations proposées par l'analyse de la documentation et pour l'instant corroborée par les études du mobilier.

Il a été choisi d'attendre de voir si nous pouvons préciser ce point avant de réaliser des analyses, d'autant que pour le premier questionnement nous ne possédons pas pour l'instant de matériel suffisant, même en envisageant une datation ^{14}C à l'accélérateur.

Dans tous les cas, pour cette problématique chronologique ou d'autres, un budget est conservé pour datation(s) avant publication, c'est-à-dire en fin de chantier.

Enfin, un contact a été pris avec Charlotte HALLAVANT, étudiante en carpologie à Toulouse sous la direction de N. POUSTHOMIS et M.-P. RUAS, pour étudier ces éléments dans les sédiments (foyers, stockages).

Financements et durée :

Le chantier et les études sont financés par la mairie d'Auzat qui reçoit des subventions européennes, départementales, régionales et de l'Etat (DRAC).

La commune s'est engagée jusqu'en 2010, si besoin, prévoyant une année entière de travail pour la publication des résultats.

Publications :

Les premiers résultats ont été synthétisés pour le colloque « Pouvoir Pyrénéen, de la résidence aristocratique au *castrum* ». Vous trouverez cet article en annexe de ce rapport.

Chaque année sont renseignées les rubriques du Bulletin scientifique de la DRAC Midi-Pyrénées et de la chronique des fouilles médiévales en France d'Archéologie Médiévale.

Une publication monographique plus conséquente est prévue en 2010.

Valorisation :

Le site est l'objet d'un programme de valorisation de la mairie d'Auzat. La valorisation est d'abord assurée par la restauration décrite ci-dessus.

- Le sentier d'accès a été terminé en 2007. Il s'agit d'un chemin entièrement créé, terrassé en pierre sèche par une entreprise spécialisée. Le chemin est balisé et sécurisé,



- Le sentier est bilingue d'explication terme, le sentier doit dépliant bilingue est les offices de Tourisme d'orientation a été permet d'aborder le secteur et l'histoire de visibles depuis le point



agrémenté de panneaux du site et du paysage. A former une boucle. Un distribué gratuitement dans de la vallée. Enfin, une table construite sur le site : elle paysage, la géologie du la formation des villages de panorama.

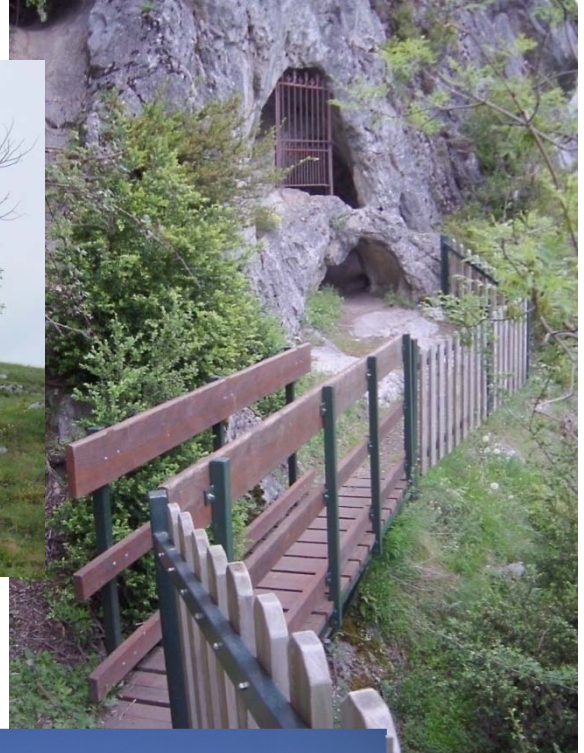


Table d'orientation

MONTREAL DE-SOS


LE VILLAGE DE VICDESSOS

Au XII^e siècle, le village de Vicdessos comportait un château et un village fortifié groupé au pied du château. On peut encore aujourd'hui lire dans le plan du village la marque des anciennes fortifications.



On ne connaît pas précisément l'époque où fut construit ce château, mais il est mentionné dans une charte en 1163. Sa construction provoqua le déplacement de l'habitat qui devait être anciennement situé à proximité de l'église. Depuis lors, ce sanctuaire est resté essulé, un peu à l'écart du village. La fortification de Vicdessos n'a pas été entretenue au XIII^e siècle, car la présence de Montréal-de-Sos suffisait. A la fin du XIV^e siècle, on reconstruisit le château et la muraille villageoise : c'est ce dernier ouvrage que l'on remarque aisément sur le plan du village aujourd'hui.

VICDESSOS

 During the XIIth century, the village of Vicdessos was organized with a castle and a countrymen habitat, surrounding by a high wall. You can still guess the marks of these fortifications in the actual shape of the village.

Exemple de panneau

- Les rapports de fouilles ainsi qu'une description du château sont téléchargeables sur le site web de la vallée :
<http://www.pays-du-montcalm.com/patrimoine/index.htm>
- Chaque année a lieu une conférence (gratuite) à la maison des patrimoines d'Auzat au mois d'août pour présenter les derniers résultats des recherches. Six visites guidées, dont trois gratuites sont organisées chaque année sur le site.
- Le site ou les activités liées à sa valorisation et à la recherche menée paraissent régulièrement dans les journaux et périodiques suivant : Pyrénées Magazine, la Dépêche du Midi, La Gazette ariégeoise, le Journal de l'Ariège, Ariège News, Le magazine de l'Ariège, etc.
- Le site sera décrit dans les expositions permanentes de la maison des patrimoines à Auzat dans un panneau associé à une vitrine. Dans cette dernière seront déposés des mobiliers issus des fouilles. Cette exposition prend place au cœur de l'exposition permanente de cette maison qui ouvre en 2008 et dont le sujet est l'histoire et l'évolution des paysages en haute vallée du Vicdessos.

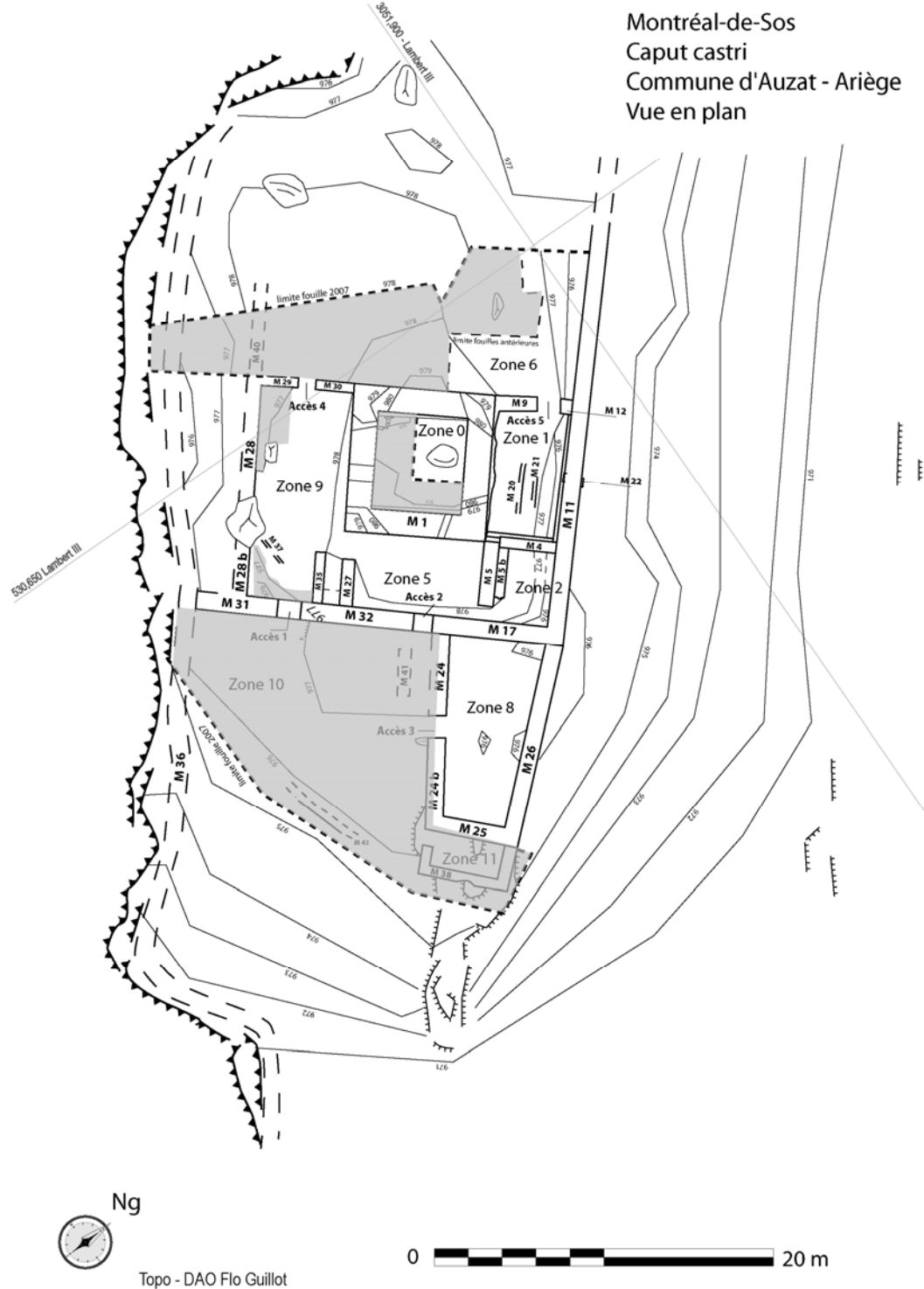


Situation et zonage de l'opération 2007

La fouille s'est concentrée sur le pourtour du donjon, reprenant les fouilles passées et s'élargissant sur les côtés sud-est et nord-ouest.

Note : les importantes épaisseurs de gravats dues à la démolition ne permettent pas dans les zones non fouillées un rendu des altitudes proche des sols médiévaux.

Zones abordées en 2007 :



Pour plus de clarté, un zonage a été mis en place.

La numérotation des U.S. reprend ce zonage, le premier chiffre de l'U.S. (unité des milliers) lui étant dédié.

ZONES DU DONJON :

Zone 0 : centre du donjon ; sondage en 2001 ; fouillé entièrement en 2007.

Zone 1 : face nord-est externe du donjon. Fouillée en 2005 + opérations 2003 et 2004. Cet espace est limité entre :

- . Le mur du donjon, M1.
- . Le mur de l'enceinte interne M11bis doublant M11.
- . Les murs de l'accès à la plate-forme nord-est (=zone 1), M9 et M12.
- . Le mur 4.

Zone 2 : coin est externe du donjon, fouillé en 2005 et en 2004/2003.

Cet espace est limité entre :

- . Le coin est du donjon, M1.
- . Le M11 de l'enceinte interne.
- . Le M 17 du bâtiment sous-jacent (zone 2 externe au bâtiment sous-jacent).
- . Le M 4 qui limite la zone 2 de la zone 1.
- . Les M 5/6 et 5bis qui délimitent la zone 2 de la zone 5.

Zone 5 : face sud-est externe du donjon. Fouillée en 2005 et en 2006.

Cet espace est limité par :

- . Les murs 5/6 et 5bis qui limitent la zone 5 de la zone 2.
- . Le mur 17 du bâtiment sous-jacent (zone 5 à l'extérieur du bâtiment).
- . Le mur 1 du donjon (zone 5 à l'extérieur du donjon).
- . Le mur 27 qui la sépare de la zone 9.

Zone 6 : face nord-ouest et coin ouest externes du donjon. Fouillée en partie en 2005. En 2006, seule l'U.S. de destruction a été fouillée ; fouille partielle en 2007, à poursuivre en 2008.

Cet espace est limité par :

- . Les murs 9 et 12 qui limitent la zone 6 de la zone 1.
- . Le mur 11 (enceinte interne).
- . Le mur 1 du donjon -son coin ouest et sa face nord-ouest- (zone 6 à l'extérieur du donjon).
- . Une berme artificielle talutée et servant de limite à la fouille actuellement. Celle-ci est de forme non régulière car elle exclut des perturbations dues à des arbres.
- . Une limite artificielle avec les fouilles des sondages le long du mur enceinte qui ont eu lieu en 2002 et 2004 (zone 3).

Zone 3 : Sondages le long du mur d'enceinte interne (M 11). Sondages réalisés en 2002 et 2004, regroupés car coalescents. Ils jonctionnent sur leur face sud-est avec la zone 6, qui forme donc le même groupe.

Zone 8 : Bâtiment sous-jacent au donjon, face sud-est. Cette zone est limitrophe des zones 5 et 2, donc limitée par les murs 17, 17 bis, puis 24, 25 et 26. Cet espace a été entièrement fouillé en 2006.

Zone 9 : Face sud-ouest du donjon. Fouillé en grande partie en 2006 ; compléments en 2007.

Cet espace est limité par :

- Le mur 1 du donjon.
- Les murs 29 et 30 qui la séparent de la zone 6.
- Les murs 31 et 32 qui la séparent de la zone 10.
- Le mur 27 qui la sépare de la zone 5.

Le mur 28/28b.

Zone 10 : Secteur lié à l'accès des zones 8, 5 et 9. Fouille partielle en 2007, à poursuivre en 2008.
Il est limité par le secteur 8, le secteur 9, la falaise (donc le mur 36).

RESULTATS STRATIGRAPHIQUES

Rappel du phasage proposé antérieurement

Phase(s) 0 : Occupations ou plutôt utilisations du site avant le Moyen Âge central. Semble être constituée de multiples phases successives depuis le bronze final jusqu'au haut Moyen Âge.

Phase 1 : Construction du château par les comtes de Foix. L'analyse textuelle permet de proposer le dernier tiers du XIIe siècle. La fouille 2005 a montré que cette phase est antérieure au début du XIIIe siècle.

Phase 2 : Remaniement du site par l'adjonction d'un mur d'enceinte interne dans le premier quart XIIIe siècle.

Phase 3 : Mieux éclairée par la documentation, longue phase d'occupation assurée jusqu'au milieu du XIVe siècle. Pas de remaniements du bâti mis en évidence.

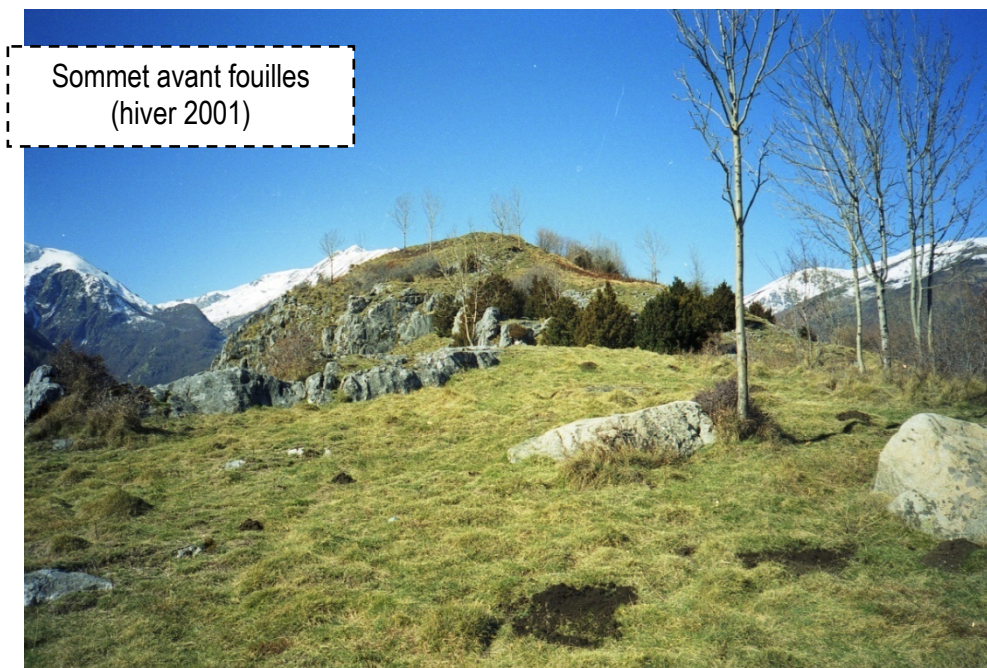
Phase 4 : Remaniements nombreux du bâti vers le milieu du XIVe siècle ou au début de la seconde moitié de ce siècle (remaniements sous Febus). Un acte de la documentation écrite propose le début des années 1350.

Phase 5 : Occupation consécutive sur les espaces mis en place en phase 4, couvre la seconde moitié du XIVe siècle.

Phase 6 : Occupation consécutive mais plus anarchique du point de vue de la conservation des espaces et du bâti. Fin XIVe siècle, début du XVe siècle.

Phase 7 : Arasement, désarmement, première moitié du XVe siècle.

Phase 8 : Le site n'est plus occupé que temporairement (pastoralisme) jusqu'à nos jours.

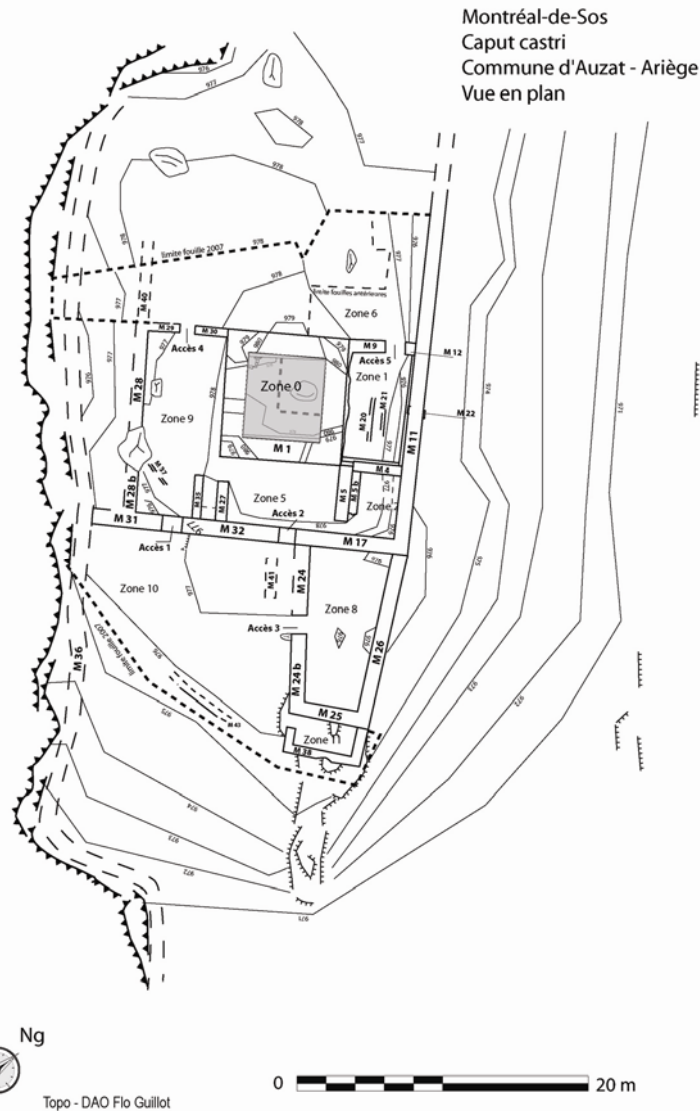


1. ZONE 0 : Intérieur du donjon

Le sondage 2001 avait concerné un tiers de cet espace, reprenant un trou bien marqué de fouilles clandestines.

La fouille 2007 a permis de fouiller toute la zone.

La zone 0 mesure (en excluant les murs) 27 m².



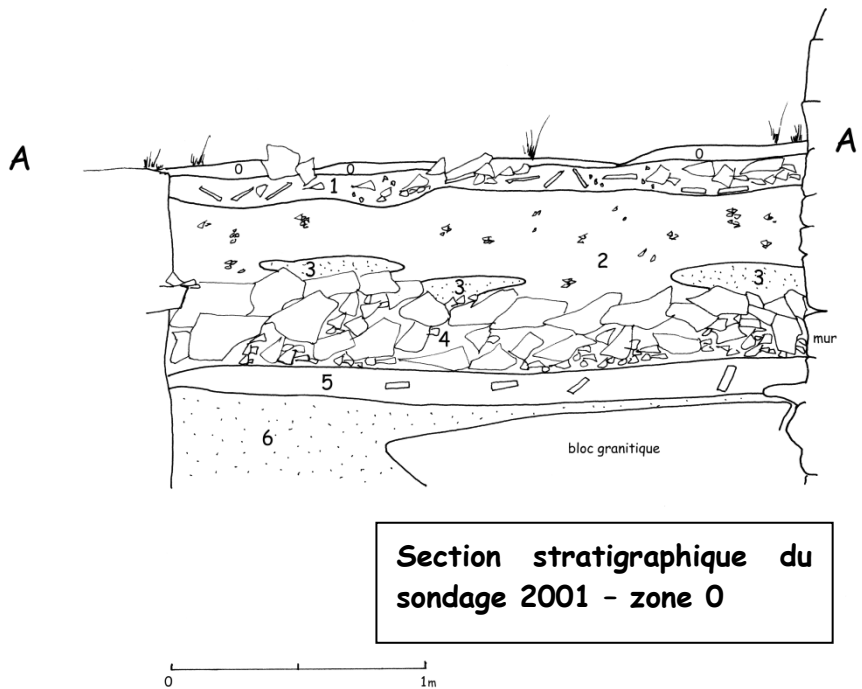
1.1. Rappels 2001

Secteur fouillé en 2001 : interne donjon, angle nord (voir plan ci-dessus)

Les U.S. du sondage 2001 : synthèse récapitulative

Le sondage 2001, d'une surface de 7 m² dans l'angle interne nord du donjon, reprenait en élargissant un trou de fouilles clandestines.

Dans les volumes qui apparemment n'étaient pas concernés par ce « trou », les U.S. sont apparues globalement planes et probablement aussi perturbées, laissant supposer que tout le cœur du donjon a été maintes fois perturbé et reperturbé par les chercheurs de trésors d'autant que ce secteur n'est pas protégé par une U.S. de destruction épaisse, car l'arasement a été réalisé vers l'extérieur du bâtiment.



Néanmoins, l'U.S. 6, composée de varves argileuses, correspond au terre que l'on retrouve dans toutes les autres zones. Il a été fait -en 2002- un sondage dans ce terre qui fut reconnu sur près de 2 m de profondeur, ce sont bien les varves stériles composant la motte.

En outre, le sondage 2001 avait permis de montrer que le donjon avait été construit autour d'un gros bloc granitique erratique, lui-même aplani sur le dessus à un niveau qui correspond à un retrait des parements internes du donjon et qui semble donc être le niveau du rez-de-chaussée.

Les unités supérieures, (de 5 à 1) contenaient des mobiliers très dispersés dont certains -pourtant issus de différentes U.S.- recollaient entre eux ce qui semble bien indiquer qu'il s'agit de dépôts de fouilleurs. Les mobiliers recueillis (seulement 61 éléments) étaient très fragmentés et correspondaient à ce que l'on a retrouvé sur d'autres zones, notamment céramiques médiévales et plus anciennes.

1.2. Fouille 2007 :

Début de la fouille 2007 à l'altitude maximum de 979 m.

Niveaux 2007 :

Z sup US (début fouille)	979,01/978,94
Z inf U.S. 52	978,51
Z inf U.S. 55 = z sup 56	978,46
Rehausse M1 (interne) faces sud-est et nord-ouest	978,565 à 978,49
Fond trou de poteau angle sud	977,65
Z inf US 60 contre M1	978,50
Fond trou de poteau angle ouest	977,63
Fond trou de poteau angle est	977,69
Z inf U.S. 56	978,40 - 978,25
Z sup 59	978,22
Z inf 59	977,81
Z sup 66 = Z inf 65 = changement dans assises du M1 face sud-est	978,12
Z sup motte au centre	978,39
Z sup motte le long du M1 sud-est	977,90
Z sup motte le long du M1 nord-ouest	978,15

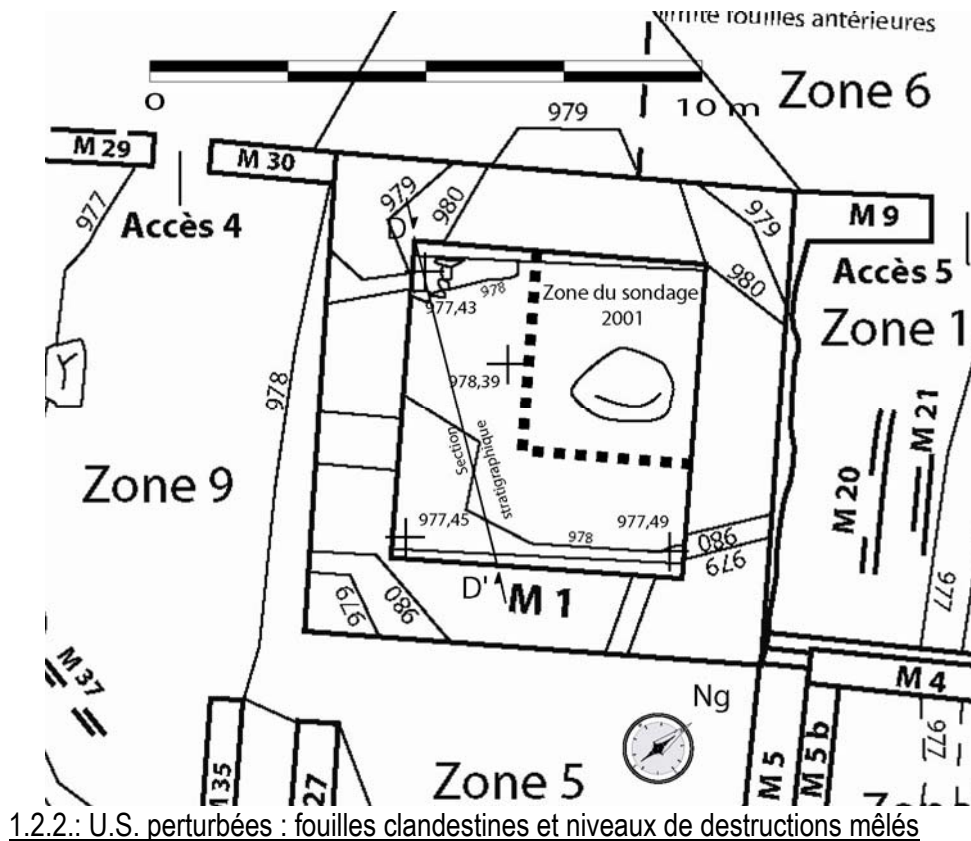
Correspondance des U.S. 2001 et 2007 :

0	50
1	51
2	57/58 ?
4	52
5	56/65
6	68 Motte

1.2.1.: Herbe :U.S. 50 : Herbe et racines

L'U.S. 50 est composée de terre organique et de racines. Il s'agit de l'U.S. supérieure. Sa surface et sa base étaient globalement planes.

Elle ne comportait pas de mobilier et était épaisse de quelques cm à 8 cm maximum.



1.2.2.: U.S. perturbées : fouilles clandestines et niveaux de destructions mêlés

U.S. 51 : accumulation post-médiévale et rejet de fouilles.

L'U.S. 51 est composée de terre marron sombre (PANTONE © 4625), mêlée à de nombreux petits éclats calcaires, à quelques nodules de mortier et d'aspect général très hétérogène. Elle ne comportait pas de charbons mais de nombreux fragments de lauzes et quelques ardoises.

Située sous l'U.S. 50, elle mesurait quelques centimètres d'épaisseur au minimum et jusqu'à 20 cm.. Sa surface inférieure peut-être irrégulière, suivant les U.S. inférieures et notamment celle qui comporte des blocs. Elle était quasiment présente partout sauf dans l'angle sud au niveau de deux gros blocs de granites.

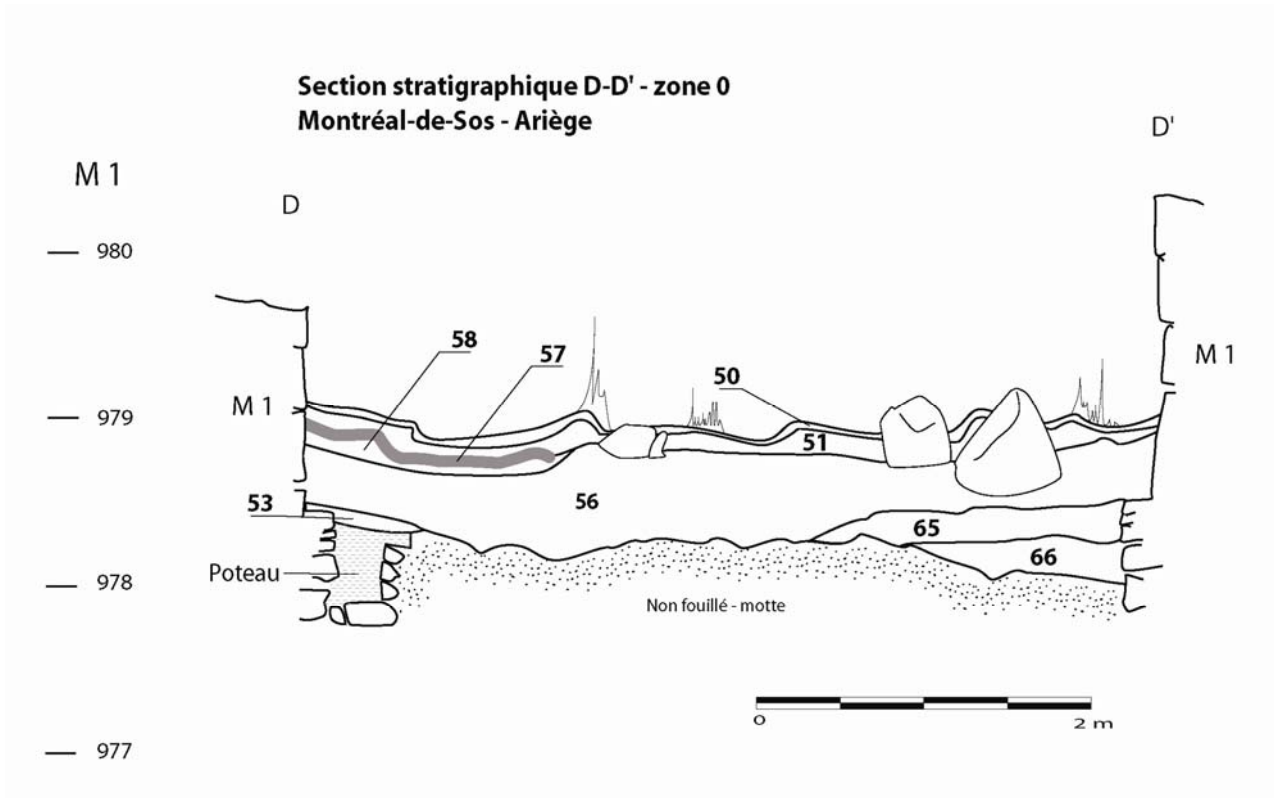
L'unité 51 comportait 1 fragment de céramique à cuisson réductrice, non tournée, antérieur au XVe siècle.

On y a aussi dénombré un fragment de lauze gravée [28751], exceptionnelle, puisqu'elle comporte un texte gravé (voir étude ci-dessous).

Elle comportait aussi 1 clou à tête plate et 1 fragment d'os d'animal.

L'U.S. 51 pourrait être composée d'un sol naturellement constitué après le Moyen Âge mêlé de rejets de fouilles clandestines dont la mixité apparaît clairement dans l'hétérogénéité de la couche, mais qu'il n'a pas été possible de départager sur le terrain vu l'ampleur des bouleversements²⁹.

²⁹ Rappelons que les recherches clandestines ont commencé au XIXe siècle, lorsque les mineurs du Rancié vinrent « chercher un trésor » sur le site et que ce type de recherches était encore attesté il y a quelques années, avant que nous ne commençons nos propres recherches. Le site n'apparaît plus être aujourd'hui fréquenté dans ce but.



U.S. 52 : Blocs taillés

L'U.S. 52 est composée de gros blocs calcaires fragmentés mais taillés et comportant souvent des adhérences de mortier de chaux, mêlés à du mortier de chaux et à une terre du type de l'U.S. 51 qui la recouvre. On y rencontre quelques charbons et l'U.S. est bien aérée.

Elle n'était pas présente dans tout le sondage, mais uniquement sur une lentille de 1,2 m² située dans l'angle est.

Sa surface et sa base sont irrégulières, puisqu'elle est constituée de blocs, mais leur moyenne est globalement plane. Elle est épaisse jusqu'à 40 cm, suivant le volume des blocs.

L'unité 52 comportait 18 fragments de céramiques dont 3 tessons d'amphore(s) et 15 fragments médiévaux. Ces derniers étaient composés d' 1 tesson à cuisson réductrice, non tourné, antérieur au XIVe siècle ; de 5 tessons glaçurés de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle dont 3 jointifs à cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante et tournés et 2 autres du même type ; d'1 tesson à cuisson mixte, tourné, du bas Moyen Âge et de tessons de chronologie indéterminée, 1 à cuisson oxydante et 3 à cuisson réductrice.

On y a aussi recueilli 3 fragments de lauzes gravées.

Elle comportait aussi 22 fragments d'os d'animaux.

Cette U.S. pourrait marquer un petit niveau de destruction du M1 (donjon) postérieur au Moyen Âge et à l'arasement final. Car le mur dans ce secteur connaît un fort dénivelé entre les deux parements, le parement interne étant 1,2 m plus bas que l'externe. Néanmoins, vu l'ampleur des remaniements, elle pourrait aussi n'être qu'un tas de blocs déplacés et rassemblés par les fouilleurs clandestins. Dans les deux cas, la perturbation de l'U.S. est claire. La présence d'une grande proportion de tessons glaçurés pourrait provenir du même pot (3 sont jointifs) sans démontrer l'homogénéité du mobilier, d'autant que l'U.S. contient aussi du mobilier antique.

U.S. 51 bis : blocs erratiques recalibrés

L'U.S. 51 bis est composée de quatre gros blocs de granite et de gneiss, de formes arrondies, et d'un diamètre compris entre 35 cm et 58 cm.

Posés sous l'U.S. 51 (dans l'U.S. sous-jacente 56), ils étaient positionnés dans le coin sud.

Ces blocs sont tout à fait comparables aux blocs trouvés à la base de la motte en zone 9, blocs ayant servi d'assise à sa construction. Posés juste sous l'U.S. 51, il semble s'agir de blocs déposés par les fouilleurs clandestins qui ont creusé très profondément dans l'angle nord (sondage 2001). Ils seraient donc les derniers éléments extraits et les derniers déposés par ces fouilleurs.

U.S. 55 : déblais de fouille provenant de la motte ?

L'U.S. 55 est composée de terre jaune ocre (PANTONE © 465) de composition et d'aspect tout à fait comparable à la motte, mais plus aérée.

Située sous l'U.S. 52, elle n'est présente que dans le coin est de la fouille sur environ 2 m².

Sa surface est de profil irrégulier dû aux blocs qui la surmontent et sa base globalement plane. Elle est peu épaisse, ne dépassant pas 9 cm.

L'unité 55 comportait 8 fragments de céramiques, uniquement médiévales dont 4 tessons antérieurs au XIV^e siècle provenant de céramiques à cuisson réductrice, non tournées, 1 tesson de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle à cuisson oxydante, tourné, 1 bec tubulaire médiéval et 1 tesson à cuisson oxydante de chronologie indéterminée.



On y a aussi dénombré 1 objet en fer, clou à tête plate.

Elle comportait aussi 4 fragments d'os d'animaux et 10 dents.

Il s'agit peut-être d'un morceau de motte redéposé (déplacé) par les fouilleurs clandestins amalgamé à d'autres déblais de fouille.

U.S. 57 : dépôt d'une lentille de fouille, provenant du remblai 56 ?

L'U.S. 57 est composée de terre marron claire, PANTONE © 465C, mêlés de nombreux gravillons, de cailloutis hétérogènes, de petits fragments de briques et de charbons.

Située sous l'U.S. 51, elle n'était présente que dans l'angle ouest de la fouille, sur 1,3 m².

Sa surface et sa base sont grossièrement planes et elle mesure 4 à 5 cm d'épaisseur.

L'unité 57 comportait 3 fragments de céramiques, dont 1 tesson d'amphore et 2 éléments antérieurs au XIVE siècle (cuisson réductrice, non tournés sauf finitions hautes), dont 1 bord éversé à lèvres arrondies.

On y a aussi dénombré 2 clous à tête plate et 1 objet en alliage cuivreux, fibule en Ω du IV^e siècle de notre ère peut-être entaillée postérieurement et une lauze gravée [28582] et taillée.

Elle comportait aussi 7 fragments d'os d'animaux.

A la différence de l'U.S. 55, la composition de l'U.S. 57 ne permet pas de se faire une idée précise de son origine. Mais vu son faible volume, et les U.S. sous-jacentes, il s'agit probablement de terres mélangées redéposées par des fouilleurs. Soulignons qu'elle ne comporte que des éléments céramiques antérieurs au XIVE siècle. Posée sur l'U.S. 56, cette U.S. pourrait être issue du remblai 56, en étant un dépôt d'une fouille ayant percuté l'U.S. 56.

U.S. 58 : autre dépôt d'une lentille de fouille, provenant du remblai 56 ?

L'U.S. 58 est composée de terre marron très claire - PANTONE © process 466C - et de mortier contenant du cailloutis et du gravier fin, ainsi que quelques petits galets de rivière striés. L'U.S. est bien aérée.

Située sous l'U.S. 57 et reprenant la même forme en plan, elle doit être issue du même fait, même si sa composition la différencie. Elle est très peu épaisse, de 3 à 5 cm.

Sa surface et sa base sont globalement planes.

L'U.S. 58 contenait 12 tessons de céramiques, dont 7 antérieurs au XIVE siècle (inclus 1 bord éversé), 3 tessons indéterminés, 1 tesson de céramique médiévale à cuisson réductrice jointif avec 1 élément de l'U.S. 56 et 1 fragment de trompe d'appel médiévale.

L'unité 58 comportait 2 fragments d'objets en fer, tiges de section quadrangulaire.

On y a récolté 6 fragments d'os d'animaux et 1 dent.

De par sa composition, il semble que cette U.S. soit une nouvelle lentille constituée de déblais de fouilleurs clandestins ayant redéposé des terres issues du remblai 56 mêlés à des terres issues de la motte. La présence de mobilier jointif avec l'U.S. 58 souligne le caractère perturbé de l'U.S. et son rapprochement avec l'U.S. 56 sous-jacente d'autant que les éléments céramiques sont aussi antérieurs au XIVE siècle.

Le trou de fouille clandestines qui était situé dans l'angle nord pénétrait d'ailleurs d'environ sur un mètre dans la motte et avait donc entièrement dégagé le remblai situé au-dessus de la motte que nous avons identifié comme étant l'U.S. 56 (voir ci-dessous).

U.S. 56 : grand remblai au fond du donjon

L'U.S. 56 est composée de terre marron -PANTONE © 463- mêlée à du cailloutis hétérogène. Elle ne comportait que de très rares petits fragments de charbons dispersés, quelques nodules de chaux et quelques petits fragments de brique. En outre, elle contenait des fragments de lauzes et d'ardoises très fragmentés.

Située sous l'U.S. 57/58, ou sous les U.S. 52 et 53, l'U.S. 56 était posée sur l'U.S. 59 le long du mur nord-ouest et sur la motte dans le reste du secteur. Elle était présente dans tout le secteur fouillé. Elle recouvrait juste la première assise fondation.

Sa surface et sa base sont globalement planes. Son épaisseur atteignait 47 cm et elle est présente partout dans le secteur fouillé.

Enfin, sa densité pouvait être très hétérogène.

L'unité 56 comportait un mobilier plus concentré en profondeur qu'en hauteur. Elle contenait 106 fragments de céramiques dont 7 fragments antiques (1 fragment de sigillée et 6 fragments d'amphore dont 1 fragment d'anse) et 99 fragments de céramiques médiévales. Parmi ces dernières, on dénombre 4 fragments de trompes d'appel, dont au moins 2 proviennent d'une trompe à facettes. Les 95 tessons restants sont 4 tessons indéterminés à cuisson oxydante ; 2 tessons médiévaux à cuisson réductrice dont l'un est jointif avec 1 élément de l'U.S. 58 ; 1 tesson à cuisson réductrice, non tourné et orné de bandes lissées, antérieur au XVe siècle ; 8 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle à cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante et tournés et 81 tessons antérieurs au XIVe siècle (79 % des céramiques médiévales), dont 23 à cuisson oxydante non tournés et 58 à cuisson réductrice non tournée. Parmi ces derniers on dénombre des bords éversés à lèvres arrondies.

On y a aussi dénombré 12 objets ou fragments d'objets en fer dont 11 tiges ou fragments de tiges et une fine plaque qui pourrait avoir appartenu à une boucle à fenêtre rectangulaire.

L'U.S. contenait une scorie coulée et un fragment de pierre à aiguiser.

On y a découvert un fragment d'ardoise gravée et percée d'un trou d'accroche de clou [28589] et un fragment de pipe en terre cuite.

Elle comportait aussi 62 fragments d'os d'animaux et 12 dents.

Unité beaucoup plus volumineuse que les précédentes, l'U.S. 56 était présente dans toute la zone.

Elle comportait un mobilier hétérogène, dont un élément jointif avec l'U.S. 58 ou un fragment de pipe postérieur au Moyen Âge. L'unité est donc perturbée.

Même si elle a été clairement remaniée par des fouilles clandestines –et peut-être par les remaniements médiévaux au XIVe siècle-, il pourrait bien s'agir -au moins en partie- du remblai sous plancher existant au Moyen Âge, tel qu'il apparaît plus clairement en U.S. 65, remblai mélangé à des accumulations postérieures au Moyen Âge par les fouilles clandestines au moins en surface de l'unité. Ceci expliquerait d'abord le volume de l'U.S. et le mélange avec des U.S. perturbées expliquerait son altitude actuelle un peu au-dessus de la surrection de la fondation qui pourrait avoir porté le plancher. Soulignons en outre la forte proportion de céramiques antérieures au XIVe siècle dans cette U.S., ce qui montre une certaine homogénéité de l'U.S.

Si l'étude du bâti semble montrer qu'il existait un plancher à partir de la phase 4, il n'est pas certain qu'il y en ait eu un auparavant, ce qui expliquerait aussi la forte proportion de mobiliers anciens dans cette U.S.

La présence d'éléments antiques est récurrente tout particulièrement dans les U.S. du donjon ou au plus proche du donjon. Cette concentration plus forte en zone 0 du mobilier antique peut être due au fait que le donjon, bâti en premier, a utilisé essentiellement des sols en place pour ses remblais, donc des terres contenant nombre d'éléments antiques.

En somme, l'analyse de cette U.S. est rendue délicate par sa perturbation moderne ou contemporaine qui est avérée par le tuyau de pipe mais l'unité pourrait bien correspondre à un remblai au fond du donjon, mis en place en même temps que le donjon, utilisé en sol en terre battue jusqu'en phase 4, puis recouvert d'un plancher à partir de la phase 4 et perturbé en partie par les fouilles clandestines, dont peut-être celles qui sont mentionnées comme ayant été pratiquées par les mineurs du Rancié au XIXe siècle (tuyau de pipe XVII-XIXe siècle).

U.S. 61 : petits dépôt de fouilles clandestines contre le grand trou de fouilles

L'U.S. 61 est composée de terre marron claire, presque ocre, PANTONE © process 466C, sans charbon, brique ni ardoise, mais mêlée à des nodules de chaux très petits. Le cailloutis y est rare et de petit module. Située sous l'U.S. 56 et sur la motte, cette lentille -d'une dizaine de cm d'épaisseur et d'une surface de 55 cm²- était située contre le trou de fouilles clandestines purgé par le sondage 2001. Sa surface et sa base étaient ondulées, mais planes en moyenne.

L'unité 61 comportait uniquement 1 unique tesson de céramique à cuisson réductrice, antérieur au XIVE siècle.

Il s'agit probablement d'un dépôt issu du grand trou de fouilles clandestines (cf. sondage 2001).

1.2.3.: U.S. liée aux ressauts de fondation du M1

U.S. 53 : mortier lié à la surrection de la fondation

L'U.S. 53 est composée de mortier de chaux induré. Située sous l'U.S. 52 ou 51, elle mesure 2 à 3 cm d'épaisseur et n'existe que le long des murs sud-est et nord-ouest juste au-dessus du haut du ressaut de fondation. Elle s'étend parfois un peu en avant du ressaut, uniquement dans l'angle sud du mur sud-est car elle a probablement été arrachée par les fouilles clandestines dans les autres secteurs.

Sa surface et sa base sont planes et elle ne comportait pas de mobilier.

Il s'agit probablement d'une gangue de mortier liée à la construction du haut du ressaut de fondation en phase 4 (voir chapitre étude du bâti)³⁰.

U.S. 63 : petite U.S. liée à la gangue de mortier

L'U.S. 63, épaisse d'un à deux cm seulement est située juste sous la gangue de mortier. Elle est composée de terre très claire parce que comportant énormément de chaux et n'existe que sous le mortier, le long des fondations.

Sa surface et sa base sont planes.

Elle contenait 3 tessons de céramiques, l'un antérieur au XIVE siècle en céramique à cuisson réductrice non tournée et les deux autres de la fin du XIIIe siècle ou du XIVE siècle en céramiques à cuisson oxydante, tournées et glaçurées.

Ces éléments pris au piège sous la gangue de mortier confirment que la surrection de la fondation liée à l'installation de poteaux dans les angles n'a pu avoir lieu avant le XIVE siècle. Associée aux éléments de toiture présents dans deux des trois trous de poteaux, ceci semble bien confirmer que cette modification date de la phase 4.

1.2.4.: Tranchée et trou de poteau dans la motte le long du mur nord-ouest et angle ouest

U.S. 59 : tranchée et poteau de l'angle ouest

L'U.S. 59 est composée de terre marron très sombre et fine -PANTONE © 448.

³⁰ Il semble que la fondation ait été surélevée de 2 à 4 assises régulières en phase 4.

Située sous l'U.S. 56, et sur les U.S. 60 et 68 (motte), elle comblait une tranchée pratiquée dans la motte 50 cm en avant et le long du mur 1, face nord-ouest interne et remplissait un trou de 40 à 30 cm de diamètre et de 82 cm de profondeur existant dans l'angle ouest de la tour. Les bords de cette cavité étaient consolidés par des blocs équarris de petit volume et ancrés dans la motte.

Sa surface était plane et l'U.S. était de section triangulaire le long du mur. Le long du mur, son point bas correspond au début de la surrection de la fondation bâtie –apparemment en phase 4- du M1. Dans l'angle, il est beaucoup plus bas.

L'unité 59 comportait 6 fragments de céramiques, dont 1 fragment de plaque foyère et 5 tessons à cuisson réductrice, non tournés, antérieurs au XIVe siècle.

On y a aussi dénombré 1 clou à tête plate.

Elle comportait aussi 20 fragments d'os d'animaux.

Cette tranchée ne semble pas avoir été perturbée côté ouest, par contre elle disparaît à la moitié de la longueur du mur -côté nord, détruite par le grand trou de fouilles clandestines purgé lors du sondage 2001. Le long du mur, son niveau correspond parfaitement avec la surrection de 3 à 4 assises du ressaut de fondation du donjon initial (voir étude du bâti ci-dessus) : elle a donc été pratiquée dans la motte dans ce but.

Son uniformité dans le trou de poteau et le long du mur indique la concomitance des deux opérations. Mais ces opérations ne sont pas forcément liées à la construction initiale (motte et tour maîtresse, phase 1). Car la tranchée comme le trou on bien pu être bâtis plus tard comme semble l'indiquer l'étude du bâti des assises du donjon montrant deux étapes nettes.

Le fond du trou de poteau est constitué d'une pierre plate encochée par un carré de 25 cm sur 24 cm, marque de la poutre qui servait de poteau. Mais cette pierre est peu étendue : l'encoche a pu être taillée avant sa mise en place au fond du trou. De la même façon, les pierres coffrant le poteau qui ont été retrouvées dans le trou entre l'U.S. 59 et la motte ont pu être mises en place facilement en les empilant une à une sur les 80 cm de hauteur le long du poteau ancré dans la motte. Cette différence chronologique a pu être suspectée par la forme en tranchée de l'U.S. 59. Elle semble confirmée par la reprise de bâti qui correspond parfaitement avec cette tranchée et qui montre clairement deux étapes, la première lors de la construction du donjon, la seconde consistant en une rehausse de cette fondation remontée de 3 ou 4 assises (voir étude du bâti). La morphologie du trou de poteau comblé par l'U.S. 59 suggère la même conclusion. Le trou, pratiqué dans l'angle, a clairement abîmé la fondation du donjon, arrachant quelques blocs en sous-œuvre et donnant à cette fondation, uniquement à cet endroit dans la fondation un profil atypique en encorbellement. Ce travail déprécie la fondation qui est toujours débordante et il est difficile d'envisager qu'il ait pu être réalisé par les constructeurs de la tour.



L'absence de cette tranchée en face sud-est interne du M1, alors que le bâti montre aussi une surrection du ressaut de fondation, ne peut s'expliquer que si l'on considère que l'U.S. 56 a été perturbée après le Moyen Âge dans ce secteur, ce qui n'a rien d'étonnant (voir remarques sur les fouilles clandestines en introduction) et est démontré par l'arasement quasi-total du trou de poteau de l'angle est (U.S. 67, voir ci-dessous).

Les trous de poteaux des angles sud et est contenant des fragments de la toiture du donjon mise en place en phase 4, on peut supposer que ces poteaux et la surrection des assises de fondations en face interne du donjon datent de cette phase, aucun mobilier recueilli dans cette U.S. n'est d'ailleurs postérieur à cette phase.

U.S. 62 : poteau de l'angle sud

L'U.S. 62 est composée de terre marron très sombre PANTONE © 448. L'U.S. comportait des fragments de lauzes taillées, qui correspondent à la toiture du donjon mise en place au XIV^e siècle.

Située sous l'U.S. 56, et dans la motte, il s'agit d'une structure en creux de 40 à 50 cm de profondeur et d'environ 40 cm de diamètre. Deux pierres taillées encadraient cette structure.

L'U.S. a clairement été décapitée et on ne peut plus observer que le fond du trou. A la base de ce trou et contre le mur (dans l'angle), on observe une gangue de mortier indurée garnie de végétaux bien visibles : elle conserve la forme du poteau qui s'y appuyait.

La surface de l'U.S. était plane, sa base légèrement convexe.

Elle comportait uniquement 4 fragments d'os d'animaux.

Il s'agit d'une encoche de poteau du même type que dans l'angle ouest, mais dont nous avons perdu la partie haute.

U.S. 67 : poteau dans l'angle est

L'U.S. 67 est composée de terre marron foncée PANTONE © 4485.

Située sous l'U.S. 56, sa surface est plane et sa base est convexe. Il s'agit d'une structure en creux profonde d'une vingtaine de centimètres seulement, dont l'attitude au fond correspond à celle des deux autres encoches de poteau.

L'unité ne contenait pas de matériel, hormis quelques fragments de lauzes taillées.



Il s'agit d'une encoche de poteau du même type que dans les angles ouest et sud, mais dont nous avons perdu la partie haute.

Ces trois encoches de même section semblent indiquer que l'on a bâti une structure en bois dissociée du bâti maçonné en phase 4 en même temps que l'on ajouta 3 à 4 assises posées sur les fondations dont la fonction pourrait avoir été de porter un plancher.

La question de la fonction de ces trois poteaux est complexe. L'absence d'un quatrième dans l'angle sud est certainement due à la présence du gros trou de fouilles clandestines qui s'y trouvait et qui descendait dans la motte jusqu'à son niveau inférieur de gros blocs.

Il a été recherché des exemples comparables, mais ceux-ci sont rares et sont issus de contextes architecturaux et fonctionnels bien différents. On citera pour exemple, la structure du clocher de l'abbaye de Saint-Sernin (Toulouse) qui sert à porter escalier et cloche.

Il est évident que dans notre cas, il ne s'agit pas d'un support d'escalier, car les poteaux sont positionnés aux quatre angles.

Une autre hypothèse a pu être tentée, mais elle semble peu vraisemblable. Nous savons qu'au moment de la mise en place de ces quatre poteaux, on couvrit le donjon d'une toiture lourde de lauze. Il est probable -à cause des retraits de planchers- que l'épaisseur des murs au sommet de la tour ne dépassait pas 100 cm³¹. Ce qui finalement me semble suffisant pour l'ancrage d'une belle charpente, d'autant qu'il paraît difficile de croire que l'on ait fondé cette charpente depuis le sol, même si l'encoche de poteau à la base de l'U.S. 59 montre que ces poteaux étaient particulièrement gros et bien calés.

Cet aménagement pourrait aussi avoir servi à un engin de levage. S'il paraît excessif de positionner un engin de levage en s'ancrant au plus large dans les quatre angles, si on suppose que la structure avait deux utilités on peut justifier cette superficie de l'ancrage. Elle pourrait avoir en même temps servi de cadre à l'échafaudage nécessaire à la pose de la charpente et de la toiture en phase 4.

Reste que cet aménagement a pu aussi être fait pour fractionner le rez-de-chaussée en deux étages, car au XIV^e siècle, le réaménagement du cœur du château fractionne les espaces (voir zones 5, 2, 9). Le fait que nous n'ayons pas retrouvé au centre du donjon une autre encoche permettant un nécessaire soutien ne peut être un argument contre cette hypothèse, car l'ampleur des fouilles clandestines dans ce secteur peut l'avoir fait disparaître, comme elle a fait disparaître le quatrième poteau. Il semble pourtant illogique dans ce cas d'avoir utilisé des poteaux au sol, plutôt que l'installation de solives ancrées dans le mur, opération aisée et moins coûteuse.

Aucune réponse vraiment satisfaisante à la fonction de cet aménagement n'a donc pu être apporté, nous recherchons et rechercherons des exemples architecturaux comparatifs pour tenter de l'expliquer.



³¹ Epaisseur des murs à la base : 140 cm. Si on considère que le donjon possédait 4 étages bâtis -comme dans les autres exemples que l'on peut observer en Sabartès- sur des retraits du mur qui imposent un rétrécissement du mur d'une vingtaine de cm un étage sur deux, le mur sommital mesure donc environ 1 m d'épaisseur.

1.2.5.: Le long du mur 1 face sud-est (interne)

U.S. 64 : lentille d'un remblai identique à 56 ?

L'U.S. 64 est composée de terre marron claire -PANTONE © 465C- mêlée à du cailloutis hétérogène en grande quantité. Elle ne comportait que de rares fragments de charbons dispersés, quelques nodules de chaux et quelques petits fragments de brique. Elle a finalement la même composition que l'U.S. 56, et presque la même que l'U.S. 65 (voir ci-dessous) mais est à peine plus claire, moins indurée que l'U.S. 65. Située sous l'U.S. 56, elle n'était présente que le long du mur, face interne sud-est, sur 1,12 m de long, une vingtaine de centimètres de large. Elle ne comble pas une tranchée dans la motte, mais s'insère contre l'U.S. 56 et repose sur l'U.S. 65.

Sa surface et sa base sont globalement planes et elle mesure 3 à 5 cm d'épaisseur.

Elle comportait seulement 16 fragments d'os d'animaux et 1 dent.

Cette U.S. dont la différenciation avec l'U.S. 56 n'est pas évidente, pourrait être un lambeau de remblai sous plancher.

U.S. 65 : lambeau de remblai identique à 56 ?

L'U.S. 65 est composée de terre marron -PANTONE © 469- mêlée à du cailloutis hétérogène. Elle ne comportait que de rares fragments de charbons dispersés, quelques nodules de chaux et quelques petits fragments de brique. Elle a finalement la même composition que l'U.S. 56, mais est plus indurée et les nodules de chaux et les charbons sont plus gros et plus concentrés.

Située sous l'U.S. 56 ou l'U.S. 63, elle n'était présente que le long du mur, face interne sud-est, sur 1,95 m de long et trente à quarante centimètres de large. Elle ne comble pas une tranchée dans la motte, mais s'insère contre l'U.S. 56 et repose sur l'U.S. 66.

Sa surface et sa base sont globalement planes et elle mesure une vingtaine de centimètres d'épaisseur.

Elle comportait seulement 1 tesson de trompe d'appel médiévale (céramique polie rouge) et un fragment d'objet en fer, une tige de section quadrangulaire.

Cette U.S., dont la différenciation avec l'U.S. 56 n'est pas évidente, pourrait être un lambeau de remblai sous plancher.

U.S. 66 : remblai du fond du donjon, antérieur à la surrection des fondations

L'U.S. 66 est composée de terre marron granuleuse -PANTONE © 464.

Située sous l'U.S. 65, elle en reprend le même plan. Son interface avec la couche supérieure U.S. 65 est située au niveau du changement de bâti dans la fondation du donjon (entre les assises de la tour initiale et leur surélévation – voir étude du bâti ci-dessous).

Sa surface et sa base sont globalement planes et elle mesure une bonne vingtaine de centimètres d'épaisseur.

L'unité 66 comportait 9 fragments de céramiques, dont 2 fragments de trompes d'appel, 2 tessons à cuisson oxydante de chronologie indéterminée et 5 tessons antérieurs au XIV^e siècle, à cuisson réductrice, non tournés.

Elle comportait aussi 5 fragments.

Cette U.S. pourrait être issue d'un ancien remblai, antérieur à la surrection des assises du M1 face interne sud-est. Tout comme l'U.S. 65 et l'U.S. 64, il pourrait s'agir de la même phase de mise en place que le remblai 56, mais de quatre origines de terres différentes.

1.2.6.: Motte

U.S. 60 : petit remblai au-dessus de la motte.

L'U.S. 60 est composée de terre ocre parfois légèrement orangée, PANTONE © 722, mêlée à quelques petits galets.

Située sous l'U.S. 59, elle n'est présente qu'en lentilles du même type que celles repérées au contact de la motte en zone 9 (U.S. 9036), en zone 6 (U.S. 6114). Il s'agit donc d'un matériau lié à la mise en place de la motte.

La plupart du temps, les lentilles n'atteignent que quelques centimètres d'épaisseur, sauf dans un cas où l'U.S. mesure 40 cm d'épaisseur à la faveur d'un creux dans la motte qui n'apparaît pas être une structure bâtie, mais plutôt un creux comblé par le remblai U.S. 60.

Elle comportait un unique fragment de céramique à cuisson réductrice non tournée et antérieur au XIVe siècle.

Il pourrait s'agir d'un petit remblai, première égalisation de la motte.

U.S. 68 : motte

L'U.S. 68 est extrêmement dense -bien qu'un peu irrégulière surtout en surface-, composée de varves argileuses et sableuses glaciaires (PANTONE © 7508) mêlées à une grande quantité de galets erratiques³² très érodés -émoussés mais a priori non striés- et de dépôts glaciaires divers avec quelques petits éléments anguleux dans les roches les plus dures. Ces dépôts ne sont pas lités, ils ne sont donc pas en place. Ils correspondent parfaitement aux observations faites sur les autres secteurs et donc aux U.S. 1105 (zone 1), 6105b (zone 6), 9004 (zone 9), 5130 (zone 5) et vérifient l'existence de la motte au centre de la tour.

Sa surface est légèrement bombée vers le centre du donjon, et sa base inconnue dans ce secteur. Fouiller en profondeur la motte au centre du donjon est impossible pour des raisons de sécurité liées au murs de la tour maîtresse.

L'U.S. a tout de même été fouillée en partie :

- Sur toute sa surface pour vérifier qu'il s'agissait bien de la motte.
- En tranchée de 50 cm de profondeur et 50 cm de large le long du mur interne face nord-ouest pour observer les assises de la fondation du mur ancrée dans cette U.S. (voir étude du bâti ci-dessous).

Elle ne comportait aucun mobilier.

³² De tous types : schistes, gneiss, granites, mica schistes,...

Conclusion Zone 0

La majorité de la fouille – comme lors du sondage 2001 – était perturbée par diverses fouilles clandestines.

Ceci n'est pas étonnant et on l'avait supposé auparavant, puisque la destruction par arasement s'est effectuée vers l'extérieur du donjon, elle n'a pas couvert l'intérieur d'une U.S. de gravats protectrice. En outre, les fouilleurs clandestins sont toujours attirés par le cœur des tours.

Il semblait néanmoins nécessaire de fouiller le centre de ce donjon dès lors que la fouille programmée s'intéressait au quartier du donjon. En outre, la restauration des murs du donjon demandait un abaissement des niveaux en face interne.

Finalement, même si une majorité des volumes traités par la fouille a clairement été perturbée, peut-être maintes fois, la recherche en zone 0 a tout de même permis de découvrir des informations stratigraphiques d'intérêt dans la zone profonde. Elle a aussi permis d'étudier les parements du donjon en face interne et l'articulation des murs dans la motte et a surtout permis l'exhumation de mobilier d'intérêt, ardoises gravées, céramiques, etc.

Le mobilier découvert dans le groupe des remblais du fond de la tour (U.S. 56, 64, 65, 66) permet de confirmer à nouveau (voir étude zone 1 – rapport 2005) que la phase 1 (construction premier château comtal) s'ancre bien dans une phase ancienne, antérieure au XIV^e siècle et que la tour maîtresse a bien été bâtie dans cette phase ancienne et n'a pas été reconstruite après.

L'étude du contexte documentaire et géopolitique avait d'ailleurs proposé -hypothèse de travail- une fourchette correspondante (1170-1210). Il faut souligner que la chronologie exacte de cette phase est encore mal cernée. Les remaniements majeurs de la phase 4 n'aident pas à préciser celle-ci. Le prochain projet de fouille devra s'attacher tout particulièrement à ce problème de chronologie qui est d'autant plus difficile à résoudre, qu'outre les remaniements de la phase 4, la présence de mobiliers presque à toutes époques depuis l'âge du Bronze final ou l'âge du Fer (phases 0) jusqu'à des céramiques polies du Moyen Âge central ne permet pas de bien différencier le moment de la naissance du *castrum* comtal des utilisations antérieures du site. Pour résoudre cette question, il faudra, probablement, s'éloigner des perturbations de la phase 4, donc du pourtour de la tour maîtresse.

Le donjon a été remanié en phase 4. Si l'on savait déjà qu'on lui avait ajouté une toiture en lauze, la fouille 2007 a permis de montrer que l'on avait aussi, dans la même phase, modifié le rez-de-chaussée en surélevant les assises de fondation probablement pour poser un plancher qui n'existait peut-être pas dans les phases antérieures et en ancrant de gros poteaux dans les angles dont la raison d'être doit être encore recherchée dans l'avenir car elle reste floue.

On notera la forte proportion de mobiliers anciens dans le donjon. D'abord d'éléments antiques, qui -depuis le début des fouilles- sont toujours plus concentrés à proximité du donjon. Il semble logique que cette concentration doive son niveau à l'utilisation en phase 1 de terres prélevées sur le site, donc contenant uniquement des éléments plus anciens. Le donjon comporte aussi une forte proportion d'éléments médiévaux antérieurs au XIV^e siècle, ce qui peut s'expliquer par son érection ancienne mais aussi par sa couverture par un plancher en phase 4, ce qui a limité la dispersion de mobiliers postérieurs à la phase 4. Parce que la mise en place de ce plancher semble probante, cette forte proportion d'éléments antérieurs à la phase 4 ne peut permettre de conclure à un délaissement du donjon au profit du nouveau bâtiment résidentiel (bâtiment 8) construit en phase 4. Ce délaissement a peut-être eu lieu, mais il restera difficile à prouver.

En tout cas, le donjon est conservé jusqu'à l'arasement du château. Il fait évidemment partie des bâtiments arasés.

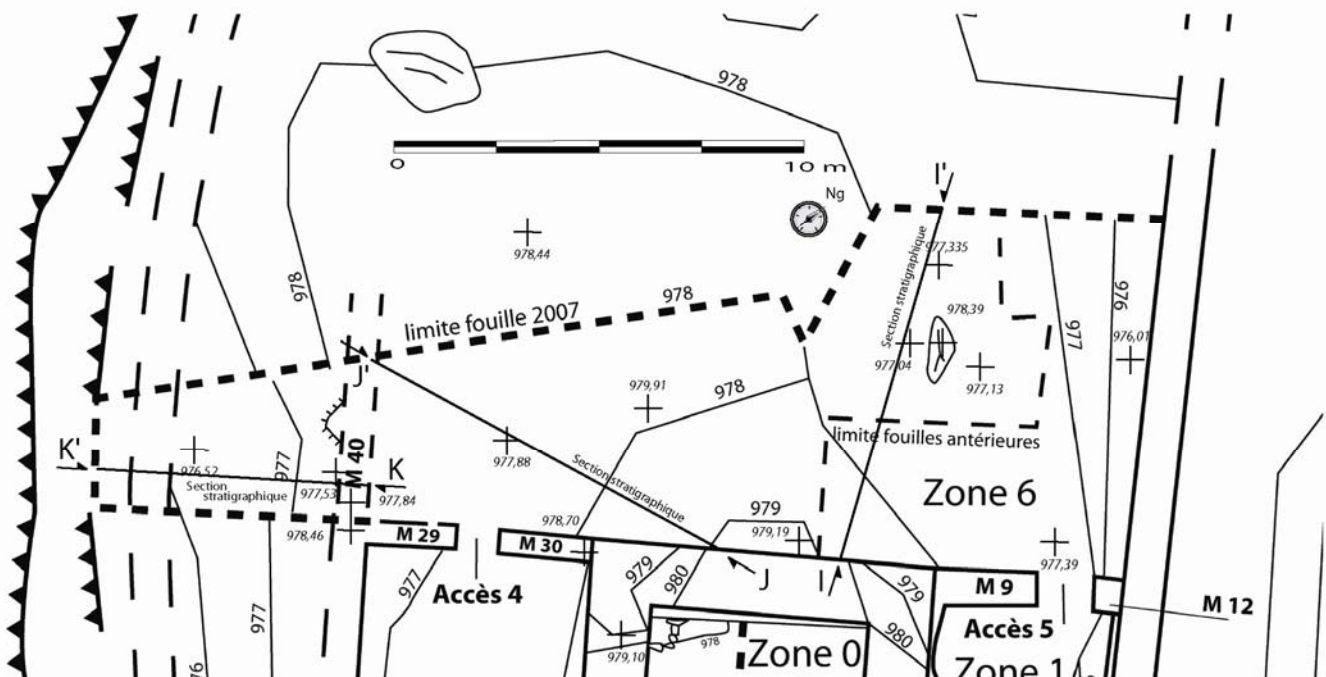
On peut aussi noter la moindre proportion d'ossements dans le donjon par rapport aux autres zones extérieures 1, 9, 2, et 5 qui elles-mêmes sont moins chargées que le secteur 6 où ont été mis au jour deux zones de poubelles dans les phases 5 et 6.

2. ZONE 6 : Face nord-ouest du donjon (externe)

Cet espace est délimité par les murs 1, 9 et 12 (au contact de la zone 1) et 29 et 30 (au contact de la zone). Il est situé sur la face nord-ouest du donjon et s'amalgame avec la zone 3 qui avait fait l'objet de sondages.

En 2005, une partie avait été fouillée.

En 2006, nous avons seulement évacué une grande partie de l'U.S. de destruction pour préparer la fouille qui a été commencée en 2007 et sera poursuivie en 2008.



2.1. Rappels 2005

Niveaux des U.S. 2005 :

Sup 6100 au plus haut	980,91	
Sup 6100 bis au plus haut	980,86	
Sup 6101 au plus haut	980,66	
Haut vestiges M1 au plus haut	980,67	
sup max 6103 le long du M1	979,23	979,13
Rehausse fondation M 1	979,11	979,17
Sup 6105 bis (motte)	978,95	
Lapiaz 6112		977,55
Sup 6106	976,65	977,90
Sup 6107 le long M 11	976,55	
Sup 6109		977,445

La fouille 2005 et le décapage 2006 : synthèse récapitulative

Début de fouille initiale à l'altitude NGF : 980,91 m (au plus haut).

L'arasement du donjon à la fin du Moyen Âge est confirmé sur toute la face nord-ouest. L'U.S. de destruction (U.S. 6101 en 2005, 9001 en 2006 et 2007) est comparable aux autres zones et atteint presque 2 m au plus haut.

C'est un niveau perturbé comportant des mobiliers très divers dans la chronologie est généralement très fragmentée.

Sous cet arasement, la fouille 2005 avait mis en valeur une série d'U.S. (6103-6104-6105) posées sur la motte (6105b) à partir du milieu du XIV^e siècle sans unités antérieures. L'interface 6101/6103³³ et l'U.S. 6103 avaient notamment révélé des mobiliers, comme des tessons de marmites à anses coudées, caractéristiques de la dernière phase d'occupation du site au tournant des XIV^e et XV^e siècles.

Les U.S. 6105 et 6104 prenaient une forme de surface quadrangulaire, indiquant un aménagement, bien qu'aucune cloison ou trou de poteau encadrant n'aient pu être relevés. Ces U.S. semblent se raccorder à la phase antérieure à l'occupation finale, c'est-à-dire celle du cœur ou de la seconde moitié du XIV^e siècle, consécutive au réaménagement du *caput castris*. Reposant directement sur la motte, elles suggéraient que comme en zone 9, ce réaménagement avait décapé les U.S. plus anciennes et le haut de la motte, ce qui est confirmé par la différence de niveau entre la fondation du M1 (donjon) et le haut de la motte, plus bas.

Autour de la motte, la fouille 2005 a été gênée par l'étroitesse du secteur étudié. En effet, la présence de la motte, découverte en 2005, avait considérablement réduit la fouille à cause de l'extension de cette même motte. L'analyse a donc porté sur une tranchée composée de deux U.S. numérotées 6106, et 6109 qui fonctionnaient comme un remblai en couronne autour de la motte et recouvraient le lapiaz arasé³⁴. Le mobilier relevé dans ces U.S. n'avait pas permis de les attribuer à une chronologie précise, tout en excluant la dernière phase d'occupation et en soulignant l'importance proportionnelle des mobiliers anciens, notamment une boucle de ceinture à double fenêtre en fer, caractéristique des parures de la première moitié du XIII^e siècle. Concernant ce groupe d'U.S., la question était posée de savoir si elles n'étaient pas un reliquat d'U.S. anciennes, décapées par l'aménagement du XIV^e siècle et donc contaminées par l'occupation postérieure à l'aménagement, ce qui expliquerait la mixité des mobiliers.

En outre, la fouille de la tranchée de fondation du mur 11 (face interne) avait comporté 5 U.S. superposées (6107, 6108, 6111, 6114 et 6115), dont certaines n'étaient que des lentilles. Si dans les U.S. supérieures, on pouvait encore trouver quelques rares tessons glaçurés, le mobilier semblait s'orienter vers des phases plus anciennes de l'occupation du site. Notamment l'U.S. la plus basse 6115 ne comportait plus que des éléments antérieurs au XIV^e siècle. Rappelons qu'en zone 1, la tranchée du M 11 a donné un élément en alliage cuivreux du premier tiers du XIII^e siècle³⁵. Ce même mur, numéroté M 17 en zone 5, connaît aussi une tranchée de fondation comportant un mobilier ancien, XIII^e siècle.

Enfin, sur une petite fenêtre, le lapiaz avait été atteint en zone 6. La motte repose sur ce sol arasé qui était marqué d'une encoche peu profonde de section arrondie, de 2 cm de diamètre.

³³ Sous l'effondrement de la toiture du donjon en lauzes.

³⁴ Sur lequel la motte est posée.

³⁵ Analyse Michel Barrère, rapport 2005.

2.2.Fouille 2007 :Niveaux 2007 :

Z sup U.S. 9000 (au plus haut herbe contre M1)	980,85
Z sup U.S. 9000 (au plus bas angle berme M 40)	978,42
Z sup U.S. 9000 (au plus bas angle bloc granite)	977,83
Z inf U.S. 9000 (au plus haut contre M1)	979,51
Z inf U.S. 9000 (au plus bas)	978,79
Z sup 6504	978,07
Z sup 6503 proche berme nord	978,89
Z inf 6503	977,21
Z inf lapiaz	976,84
Z sup 6506 au plus haut le long du M1	979,22
Z sup 6508	979,04
Z sup fondation M1 externe en zone 6	979,19
Z sup 6509	978,79
Z inf 6509 au centre de la zone	978,55
Z inf 6509 le long M 40	977,84
Z sup fondation M 40 externe	977,53
Z inf 6518 au centre de la zone	978,04
Z inf 6518 le long M 40	977,60
Z sup 6534	977,53
Z inf 6532	977,35

Correspondance des U.S. 2005, 2006 et 2007 :

6500/6501	9000/6101
6502 ³⁶	9001
6503 ?	6103 ?
6508	6104
6511	6105
6105b	6105b (motte)
6504 et/ou 6503 ?	6106 ?
6520	6109

2.2.1.: U.S. postérieure au Moyen Âge :U.S. 6500 : herbe, racinaire³⁷

L'U.S. 6500 est composée de terre marron, fine et organique, des racines et de l'herbe. Sa surface et sa base sont planes sauf vers la motte et le mur du donjon qui imposent une élévation.

³⁶ Même fait que 9001, 1002 et 6101 (autres angles du donjon).

³⁷ A mettre en relation avec les U.S. équivalentes des fouilles antérieures : 6100, 6100b et 9000.

L'unité 6500 comportait 1 fragment de céramique médiévale, tesson à post-cuisson oxydante, dont la surface est polie³⁸.

On y a aussi dénombré une scorie de fer coulée et un fragment d'os d'animal.

2.2.2.: Destruction finale : l'arasement, phase 7

U.S. 6501 :

Sa face supérieure est déclinée suivant la pente imposée par la présence de la motte ; à deux mètres du M1 (donjon), la pente cesse et apparaît une pente subhorizontale. On note dans la moitié nord-est du secteur de fouille une forte déclivité perpendiculaire à celle de la motte. Au-delà, vers le M11, autour du bloc de granite, cette altitude basse persiste mais la face supérieure de l'unité est globalement plane.

Sous cette U.S. la fouille a donc été partagée en deux secteurs différents, qui vous seront présentés à part ci-dessous.

La face inférieure de cette U.S. en zone 6 était parallèle à sa face supérieure, mais de pentes moins marquées car son épaisseur était plus ténue en partie basse (40 cm) que contre le mur du donjon (1,60 m). Soulignons en outre qu'elle est beaucoup plus épaisse dans le secteur sud-ouest que dans le secteur nord-est de la zone 6. L'U.S. 6501 occupe toute la surface de la zone, mais elle s'affine au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la tour maîtresse. Ce caractère est encore plus net dans le secteur nord-est de la zone 6 que dans la partie sud-ouest.

Cette U.S. correspond à un fait repéré sur toutes les faces du donjon, il s'agit de la destruction par arasement au début du XVe siècle. En l'état actuel de la recherche, cet arasement est donc confirmé pour toute la zone 6, toutes les faces du donjon, la face externe du M11 et les faces externes du bâtiment 8 et du bâtiment 11³⁹.

L'U.S. est constituée de moellons ou fragments de moellons calcaires taillés pour une proportion écrasante. Présence d'une grande quantité de mortier de chaux, aggloméré aux moellons ou isolé. Ce mortier correspond à celui que l'on peut observer dans et sur le mur du donjon dégagé. Les blocs sont parfois disposés avec de nombreux vides entre eux non comblés par la terre. Les matières organiques sont rares, voire exceptionnelles : pas de charbon, peu ou très peu de terre. Quand de la terre est présente, rarement elle apparaît très claire car mêlée à de la chaux en grande quantité (PANTONE © 7509).

Sa surface inférieure est marquée par une forte concentration de lauzes de toiture épaisses. Elle est largement inférieure aux assises du M1.⁴⁰

L'unité 6501 comportait 103 fragments de céramiques, dont 2 tessons d'amphores, 4 tessons de chronologie indéterminée dont 3 à cuisson oxydante et 1 anse à cuisson réductrice et 95 céramiques médiévales. Ces dernières sont constituées de 2 tessons à cuisson réductrice non tournés médiévaux mais sans précision, d'1 tesson peut-être médiéval, à post-cuisson oxydante et non tourné, auxquels s'ajoutent 91 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle dont 29 éléments glaçurés et dont 2 qui recollent entre eux et 2 bords de bec à lèvres en poulie et 1 seul tesson clairement antérieur au XIVe siècle, bord éversé.

On y a aussi dénombré 10 objets ou fragments d'objets en fer dont 3 tiges ou fragments de tiges, un fragment de fer d'équidé postérieur à la deuxième moitié XIVe siècle, 1 plaque de fer de fonction

³⁸ Auquel s'ajoute ce qui fut découvert dans l'U.S. 6100 en 2005 qui contenait 4 tessons de céramique dont une antique des Ier-IIe siècles ap. J.-C. et un fragment de trompe d'appel médiévale à facettes (céramique rouge polie avec décor de bandes polies).

³⁹ Il a donc au moins touché le donjon, le mur d'enceinte interne, les bâtiments 8 et 11.

⁴⁰ Voir étude du bâti ci-dessus : ces assises gardent la marque d'un décaissement. Elles étaient donc découvertes, comme en zones 9 et 5, au cours des dernières occupations. Cette remarque avait déjà été faite en 2005 en zone 6.

indéterminée, 1 probable fragment d'élément de décoration (applique) de coffre qui se rapproche d'autres éléments trouvés sur le site (zones 10-2007 et zone 9-2006), 1 fragment de ferrure quadrangulaire percée, 1 coin à fendre et 1 fer de trait du type M de Serdon, donc du bas Moyen Âge.

L'U.S. contenait aussi un unique fragment d'enduit rosé à faces planes⁴¹ du même type que ceux du sol XIVe siècle découvert en zone 7. Mais c'est un élément isolé.

On y a découvert une lauze et deux ardoises taillées et gravées [29354, 29355, 29356] ainsi que 3 scories de fer coulées.

Elle comportait aussi 316 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 36 dents. La proportion des fragments d'os dans cette unité, comme dans ce secteur de la zone 6, est largement supérieure à celle des autres zones. Elle provient d'une poubelle centrée autour du M40 et mise en évidence dans les U.S. directement dessous.

Il s'agit d'une U.S. perturbée, la destruction comportant un matériel bigarré et qui inclut des éléments tardifs, confirmant l'existence d'une phase 6 à l'extrême fin du XIVe siècle et au début du XVe siècle, tels les becs avec lèvres en poulie, le fer d'équidé postérieur à la deuxième moitié XIVe siècle ou le fer de trait.

U.S. 6502 :

L'U.S. 6502 est composée de terre mêlée à du mortier de tuileau, de couleur PANTONE © 7514.

Située sous l'U.S. 6501 dans l'angle est, elle se différencie de l'U.S. 6501 par la couleur rosée du mortier de chaux qui la compose. On y rencontre des vestiges de poutres calcinées très fragmentées.

La surface de l'U.S. est déclive et sa base globalement plane. Elle est située sous l'U.S. 6501 et sur l'occupation la plus tardive.

L'unité 6502 comportait 9 fragments de céramiques, dont 1 fragment d'amphore et 1 fragment de fond en cuisson réductrice, tourné auquel s'ajoutent 7 tessons antérieurs au XIVe siècle, à cuisson réductrice, non tournés.

On y a découvert 2 lauzes taillées et gravées de marelles [28998, 28999] et deux scories de fer, coulées.

On y a aussi dénombré un unique fragment d'objet en fer, tige de clou.

Elle comportait aussi 45 fragments d'os d'animaux et 9 dents.

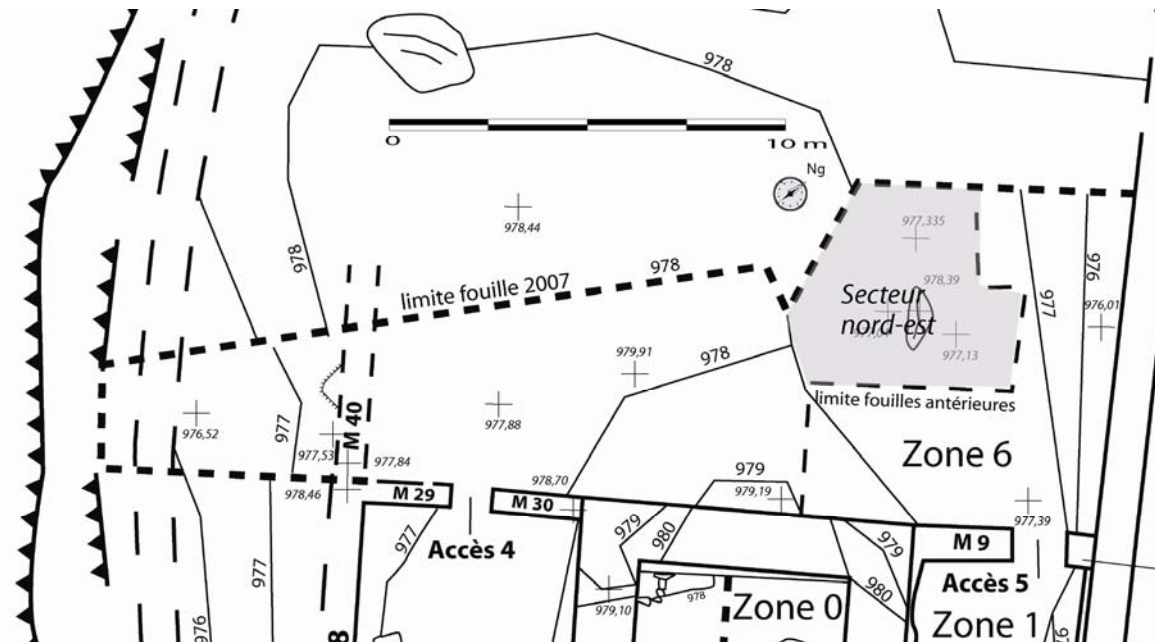
Il s'agit aussi d'une U.S. de destruction par arasement présente aussi dans les 3 autres angles externes du donjon (à 2/3 de la destruction) ; la coloration de la chaux révèle l'utilisation du feu au cours de la destruction. Ces anomalies ne scellent pas le départ ni la fin de la destruction puisque l'U.S. se poursuit au-dessous, mais elles marquent clairement une étape de même niveau où l'on aurait détruit des éléments en bois qui n'étaient présents que dans les angles, à deux tiers du mur en hauteur (à deux tiers de l'U.S.). Peut-être s'agissait-il d'éléments défensifs/ostentatoires du type échauguettes, accolés au mur en encorbellement en hauteur, mais non pas situés au faite du mur. A Prades (d'Alion) et à Montailou⁴², il semble que ce type d'échauguettes aient existé (voir conclusions des fouilles de J.-P. Cazes) au moins au XIVe siècle (Prades) ou au début du XVe siècle (Montailou). Ces deux ouvrages sont aussi des fortifications des comtes de Foix.

⁴¹ Chaux, sable tamisé et tuileau broyé : enduit de citerne.

⁴² Canton d'Ax-les-Thermes, Ariège.

Le mobilier contenu dans cette U.S. comporte comme en 6501 un élément antique, mais c'est un fait répété dans toutes les U.S. de destruction fouillées à Montréal-de-Sos qui font toutes partie du même fait, phase 7. Elle comporte aussi des éléments anciens en majorité antérieurs au XIII^e siècle, mais la petite quantité de céramiques présente dans cette U.S. et son isolement entre deux unités des phases 7 et 6 ne peuvent permettre de tirer d'autres conclusions, d'autant que sa composition est tout à fait celle d'une U.S. de destruction.

2.2.3.: secteur nord-est



Dès le décapage de l'herbe le dénivelé qui partageait la zone 6 entre deux secteurs nord-est et sud-ouest est apparu comme une tranchée récente dans la stratigraphie. Le secteur nord-est, moins élevé en altitude, a dès lors été isolé du point de vue stratigraphique.

Sa moindre élévation est indéniablement due à plusieurs (au moins 2) gros trous de fouilles clandestines associés à une disparition des U.S. supérieures proches du M11, emportées par la destruction de ce mur. Ces perturbations notables, notamment le premier grand trou de fouilles qui mesure plus de 15 m², expliquent en fait les problèmes d'inventaire du mobilier rencontré en 2005 sur ce secteur sur les U.S. les plus éloignées de la motte.

U.S. 6504 : remblai ancien perturbé ?

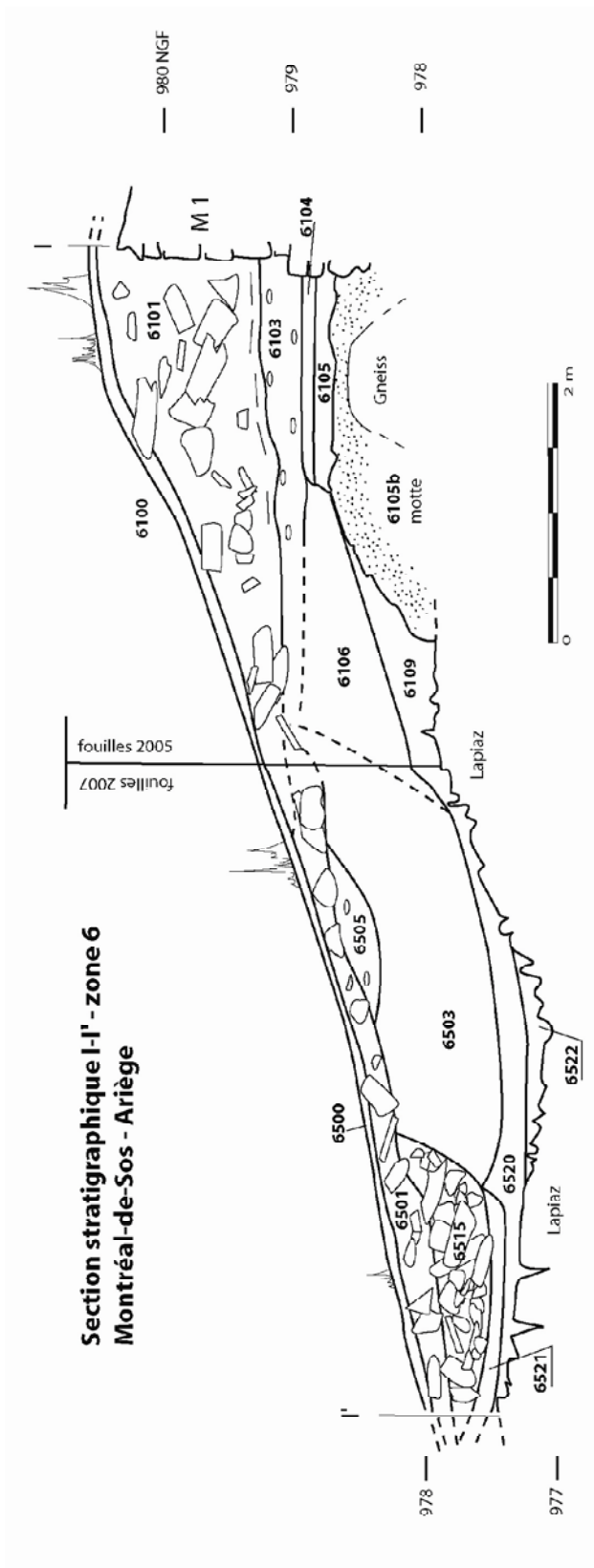
L'U.S. 6504 est composée de terre marron-brune -PANTONE © 4635- comportant de nombreux galets et quelques cailloutis calcaires, peu de charbon de bois et de brique, aucune ardoise ou lauze sauf en surface où la brique est plus présente. Elle contenait des nodules de chaux non dispersés. Elle s'approche par sa composition de l'U.S. 6503, si ce n'est que la terre qui la compose est plus chargée de matière organique, non varveuse. Elle comportait aussi plus de mobilier pour un volume 3 fois moindre.

Située sous l'U.S. 6500 ou 6501, elle n'existait en secteur nord-est qu'au nord-est du bloc de granite sur 4,5 m² de surface et 30 à 40 cm d'épaisseur.

Sa surface et sa base sont en forme légèrement concave depuis le centre, donc très légèrement relevées vers le bloc de granite ou les bermes.

L'unité 6504 comportait 31 fragments de céramiques, dont 1 tesson à cuisson oxydante de datation indéterminée, 1 tesson médiéval à cuisson oxydante, 9 tessons (30 %) de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle, dont 5 à cuisson réductrice, tournés et 4 à cuisson ou post-cuisson oxydante, tournés et 20 tessons antérieurs au XIV^e siècle (64 %), dont 17 à cuisson réductrice non tournés et 3 à cuisson oxydante non tournés.

On y a aussi dénombré 17 objets ou fragments d'objets en fer dont 1 clou de charpente à tête en T, 1 piton, 8 tiges de clous, 1 clou de maréchalerie (postérieur au milieu du XIVe siècle), 1 anneau de fonction indéterminée, 1 plaque quadrangulaire percée, probable ferrure de porte qui se rapproche de celle découverte en 6501, 4 fers de traits à douilles dont 2 sont du type M, fin du Moyen Âge, et 1 fer du type K1 des XIIIe et XIVe siècles. Nombre de ces éléments ont été découverts dans la partie supérieure de l'U.S. L'U.S. a révélé un seul élément en alliage cuivreux, banquette, plein et rectangulaire.



**Section stratigraphique I'-zone 6
Montréal-de-Sos - Ariège**

On y a découvert un fragment isolé d'enduit rosé (mortier avec tuileau) du même type que les autres découverts cette année ou en 2005 en zone 7.

On y a aussi relevé 2 scories de fer légères et un fragment de verre peut-être médiéval.

Elle comportait aussi 236 fragments d'os d'animaux et 6 dents.

L'U.S. comporte des éléments très différents dans leur chronologie, céramiques antérieures au XIV^e siècle en grande quantité mais aussi éléments en fer tardifs. Elle est donc perturbée.

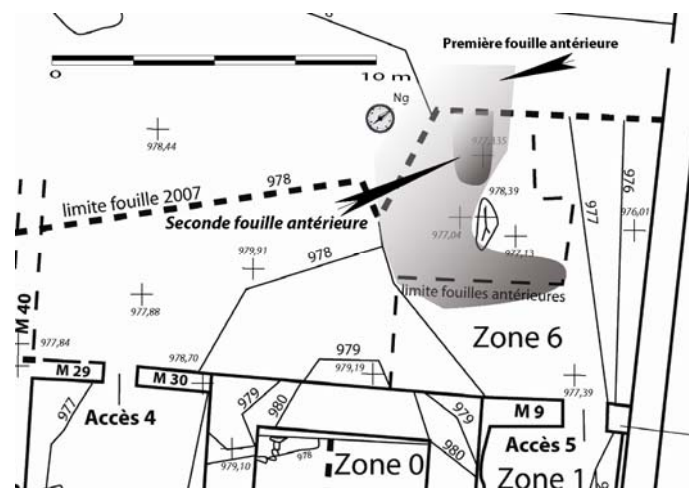
Vu sa composition physique, son faible pendage et la morphologie des faces de l'U.S., on peut difficilement supposer un trou de fouilles clandestines à cet endroit, alors qu'ils apparaissent fort clairement de l'autre côté du bloc.

On peut proposer une hypothèse quant à la mise en place de cette U.S., qui reste vraiment hypothétique ... : Il peut s'agir d'un remblai médiéval des phases 3, 4 ou 5 comme semble l'indiquer la répartition des céramiques. Celui-ci aurait pu être arasé soit en phase 4, soit à cause de l'arasement du mur d'enceinte interne proche. Rappelons que le sondage (2003 et 2005) périphérique zone 3 avait conclu à la perte des U.S. d'occupations supérieures. Ensuite ce remblai aurait été perturbé : soit s'il a été arasé en phase 4 par un apport de mobilier pendant les phases 5 et 6, soit plus vraisemblablement, s'il a été arasé par la destruction du mur en aval par du mobilier déposé par les fouilleurs clandestins qui ont pratiqué les grosses excavations juste à côté.

U.S. 6503 : grand trou de fouille antérieure

L'U.S. 6503 est composée de terre marron jaune PANTONE © 7502 comportant de nombreux galets et quelques rares cailloutis calcaires, peu voire presque pas de charbon de bois et de brique, ni aucune ardoise ou lauze. Elle contenait des nodules de chaux non dispersés.

Située sous l'U.S. 6500 ou 6501, elle mesurait 15 cm à 40 cm d'épaisseur. Elle n'existait qu'en secteur nord-est et surtout qu'au sud-ouest du bloc de granite sur 8 m² de surface, elle était recouverte par l'U.S. 6501.



Sa surface et sa base sont en forme concave depuis le centre, donc légèrement relevées vers le bloc de granite, les bermes ou le secteur sud-ouest.

L'unité 6503 comportait 19 fragments de céramiques, dont 1 tesson d'amphore, 4 éléments antérieurs au XIV^e siècle à cuisson réductrice et non tournés, 4 éléments de chronologie indéterminée, auxquels s'ajoutent 9 tessons de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle dont 1 à cuisson réductrice et 8 à cuisson ou post-cuisson oxydante, tous tournés et 1 tesson à cuisson réductrice, tourné, du XIV^e siècle.

On y a aussi dénombré 3 objets ou fragments d'objets en fer dont 1 fragment de tige, 1 fragment de clou de charpente à tête en bâtière et 1 clou de maréchalerie du derniers tiers du XIIIe siècle ou de la première moitié du XIVe siècle.

On y a découvert un fragment de coquillage, conque.

Elle comportait aussi 119 fragments d'os d'animaux et 9 dents.

La morphologie de l'U.S., notamment son niveau déprécié et son côté accolé à la tranchée de fouille très visible en fait indéniablement un élément perturbé après le Moyen Âge par les fouilleurs clandestins au moins en grande partie. Il s'agit probablement de terre déposée depuis le grand trou de fouille⁴³ connexe, situé à l'extérieur de l'emprise de notre fouille. Cette terre a dû reboucher partiellement le premier trou de fouille clandestine. On dut ensuite refaire un trou dans cette terre (voir U.S. 6515), qui fut lui-même rebouché par le dernier trou de fouilles clandestines qui semble n'avoir concerné que la destruction.

U.S. 6505 :

L'U.S. 6505 est composée de terre marron -PANTONE © 463- comportant de nombreux galets et quelques cailloutis calcaires, peu de charbon de bois et de brique, aucune ardoise ou lauze. Elle contenait des nodules de chaux non dispersés. Elle s'approche par sa composition de l'U.S. 6503, si ce n'est que la terre qui la compose est plus chargée de matière organique, non varveuse.

Située sous l'U.S. 6501, elle n'est présente qu'en lentilles dispersées, en trois endroits sur moins d'1 m² à chaque fois et sur 20 à 30 cm d'épaisseur. Elle est posée sur l'U.S. 6503.

Sa surface et sa base sont globalement planes.

L'U.S. contenait 1 unique fragment de céramique, antérieure au XIVe siècle, à cuisson réductrice et non tournée.

Elle comportait uniquement 16 fragments d'os d'animaux.

Il s'agit peut-être de rejets de fouilles clandestines (trou encore visible situé en dehors de la fouille actuelle, mais à proximité, juste affleurant.)

U.S. 6515 : second trou de fouilles antérieures

L'U.S. 6515 est composée de terre marron assez sombre -PANTONE © 462- mêlées à de très nombreux blocs calcaires taillés mais fragmentés.

Située sous l'U.S. 6503, il s'agit d'une fosse comblée de blocs qui pourrait être un second trou de fouilles anciennes pratiqué dans le premier plus vaste, puis comblé peut-être par le percement d'un autre trou dont l'anomalie est encore visible à quelques mètres en dehors de notre secteur de fouille.

Sa surface est globalement plane et sa base est concave, s'encastant dans l'U.S. 6503. Elle couvre à peine plus d'1,5 m² mais mesure 40 à 50 cm d'épaisseur maximale.

Le mobilier ne contenait aucun fragment en métal, ce qui va dans le sens d'une fouille clandestine sélective récente effectuée avec un détecteur.

L'unité 6515 comportait 1 unique tesson, antérieur au XIVe siècle, en céramique à cuisson réductrice et non tournée.

⁴³ Il a été comblé en début d'opération en 2002. Son aspect était alors : diamètre 1,8 m, forme conique, profondeur 1 m ; ce qui permet de supposer un trou majeur.

L'unité contenait aussi un fragment de verre, peut-être médiéval et 1 os long travaillé, probable ébauche de flûte.

Elle comportait aussi 35 fragments d'os d'animaux et 6 dents.

Sa situation et sa composition indiquent qu'il s'agit d'un rebouchage par des blocs d'un trou pratiqué dans le rebouchage du grand trou de fouille... Cet imbroglio de trous de fouilles successifs confirme, s'il le fallait, la propension des fouilleurs clandestins à reprendre les anciens trous de fouilles clandestines.

U.S. 6521 : ancien fond de trou de fouilles

L'U.S. 6521 est composée de terre marron sombre PANTONE © 463, identique à celle de l'U.S. 6515, mais mêlée à quelques cailloutis sans blocs taillés.

Située sous l'U.S. 6515, elle occupe une petite surface sous cette U.S.

Sa surface et sa base sont très globalement planes (en moyenne mais nombreuses irrégularités de petits volumes) et elle mesure couramment une petite dizaine de cm d'épaisseur, mais peut-être plus épaisse et reste assez irrégulière.

L'unité 6521 comportait 1 unique fragment d'objet en fer, clou à tête plate.

Elle comportait aussi 19 fragments d'os d'animaux.

Il pourrait s'agir simplement du fond du trou de fouilles anciennes (6515) c'est-à-dire d'une accumulation de sédiments avant que ce trou ne soit rebouché par les gravats 6515.

U.S. 6520 : dernier remblai sur les sols géologiques ou premier sol géologique

L'U.S. 6520 est présente partout dans le secteur nord-est dans cet espace entre bloc granitique et secteur sud-ouest.

Elle est composée de terre très ocre PANTONE © 7509, dans laquelle on recense des fragments de briques, de charbons de bois et de mortier de chaux mais qui est finalement très peu chargée en autres mobiliers.

Située sous l'U.S. 6503, elle mesure 4 à 5 cm d'épaisseur.

Sa surface et sa base sont globalement planes.

L'unité 6520 comportait 1 unique fragment de céramique, tesson glaçuré à cuisson oxydante et tourné de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle.

Elle contenait aussi 2 petites scories de fer légères et 45 fragments d'os d'animaux ;

On peut proposer que dans ce secteur de la fouille, les fouilles antérieures n'ont préservé au mieux qu'un lambeau de remblai posé sur les varves naturelles et le lapiaz, mais la composition de l'U.S. indique plutôt qu'il s'agirait du sol géologique couvrant le lapiaz.

U.S. 6524 : petite structure en creux dans l'U.S. 6520

L'U.S. 6524 est composée de terre marron sombre très argileuse -PANTONE © 4625- mêlée à quelques galets et cailloutis, quelques blocs calcaires taillés, fragments de briques et rares petits blocs de mortier de chaux, mais ne comportant pas d'ardoise ou de lauze.



Située dans l'U.S. 6520 ou contre le lapiaz, sous l'U.S. 6503, il s'agit peut-être de l'encoche d'un gros poteau, d'un diamètre d'une trentaine de centimètres. Elle était située proche du gros bloc de granite en bordure sud-est du secteur, ce qui la positionne 2 m à l'avant de la bordure externe de la motte. Elle s'intègre dans une encoche du lapiaz dont on ne peut dire si elle est naturelle ou retaillée mais qui pouvait aider à la stabilité du poteau.

L'U.S. 6520 (contenante) semblant avoir été décapitée, il est logique de penser que cette U.S. l'a aussi été.

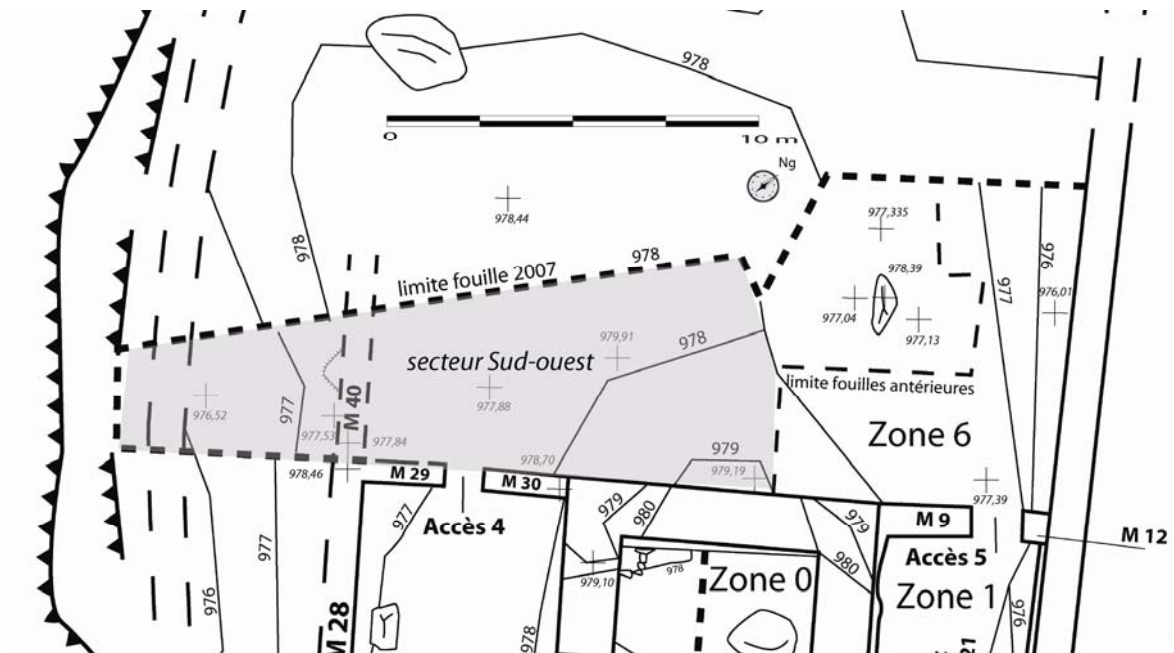
L'unité 6524 ne contenait pas de mobilier.

U.S. 6522 : varves géologiques

L'U.S. 6522 est coincée entre le lapiaz et les autres U.S. décrites ci-dessus. Elle est composée de terre ocre, varveuse, sans galet strié, PANTONE © 7509.

Son épaisseur est très variable : elle n'a pas été entièrement fouillée mais on a procédé à des tranchées qui montrent qu'elle peut atteindre 30 à 40 cm d'épaisseur, mais se limite le plus souvent à une quinzaine de cm, voire moins (3 à 4 cm au minimum). Elle remplit les oscillations du lapiaz couvert sous-jacent et il peut s'agir de la terrasse naturelle en place qui avait déjà été repérée lors du sondage 2003 dans ce secteur.

2.2.4.: Secteur sud-ouest



2.2.4.1. : Secteur sud-ouest phase 6

U.S. 6506 : dernière occupation, phase 6 ; U.S. ayant reçu la destruction.

L'U.S. 6506 est composée de terre marron sombre et fine, PANTONE © 462. Elle est pénétrée de nodules de mortier de chaux ou de chaux et est surmontée par la destruction et notamment les lauzes et ardoises qui composent la partie inférieure de cette destruction. On rencontre quelques gros blocs calcaires taillés et fragmentés dans la moitié inférieure de l'U.S. 6506.

Située sous l'U.S. 6501, elle couvrait tout le secteur et mesurait un quinzaine de cm d'épaisseur. Elle recouvrait entièrement le M 40 et recouvre la base des M 29 et M 30 largement (de 51 à 30 cm).

Sa surface et sa base sont globalement planes sauf sur la motte où l'U.S. prend sa forme dont la découpe quadrangulaire est clairement visible comme elle l'était lors de la première fouille du secteur en 2005.

La motte ayant été décaissée dans la phase 4, ce décaissement semble s'être effectué en retaillant un espace quadrangulaire le long du M1 externe (donjon en zone 6). Cet espace connaissait un dénivelé subvertical de 50 cm avec le reste du secteur étudié ici. On peut penser que cet espace servait à une structure accolée au mur du donjon. Malheureusement une seule et unique encoche de poteau (6524 à été retrouvée dans ce secteur) et sa position ne correspond pas à celle de cet espace qui mesure 1,20 m de large pour 6,60 m de long. Aucune structure d'accès n'a pu non plus être mise à jour. Néanmoins, la verticalité des pentes mais surtout la force de l'arasement final expliquent probablement cette absence ; les traces auraient été détruites.

L'unité 6506 comportait 41 fragments de céramiques, dont 6 tessons de chronologie indéterminée, 5 tessons (12 %) à cuisson réductrice, tournés, du XIV^e siècle, 20 tessons (50 %) de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle, en céramiques à cuisson ou post-cuisson oxydante, tournées, comportant 5 éléments glaçurés et 9 éléments antérieurs au XIV^e siècle (22) en céramique à cuisson réductrice, non tournée.

On y a aussi dénombré 16 objets ou fragments d'objets en fer dont 5 fragments de clous à têtes plates, 1 plaque de fer rectangulaire, 6 fragments de clous de charpente, 3 à tête en T, 3 à tête en bâtière, 3

fragments de tiges et 1 ressort de serrure. La présence d'une proportion plus grande de clous de charpente s'explique par la proximité de la destruction, donc des éléments de la toiture, premiers éléments détruits. Ces éléments appartiendraient donc en fait à l'U.S. au-dessus, 6501 ou 6502.

On peut aussi justifier la mixité des matériels céramiques par cette proximité, les U.S. de destructions comportant des mobiliers de toutes les époques.

L'U.S. contenait 2 scories de fer de type coulées.

On y a découvert en interface postérieure, donc très vraisemblablement issues de l'U.S. de destruction située au-dessus, 4 lauzes taillées fragmentées et gravées [28565, 29357, 29358, 29359].

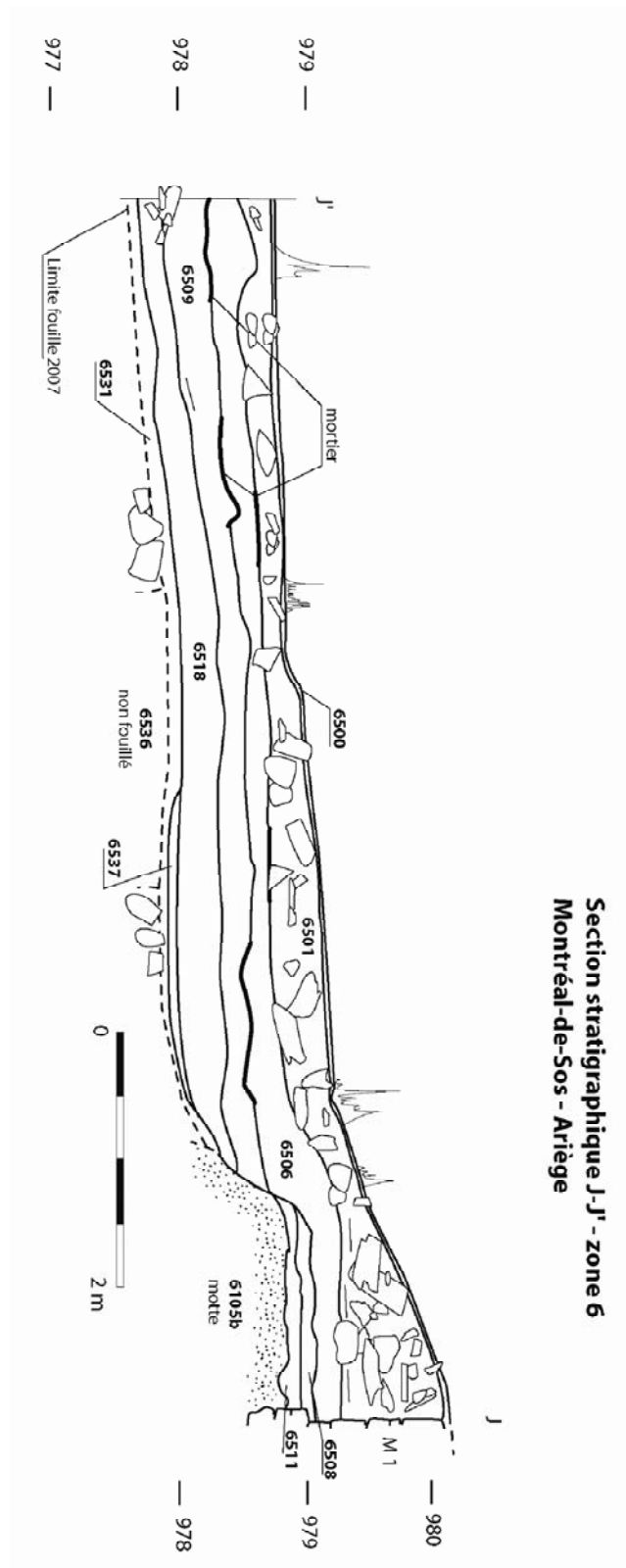
Elle comportait aussi 118 fragments d'os d'animaux et 12 dents. Ces ossements sont plus concentrés dans le secteur du M 40 et entre le M40 et le M36 (enceinte externe).

Dans cette U.S., la pénétration d'éléments de la destruction est claire. C'était le cas sur les autres zones. Néanmoins la présence d'éléments tardifs ne contredit pas l'existence d'une phase 6 sur ce secteur. Elle devra tout de même être vérifiée par l'étude des U.S. sous-jacentes car cette analyse porte sur un mobilier encore trop perturbé et peu fourni.

L'unité 6506 semble donc correspondre à la dernière occupation, phase 6. Elle représente le même fait que les U.S. 5103, 1005/6, 9004 et 6103 et semble -comme ces U.S.- avoir été constituée d'un sol en terre battue encaissé sur quelques gros blocs taillés.

Cette occupation a été repérée sur tous les secteurs fouillés depuis 2001. En zone 1, elle prenait une forme un peu désorganisée, recouvrant le mur 9, avec des niveaux de sols oscillants et peu souvent plats ce qui correspond à cette unité, perchée sur le reste de motte, mais aussi présente à ses pieds sans qu'une organisation claire des circulations entre ses différents étages ne soit visible.

Ici, elle recouvre l'anomalie quadrangulaire le long du M1.



U.S. 6507 : petite poubelle, phase 7

L'U.S. 6507 est composée de terre marron claire, PANTONE © 465, mêlée à du mortier de chaux, des charbons et des morceaux de briques.

Située sous l'U.S. 6506, sa surface et sa base sont pentues suivant la pente, imposée par la gravité au bord du site (-12° à -17°). Elle se présente avec une base légèrement concave.

Elle n'est présente que proche du M 36 sur moins de 75 cm² et mesure une dizaine de cm d'épaisseur.

L'unité 6507 comportait 3 fragments de céramiques, à cuisson ou post-cuisson oxydante et tournés de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle.

Elle comportait surtout 39 fragments d'os d'animaux.

Il pourrait s'agir de la concentration de déchets pendant l'occupation finale.

2.2.4.2. : Secteur sud-ouest phases 6 et 5, unités liées à l'anomalie topographique quadrangulaire le long du M1

U.S. 6508 : occupation phase 6 ou phase 6 et 5 ?

L'U.S. 6508 est composée de terre marron, PANTONE © 464.

Située sous l'U.S 6506, elle couvrait les 9 m² de l'anomalie topographique quadrangulaire adossée au M1 et mesurait 7 à 8 cm d'épaisseur.

Sa surface et sa base sont globalement planes.

Elle repose sur 6511.

L'unité 6508 comportait 75 fragments de céramiques, dont 1 fragment d'amphore, 1 fragment de céramique antique à pâte tendre, 4 tessons indéterminés à cuisson oxydante et 69 tessons médiévaux. Parmi ces derniers, on dénombre 1 bord à lèvre en poulie, céramique à cuisson réductrice et tournée de la fin du XIVe siècle, 2 tessons qui recollent à cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante comportant un cordon oblique décoré à la molette du XIVe siècle, 8 tessons de céramiques à cuisson réductrice, tournées, du XIVe siècle dont un autre décor oblique mais incisé (15 % de céramiques XIVe siècle), auxquels s'ajoutent 51 tessons (68 %) de céramiques de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle à cuisson ou post-cuisson oxydantes, tournées, dont 3 morceaux recollent entre eux et comportant 20 tessons glaçurés et seulement 7 tessons antérieurs au XIVe siècle (9 %), non tournés, dont un seul à cuisson oxydante et 6 à cuisson réductrice.

On y a aussi dénombré 11 objets ou fragments d'objets en fer dont 3 fragments de tiges, 4 fragments de clous à tête plate et 1 fragment de clou de charpente à tête en T et 1 plaque perforée de 4 trous ronds, probable applique décorative ; 1 élément comparable avait été découvert en 6103 (fouille 2005), unité de la phase 6.

L'U.S. contenait 8 scories de fer de type -7 de type coulée et 1 légère- et un fragment de brique similaire à ceux découverts en zone 10 mais plus fragmenté (voir ci-dessous) (5,6 x 5,4 x 2,1 cm).

Elle comportait aussi 71 fragments d'os d'animaux et 4 dents dont une dent humaine, dent de lait (incisive).

Comportant des éléments tardifs, cette U.S. pourrait correspondre à l'occupation de l'anomalie topographique en phase 6. Il est possible qu'il faille étendre la chronologie à la phase 5, comme semble le montrer le rapport des céramiques, mais le mobilier en fer confirme en tout cas l'utilisation de cet espace à la fin du XIVe siècle. Il paraît en fait difficile de faire la différence entre les deux phases sur ce petit secteur, sauf à dire qu'à la fin de la phase 6 il a été recouvert par une occupation plus désorganisée, visible en 6506.

Le mobilier qu'elle contenait montre une légère antériorité par rapport à l'U.S. 6508 et sa composition très majoritaire du mobilier céramique par des tessons à cuisson ou post-cuisson oxydante et tournés de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle la rapproche vraiment des unités de la phase 5, ce qui indiquerait que l'anomalie topographique est mise en place en phase 4 au cours du grand remaniement sous Febus. Cette anomalie qui avait été fouillée en 2005 par moitié proposait les mêmes conclusions.

U.S. 6501b : butte artificielle, motte

L'U.S. 6501b est composée de de varves argileuses et sableuses glaciaires mêlées à une grande quantité de galets erratiques très érodés et de dépôts glaciaires divers avec quelques petits éléments anguleux. De gros blocs de gneiss et un gros bloc de granite sont insérés dans cette U.S.

Située sous l'U.S 6511, elle couvrait toute sa surface et forme une relevée de terre le long du donjon, mais 50 cm sous le haut de la sa fondation, car elle a été arasée au XIVe siècle (phase 4), comme le montrent les études des secteurs 9, 2, et 5 et puisqu'elle est directement recouverte par la phase 5, puis la phase 6.

Elle n'a été fouillée que sur quelques centimètres dans le but de vérifier qu'il s'agissait de la motte et semble stérile.

2.2.4.3. : Secteur sud-ouest phases 6, 5, 4 en dehors de l'anomalie quadrangulaire

U.S. 6509 : Occupation de la phase 6 ? et 5 sur un remblai massif posé en phase 4

L'U.S. 6509 représente avec l'U.S. 6518 un fait important sur ce secteur : il s'agit d'U.S. épaisses, bien différenciées des autres, cohérentes et continues et très chargées en mobiliers.

L'U.S. 6509 est composée de terre marron sombre -PANTONE © 462- mêlée à des nodules de mortier de chaux, avec des petits fragments de briques, un cailloutis calcaire type déchet de taille, de nombreux fragments de charbons de bois dispersés. En profondeur, on rencontre des fragments de blocs calcaires taillés épars. Dans les endroits qui ont été les moins couverts par la destruction, c'est-à-dire, au plus loin du donjon, le réseau racinaire pénètre cette U.S.

Sa face supérieure est recouverte de nombreuses lentilles de mortier un peu induré, qui sont préférentiellement en léger creux.

Située sous l'U.S 6506, elle couvrait tout le secteur, sauf la zone contre le mur du donjon (anomalie quadrangulaire-voir ci-dessus) et mesurait une petite vingtaine de cm d'épaisseur.

Elle recouvrait le M 40, mais sa base est arasante à la base de ce mur arasé. Il est probable qu'une partie de l'U.S. ait migré avec la gravité et que le recouvrement du M40 soit aujourd'hui plus important qu'il ne le fût à l'origine.

Sa surface et sa base sont globalement planes sauf au-dessus du M 40 où elle suit le relief naturel. Néanmoins, l'aspect général reste légèrement bombé avec une altitude maximum au niveau de l'accès 4.

Elle recouvre la base des M29 et 30 et s'intégrait dans l'accès au niveau de l'U.S. 9009 de la zone 9 (rapport 2006).

L'unité 6509 comportait 73 fragments de céramiques, dont 1 tesson de chronologie indéterminée et 72 tessons médiévaux. Parmi ces derniers, on relève 6 tessons de céramiques à cuisson réductrice, dont 3 recollent, médiévales, puis 1 tesson du bas Moyen Âge, céramique à cuisson oxydante avec engobe blanc, 6 tessons XIVe siècle ou deuxième moitié XIVe siècle dont 1 bord à lèvre en poulie et 59 tessons de céramiques de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle dont 2 éléments à cuisson réductrice et 57 éléments à cuisson ou post-cuisson oxydante et tournés. Aucun élément plus ancien n'a été récolté.

On y a aussi récolté 1 fragment de coquillage, type conque.

On y a aussi dénombré 37 objets ou fragments d'objets en fer dont 1 fragment de piton, 5 fragments de tiges de clou, 9 clous à têtes plates, 1 fragment de clou de charpente à tête en bâtière, 3 fragments de plaques de fer de fonctions indéterminées, 1 fragment de lame de couteau sans la soie, 2 fragments de clous de maréchalerie d'un type intermédiaire qui pourraient appartenir à une ferrure adaptée à la montagne et qui pourraient être datés du deuxième tiers du XIV^e siècle, 1 fragment de plaque de forme losangique qui pouvait servir à la fixation d'1 tôle emboutie moulurée qui aurait pu servir en manche de couteau et qu'il faut rapprocher d'1 élément de l'U.S. 6518, 1 fer d'équidé, possible fer d'âne à étampures rectangulaires du dernier tiers XIII^e siècle ou de la première moitié du XIV^e siècle, et 3 fers de traits, 2 de type A de Serdon (XIII^e-XIV^e siècles), 1 de type B (2^e quart XIV^e siècle – milieu XIV^e siècle).

L'U.S. contenait 5 fragments ou objets en alliage cuivreux, dont 1 aiguille à chas, 1 tie de fuseau, 2 petites boucles en forme de D et 1 possible renfort d'anse ou protection de cordage. Ces éléments pourraient dater de la seconde moitié du XIV^e siècle.

L'U.S. contenait 3 scories de fer de type coulées.

On y a découvert 2 morceaux de verre médiéval à décor de cordons rapportés.

Elle contenait aussi 3 fragments d'ardoises gravées [28577, 28587, 28588], un fragment taillé en rond pouvant être un pion de jeu⁴⁴, et deux autres fragments taillés en rond plus volumineux qui pourraient être des bouchons⁴⁵.



Elément en alliage cuivreux dans 6509 inf et premiers blocs du M40

Elle comportait aussi 630 fragments d'os d'animaux, 1 lot d'esquilles et 65 dents. Même s'ils sont répartis dans toute la surface de l'U.S., il faut noter la forte concentration de ces ossements au-dessus du M 40 et proche du M29.

Enfin, en face inférieure, il a été découvert une monnaie, obole du comté de Barcelone de Jacques II (1291-1327).

Les nombreux lambeaux de mortier retrouvés, même s'ils ne sont pas continus, semblent bien confirmer que la surface 6509 fut un sol, d'autant que le mobilier est beaucoup plus chargé en haut de l'U.S. qu'en profondeur et ce sur tout le secteur. Il reposait sur un remblai terreux qui forme le cœur de l'U.S.

⁴⁴ [28584]. Diamètre : 4,35, épaisseur : 0,6 cm.

⁴⁵ [28586, 28585]. Diamètres : 8,5 et 11,3 cm. Epaisseurs : 0,72 et 0,8 cm.

Le mobilier présent dans cette Us rappelle un peu les proportions que nous avons notées en 6508. Comme pour cette unité, il est certain que cette occupation est postérieure au milieu du XIVe siècle, mais il est difficile de comprendre s'il faut la rattacher à la phase 6 uniquement ou aux phases 5 et 6. Les éléments ferreux permettent tout de même de proposer la phase 5, une occupation consécutive au milieu du XIVe siècle plutôt que proche de la fin de ce siècle. La monnaie ne contredit pas cette hypothèse.

Ce remblai recouvre directement le M 40 arasé et la stratigraphie montre qu'il a pu être mis en place au moment de son arasement. Celui-ci pourrait donc dater de la phase 4 et faire partie du grand remaniement fébusien au milieu du XIVe siècle.

On remarque, comme sur les autres zones, la massivité des unités de cette chronologie ainsi que leur richesse en mobiliers, alors que la ou les phases ne sont pas documentées dans les chartes.

U.S. 6517 : Déblais du M 40

L'U.S. 6517 est composée de terre brune -PANTONE © 4625- mêlée à une grande quantité de blocs calcaires taillés mais le plus souvent fragmentés.

Située sous l'U.S 6506, elle n'existait qu'au pied du M 29 et mesurait une quarantaine de cm d'épaisseur.

Sa surface et sa base sont planes en moyenne.

L'unité 6517 comportait 17 fragments de céramiques, dont 1 tesson de céramique à cuisson réductrice, tournée du XIVe siècle, 13 tessons de céramiques de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle, à cuisson ou post-cuisson oxydante et tournés et 3 tessons antérieurs au XIVe siècle, à cuisson réductrice, non tournés, dont 1 bord éversé à lèvre arrondie.

On y a aussi dénombré 4 objets ou fragments d'objets en fer dont 1 fragment de tige de clou, 1 piton, 1 fer de trait à douille et 1 clou de maréchalerie de la fin du XIIIe siècle ou de la première moitié du XIVe siècle.

L'U.S. contenait 2 scories de fer de type coulées.

Elle comportait aussi 126 fragments d'os d'animaux et 8 dents.

Il s'agit de la même phase que la mise en place de l'U.S. 6509. Il semble s'agir d'un secteur remblayé par les déblais de la destruction du M40. Ce remblai servit à égaliser le niveau du sol au pied du mur 29 qui venait juste d'être construit : peut-être avait-on simplement trop dégagé ce secteur pour la construction de ce mur.

Ce petit remblai a été déposé en phase 4 à partir d'éléments antérieurs, ce qui justifie la présence de céramiques antérieures au XIVe siècle et peut indiquer que ce mur (40) détruit en phase 4 avait été construit avant le début du XIVe siècle.

2.2.4.4. : Secteur sud-ouest à l'intérieur du M40 phase 5

U.S. 6518 : Occupation et remblai phase 5

Située sous les U.S 6509 et 6517, elle couvrait tout le secteur jusqu'au M 40, et mesurait une grosse vingtaine de cm d'épaisseur. Comme l'U.S. 6509, elle est posée sur son côté contre le flanc de la motte (6501b) décaissée.

L'U.S. 6518 est composée de terre marron brune, comparable à la 6509 -PANTONE © 462- mêlée à du mortier de chaux, des petits fragments de briques, un cailloutis calcaire type déchet de taille, à de nombreux fragments de charbons de bois dispersés. En profondeur, on rencontre des fragments de blocs

calcaires taillés épars. La différenciation entre ces deux U.S. s'est faite à la faveur d'une interface relativement claire constituée de grandes plaques de mortier de chaux d'aspect irrégulier. Mais ces plaques de mortier étant largement discontinues et les deux U.S. très ressemblantes, la différenciation a pu être mal faite sur quelques centimètres d'épaisseurs et dans les secteurs sans plaques de mortier de chaux. En profondeur, on retrouve dans cette unité des nodules d'argile verte qui ont le même faciès que ceux découverts en 9013 et qui démontre bien une vraie différence avec l'U.S. 6509.

Sa surface et sa base sont globalement planes, mais légèrement déclives vers le M40, ce qui donne un aspect général bombé avec altitude maximale en face et dans l'axe de l'accès 4. En phases 5 et 6, l'accès 4 et le cheminement qui y menait étaient donc légèrement surélevés, ce qui pouvait aider à drainer l'humidité en dehors du chemin terreux.

Cette U.S. couvre à peine le bas du M 29, du M 30 et celui du vestige de mur M40.

L'U.S. était très chargée en mobilier, comme en 6509 plus en hauteur qu'en profondeur. On remarque toujours la forte proportion des éléments métalliques, notamment en fer, qui reste une caractéristique commune à toutes les phases postérieures à l'avènement des forges hydrauliques (extrême fin XIIIe siècle).

On y a découvert un fragment de brique dont malheureusement aucune longueur n'était entière.

On y a aussi dénombré un fragment de coquillage, type conque.

L'unité 6518 comportait 387 fragments de céramiques, dont 2 tessons antiques (1 fragment de sigillée) et 385 tessons médiévaux.

4 d'entre eux sont issus de trompes d'appel, dont au moins une à facette.

1 est un fragment de fond de céramique à cuisson réductrice, médiéval, sans autre précision chronologique.

1 pourrait être un fragment de sgraffito archaïque, il s'agit d'une céramique à cuisson oxydante, engobe blanc incisé et glaçure, fragment de bord à lèvre arrondie.

1 est un tesson des XIIIe et XIVe siècles à cuisson réductrice, tourné.

10 tessons (2,6 %) sont rattachables à la deuxième moitié du XIVe siècle, il s'agit de 10 bords à lèvre à poulie.

18 tessons (4,5 %) sont rattachables au XIVe siècle, éléments à cuisson réductrice, céramique tournée.

204 tessons (53 %) s'inscrivent dans la fin du XIIIe siècle ou le XIVe siècle, céramiques à cuisson ou post-cuisson oxydante et tournées.

Et enfin, 77 tessons sont antérieurs au XIVe siècle, dont 13 bords éversés.

On y a aussi dénombré 125 objets ou fragments d'objets en fer dont 4 fragments de plaques de fonctions indéterminées, 24 fragments de tiges de clous, 9 fragments de clous de charpente à têtes en T, 1 fragment de clou de charpente à tête en bâtière, 51 fragments de clous à tête plate, 1 fragment de clou à tête pyramidale, 1 fragment de piton, 1 fragment de lame de couteau sans la soie ni l'extrémité, 1 fragment de plaque qui aurait pu appartenir à un bougeoir, 1 fragment de douille qui pourrait avoir appartenu à un fer de trait, 5 autres fragments de fers de trait et un fer entier de type C de Verdon (XIIIe-XIVe siècles), 5 fragments de clous de maréchalerie et 2 entiers, l'un à tête trapézoïdale du dernier tiers du XIIIe siècle ou de la première moitié du XIVe siècle et l'autre à tête carrée, postérieur au milieu du XIVe siècle et une boucle ronde avec son ardillon, possible boucle d'éperon. Enfin, 1 élément de fonction indéterminée est constitué d'une plaque de métal non ferreux qui était recouvert par l'oxydation de rivets en fer ; elle est comparable à un élément découvert en 6509, ce qui souligne à nouveau la proximité des deux unités.

L'U.S. comportait 6 éléments en alliage cuivreux, 1 petite boucle à simple fenêtre, 1 fragment d'applique rectangulaire portant des traces de soudure au revers, 1 autre tôle rectangulaire et ajourée, 1 boucle à simple fenêtre et ardillon et 1 tige qui pourrait être antérieure à l'occupation médiévale.

Elle contenait un bouton en plomb moulé, rond et décoré d'une croix en relief cantonnée de quatre globules, le tout encadré de douze globules.

On y a découvert 1 monnaie antique, du III^e siècle de notre ère.

Dans sa moitié inférieure, on y a récolté 6 morceaux de schistes taillés en rond qui pourraient être des pions de jeu⁴⁶, et 2 ardoises taillées comportant des gravures [28567, 28576].

La moitié inférieure comportait aussi 96 scories de fer dont 94 % de type coulées et 6 % légères. Les scories sont présentes sur le site dans toutes les unités postérieures à la fin du XIII^e siècle, mais elles semblent ici par leur dissémination, utilisées comme remblai. Les sondages 2002 et 2003 ont montré de plus grandes concentrations de scories proches de la tour du Barri, à une vingtaine de mètres de la zone 6.

L'U.S. comportait aussi 2087 fragments d'os d'animaux, 1 lot d'esquilles et 153 dents. Même s'ils sont répartis dans toute la surface de l'U.S., il faut noter la forte concentration de ces ossements à proximité du M 40. L'U.S. 6518 est l'Us la plus chargée en ossements que nous ayons fouillée sur le site jusqu'à aujourd'hui.

La zone située au-dessus du M 40 et au-delà vers le M36 semble bien avoir été utilisée comme poubelle ; tout comme la zone proche du M11 (zone 3, sondage 2003) l'avait été. Les rejets se font donc avant tout en dehors du quartier central (Zones 0, 1, 2, 5, 8 et 9) et le long du mur d'enceinte.

On y a aussi découvert une ébauche de dé en os et deux fragments jointifs d'un élément en os travaillé, associé à des décors en alliage cuivreux, tabletterie soignée qui aurait pu servir à la décoration d'un coffre, d'un manche de couteau ou d'une table de jeu.

Enfin, on y a découvert 1 morceau d'une bande de tapisserie du XIV^e siècle, réalisés à partir de fils d'or enroulés sur un fil de lin⁴⁷ et 1 fragment de verre de datation indéterminée.

L'interface de mortier de chaux suggère une étape antérieure à 6509, un sol antérieur, mais toujours postérieur à la phase 4 d'arasement du M40 et de décaissement de la motte. Le mobilier ancre cette étape en phase 5, durant la seconde moitié du XIV^e siècle donc juste après le remaniement fébusien de la phase 4. Ce remblai est le premier remblai posé sur les U.S. décapitées par le décaissement de la phase 4.

En composition, comme dans la composition du mobilier, il est finalement très peu différent de l'U.S. 6509 et le doute sur leur différenciation que nous avons sur le terrain persiste. Probablement si différence il y a, elle est peut-être trop étroite du point de vue chronologique pour que nous puissions bien la visualiser. Il est donc possible qu'en phase 4, on installa un remblai (6518) qui servit au début de la phase 5 ; puisque ultérieurement on remblaya à nouveau (6509), mais toujours en phase 5. En tout cas cette phase postérieure au réaménagement du milieu du XIV^e siècle se révèle toujours être importante du point de vue de l'occupation, mettant à jour des mobiliers très nombreux et très chargés en éléments ferreux ce qui est logique dans cette chronologie (après l'installation des forges hydrauliques) et à proximité de la grande mine du Rancié. La découverte du fragment de tapisserie en fil d'or indique le caractère aristocratique de cette occupation.

Enfin, on note la présence d'éléments antiques et d'éléments médiévaux antérieurs à la phase 4, probablement issus des perturbations créées par les travaux de la phase 4 et logiquement présents dans ce premier remblai, mais absents du remblai au-dessus (6509), ce qui confirme que celui-ci est bien postérieur et déconnecté de l'époque des travaux de la phase 4.

L'unité couvre toute la surface sans avoir rencontré, pas plus qu'en 6509, de trace de refend ou poteau. On notera la très grande quantité de clous dans le mobilier métallique, mais aussi du mobilier équestre. Cette concentration avait déjà été remarquée en 2005 et il est possible que le secteur soit resté ouvert, pour

⁴⁶ [28568, 28569, 28570, 28571, 28572, 28573], en ardoise, diamètres respectifs : 4,2 ; 5,1 ; 3,4 ; 2 ; 2,6, 1,4 cm / épaisseurs respectives : 0,35 ; 0,5 ; 0,29 ; 0,18 ; 0,31 ; 0,12 cm.

⁴⁷ Voir étude ci-dessous, Christophe Moulerat.

une zone d'étable. L'importance numérique des fers de traits est par contre relativisée par le fait qu'au moins 4 d'entre eux possèdent une extrémité martelée. Ils pourraient donc en fait avoir été réutilisés sous la forme de pitons.

Les clous peuvent être issus de la construction et les U.S. 6509 et 6518 ne contiennent que peu de mobilier lié à l'ameublement. Avec 10 clous de charpente se pose la question de la présence d'une toiture mais aucune trace au sol n'a pu y être attribuée.

Entre le M40 et le M36, la numérotation ayant été individualisée, l'U.S. 6518 pourrait chronologiquement correspondre à l'U.S. 6528.

U.S. 6537 : gâchage rapide en phase 4

L'U.S. 6537 est composée d'une grande dalle de chaux indurée de forme arrondie située au cœur de la zone, d'un diamètre de 2,2 m et d'une épaisseur de 4 à 5 cm.

Située sous l'U.S. 6518, et sur l'U.S. 6531, elle était légèrement concave en son centre.

L'unité 6537 comporte 2 objets ou fragments d'objets en fer dont 1 fragment de clou de maréchalerie à tête trapézoïdale du dernier tiers du XIIIe siècle ou de la première moitié du XIVe siècle et 1 tige.

Elle comportait aussi 32 fragments d'os d'animaux.

Il pourrait s'agir d'une aire ouverte de gâchage, comme il s'en est observée sur le secteur 5 (rapport 2005) et 7 (rapport 2004). Elle s'intègre sur les U.S. décapitées en phase 4 et pourrait être un reliquat des constructions réalisées en phase 4 par exemple les murs 29 et 30 juste à côté.

2.2.4.5. : Secteur sud-ouest à l'intérieur du M40 phases antérieures au remaniement XIVe siècle

U.S. 6531 : U.S. décapitée lors de la phase 4, U.S. de phase indéterminée, en cours de fouille

L'U.S. 6531 est composée de terre marron-ocre, granuleuse -PANTONE © 7508- mêlée de petits galets et de cailloutis dans laquelle sont présents des nodules d'argile rouge très purs.

Située sous l'U.S. 6518 ou sous 6537, elle couvrait tout le secteur jusqu'au M40 et mesurait au moins 2 à 5 cm d'épaisseur, épaisseur sur laquelle elle a été fouillée en 2007.

Sa surface et sa base sont globalement planes.

Elle pourrait correspondre à l'U.S. 6532 de l'autre côté du mur 40.

Sa face supérieure supporte les M29 et M30 qui ont donc été construits sur cette U.S.

Cette U.S. est beaucoup moins chargée en mobilier que l'U.S. 6518 qui la recouvre. L'interface entre les deux est très nette. Elle est marquée par quelques morceaux d'ardoises taillées très fragmentés et par quelques lentilles de chaux non indurées qui pourraient être l'indice de l'étape de destruction/construction (phase 4).

Le niveau supérieur de cette U.S. correspond à la base des murs 29 et 30 qui paraissent donc avoir été construits en phase 4.

La fouille de l'unité 6531 n'a pas révélé de fragment de céramique, mais un fragment en terre cuite, possible élément de plaque foyère.

On y a dénombré un fragment de clou à tête plate.

L'U.S. contenait une scorie de fer de type coulée.

On y a découvert une monnaie altérée, petit bronze antique de la seconde moitié du IV^e siècle.

Elle comportait aussi 13 fragments d'os d'animaux et 2 dents.

Cette U.S. existait avant le décaissement en phase 4, il n'en subsiste donc qu'une portion. On ne rencontre de fragments d'ardoises qu'à sa surface : elles peuvent donc provenir soit de la destruction de bâtiment portant toiture d'ardoises, soit des travaux de construction en phase 4, constructions dont on a montré qu'elles comportaient des mises en place de toitures d'ardoises. Dans l'état actuel de la recherche, des fragments de couverture de pierre n'ayant pas été rencontrés avant la phase 4, la seconde hypothèse reste la plus vraisemblable.

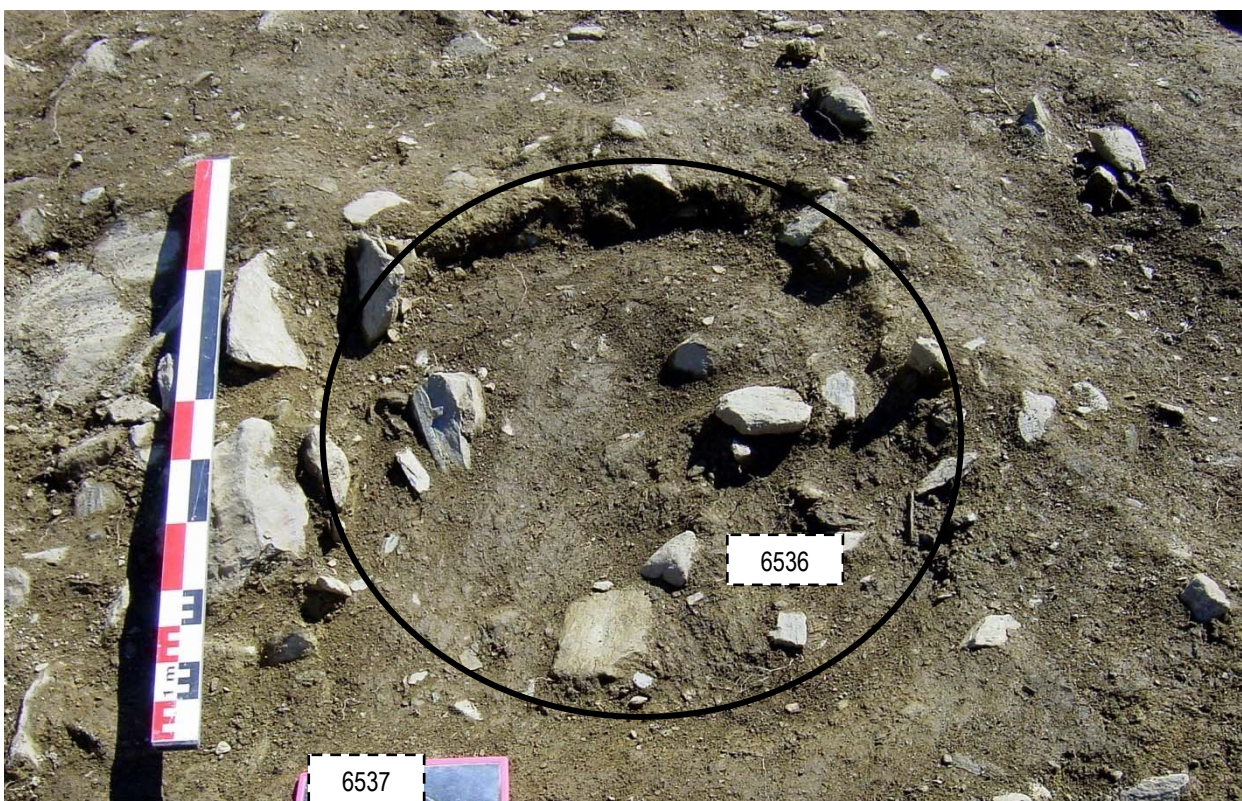
Il pourrait s'agir d'un remblai d'une phase antérieure à la phase 4. La fouille 2008 étudiera cette unité plus en avant.

U.S. 6536 : unité en creux au cœur de 6531, non fouillée en 2007

Au cœur de l'U.S. 6531 apparaît un encaissement -de forme circulaire- de blocs au centre duquel existe une U.S. différente (6536). L'U.S. 6536 est composée de terre marron sombre -PANTONE © 4625- mêlée à quelques blocs et à du cailloutis calcaire.

Située sous l'U.S. 6518, et arasante à 6531, elle pourrait avoir été décaissée avec cette dernière en phase 4.

L'U.S. n'a pas été fouillée cette année car elle a été mise au jour 3 jours avant la fin de la fouille. Elle sera étudiée en 2008.





2.2.4.6. : Secteur sud-ouest à l'extérieur du M40 (entre M 40 et M 36) de la phase 6 ou 5 à la phase 3

U.S. 6528 : phases 5 et 6 ?

L'U.S. 6528 est composée de de terre marron brune, comparable à la 6509 et à l'U.S. 6518, PANTONE © 462- mêlée à du mortier de chaux, des petits fragments de briques, un cailloutis calcaire type déchet de taille, de nombreux fragments de charbons de bois dispersés. En profondeur, on rencontre des fragments de blocs calcaires taillés épars, plus petits qu'en 6518. L'U.S. 6528 est située sous l'U.S. 6509. Comme en interface 6509/6518, la différenciation entre ces deux U.S. s'est faite à la faveur d'une rupture relativement claire constituée de grandes plaques de mortier de chaux d'aspect irrégulier.

Elle couvrait presque tout le secteur entre le M40 et le M36 (mur d'enceinte externe) et mesurait 17 à 18 cm d'épaisseur. Dans l'angle sud, proche du M36, elle est remplacée par l'U.S. 6529.

Sa surface et sa base sont déclives, suivant la pente que la gravité a donnée au secteur (-8° à -12°). Elle était au-dessus de la fondation du M40.

L'unité 6528 comportait 12 fragments de céramiques, dont 4 tessons à cuisson réductrice et tournés, XIVe siècle, 5 tessons, dont 2 glaçurés, à cuisson ou post-cuisson oxydante, tournés, de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle et 3 tessons antérieurs au XIVe siècle à cuisson réductrice, non tournés sauf finition en parties hautes.

On y a aussi dénombré 1 seul élément en fer, fragment de clou de charpente à tête en T.

L'U.S. contenait 3 scories de fer de type coulées.

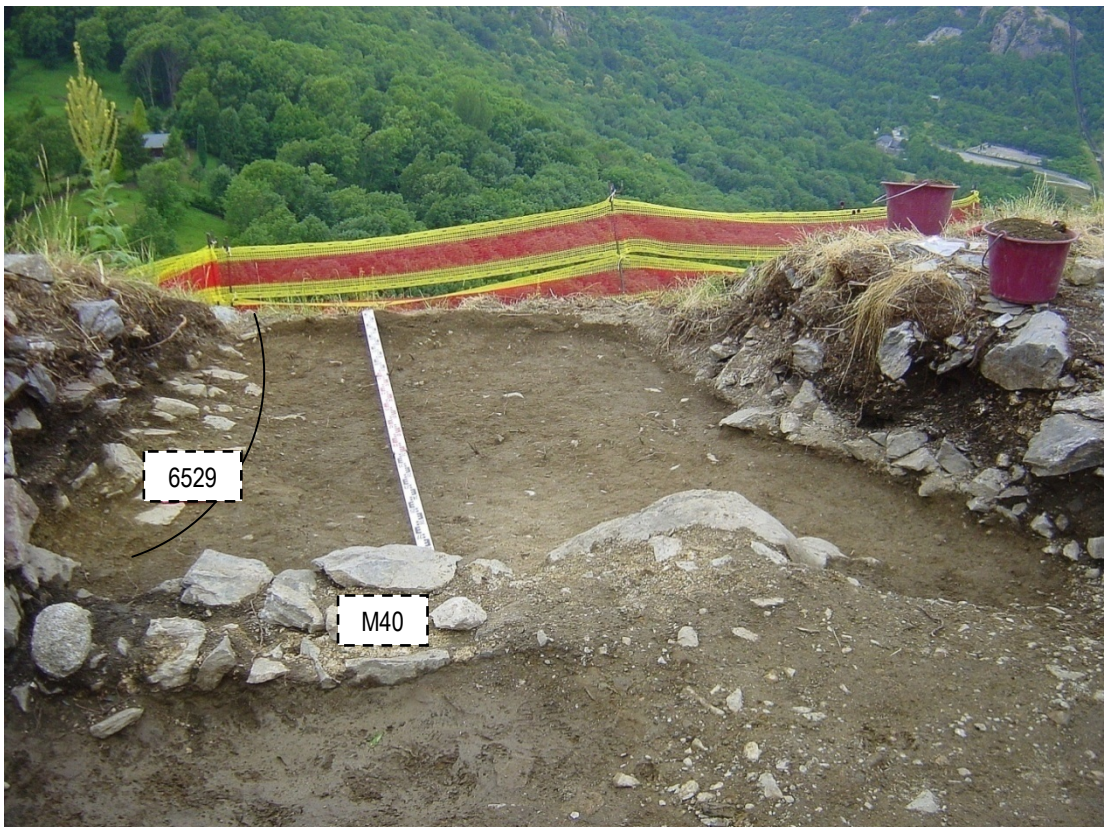
Elle comportait aussi 60 fragments d'os d'animaux, 1 lot d'esquilles et seulement 4 dents. La proportion d'ossements reste importante dans cette unité, située dans la zone de poubelle culinaire.

L'U.S.6528 était en partie recouverte par l'U.S. 6509. Malgré son mobilier peu nombreux et très bigarré du point de vue chronologique, on peut proposer qu'elle corresponde à la même occupation que 6509 ou 6518. En effet, le doute entre les deux est difficile à lever, car du fait de la pente du secteur, l'U.S. 6509 a pu s'étendre et s'écouler au-dessus de l'U.S. 6528 sans y avoir été auparavant, ce qui n'était pas possible pour l'U.S. 6518 car elle était bloquée par les vestiges du mur 40. Il s'agit donc probablement d'une U.S. de la phase 5 ou 6, mais comme l'U.S. 6518 qui paraît être concomitante, elle se rattache plus probablement à la phase 5.

Probablement –comme pour les autres U.S. sous-jacentes étudiées ci-dessous- une grande partie de cette U.S. a été perdue avec la chute du M36. Cet arasement du M 36 (mur que nous n’avons pas encore atteint) a pu être réalisé lors du désarmement final, comme il peut avoir eu lieu peu à peu, naturellement. A la différence des autres murs, on ne peut en juger facilement puisque le mur est perché sur la falaise et que ses déblais sont donc tombés en bas de la falaise. Il faut noter qu’il est partout très peu élevé aujourd’hui, sauf au niveau des deux tours (Barri et Campanal) qui n’ont pas été arasées. On peut donc supposer qu’il n’a pas été arasé intentionnellement, mais que sa situation juste sur la verticalité a provoqué, peu à peu, sa chute.

U.S. 6529 : lentille le long de la berme

L’U.S. 6529 est composée de terre ocre relativement granuleuse et grasse -PANTONE © 7508- mêlée à



des galets et des cailloutis et surtout à des fragments de blocs taillés et calcaires.

Située sous l’U.S 6509, elle ne couvrait que 60 cm² contre la berme sud-ouest. Elle se poursuit sous la berme de la fouille. Elle mesurait 5 à 8 cm d’épaisseur.

Sa surface et sa base étaient déclives suivant la pente normale du secteur (-14°).

L’unité 6529 comportait un unique fragment de céramique, à cuisson ou post-cuisson oxydante et tournée, de la fin du XIIIe siècle ou du XIVE siècle.

Elle contenait aussi un fragment de clou à tête plate.

L’U.S. contenait 1 scorie de fer de type coulée.

Elle comportait aussi 20 fragments d’os d’animaux et 3 dents.

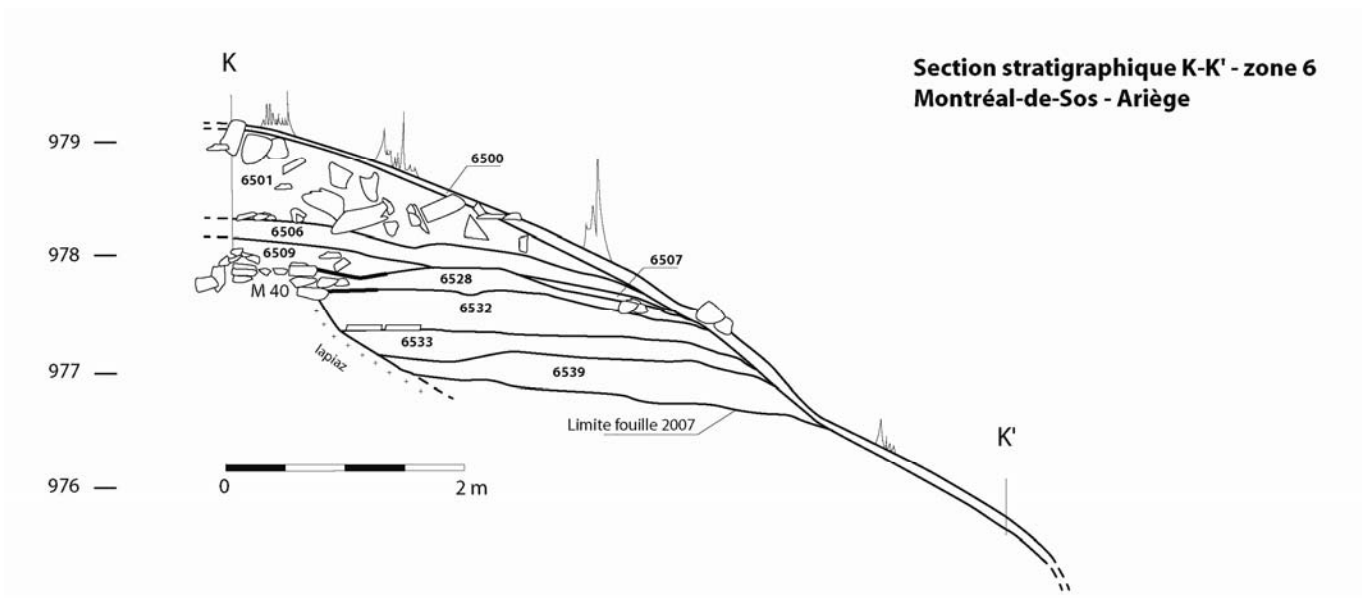
Cette U.S. paraît être issue d’une U.S. située plus en avant sous la berme qui aurait coulé vers le secteur fouillé cette année.

U.S. 6534 : lentille le long du mur 40

L'U.S. 6534 est composée de terre marron ocre, PANTONE © 7508.

Située sous l'U.S 6528, et sur l'U.S. 6532, elle couvrait une cinquantaine de cm² accolés au mur 40 et mesurait 3 à 4 cm d'épaisseur.

Sa surface et sa base sont globalement planes.



L'unité 6534 comportait 2 fragments de céramiques médiévales à cuisson réductrice.

On y a aussi dénombré 2 objets ou fragments d'objets en fer, 1 fragment de tige de clou et 1 fragment de clou de charpente en T.

Elle comportait aussi 6 fragments d'os d'animaux.

Il pourrait s'agir d'un lambeau de sol entre les deux remblais, 6528 et 6532.

U.S. 6532 : occupation juste antérieure à l'arasement du M 40 ou remblai juste postérieur ?

L'U.S. 6532 est composée de marron -PANTONE © 4635- mêlée à un cailloutis dense mais de petit module, et à quelques rares fragments de mortier de chaux et charbon.

Un réseau racinaire peu dense et d'aspect altéré pénètre cette U.S.

Située sous l'U.S 6528, elle couvrait tout le secteur, passant sous 6529 et mesurait une petite trentaine de cm d'épaisseur.

Sa surface et sa base sont déclives, mais moins que les U.S. du dessus (-8°).

Son niveau supérieur correspond à la gangue de mortier qui sert la fondation du M40. Elle est postérieure à ce mur, mais antérieure à son arasement en phase 4.

L'unité 6532 comportait 31 fragments de céramiques, dont 1 bord en lèvre à poulie, 6 tessons (19 %) à cuisson réductrice, tournés du XIV^e siècle, 11 tessons (36 %) de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle, à cuisson ou post-cuisson oxydante, tournés, certains glaçurés et 13 tessons (42 %) antérieurs au XIV^e siècle, en céramiques à cuisson réductrices, non tournées sauf finitions en parties hautes.

On y a aussi dénombré 15 objets ou fragments d'objets en fer dont 1 fragment de piton, 6 fragments de clous à tête plate, 3 fragments de clous de charpente, 2 à tête en T, 1 en bâtière, 1 fragment de clou de maréchalerie à tête trapézoïdale du dernier tiers du XIIIe siècle ou de la première moitié du XIVe siècle et la tige d'un gros fer de trait, de type E de Verdon, des XIIIe et XIVe siècles.

L'U.S. contenait 6 petites scories de fer de type coulées.

On y a découvert un grelot en alliage cuivreux.

L'U.S. a livré une monnaie du comté de Barcelone, Jacques Ier (1213-1276).

Elle comportait aussi 340 fragments d'os d'animaux, 1 lot d'esquilles et 25 dents.

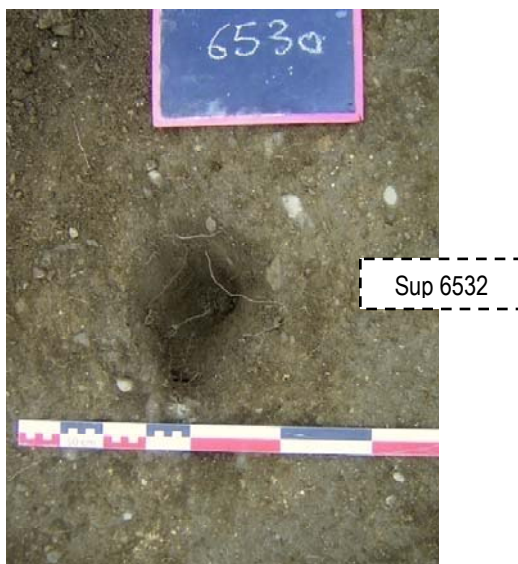
Il s'agit d'un remblai posé sur le sol dallé sous-jacent, 6533.

Seul le bord en lèvre à poulie est un élément ancien. Du point de vue de sa situation dans l'espace de ses niveaux, l'U.S. 6532 semblait pourtant pouvoir avoir été antérieure à l'arasement du M 40. Mais, malgré un mobilier qui globalement l'ancre plutôt dans le tournant XIII-XIVe siècle, en phase 3, avec une nette augmentation de la proportion des céramiques antérieures au XIVe siècle, l'existence de ce fragment tardif pose problème. Si l'on considère que l'U.S. a été rabaissée au moment de la destruction du mur 40, la contamination est alors explicable.

Ce qui apparaît surtout ici, c'est la trop petite superficie fouillée sur ce secteur entre M 40 et M 36. Il semble qu'il vaut mieux, soit ne pas poursuivre la fouille, soit élargir, d'autant que cela permettra d'élargir la vision de la stratigraphie le long du M 36 (enceinte externe) qui n'a jamais encore été abordée et qui devrait s'ancrer sur les phases antérieures à la phase 4, les plus mal connues.

U.S. 6530 : Reliquat douteux de structure en creux ?

L'U.S. 6530 est composée de terre marron foncée -PANTONE © 462- mêlée à un petit bloc calcaire et à un fragment d'ardoise taillée.



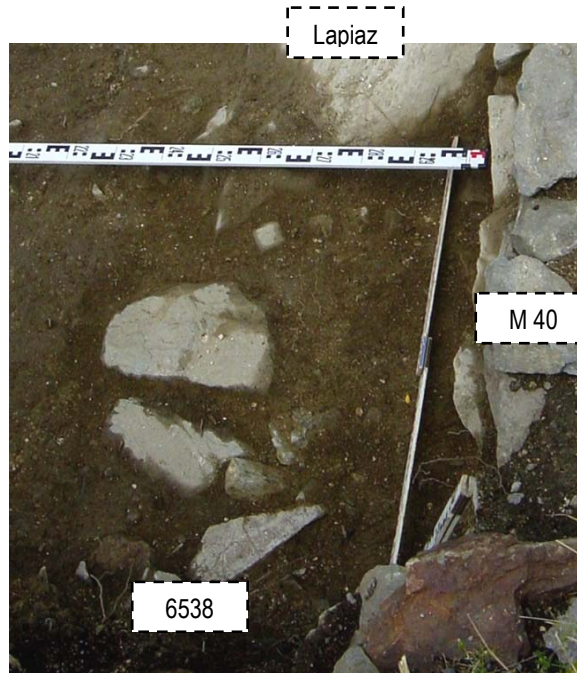
Située sous l'U.S 6528 et dans l'U.S. 6532, il s'agit d'une petite structure en creux de 14 cm de diamètre en haut et de forme conique et sur une profondeur de 8 à 10 cm.

La particularité de cette U.S. par rapport à l'encaissant 6532 n'a pu être démontrée totalement. Il pourrait s'agir du reliquat d'une encoche de poteau décapitée, si l'U.S. 6532 a été décapitée ce qui n'est pas

prouvé. Il pourrait aussi s'agir de l'U.S. 6532 avec une coloration de terre et une densité un peu différente. La différenciation des deux U.S. a été conservée par principe mais n'a donc pu être prouvée. Elle était située à 2,51 m du M40 (à la perpendiculaire du bloc calcaire servant d'assise au mur).

L'unité 6530 ne contenait qu'un élément en fer, fragment de clou à tête plate.

U.S. 6538 : lambeau de sol, phase 3.



L'U.S. 6538 est un sol composé de dalles calcaires épaisses (4 à 5 cm), de chaux indurée, de charbons de bois et de fragments de briques, le tout très altéré.

Son aspect est très proche du sol 7008 dégagé en 2005 en zone 7.

Située sous l'U.S 6532, elle couvrait des lentilles réparties dans tout le secteur sauf proche du M 36 et mesurait 2 à 3 cm d'épaisseur. Il est possible que près du mur d'enceinte externe, elle ait disparu par gravité. Dans ce secteur elle est en tout cas remplacée par une U.S. rubéfiée d'une 40 cm² (6541).

Sa surface et sa base sont planes. Elle est située sous la fondation du M40, mais arasante de son niveau.

L'unité 6538 comportait 43 fragments de céramiques, dont 1 seul élément du XIV^e siècle à cuisson réductrice et tourné et 42 tessons antérieurs au XIV^e siècle, parmi lesquels 1 tesson à cuisson oxydante non tourné et 41 tessons à cuisson réductrice non tournés dont 1 bord éversé représenté par 4 éléments jointifs.

On y a aussi dénombré 9 objets ou fragments d'objets en fer dont 3 tiges de clous, 1 fragment de piton, 3 fragments de clous à tête plate, 1 fragment de plaque de fonction indéterminée et 1 fragment de fer de trait à douille.

L'U.S. contenait 7 scories de fer de type coulées.

Elle comportait aussi 290 fragments d'os d'animaux, 1 lot d'esquilles et 7 dents.

Enfin, on y a découvert un morceau d'os travaillé, fragment de noix d'arbalète.

Il est possible que ce sol ait fonctionné en même temps que le mur 40. Le mobilier qu'il contient est en tout cas nettement plus ancien que celui de l'U.S. au-dessus (6538) et sa répartition s'étale suivant ce qui a pu

être observé en zone 1. Ce sol devait donc être utilisé en phase 3, au cours du XIIIe siècle, et plus probablement à la fin de ce siècle car un des remblais sous-jacent contient des tessons de céramiques tournées à cuisson ou post-cuisson oxydante de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe siècle.

L'espace était alors contraint entre les deux murs 36 (enceinte externe) et 40. Il ne mesurait que 2,90 m de large. La petitesse de la fenêtre de fouille sur cet espace interdit de proposer des hypothèses fonctionnelles.

On peut aussi regretter de ne pas suivre suffisamment le M 40 pour pouvoir proposer un phasage pour sa construction pour mieux comprendre les U.S. qui fonctionnent avec le mur, car nous n'avons encore obtenu que le phasage de son arasement.

U.S. 6541 : Petite rubéfaction concomitante du sol 6528

L'U.S. 6541 est composée de terre rubéfiée, granuleuse -PANTONE © 4725- mélangée à un petit cailloutis et présente proche du M 36 sur l'U.S. 6533 et contre l'U.S. 6528.

Elle mesurait 5 à 8 cm d'épaisseur.

Sa surface et sa base sont planes.

L'unité 6541 comportait 2 fragments de céramiques, antérieurs au XIVe siècle, à cuisson réductrice, non tournés.

Elle comportait aussi 4 fragments d'os d'animaux.

U.S. 6533 : Remblai de la phase 3, 2 ou 1 ?

L'U.S. 6533 est composée de terre marron sombre granuleuse, PANTONE © 4625.

Située sous l'U.S 6538 ou sous l'U.S. 6532, elle couvrait tout le secteur entre les M40 et 36 et mesurait au moins une petite vingtaine de cm d'épaisseur.

Sa surface et sa base sont déclives, mais moins que les U.S. du dessus (-3°).

Son niveau supérieur recouvre le bas de la fondation du M40. Elle est postérieure à ce mur, mais antérieure à son arasement en phase 4 et antérieure aux U.S. 6532 et 6538.

L'unité 6533 ne contenait aucun mobilier,

U.S. 6539 : nouveau remblai sous jacent

L'U.S. 6539 est composée de terre marron légèrement ocre PANTONE © 465.

Située sous l'U.S 6533, elle couvrait tout le secteur et mesurait une bonne trentaine de cm d'épaisseur.

Sa surface et sa base sont globalement planes et déclives suivant la pente du secteur.

L'unité 6539 comportait 4 fragments de céramiques, dont 1 fragment de trompe d'appel médiévale, 1 tesson de céramique à cuisson réductrice antérieure au XIVe siècle et 2 tessons à cuisson ou post-cuisson oxydante et tournés de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle.

L'U.S. contenait 4 petites scories de fer de type coulées.

Le mobilier céramique du remblai 6539 peut permettre d'indiquer que l'occupation 6538 daterait plutôt de la fin du XIIIe siècle, mais ici, encore, la fenêtre est trop réduite pour proposer des conclusions sérieuses.

Elle constitue la fin de la fouille 2007 qui n'a pas été poursuivie plus en avant et le sera en 2008.

Conclusions Zone 6

Même si elles restent limitées puisque la fouille n'est pas finie, la fouille de la zone 6 en 2007 a apporté beaucoup d'informations et a répondu aux importantes questions posées par la fouille d'une partie du secteur en 2005. Les problèmes liés aux mobiliers de ces unités (dites en couronne autour de la motte), c'est-à-dire l'impression de mélange qui nous avait fait douter sur la qualité de notre fouille, est en fait due à la présence de gros trous de fouilles clandestines dans ce secteur. En dehors de ceux qu'a rencontré la fouille, on avait déjà repéré près de ce secteur une anomalie topographique circulaire et en creux. Il semble donc que ce secteur ait compté deux grands trous majeurs et un moins important : la fouille repérée en 6503 ayant été la première réalisée, puis partiellement rebouchée, elle a ensuite été recreusée (6515), puis encore rebouchée par la fouille repérée en dehors de notre propre fouille. L'ampleur de ces trous, comme de celui qui a arraché une partie du mur du donjon en flanc sud-ouest, va bien au-delà de petites recherches menées au détecteur de métaux et ces fouilles pourraient être attribuées aux mineurs du Rancié dont on raconte qu'ils seraient venus à la fin du XIXe siècle chercher un trésor à Montréal-de-Sos.

La présence de la motte a pu d'abord être confirmée sur ce dernier flanc du donjon qui n'avait pas été fouillé. La base de la motte n'a pas encore été atteinte mais le sera en 2008 et on pourra alors jauger des niveaux de sols avant la motte et calculer le volume précis de ce tertre, avant son arasement en phase 4 et après son arasement.

En même temps, le décaissement de la motte en phase 4 est largement confirmé, tout comme la mise en place consécutive des murs 29 et 30 et d'une structure rectangulaire le long du M1, positionnée un peu en hauteur. Cette phase, comme en zone 9, montre ici un remaniement majeur des espaces mais réalisé avec peu de moyens techniques : ici encore les murs bâtis sont de piètre qualité et semblent l'avoir été avec les moellons des murs détruits.

En zone 6 comme en zone 10, la fouille 2007 a bien mis en évidence la réalité de cette phase 4, remaniement au cœur du XIVe siècle que l'on peut rattacher à un acte de la documentation écrite dans lequel les hommes du consulat de Vicdessos renâclent à effectuer les manœuvres au *castrum*.

L'occupation se poursuit bien au-delà, jusqu'à une phase 6, que le mobilier rattache à l'extrême fin du XIVe siècle ou peut-être au tout début du XVe siècle, juste avant l'arasement final. Soulignons encore une fois la grande quantité de mobiliers récupérés sur les phases 5 et 6, ce qui indique une occupation importante, toujours plus marquée (comme en zones 1 et 10) en phase 5 qu'en phase 6.

Plus en arrière la fouille 2006 en zone 6 n'apporte –pour l'instant ?- que peu d'éléments et pas d'éléments en place. On peut espérer que la poursuite de la fouille donnera des résultats sur les premiers temps du château comtal qui n'ont pour l'instant été éclairés réellement qu'en zone 1. Mais la massivité du décaissage de la phase 4 implique forcément une grande perte d'informations sur les phases antérieures, en espérant qu'elles n'aient pas été entièrement décaissées (comme en zone 9 et 5) sur la zone 6.

On retrouve dans les mobiliers dispersés la grande fourchette chronologique classique, déjà repérée auparavant. Les mobiliers plus anciens ont été récupérés dans des remblais utilisés comme tels au XIVe siècle, ces remblais furent prélevés sur le site donc contenaient des éléments antérieurs, médiévaux mais aussi antiques.

La fouille 2007 a aussi démontré en zone 6, la présence de la phase 7, arasement par destruction, sur ce secteur : cette phase est maintenant reconnue sur :

- Toutes les faces du donjon
- Autour du bâtiment 8
- Autour du bâtiment 11
- Au pied du mur d'enceinte interne (11-17-31-32).

L'arasement a donc au moins concerné le donjon, les bâtiments 8 et 11 et le mur d'enceinte interne.

Du point de vue de l'utilisation des espaces, en dehors des zones perturbées par les fouilles clandestines, on remarque en zone 6 :

- L'espace surélevé le long du mur 1, dont la fonction n'apparaît pas clairement, mais qui a profité de la présence du mur 1, comme les circulations (voir zone 10) ont su profiter de la présence des murs à la même époque.
- La confirmation de l'utilisation de l'accès 4 en phase 5 et 6, avec un cheminement un peu bombé et rectiligne, perpendiculaire aux murs 29 et 30.
- La mise en évidence de l'utilisation réelle de l'espace proche de l'enceinte externe en phase 3 (entre M 40 et M 36).
- La prédilection des espaces contre les murs extérieurs (enceintes internes 11 et 40) pour l'entassement des déchets dans les phases 5 et 6.
- L'intéressante structure en creux décapitée (9536) qui sera fouillée en 2008.

Enfin, les mobiliers comportent -bien sûr dans ces phases- beaucoup d'éléments métalliques. Globalement, ils pourraient indiquer que la zone 6 a été au moins en partie couverte d'une toiture. Mais la faible quantité d'ardoises ou de lauzes sur les U.S.⁴⁸ n'indique pas une couverture en pierre et suggère une couverture organique. Ces mobiliers tendraient aussi à indiquer que la zone 6 a pu servir en phase 5 d'étable (nombre des éléments liés à la maréchalerie et pitons).

On doit souligner la présence d'un élément clairement aristocratique : le fragment de tapisserie marque en phase 5 le caractère aristocratique de l'occupation du site.

Alors que -grâce aux textes- on sait que le *castrum* de la fin du XIIIe siècle peut être tenu par un châtelain choisi parmi les plus importants lignages du secteur (*Batalha*), le style des remaniements du milieu du XIVe siècle pouvait faire douter de la nature réelle de l'occupation aristocratique du site. Cet élément démontre en fait la continuité du type résidentiel du site et justifie la construction (en phase 4) du bâtiment 8 dont les dimensions montrent clairement qu'il s'agit d'une *aula*.

Enfin, les mobiliers sont toujours majoritairement liés à la résidence, ce qui paraît évident dans ce type de site à fonction avant tout symbolique, mais mérite d'être souligné, d'autant que les éléments qui pourraient être rattachés à la guerre peuvent tous avoir servi à la chasse.

Enfin, on regrettera l'étroitesse du secteur entre M 40 et M 36, qui limite grandement les conclusions possibles sur cette zone.

⁴⁸ Sauf, bien sûr, en bas de la destruction et surtout près du donjon, mais ce sont les lauzes de la couverture de la grosse tour.

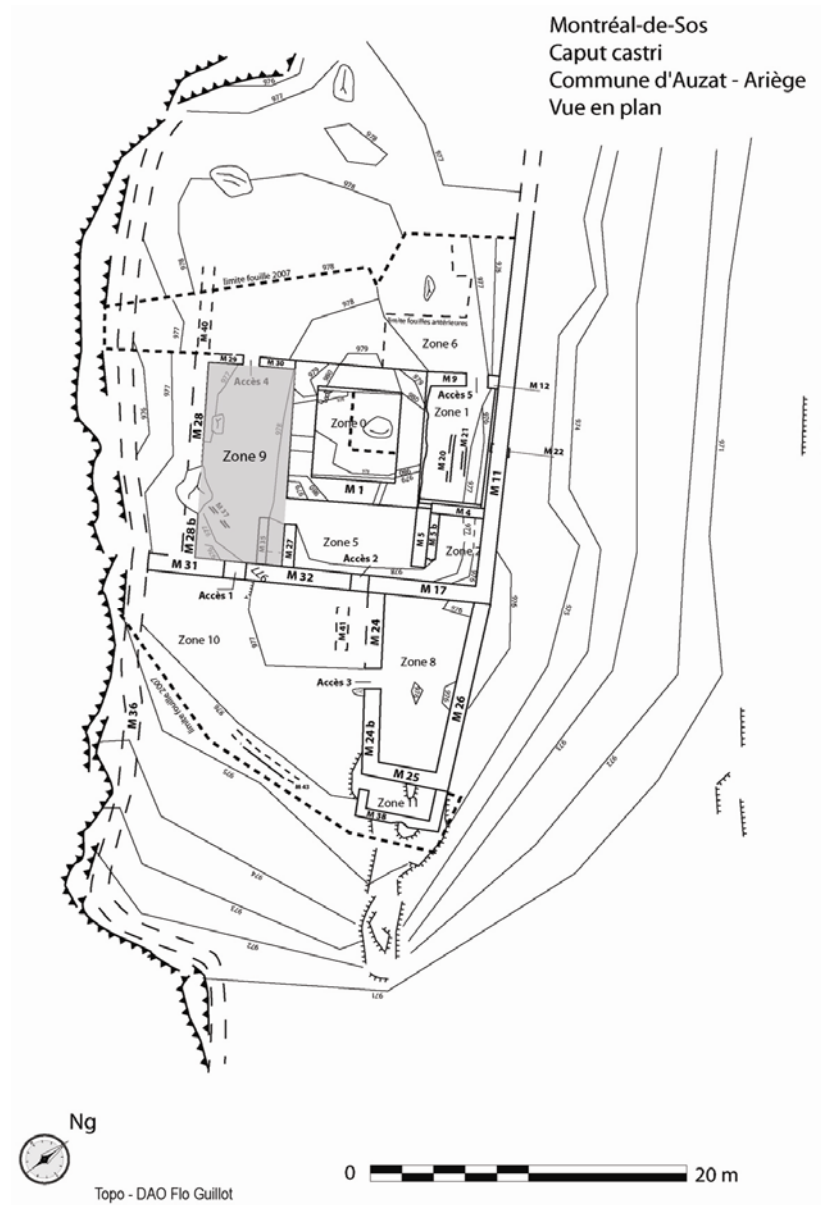
3. ZONE 9 : plate-forme de la face sud-ouest du donjon

Cet espace est délimité par les murs 1 (donjon), 29 et 30 (zone 6), 27 (zone 5) et 31 et 32 (zone 10).

Il s'agit d'une vaste plate-forme en flanc sud-ouest du donjon, d'une surface totale (exclus les murs encadrants) de 63,5 m².

Elle n'avait été abordée que par un petit décapage dans la destruction (décapage D) en 2002, dont l'objectif était de visualiser le bâti du donjon et de vérifier qu'aucune structure n'y était accolée malgré une anomalie topographique (due aux travaux clandestins).

Elle a été presque entièrement fouillée en 2006. En 2007, la fouille a été poursuivie sur de tout petits volumes qui n'avaient pu être terminés en 2006 : les fondations aux pieds des murs 31, 28, 29 et 28.





3.1. Rappels 2006

Niveaux des U.S. 2006 concernant ces tranchées et les murs encadrant :

Z sup M 28	978,68 à 978,46
Z inf assises M 28 contre gros bloc	977,56
Z sup M 28b	978,58 à 978,16
Z sup M 28 à l'angle avec M 31	978,46
Z sup M 31 à l'angle de l'accès 1	978,37
Z dallage accès 1 = z sup 9024 = z sup M 35 arasé = z sup 9020	977,90
Z enceinte externe sup M 36 à l'angle avec M 31	976,71/977,21
Z sup 9035 (= lapiaz contre M 28)	977,56
Z sup 9025	977,72

La fouille 2006: synthèse récapitulative du haut de la tranchée de fondation fouillée en 2006⁴⁹

A . Dans l'angle M 28b/M 31 :

⁴⁹ Le reste de la zone 9 n'est pas décrit dans le présent rapport, voir le rapport 2006.

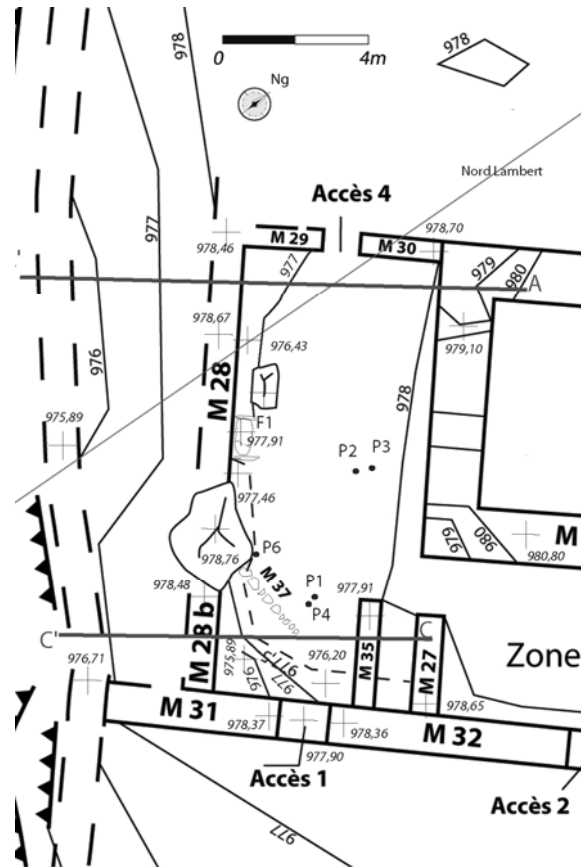
En effet, vu la quantité d'informations qu'a livrée la zone 9 et le fait que la fouille 2007 ne s'applique qu'aux tranchées de fondations, il a été choisi de se limiter à l'étude de celles-ci.

En haut, la tranchée mesure de 45 à 51 cm de large. Elle est enserrée entre le mur et la motte. Une seule U.S., le haut de la tranchée, avait été fouillée. Partitionné par principe en deux U.S., suivant que l'on se trouvait au pied du M28b ou du M 31, cette unité est avec certitude unique bien que les deux murs ne soient pas chaînés. Trois fragments de céramiques médiévales antérieures au XIVe siècle et un fragment antique y avait été relevé. Elle comportait aussi de nombreuses scories. Cette unité était surmontée d'une U.S. (9020) qui paraissait avoir été ajouté en remblai lors de la grande réorganisation XIVe siècle (phase 4), mais le matériel contenu dans le haut de ces deux tranchées semblait indiquer que leur remplissage était bien antérieur au réaménagement et que cette U.S. était donc restée en place à ce moment et depuis la fondation des deux murs.

B. Au pied du M 28 et dans son angle avec M 29 :

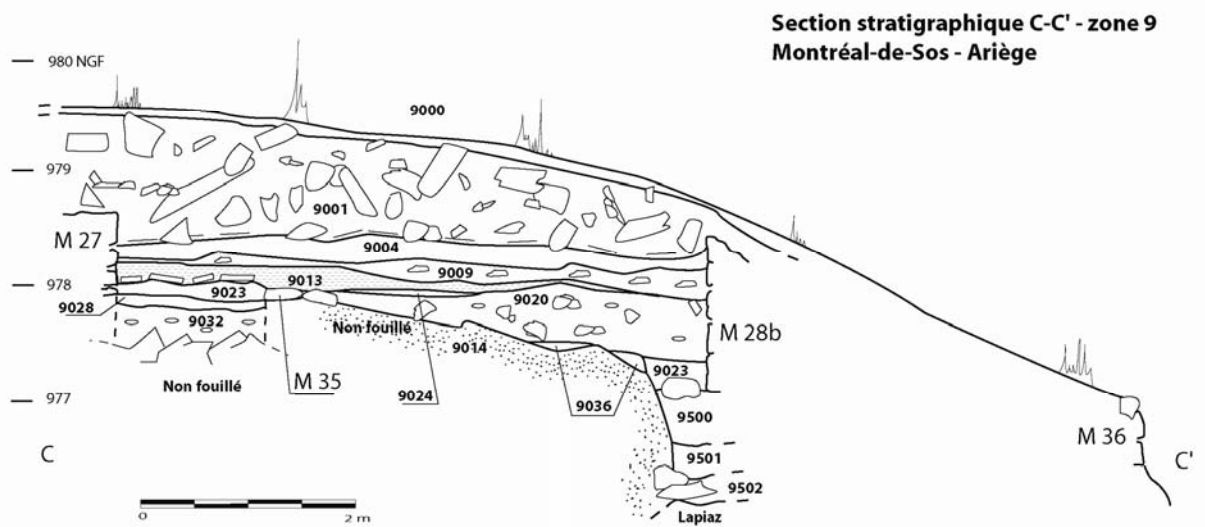
De l'autre côté du gros bloc, nous n'avions pas du tout commencé à fouiller la tranchée de fondation des murs mais avons fouillé ce qui nous semblait être la dernière U.S. au-dessus de cette tranchée, l'U.S. 9025 qui comportait des céramiques antiques et 65 tessons médiévaux dont les 2/3 sont antérieurs au XIVe siècle, mais dont un tiers restaient des tessons de céramiques à cuisson oxydante plus tardif. Même si la proportion d'éléments anciens croissait dans cette U.S., il avait semblé qu'il s'agissait encore d'un remblai posé lors de la grande réorganisation du XIVe siècle, peut-être récupéré à ce moment-là sur un sol contenant des éléments anciens.

Entre le foyer 1 et le gros bloc, la petite fenêtre fouillée n'avait permis d'atteindre que le lapiaz et de noter l'absence de tranchée de fondation à cet endroit où le mur était posé sur le lapiaz arasé.



3.2. Fouille 2007 :

Début de la fouille 2007 à l'altitude moyenne 977,05 à 977,49 m.



Niveaux des U.S. 2007 :

Z inf 9500	977,16
Z inf 9501 = Z sup 9502	976,56
Z inf 9502 = Z sup 9503 = Z sup lapiaz	976,21
Z inf lapiaz au pied du M 31	975,89
Z inf 9603	976,43

3.2.1.: Remblais le long du M 31

Ces U.S. sont posées contre la butte artificielle portant le donjon, le long des murs.

Il a été créé un petit talutage le long du mur 28b pour des raisons de sécurité, ce qui implique qu'une portion de la zone n'a pas été fouillée.

U.S. 9500 : remblai ancien arasé pour la construction du M28b, tranchée de fondation du M 31/32

L'U.S. 9500 est composée de terre marron foncée, un peu argileuse, PANTONE © 462, mêlée à des galets avec de nombreux charbons de bois fragmentés.

Située sous l'U.S. 9023, il s'agit en fait de la même U.S., dont la fouille avait débuté en 2006. Cette U.S. était surtout chargée en matériel en hauteur et le bas de l'unité était quasiment stérile, hormis les charbons toujours nombreux.

Son épaisseur atteignait 62 cm au plus épais.

Sa surface est plane et sa base est légèrement convexe, coincée entre mur et motte. Elle repose sur l'U.S. 9501.

L'unité 9500 comportait 10 fragments de céramique qui s'ajoutent aux 3 tessons de l'U.S. 9023⁵⁰. Les 10 fragments découverts en 2007 sont 3 tessons à cuisson réductrice dont deux d'entre eux recollent et de chronologie indéterminée, auxquels s'ajoutent, 2 autres tessons de chronologie indéterminée et 1 bord éversé à cuisson réductrice, non tourné, antérieur au XIVe siècle, 3 tessons d'amphore et un possible fragment de tesson protohistorique.

On y a aussi dénombré 6 objets ou fragments d'objets en fer dont 1 piton, 1 clou à tête plate et 4 fragments de tiges quadrangulaires.

On y a aussi découvert un fragment de verre médiéval, morceau de pied circulaire et conique à bord en bourrelet creux et en verre incolore.

Elle comportait aussi 14 fragments d'os d'animaux et 3 dents.

On retrouve dans le mobilier recueilli la composition classique des unités anciennes de la phase 1 ou de la phase 2, mêlant un nombre conséquent d'éléments antérieurs au *castrum* à des tessons de céramiques à bords éversés. Il s'agit donc très probablement d'un remblai autour de la motte servant à l'aplanissement du secteur lors de la mise en place de la motte (phase 1). Celui-ci fut ensuite arasé en phase 4, on y construisit directement dessus (sans tranchée, sans fondation) le mur 28 en recouvrant très légèrement sa base (une seule assise) avec les déblais de l'arasement du remblai (9023).

⁵⁰ 3 fragments de céramiques, dont 2 tessons antiques et un possible fragment de trompe d'appel médiévale en céramique rouge polie.

L'ancienneté de ce remblai confirme l'ancienneté de la mise en place du mur 31/32/17 qui avait été proposé grâce à son chaînage avec le mur 11, lui-même daté de la phase 2.

U.S. 9501 : tranchée de fondation du M31/32.

L'U.S. 9501 est composée de terre marron claire, ocre, PANTONE © 465, mêlée à des galets et des déchets de tailles très nombreux et à de vrais blocs calcaires taillés.

Située sous l'U.S. 9500, elle atteignait une quarantaine de cm d'épaisseur.

Sa surface est légèrement concave, ainsi que sa base posée sur 9502 ou sur le haut du lapiaz qui apparaît par endroit.

L'unité 9501 comportait 1 fragment de céramique, à cuisson réductrice, tounée, de datation indéterminée.

On y a aussi dénombré 2 fragments d'objets en fer, une tige et un fragment de plaque en fer traversée par une tige dont une extrémité est un anneau.

Elle comportait 1 fragment d'os d'animal.

Remblai successif, probablement mis en place dans la même phase que 9500 mais de structure différente, l'U.S. 9501 couvre la base du mur 31, au niveau de la gangue de mortier de chaux et doit donc avoir été mise en place en même temps que le mur pour combler la tranchée.

U.S. 9502 : fond de la tranchée de fondation du M31/32

L'U.S. 9502 est composée de terre marron sombre, PANTONE © process 462, très concentrée en déchets de taille, comportant de rares charbons et des morceaux de mortier de chaux.

Située sous l'U.S. 9501, son épaisseur variait de quelques cm à plus de 30.

Sa surface est concave, ainsi que sa base coincée entre mur et motte, posée sur le lapiaz retaillé pour l'assise du mur et emplissant ses fissures. Ses flancs sont de forme ondulée, car elle s'encastre dans les blocs qui servent de fondation à la motte.

L'unité ne comportait pas de mobilier.

3.2.2.: Lapiaz

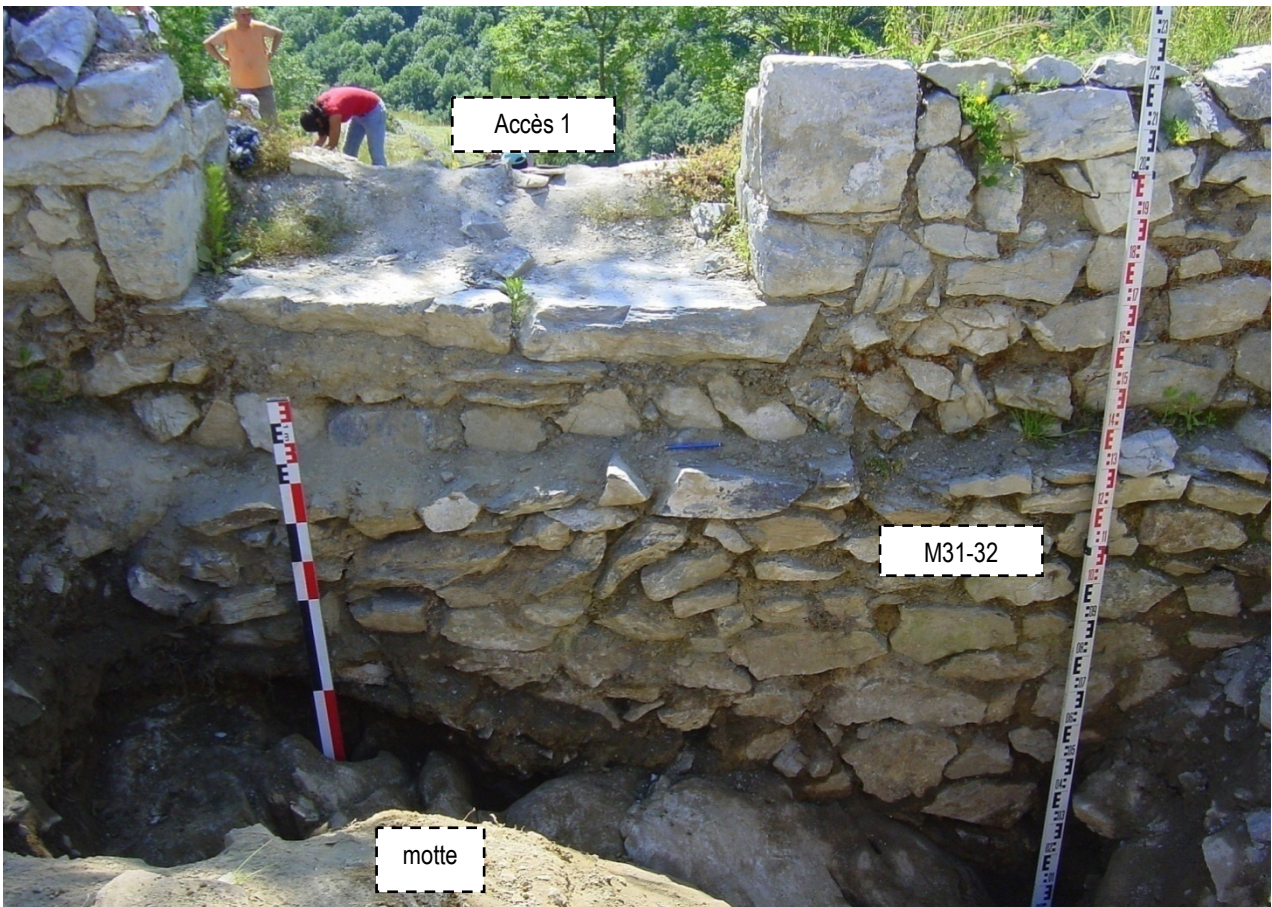
U.S. 9605 :

Lapiaz de type couvert sous la motte et sous 9605.

Il apparaît peu, voire pas retaillé, dans ce secteur, sauf au contact du M31-32 qui repose dessus.

3.2.3.: Fondation le long des murs 28 et 29

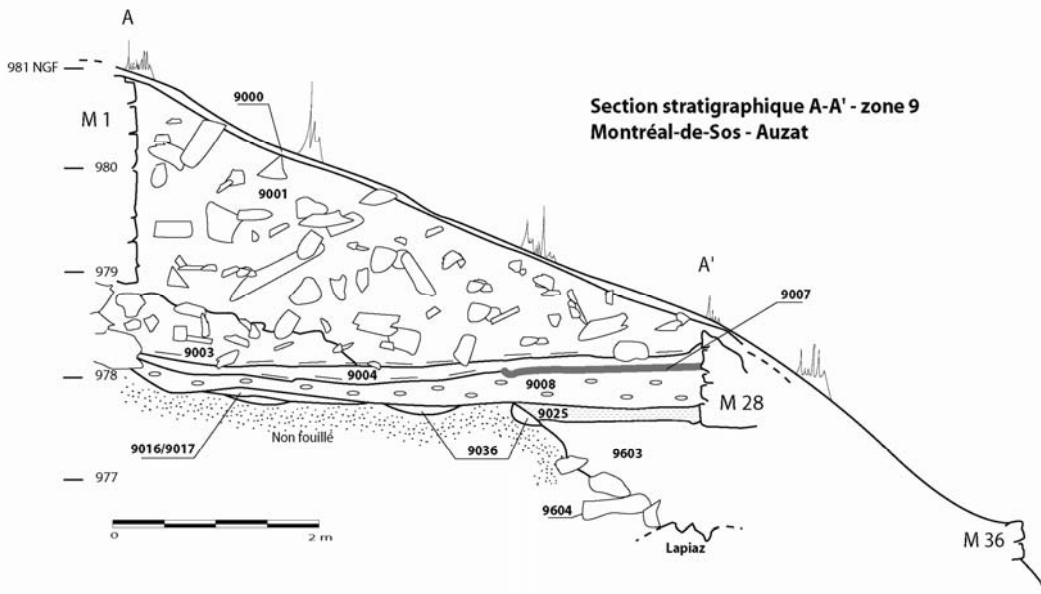
Cette U.S. est posée contre la fondation de butte artificielle portant le donjon, le long des murs.
Un petit talutage a été pratiqué le long des deux murs pour des questions de sécurité, ce qui fait que le



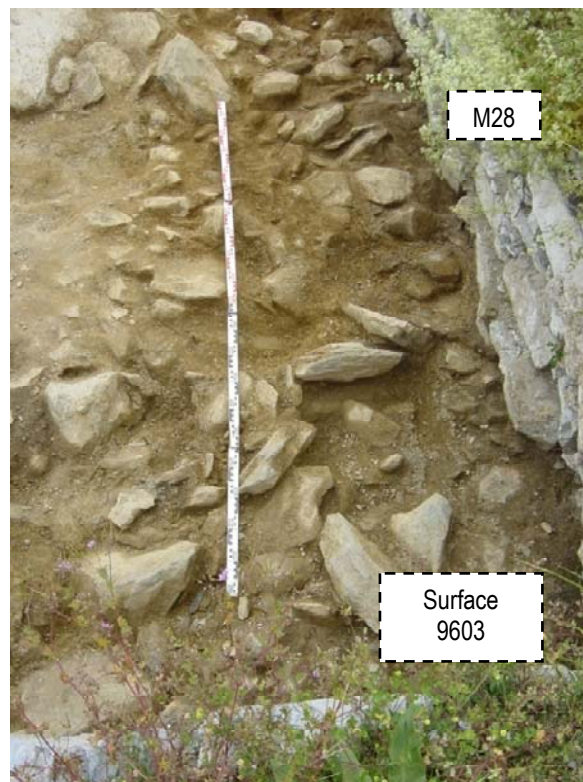
volume de la fouille a été limité.

U.S. 9603 :

L'U.S. 9603 est composée de terre marron ocre-orangée, PANTONE © 722, mêlée à des galets et des blocs très nombreux de toutes origines mais majoritairement calcaires. Elle est tout à fait comparable aux lentilles 9036 repérées en 2007 qui couvraient la motte un peu plus haut, si ce n'est qu'elle est beaucoup plus épaisse (60 cm) et contient des blocs.



Située sous l'U.S. 9025, elle s'en différencie très nettement.
 Sa surface est plane juste arasante aux murs 28 et 29 qui ont été bâtis dessus.
 L'unité mesure une soixantaine de centimètres d'épaisseur et repose sur le lapiaz.



L'unité comportait 2 fragments d'os d'animaux.

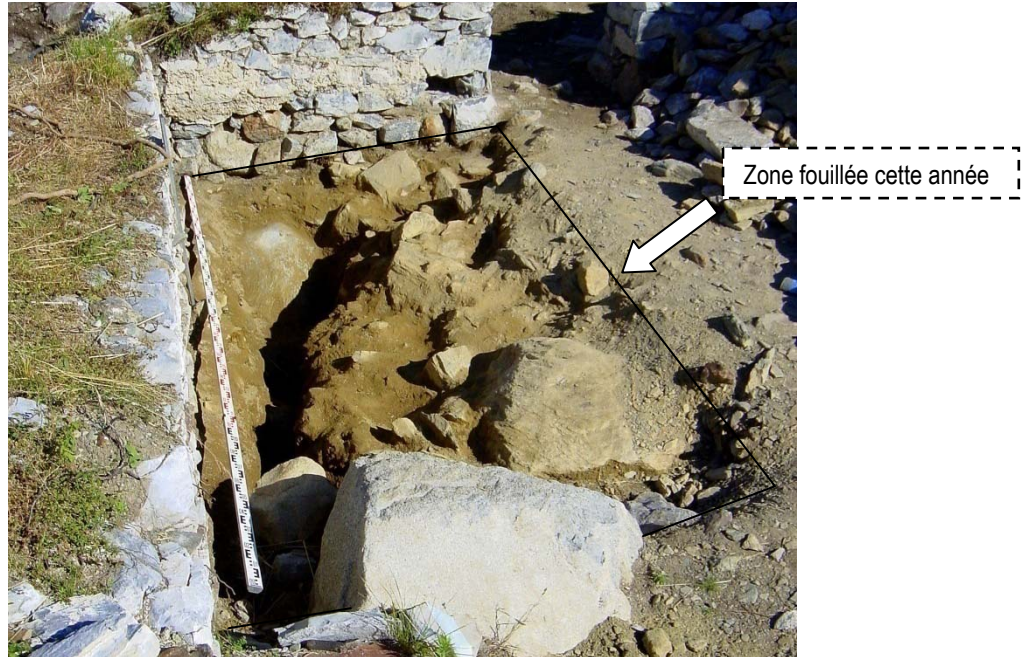
Présente en lentilles sur la motte dans les autres secteurs, cette U.S. semble être un remblai mis en place en même temps que la motte (phase 1), couvrant ses fondations, créant un espace plan au devant de celle-ci. Suite à l'arasement de la motte pour la création de la plate-forme 9, il ne subsiste qu'à l'état de lentilles

ou de lambeaux. On bâtit dessus lors de la création de cette plate-forme, mais il s'agit probablement d'un élément ancien résiduel.

3.2.4.: Fondations de la motte dans ces deux secteurs

U.S. 9604 :

L'U.S. 9604 est composée de gros blocs de granite et de gneiss posés les uns sur les autres. Cet amas de blocs a été repéré dans les deux secteurs décrits ici, en zone 9, mais aussi sous forme déplacée par les



fouilles clandestines en zone 0, ou en place en zone 2 et 1 (le mur 11 ayant été bâti à la tangente de ces blocs). A chaque fois que l'on atteint la base du tertre artificiel, on rencontre ces blocs. L'abaissement du niveau de la motte en zone 6 et en zone 1 en 2005 avait permis d'en rencontrer : il semble qu'ils forment non seulement la basse mais aussi le cœur du tertre.

Ces blocs coffrent la butte artificielle et servaient à stabiliser les varves qui la composent. Ils ont été prélevés sur le site à la faveur des blocs erratiques dispersés sur tout le sommet.

L'U.S. n'a pas été fouillée.

2.2.5.: Lapiaz

Les blocs et l'U.S. 9503 reposent sur un lapiaz de type couvert (U.S. 9505) qui a pu être vu frontalement à l'U.S. 9604.

Conclusions zone 9

L'intervention cette année en zone 9 était limitée puisqu'il s'agissait de terminer deux petits secteurs.

Néanmoins, ces secteurs ont permis de vérifier une nouvelle fois l'artificialité de la butte sur laquelle est construit le donjon, grâce à la mise à jour des fondations de cette butte.

Soulignons la massivité de ses fondations, créées par de gros blocs de granite et de gneiss prélevés sur les blocs erratiques du site. Le travail de création de la butte artificielle que surmonte la tour maîtresse fut un travail important, qui souligne l'importance de l'investissement initial en phase 1.

Ayant maintenant appris à reconnaître cette base du tertre artificiel, nous savons que c'est cette U.S. que nous avons atteinte dans les toutes petites fenêtres de fouilles pratiquées dans les tranchées du mur 11 en zone 1 et 2. Le mur 11 repose donc contre et sur cette fondation du tertre, ce qui confirme une nouvelle fois son appartenance à une phase postérieure à la phase 1.

En outre, l'intervention 2007 a permis de poser à nouveau l'hypothèse de travail qui considère le M31-32-17 comme unique et concomitant du mur 11 (mise en place dans le premier tiers du XIIIe siècle, phase 2). Cette hypothèse demande à être validée, grâce à la fouille 2008 en secteur 10.

Elle a aussi permis de confirmer le caractère plus tardif de la ligne de murs 28-28b qui aurait été érigée, comme supposé l'an dernier- en phase 4.

En zone 9, à la différence de la zone 1, la phase 4 a bien produit un arasement pour aménager la plateforme. Sur ces U.S. arasées (motte et fondations du mur 31-32) on a fouillé des occupations postérieures au milieu du XIVe siècle. Les volumes des unités antérieures subsistantes sont importants, mais sont presque essentiellement constitués du tertre artificiel dont on a pu définir qu'il est stérile ou contient peu de mobilier. Divers sondages ont été pratiqués dans ce tertre très dense et aucun n'a révélé de mobilier mis à part sur les premiers centimètres de sa surface. Ce tertre ne sera pas fouillé en entier car il faudrait détruire tout le bâti et notamment le donjon.

Les autres unités antérieures à la phase 4, présentes en zone 9, sont uniquement constituées de remblais de tranchées de fondations peu riches en mobilier, ce qui ne simplifie pas l'étude de cette zone. Aucun sol ou remblai sous sol n'a été conservé. Ces tranchées contenaient tout de même un matériel ancien qui permet de confirmer l'existence des phases antérieures à la phase 4.

4. ZONES 10 et 11 : accès à la plate-forme en zone 9 et à la zone 8 et bâtiment accolé au bâtiment 8

En 2006, seul le mur 31 a été dégagé en face externe pour jauger de sa coordination avec l'enceinte externe (M 36) sur 80 cm d'épaisseur et moins d'un mètre de large entre l'accès 1 et l'enceinte externe.

Seule l'U.S. de destruction avait donc été fouillée et très partiellement.

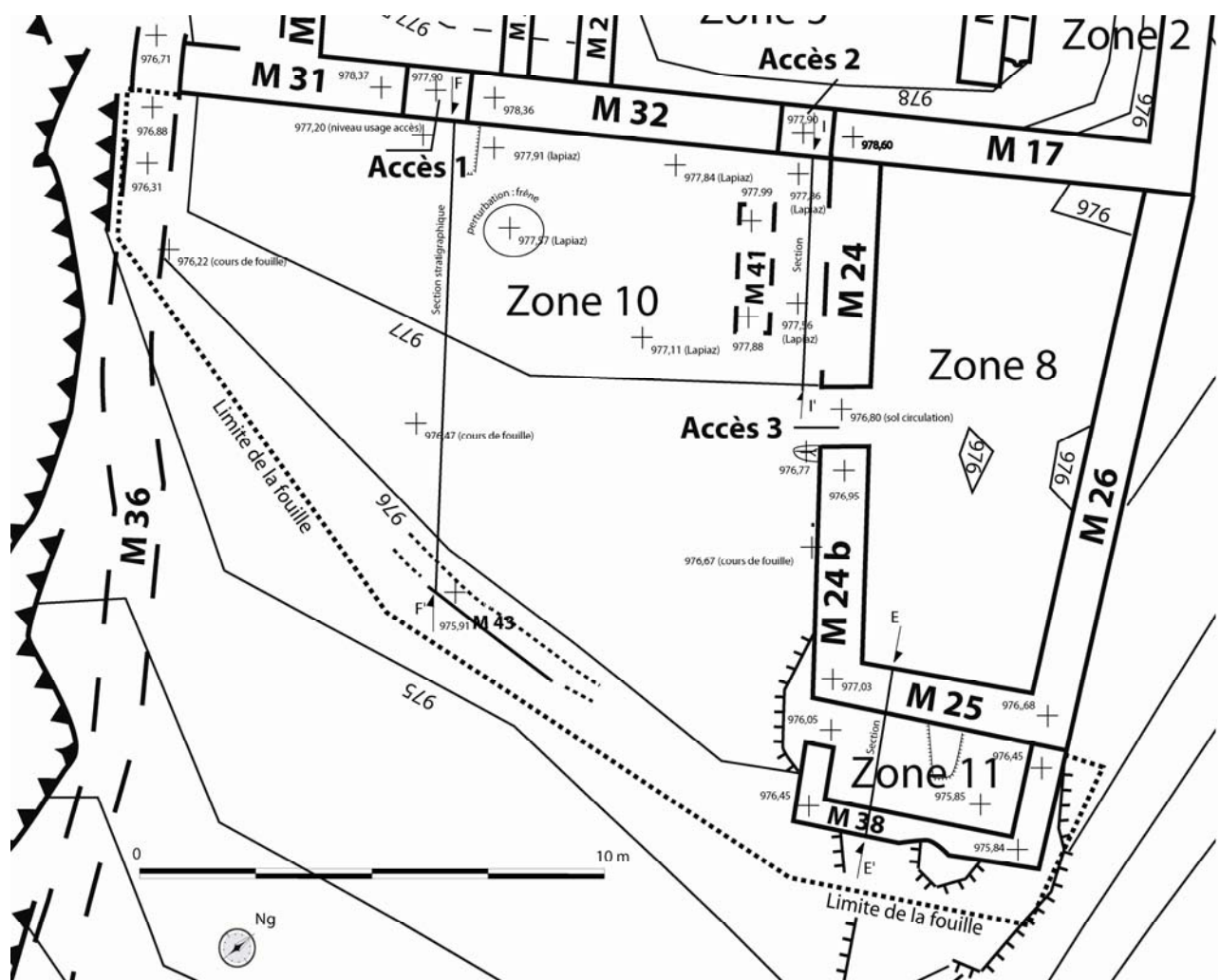
En 2007, la fouille de ce secteur a été engagée ; elle sera poursuivie dans l'objectif de la finir en 2008. Les résultats présentés ci-dessous ne sont donc que partiels.

Cet espace a été partagé en deux, suivant le bâti :

-zone 11 correspond à un bâtiment (bâtiment 11). Il est accolé au bâtiment 8, face sud-est. La fouille de ce secteur est finie.

-zone 10 espace entre les accès 1, 2 et 3, le bâtiment 8 et le mur d'enceinte externe (M36). Sa limite sud a été choisie arbitrairement, à la faveur d'un dénivelé plus pentu que la moyenne. Sur ce secteur, la fouille n'est pas finie.

Ces zones couvrent 131 m².



Niveaux :

Z sup (herbe) 10100 zone 10	978,40/975,70
Accès 1 et 2	977,90
M 36 au plus haut dans la zone 10	976,70
Lit de pose escalier accès 1	977,20
Lapiaz entre accès 1 et 2 le long du M 32	977,91/977,84
Lapiaz au niveau du frêne	977,57
M 41	977,99/977,88
Accès 3 sol de circulation fouillé en zone 8 ⁵¹	976,80
Haut M 43	975,91
Z sup 10101 proche accès 1 = z inf 10100	977,51
Z sup 10101 proche accès 2	977,98
Z inf 10105 au centre sous accès 1	977,22
Z inf 10125 sous accès 1 (= z sup 10129)	976,81
Z sup 10107 = z inf 10101 proche accès 2	977,91
Herbe (Z sup 10100 au centre zone 11)	976,65
M 38	975,45/976,45
Accès 6 (accès zone 11)	976,05
Lapiaz en zone 11 ⁵²	975,85/976,05

4.1. U.S. commune aux zones 10 et 11

Ces U.S. n'ont pas été réparties entre les deux zones : il s'agit de tout façon de faits communs non différenciables puisque postérieurs ou concomitants de l'arasement final.

U.S. 10100 : Herbes, et destruction mêlée à la pédogénèse, postérieures au Moyen Âge

L'U.S. 10100 est surmontée d'herbe puis composée de blocs calcaires (très majoritairement) taillés, mêlés à de grandes quantités de mortier de chaux. Suivant les secteurs de cette U.S., sans qu'il y ait de transitions nettes, l'U.S. comporte aussi de la terre organique marron sombre (PANTONE © process 315-1). On y rencontre de nombreux fragments d'ardoises, très fines et très fragmentées, et de lauzes, plus rares, quelques charbons et des morceaux de briques très fragmentés.

Située sur les U.S. 10106, 10109 ou 10114 ou 10101, sa surface et sa base suivent globalement la forme d'origine du relief dans la moitié haute de la zone, mais l'U.S. s'épaissit vers le bas, effet probable de la gravité. Son épaisseur est donc sous évaluée proche du M 32 (80 cm) et surévaluée en dessous du M 43⁵³ ou le long du M 38 (90 cm).

Le long du M 32, entre les deux accès 1 et 2, la base de l'U.S. prenait une forme en plan quadrangulaire d'1,45 m de large et couvrant tout l'espace entre les deux murs. En aval, un petit dénivelé marquait la forme que l'on retrouvera dans celle de l'U.S. sous-jacente, 10101.

On remarque en outre un épaississement anormal de la couche proche du M 24b et du M 38 face sud-ouest. Parallèlement, l'U.S. est dans cette zone beaucoup moins marquée par l'apport de terre organique, pour devenir lentement et sans transition sans aucune terre. Il est possible que ces différences soient le

⁵¹ N'a pas été atteint en zone 10, cette année, la fouille étant incomplète.

⁵² Hors fissures dans lapiaz

⁵³ Le M43 paraît être un mur pastoral postérieur au château. Voir étude du bâti ci-dessous.

produit de l'évolution suite à la destruction. Cette dernière avait probablement une surface beaucoup moins régulière, s'étalant suivant les tas qu'a formés la destruction. La pente du secteur, donc la gravité, a ensuite nivelé ces tas en mélangeant les couches de terre qui s'étaient formées au-dessus. Les deux zones très chaulées pourraient donc être des reliquats de ces gravats initiaux qui n'ont pas migré vers le bas dans ces secteurs.

L'U.S. contenait une brique dont l'épaisseur seule était entière et du même type que celles trouvées en 10100 et 10115 (6 x 5,05 x 5,5cm).

L'unité 10100 comportait 168 fragments de céramiques, dont 7 fragments d'amphore, 3 tessons de chronologie indéterminée et 158 tessons médiévaux.

Parmi ces derniers, on recense 1 tesson du bas Moyen Âge, à cuisson oxydante et engobe blanche, 1 fragment de trompe d'appel en céramique polie, rouge, seulement 8 tessons (5%) antérieurs au XIVe siècle à cuisson réductrice, non tournés sauf finitions et dont 1 bord éversé, auxquels s'ajoutent 1 fragment d'anse et 1 tesson, médiévaux, à post-cuisson oxydante et surface polie, 1 bord glaçuré à lèvre en poulie de la seconde moitié du XIVe siècle, 63 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle (40 %), céramiques à cuisson oxydante ou post-oxydante, tournées et 82 tessons du XIVe siècle (52 %), à cuisson réductrice, tournés, dont 2 fragments qui recollent et 2 fragments d'anses coudées provenant de formes plutôt caractéristiques à Montréal de la fin du XIVe siècle, voire du tout début du XVe siècle.

On y a aussi dénombré 15 objets ou fragments d'objets en fer dont 5 fragments de tiges, 6 fragments de clous à têtes plates, 1 clou de charpente à tête en T, 1 paumelle, 1 poinçon ou petit burin que l'on pourrait utiliser en maréchalerie ou dinanderie et 1 fer de mulet (crampons recourbés à angles droits et étampures carrées) postérieur au milieu du XIVe siècle.

L'U.S. contenait -à proximité du frêne- une brique dont l'épaisseur était entière (9,8x7,8x5,5cm). Elle contenait aussi un fragment de coquillage.

L'U.S. a livré 15 fragments d'ardoises et de lauzes, dont un possible pion (schiste de 3,2 cm de diamètre et 0,3 d'épaisseur), le reste étant des ardoises gravées [28564, 29360, 29361, 29362, 29363, 29364, 29365, 29366, 29368, 29369, 29370, 29371, 29372, 29373].

Elle comportait aussi 122 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 19 dents. En outre, on y a recensé 3 scories de petit volume, une légère et deux coulées.

Enfin, on a découvert, proche de la zone 11, 5 fragments d'enduits rosés avec une face plane très comparables à l'enduit qui couvrait le sol seconde moitié XIVe siècle en zone 7 (sondage 2005 de la table d'orientation proche de la tour du barri). Soulignons que quelques fragments d'enduits avaient aussi été trouvés en zone 8. Au total ceux-ci sont trop peu nombreux (et jamais en place) pour suggérer un sol enduit dans ces zones. Néanmoins, il peut s'agir d'un sol de ce type non loin, dans un espace que nous n'avons pas fouillé.

L'U.S. 10100 est une unité perturbée, issue de la destruction en dernière phase et de ses évolutions jusqu'à aujourd'hui, unité qui recouvrait le mur pastoral n°43 dont le niveau inférieur correspond grossièrement au niveau inférieur du mur. On y rencontre peu d'éléments pouvant être postérieurs à la fin du XIVe siècle, ce qui est le cas depuis le début de la fouille où des éléments XVe siècle sont présents mais rares et ce qui semble confirmer que l'arasement n'a pas eu lieu plus tard que les toutes premières années du XVe siècle (phase 7). On y rencontre par contre de très nombreux éléments du XIVe siècle, voire de la seconde moitié du XIVe siècle ce qui confirme l'occupation importée en phases 5 et 6, occupation non documentée. Enfin, l'U.S. étant perturbée, on y recense des éléments de toutes chronologies plus anciens que la phase 4.

L'U.S. semble issue d'un double processus -de chronologies peut-être différentes- qu'il n'a pas été possible de partager car les évolutions physiques à l'intérieur de cette U.S. se font sans transition :

- une ou plusieurs destructions des murs encadrant la zone 10, notamment le mur 24b,
- une pédogénèse post médiévale, parallèle à un glissement gravitaire de tout le secteur.

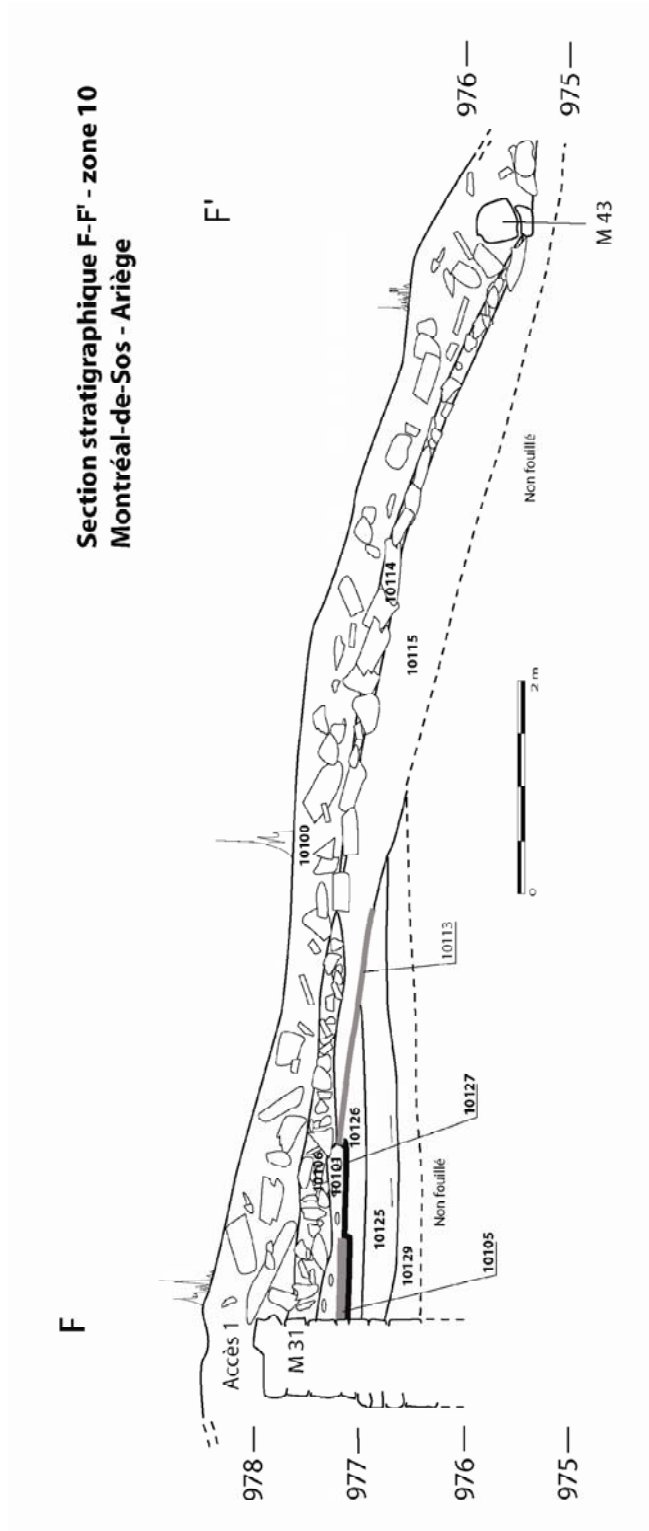
Plus on s'éloigne des murs, moins cette U.S. est chaulée car les gravats et donc la chaux étaient bien sûr plus concentrés à proximité des murs qui ont été détruits. En zone 10, cette U.S. est moins massive que sur les zones situées directement autour du donjon, ce qui pourrait suggérer qu'une moins grande quantité de gravats ait été projetée sur cette zone car les bâtiments adjacents comportaient des murs moins épais et moins élevés. La fouille a montré sur cette zone que cet arasement de la phase 7 avait concerné aussi le mur d'enceinte interne (3&-32) et le mur du bâtiment 8.

Enfin, l'U.S. contenait un mobilier comparable aux autres U.S. de destruction fouillées à Montréal-de-Sos, à l'image de son caractère perturbé et relativement chargé en matériels antiques. Soulignons la présence de briques, qui se confirme dans d'autres U.S. de cette zone. Il n'a pas été trouvé d'autres briques sur les secteurs 0, 1, 2, 5, et 9, c'est-à-dire ceux qui concernent plus certainement l'habitat proprement dit. Il ne semble pas que celles-ci entraient dans la construction. Peu nombreuses, elles pourraient tout de même être issues d'un four dont l'emplacement n'est pas connu.



4.2. ZONE 10

4.2.1. Sous la destruction : zone 10 exclus les secteurs le long des murs



U.S. 10109 : purge de foyer juste avant l'arasement

L'U.S. 10109 est composée de terre marron très sombre, très grise, très chargée en tout petits charbons de bois, le tout en PANTONE © 448.

Située sous l'U.S. 10100 (et quelque peu sous 10106), elle mesurait quelques centimètres d'épaisseur. Sa surface et sa base sont déclives suivant la pente normale du secteur, mais l'U.S. ne couvre que 4 à 5 m² au centre du secteur (voir plan ci-dessus).

L'unité 10109 comportait 1 fragment de céramique, fin XIIIe ou XIVe siècle, à cuisson oxydante, tourné.

Elle comportait aussi 4 fragments d'os d'animaux.

Il s'agit probablement d'un niveau de purge de foyers juste avant la destruction (10100) en phase 5 ou 6.

U.S. 10114 : petit remblai juste avant l'arasement

L'U.S. 10114 est composée de blocs calcaires taillés mêlés à du mortier de chaux, sur une hauteur de blocs seulement, soit une vingtaine de cm d'épaisseur. Soulignons que les blocs ne dépassent jamais un certain volume de l'ordre de 4000 cm³ (0,004 m³), ce qui suggère que l'on n'a pas voulu utiliser de gros blocs. En secteur haut, la terre marron sombre 10109 a parfois pénétré dans cette unité, mais il ne semble pas qu'elle contienne autre chose.

Située sous l'U.S. 10106, ou 10109 ou 10100, elle couvre tout le secteur sauf le long des murs, c'est-à-dire sauf la zone de circulation décrite ci-dessous (entre M41 et M24).

Sa surface et sa base sont complexes suivant les blocs, mais la moyenne suit la pente normale du secteur.

L'unité 10114 comportait 2 fragments de céramiques, dont 1 élément indéterminé et 1 fragment de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle, glaçuré, à cuisson réductrice et tourné.

Elle comportait aussi un fragment d'os d'animal.

Il pourrait s'agir, comme en 10106, d'un petit niveau de remblai en déchets de blocs taillés et déchets de taille.

Ces différentes unités suggèrent que le secteur ait été remblayé par des petits apports localisés et ciblés suivant la topographie peu de temps avant la destruction finale car il n'a pas été repéré d'accumulation quelconque ou de remblai entre ces U.S. et le niveau de destruction.

4.2.1.2. Hors de la circulation entre accès : Sol entre phases 5 et 6

U.S. 10113 : occupation, phase 6, ou 5 et 6

L'U.S. 10113 est composée de terre marron sombre -PANTONE © 462- mêlée à un tout petit cailloutis, sans brique. Elle contient peu de mortier de chaux, sauf en surface, et dans ce cas il provient probablement de l'U.S. 10114 juste au-dessus.

Située uniquement sous l'U.S. 10114, elle n'est pas présente dans les secteurs de circulation entre les accès étudiés ci-dessous. Sa surface et sa base sont parallèles à la pente normale du secteur.

L'unité 10113 comportait 19 fragments de céramiques, dont 1 tesson antique à pâte claire, 1 tesson dont l'origine médiévale est possible et 17 fragments médiévaux.

Ceux-ci sont composés de 15 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle, glaçurés, à cuisson oxydante ou post-oxydante, tournés dont 1 bord à lèvre en bandeau et d'1 bord du même type mais avec 1 une lèvre en poulie, de la seconde moitié du XIVe siècle.

Elle comportait aussi 16 fragments d'os d'animaux.

Cette U.S. est peu indurée, d'épaisseur très réduite, elle pourrait correspondre à la mise en place d'un petit sol –aujourd'hui dégradé- avant les petits remblaiements et la destruction finale (phase 7). Ici encore on ne rencontre pas vraiment d'éléments XVe siècle, qui restent peu nombreux sur tout le site, ce qui confirme un arasement au tout début du XVe siècle.

U.S. 10115 : sol antérieur à 10113, phase 5 ? embroussaillement ?

L'U.S. 10115 est composée, comme l'U.S. 10113 qui la surmonte, de terre marron sombre -PANTONE © 462- mêlée à un tout petit cailloutis, sans fragment de brique. Elle contient très peu de mortier de chaux et quasiment pas de charbon de bois. C'est son caractère racinaire qui la différencie de l'U.S. 10113 qui la recouvre. Elle s'étend aussi sur le même plan.

Ces U.S. devront peut-être être rassemblées, car elles semblent être issues toutes deux de deux sols naturels antérieurs à la phase 7 (antérieures à la destruction). Néanmoins, l'U.S. 10115 montre un sol très nettement plus racinaire que l'U.S. 10113, ce qui suggère un embroussaillement du secteur avec 10115, qui disparaît ensuite avec 10113.

L'U.S. 10115 mesure jusqu'à 40 cm d'épaisseur.

L'unité 10115 comportait 10 fragments de céramiques, dont 1 élément antérieur au XIVe siècle, à cuisson réductrice, non tourné et 9 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle à cuisson oxydante ou post-oxydante dont 2 tessons glaçurés et 1 anse.

On y a aussi dénombré 6 objets ou fragments d'objets en fer dont 1 clou de charpente à tête en T, 4 fragments de clous à têtes plates et 1 clou de maréchalerie qui pourrait avoir été de type 3b (dernier tiers XIIIe siècle – première moitié XIVe siècle) mais que l'usure a rendu difficile à interpréter.

Elle contenait une brique entière du même type que celle découverte en 10100 et 10101 (18 cm x 11,3 x 5,5)⁵⁴.

Elle comportait aussi 40 fragments d'os d'animaux et 4 dents.

La fouille n'a pas été poursuivie plus bas cette année.

Le mobilier confirme l'antériorité de 10115 sur 10113 par l'absence d'éléments vraiment tardifs, mais il semble classer 10115 dans une phase encore postérieure à la phase 4 ou concomitante.

Notons, en 10113 comme en 10115, que les éléments vraiment tardifs (lèvres en poulies, anses coudées) ne sont pas non plus très nombreux dans le secteur hors circulation, comparés surtout à ce qu'ils étaient en zone 9 ou en zone 1 et que l'on a du mal à différencier sur ce secteur la phase 6 de la phase 5, ce qui suggère peut-être, qu'ici, l'occupation ait été continue sur ces deux phases sans réaménagements ou modifications qui auraient pu permettre de les différencier.

⁵⁴ Ces trois briques et fragments de briques sont les premiers découverts à Montréal-de-Sos : on n'en a pas encore ?- trouvé sur les autres secteurs.

4.2.2 : Les circulations entre les accès : U.S. de la phase 5, le long du mur d'enceinte interne (M31-M32) et du mur du bâtiment 8 en amont de l'accès 3 (M 24) :

4.2.2.1. : circulations et remblais des circulations

U.S. 10101 : Occupation (phase 5) – circulation entre les accès 1, 2 et 3

L'U.S. 10101 est composée de terre marron claire, voire ocre et légèrement orangée, très chargée en petits nodules de chaux (PANTONE © 465). Elle peut être rapprochée de l'U.S. 5122 en zone 5. Son interface inférieure était plus chargée en fragments d'ardoises que sa face supérieure.

Sa surface et sa base sont planes. Elle atteignait au maximum une quinzaine de cm de haut et couvrait exclusivement un secteur compris entre les M 24, 32, 31 et 36, recouvrant juste le M 41 et ne s'étendant pas plus loin que 2,60 m du mur d'enceinte interne (32-31) dans le secteur de l'accès 1. Cette U.S. reprend l'anomalie quadrangulaire le long du M 32 que nous avons remarquée en 10100.

L'U.S. contenait une brique dont l'épaisseur seule était entière et du même type que celle trouvée en 10100 (6 x 5,05 x 5,5 cm).

L'unité 10101 comportait 62 fragments de céramiques médiévales et 1 tesson d'époque Moderne (pâte fine, cuisson oxydante et glaçure couvrante)⁵⁵.

Parmi les céramiques médiévales, on ne recense qu'un seul élément antérieur au XIVe siècle, à cuisson mixte, non tourné, et 61 éléments de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle

On y a aussi dénombré 13 éléments en fer dont 4 fragments de clous à têtes plates, 3 fragments de clous de charpente, 2 fragments de tiges, 1 possible fragment de maillon de chaîne, 3 fragments de la même lame de couteau et 1 fragment de tige de clou.

On y a aussi découvert deux éléments en alliage cuivreux, 1 applique rectangulaire en tôle mince et une autre applique fine en tôle emboutie. Le premier est comparable à un objet mis au jour dans l'U.S. 1118 (zone 1 – rapport 2005 – U.S. la plus tardive de la phase 5, mais clairement antérieure à la phase 6).

On a aussi dénombré -en U.S. 10101- 1 anneau en laiton apparenté à des fermaux courant en milieu funéraire dans la seconde moitié du XIVe siècle.

L'U.S. comportait deux ardoises gravées [28578, 28579] et 5 scories de fer, toutes coulées.

Elle comportait aussi 73 fragments d'os d'animaux et 13 dents.

L'U.S. contenait -à proximité du frêne- une brique quasi entière (9,8 x 7,8 x 5,5 cm).

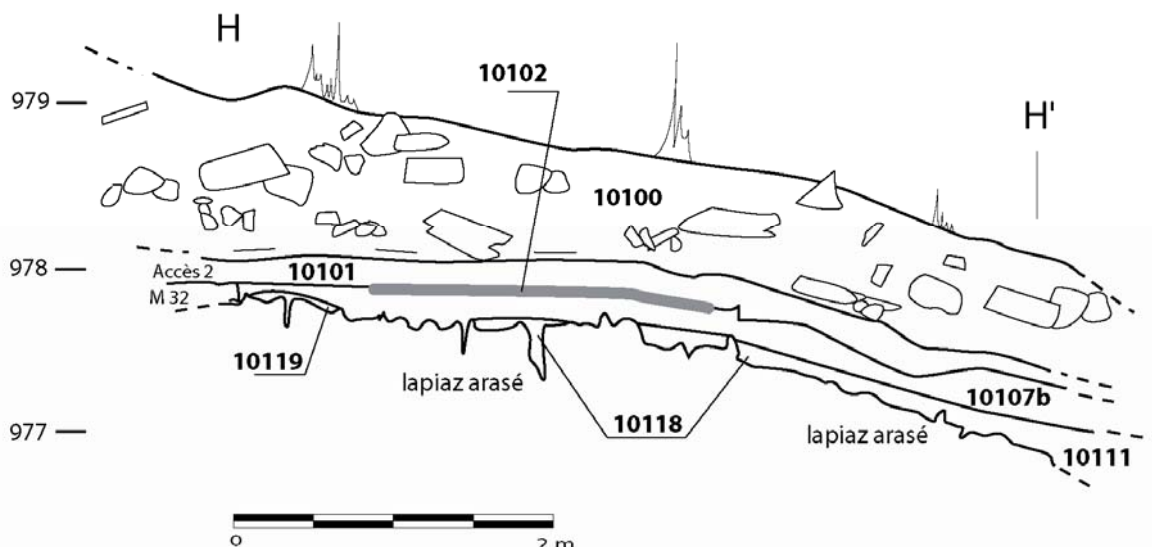
Elle contenait aussi un fragment de coquillage.

⁵⁵ La présence d'un élément Moderne est exceptionnelle sur le site de Montréal. Il faut probablement le rattacher à la phase pastorale du site et au mur 43.

L'U.S. a livré 15 fragments d'ardoises et de lauzes, dont un possible pion (schiste de 3,2 cm de diamètre et 0,3 d'épaisseur), le reste étant des ardoises gravées [28564, 29360, 29361, 29362, 29363, 29364, 29365, 29366, 29368, 29369, 29370, 29371, 29372, 29373].

Elle comportait aussi 122 fragments d'os d'animaux, un lot d'esquilles et 19 dents. En outre, on y a recensé 3 scories de petit volume, une légère et deux coulées.

Section stratigraphique H-H' - zone 10 Montréal-de-Sos - Ariège



Enfin, on a découvert, proche du M 41, 5 fragments d'enduits rosés avec une face plane très comparables à l'enduit qui couvrait le sol seconde moitié XIV^e siècle en zone 7 (sondage 2005 de la table d'orientation proche de la tour du barri). Soulignons que quelques fragments d'enduits avaient aussi été trouvés en zone 8. Au total ceux-ci sont trop peu nombreux (et jamais en place) pour suggérer un sol enduit dans ces zones. Néanmoins, il peut s'agir d'un sol de ce type non loin, dans un espace que nous n'avons pas fouillé.

Très chargée en mobilier, cette U.S. pourrait être un vestige d'une U.S. d'occupation de la phase 5⁵⁶, en concordance avec l'utilisation des accès 2 et 1 et de l'escalier (voir ci-dessous) dont elle recouvrait la base. Le découpage en deux phases d'occupations postérieures à la phase 4, qui avait été relevé en zones 9 et 5, s'appuient sur la concentration d'éléments tardifs, du type marmites à anses coudées ou lèvres en poulies qui n'existent pas dans cette U.S. On peut donc supposer que ces accès et circulations entre les accès, aménagés en phase 4, ont été essentiellement utilisés en phase 5 et délaissés en phase 6, ce qui suppose aussi le délaissement du bâtiment 8 et confirme une phase d'occupation juste avant l'arasement moins massive, plus anarchique et réduite sur quelques espaces (zone 1, 5, 2 et 9) directement accolés au donjon.

Ces affirmations sont confirmées par le mobilier contenu dans l'U.S. sous-jacente 10107b ou 10107.

⁵⁶ On y rencontre très peu d'éléments très tardifs, ce qui tend à montrer, si on la compare aux autres zones, qu'il s'agit de la phase 5 et que la phase 6 n'est pas ou plutôt peu représentée dans ces circulations qu'elle a dû recouvrir, suivant un mode d'occupation un peu plus anarchique et tel que cela a été décrit sur les autres zones. Ces circulations auraient donc essentiellement été utilisées en phase 5 et très peu en phase 6 (abandon du bâtiment 8 ?).

L'U.S. d'origine ne devait concerner que le haut de la zone, anomalie topographique et zones contre le mur d'enceinte interne (32-31), son extension actuelle un peu plus large devant être le produit de la gravité.

U.S.10102 : béton de chaux

U.S. stérile située entre le mur 41 et le M24, dans la partie haute de cette zone de circulation et sur une surface de 1,2 m².

Elle était constituée d'une couche de 4 à 6 cm de béton, réalisée avec de la chaux et un sable très fin de calcaire aptien à faciès urgonien mêlée à quelques tout petits galets. Sa dureté était remarquable.

Ce béton suivait une petite pente (10°) dans le sens de la pente entre l'accès 2 et 3.

Il permettait d'assainir le sol dans cette circulation sur un petit espace. Il débutait contre trois blocs calcaires, perpendiculaires au cheminement et disposés à la limite supérieure du mur 41 (les trois blocs formant marche). Il finissait presque au bout du mur 41. Il couvrait à peine le bas du mur 41 en s'appuyant dessus : il a donc été mis en place probablement en même temps et juste après ce mur.

U.S. 10105 : lit de pose d'un escalier de l'accès 1

L'U.S. 10105 est une lentille sous l'accès 1 composée de quelques centimètres d'épaisseur de mortier de chaux induré portant de petits reliefs et incluant quelques blocs de pierres taillées qui marquent un lit de pose d'escalier. Ce dernier s'explique par le niveau inférieur des sols en zone 10 par rapport à la zone 9, niveau qui a nécessité un aménagement sur la face externe de l'accès.

Située sous et dans l'U.S. 10101, cette lentille est parfaitement horizontale et ne contenait pas de mobilier.

Ce lit de pose est situé 70 cm sous l'accès 1. La marque supérieure de l'escalier se matérialise en accès 1 par une gangue de mortier permettant l'accroche de l'escalier. En même temps il a été ajouté une « assise » de quelques petits moellons servant avec le mortier à l'accroche de cet escalier. Ces aménagements suggèrent que l'accès n'avait pas été prévu pour connaître un décalage de niveau entre l'extérieur et l'intérieur, ce qui tend à indiquer que sa confection est plus ancienne que la phase 4. La fouille a d'ailleurs montré l'antériorité des murs encadrant l'accès. Dans l'état actuel des choses, on peut donc supposer que l'accès 1 a été pratiqué dans le mur au moment de sa construction initiale.



Le lit de pose mesurait 1,17 m le long du mur et 71 cm à sa perpendiculaire.

U.S. 10107 et 10107b : Remblai de l'occupation phase 5, entre les accès 1, 2 et 3

L'U.S. 10107/10107b est composée de terre marron claire légèrement ocre -PANTONE © 466. Elle contient un grand nombre de cailloutis et des petits galets et de très nombreux fragments de mortier de chaux et nodules de chaux. On y dénombre aussi quelques fragments de briques et quelques charbons de bois très petits, ces deux éléments étant surtout présents dans la portion supérieure de l'U.S.

Située sous l'U.S. 10101, et sous le béton 10102 ou arasante au béton 10102, dans le même plan, de l'accès 3 jusqu'à l'accès 1, sa surface et sa base sont planes à proximité des murs, puis déclives. Ce dimorphisme de la pente découpe entre les accès 1 et 2 une anomalie topographique quadrangulaire repérée et décrite en 10101 qui semble correspondre à la zone de circulation entre les accès.

L'US 10107 recouvrait les premiers cm du M 41⁵⁷. Elle passe sous le mur et la numérotation a été répartie des deux côtés du mur 41 par la création d'une U.S. 10107b entre ce mur et le bâtiment 8.

L'unité 10107 comportait 70 fragments de céramiques, dont 1 fragment de fond indéterminé et 69 céramiques médiévales. Parmi ces dernières, on recense, 1 fragment de trompe d'appel à pâte rouge polie et 68 tessons de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle, à cuisson oxydante ou post-oxydante, dont 34 sont glaçurés.

On y a aussi dénombré 17 objets ou fragments d'objets en fer dont 7 tiges de clou, 1 plaque triangulaire de fonction indéterminée, 1 fer de trait à douille et 8 clous à têtes plates.

Cette U.S. a livré un fragment de coquillage (conque) du même type que celui découvert en 10100.

On y a aussi découvert une petite scorie légère.

Elle comportait aussi 49 fragments d'os d'animaux, 1 lot d'esquilles et 1 dent.

L'unité 10107 bis comportait moins de mobilier mais cette U.S. ne couvre que 4 m², alors que l'U.S. 10107 couvrait 22 m².

Les caractères physiques de cette U.S. sont complètement identiques à ceux de l'U.S. 10107 et leurs niveaux sont analogues, à position égale dans la pente.

Un redan à mi-chemin entre l'accès 2 et l'accès 3, haut de 5 à 7 cm encoche les niveaux supérieurs et inférieurs de cette U.S., ce qui tendrait à montrer que prenait place à cet endroit une petite marche. A peine plus haut, à la limite du mur 41, au plus proche de l'accès 2, 3 blocs calcaires taillés formaient aussi un premier dénivelé. La circulation entre les accès 2 et 1 comportait donc deux petites marches.

On y a dénombré un objet en alliage cuivreux, branche de pine à épiler.

L'unité contenait une scorie de fer coulée.

Elle comportait aussi 2 fragments de verre, l'un de datation indéterminée et l'autre du haut Moyen Âge (2^e moitié VII^e siècle – 1^{ère} moitié VIII^e siècle). Ce fragment est constitué de la même matière que celui découvert dans l'U.S. 10117.

La présence de ce fragment se rattache aux utilisations antérieures du site, qui avaient déjà donné des éléments du haut Moyen Âge, notamment deux fragments de céramiques (voir rapport Château. Dieulafait – rapport 2006), l'un daté du Ve siècle et l'autre du VII^e siècle au Xe siècle, auxquels s'ajoute un élément qui pourrait avoir appartenu à un éperon IX^e-Xe siècles (Voir rapport mobilier 2005). Ces éléments quantitativement peu présents n'en indiquent pas moins une possible continuité des utilisations. Rappelons en outre, que le toponyme du site est forcément antérieur au Moyen Âge central.

⁵⁷ Constitué d'une unique assise subsistante, dont cette U.S. recouvrait en fait la base du M 41.

L'U.S. 10107 /10107b n'est pas à proprement parler un sol et aucun sol –sauf le béton 10102- n'a pu être vraiment repéré au-dessus de cette U.S. Seul un doute subsiste car le haut de l'U.S. comportait des caractères proches d'un sol, sans toutefois en posséder la densité en matériaux et en résistance. Il s'agit plus probablement du remblai mis en place à l'origine de la circulation (phase 4 si l'on suit la grande homogénéité du lot céramique⁵⁸) qui est venu peu à peu se garnir de terre au cours de l'occupation en phase 5 (10101). L'occupation aurait alors d'abord été positionnée en interface 10101/10107 et en 10102 puis se serait peu à peu surélevée (10101).

Le remblai 10107/10107b aurait donc été déposé au moment même de la construction du M41. L'U.S. correspondrait à une occupation concomitante de l'usage de l'accès 2, existante le long du mur 41, donc entre les accès 2 et 3 (circulation) et le long du mur 32 suivant un plan quadrangulaire supposant une structure accolée au mur 32 entre les accès 1 et 2, à laquelle les encoches de poteau –étudiées ci-dessous- servent de limite.

Aucune trace de cloison n'ayant été repérée le long du M 32, la circulation devait s'effectuer dans un espace ouvert, couvert entre le mur 32 et la rangée de poteaux (voir ci-dessous). La circulation entre les accès correspond à l'U.S. qui aujourd'hui, du fait de la gravité, s'est étalée au-delà.

Le long du M 24, c'est-à-dire entre le M 41 et le M 24, ce secteur, déclive, pourrait avoir aussi été couvert, mais en outre protégé par un refend comme le suggère la présence du M 41, qui reste peu élevé mais peut avoir été plus élevé ou avoir supporté une structure en bois.

En l'état actuel de la fouille, l'U.S. 10107 semble ne pas se poursuivre en aval de l'accès 3, et la question de l'accès au bâtiment 11 reste posée.

Reste à définir, si l'accès 1, accès majeur de par sa morphologie, a connu une autre voie d'accès frontale (perpendiculaire), comme semble le suggérer le niveau de base de l'escalier, bien plus bas que le niveau de l'U.S. 10107, car l'accès par 10107 (depuis le long du mur) semble s'être fait en cours d'escalier (à mi hauteur). Ce niveau intermédiaire d'accès le long du mur doit beaucoup au niveau de l'accès 2. Or l'accès 2 a été pratiqué en phase 4 (rapport 2006) ainsi que l'accès 3 (avec la construction du bâtiment).

Finalement, la construction du bâtiment 8 a totalement modifié les niveaux antérieurs en zone 10. Pour

l'instant, comme en zone 9, et parce que l'accès 1 se retrouve perché à partir de la phase 4, il semble que la construction du bâtiment 8 a provoqué l'abaissement du secteur 10 par la retaille du lapiaz.

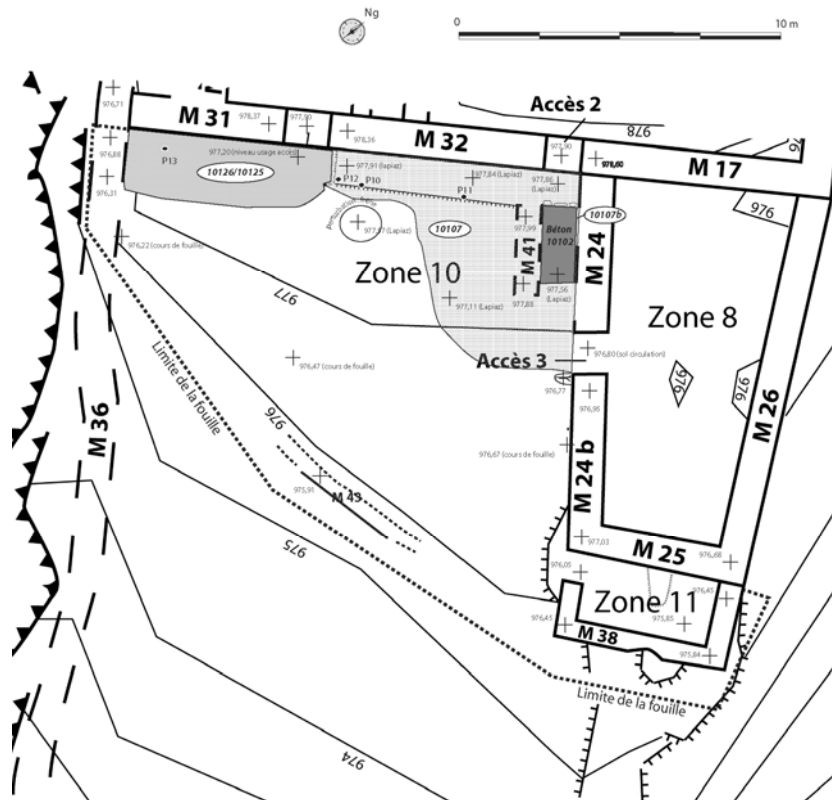
La fouille doit se poursuivre pour pouvoir préciser ces questions liées aux circulations.

L'U.S. 10107/10107b reposait soit sur le lapiaz arasé (aplani), soit sur les U.S. 10119/10118 (lentilles), soit enfin sur l'U.S. 10111 dans la partie basse de ce secteur.



10107 b
Entre M 41 (droite de la photo)
et M 24 (gauche)

⁵⁸ Et ce malgré la présence d'éléments anciens (verre et alliage cuivreux) qui indique probablement simplement que ce remblai a été réalisé avec un sol autochtone chargé de mobiliers anciens.



U.S. 10119 : petites lentilles recouvrant le lapiaz

L'U.S. 10119 est composée de terre marron sombre, proche de l'U.S. 10115, mais nettement plus dense et moins racinaire, PANTONE © process 462, mêlée à de petits cailloutis et de nombreux morceaux de mortier de chaux de tout volumes. Elle comportait quelques fragments de charbons de bois et de brique. Située sous l'U.S. 10107, sa surface et sa base sont déclives suivant la pente générale du secteur, mais elle n'est composée que de quelques lentilles ne dépassant pas les 400 cm² de surface.

L'unité 10119 comportait un unique élément en fer, fragment de tige de clou.

L'U.S. recouvre le lapiaz et peut être le résidu de la couverture géologique du lapiaz.

U.S. 10118 : petites lentilles recouvrant le lapiaz

L'U.S. 10118 est composée de terre marron claire, PANTONE © process 465, mêlée à de rares petits cailloutis et sans mortier de chaux, ni ardoise, brique ou charbon.

Située sous l'U.S. 10117, sa surface et sa base sont déclives suivant la pente générale du secteur, mais elle n'est composée que de quelques lentilles ne dépassant pas les 250 cm² de surface.

L'unité 10118 comportait un unique élément en fer, fragment de clou à tête plate.

Les deux U.S. 10119 et 118 pourraient correspondre à des lambeaux de sols géologiques préservés par la mise en place de la circulation qui a nécessité un arasement du lapiaz.

U.S. 10111 : remblai sous 10107 au pied du massif lapiazé : ancienne unité utilisée en phase 5.

L'U.S. 10111, posée sur le lapiaz, dans la moitié basse de la surface occupée par 10107, rattrape le niveau imposé par la surrection du lapiaz proche du M 32. Elle est sous le niveau du M 41, tout comme 10107/10107b et est posée contre les premières assises du M 24.

Elle repose sur le lapiaz ou (en partie basse uniquement au niveau de l'accès) sur une couche ocre qui n'a pas été fouillée cette année et dont la composition paraît correspondre au sol géologique comblant les fissures de lapiaz et repéré en zone 8 en 2006.

Elle est composée de terre marron clair, ocre, PANTONE © 467, elle comportait de nombreux fragments d'ardoises, de rares charbons, quelques morceaux de mortier de chaux ou de chaux.

Située sous l'U.S. 10107, sa surface et sa base suivent le lapiaz décline.

L'unité 10111 comportait 22 fragments de céramiques, dont 1 tesson d'amphore, 3 fragments de céramiques antérieurs au XIVe siècle, à cuisson réductrice et non tournés, dont 1 bord éversé, 18 tessons de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle, à cuisson ou post cuisson oxydante, dont 7 glaçurés et 2 fragments de chronologie indéterminée, à cuisson oxydante.

On y a aussi dénombré 21 objets ou fragments d'objets en fer dont 12 clous ou fragments de clous à têtes plates, 1 clou de maréchalerie qui pourrait appartenir au deuxième tiers du XIVe siècle, 1 petite plaque fine, 1 fragment de tige, 1 dent de peigne à carder ou fragment de poinçon d'alène et 3 fragments de plaques, probables fragments d'appliques de décoration de coffres qui sont à rapprocher d'éléments présents en 8010 (zone 8 occupation) et 9008 (zone 9 occupation en phase 5, juste postérieure aux aménagements de la phase 4). Ces éléments confirment l'utilisation de cette U.S. en phase 5.

L'U.S. contenait 1 élément en alliage cuivreux, fragment de tôle cintrée.

Elle comportait aussi 50 fragments d'os d'animaux et 10 dents.

En outre on y a recensait une ardoise gravée [28590], morceau de marelle et 2 scories de fer, dont une légère et une coulée.

Il s'agit du premier remblai utilisé pour rattraper les niveaux dans le secteur, avant la construction du bâtiment 8 et du M 41. Avec le remblai 10107/10107b, il servait à l'aménagement de ce secteur. On note ici une première apparition de céramiques antérieures au XIVe siècle mêlées à des éléments du XIVe siècle. On peut supposer que l'U.S. 10111 est en fait le vestige d'une U.S. ayant fonctionné avant la phase 4, mais sur laquelle on a directement posé les remblais du réaménagement et qui comporte donc aussi des éléments plus tardifs.

4.2.2.2.: encoches de poteaux limitant les circulations mises en place en phase 4

Les encoches dans le lapiaz (U.S. 10110) sont naturellement nombreuses. N'ont été retenues comme encoches ayant servi à un ancrage que celles qui sont nettement retaillées et/ou celles qui contenaient encore les blocs permettant le calage du poteau.

U.S. 10112 : encoche de poteau dans le lapiaz – P10

L'U.S. 10112 est composée de terre marron claire fine -PANTONE © 4635- et de deux petits galets disposés verticalement qui ont pu servir au calage d'un morceau de bois.

Située sous l'U.S. 10107, elle est posée sur le lapiaz. L'encoche est de forme ovale comme les encoches de débitage, mais de section plus grande puisque son embouchure mesure 15 cm sur 8 cm.

L'unité 10112 ne comportait qu'un unique fragment de céramique, fragment de col avec le départ de l'anse, à cuisson oxydante et tournée, de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle.

Il s'agit probablement d'un calage de poteau en rapport avec la circulation le long du M 32.



U.S. 10120 : encoche de poteau dans le lapiaz – P11

L'U.S. 1020 est du même type que l'U.S. 10112. Située sous l'U.S. 10107, elle emplissait une partie d'une fissure de lapiaz dont le col a été retaillé en rond (diamètre 17 cm).

Elle ne contenait aucun matériel. Il pourrait s'agir d'une encoche destinée à recevoir un morceau de bois en lien avec la circulation entre les accès 1 et 2.

U.S. 10121 : encoche de poteau dans le lapiaz – P12

L'U.S. 1021 est du même type que l'U.S. 10112. Située sous l'U.S. 10107, elle emplissait une partie d'une fissure de lapiaz qui a été clairement retaillée en rond (diamètre 13 cm) et conservait une pierre calcaire retaillée plantée verticalement à l'intérieur.

Elle ne contenait aucun matériel. Il pourrait s'agir d'une encoche destinée à recevoir un morceau de bois en lien avec la circulation entre les accès 1 et 2.



En l'absence de traces de cloison, il semble que l'espace de circulation entre les accès 1 et 2 était bien couvert grâce à des poteaux de petit diamètre supportant une toiture, mais non cloisonné.



U.S. 10122 : encoche dans 10126 et 10127- P13

L'U.S. 10122 est composée de terre noire chargée au centre de bois dégradé (mais conservé), encochée dans les U.S. 10126 et 10127.

Elle ne contenait aucun matériel.

Il s'agit de la base d'un poteau de 19 cm de diamètre, en chêne. Son isolement ne permet pas de pouvoir imaginer sa fonction. Il n'est qu'à 80 cm du M 31, ce qui est peu pour supposer une circulation contre le mur.

4.2.3. : Sous la circulation : remblais successifs sous l'escalier de l'accès 1

4.2.3.1. : petits remblais de finition liés à la mise en place de l'escalier

U.S. 10127 :

L'U.S. 10127 est composée de terre marron ocre, un peu comparable à 10107/10107b bien que plus sombre -PANTONE © 467. Elle ne contenait ni charbon de bois ni fragment de brique.

Située sous l'U.S. 10105 et 10101, elle ne mesurait que 2 à 3 cm d'épaisseur et n'existait que sous l'accès 1 sur ½ m². Elle s'encadre aussi dans l'U.S. 10126.

Sa surface et sa base sont planes, malgré la déclivité naturelle du secteur, ce qui est logique car cette U.S. repose sur un autre remblai et sert au lit de pose de l'escalier de l'accès 1.

L'unité 10126 comportait un unique fragment de céramique antérieur au XIVE siècle, céramique à cuisson réductrice, non tournée.

Elle comportait aussi 20 fragments d'os d'animaux.

Il s'agit d'un tout petit remblai de finition, servant au lit de pose de l'escalier, pour créer un espace bien fini sur le remblai 10126.

U.S. 10126 :

L'U.S. 10126 est composée de terre marron -PANTONE © 463- assez granuleuse, mêlée à de tout petits galets et petits cailloutis, quelques gros nodules de chaux. Elle ne contenait ni charbon de bois ni fragment de brique.

Située sous l'U.S. 1027 ou 10101, sa surface et sa base sont planes. Il s'agit d'un remblai servant à rattraper le niveau du lapiaz et donc à poser un escalier vers l'accès 1 qui jonctionne avec la circulation entre l'accès 1 et l'accès 2.

Cette unité mesurait une dizaine de centimètres d'épaisseur et s'étendait au-delà de la zone sous l'accès 1 vers le M 36. Elle concerne donc tout l'angle sud-ouest de la zone 10, depuis l'accès 1 jusqu'au mur d'enceinte externe, le long du mur d'enceinte interne.

L'unité 10126 comportait 4 fragments de céramiques, 3 tessons à cuisson oxydante de chronologie indéterminée et 1 tesson antérieur au XIV^e siècle à cuisson réductrice non tourné. Elle contenait aussi un fragment d'os d'animal.

Comme, en 10126, Il s'agit d'un remblai -probablement déposé en même temps- et servant au lit de pose de l'escalier, pour créer un espace bien fini et au bon niveau. Malgré la présence de mobiliers anciens dans ces U.S., le fait qu'elles soient positionnées sur un gros remblai apparemment mis en place en phase 4 et utilisé surtout en phase 5 et en phase 6, interdit de penser que ces petits remblais de finitions sont anciens. Ils ont probablement été posés en phase 4 pour asseoir l'escalier (lit de pose 10105) et pour peaufiner le grand remblaiement de ce secteur.

Ces unités sont limitées le long du mur 32 par un relief du lapiaz qui a clairement été remanié : on a pratiqué une encoche dont nous ne connaissons pas encore la profondeur car la fouille n'est pas terminée sur cette zone. Cette encoche ne peut être la conséquence de la pose de l'escalier étudié ci-dessus, car elle est située en dessous du lit de pose de cet escalier. Il s'agit probablement d'un aménagement antérieur, donc antérieur à la phase 4, sinon à quoi aurait-elle servi étant donné qu'elle a été remblayée en phase 4. Il faut donc lui rechercher une fonction antérieure et elle pourrait suggérer que l'accès 1 était desservi auparavant par un escalier bien plus haut qu'à partir du milieu du XIV^e siècle, donc que cet accès avait auparavant un aspect nettement plus perché.



Au-delà, vers l'accès 2, le lapiaz est plus élevé en altitude et supporte des unités différentes traitées ci-dessus (10107, voir ci-dessus)

4.2.3.2. : Epais remblais sous-jacents à l'escalier (accès 1)

U.S. 10125 : remblai mis en place en phase 4.

L'U.S. 10125 est composée de terre marron claire, légèrement ocre, PANTONE © 465. Peu caillouteuse en surface, l'U.S. le devient plus en profondeur, il s'agit essentiellement de petits galets mais on note aussi la présence de quelques petits blocs calcaires du type déchets de taille. On y recense quelques charbons de bois, morceaux de briques et de mortier de chaux.

Située sous l'U.S. 10127, sa surface et sa base sont planes. Elle mesure 35 à 37 cm d'épaisseur. Le mobilier était beaucoup plus concentré dans la partie supérieure de l'U.S. que dans sa partie inférieure.

L'unité 10125 comportait 193 fragments de céramiques médiévales, dont 3 tessons à cuisson oxydante de datation indéterminée, 5 tessons du bas Moyen Âge à cuisson oxydante et tournés recouverts d'une engobe blanche, 3 tessons issus de céramiques tournées à cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante dont un fragment de lèvre en poulie de la deuxième moitié du XIVe siècle, 89 tessons (46 %) XIVe siècle, à cuisson réductrice et tournés dont un fragment d'anse coudée, 82 tessons (42 %) de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle issus de céramiques à cuisson ou post-cuisson oxydante, tournées dont certaines sont glaçurées, auxquels s'ajoutent seulement 11 tessons (5%) à cuisson réductrice, non tournés sauf finition et dont 1 bord éversé, antérieurs au XIVe siècle et 1 tesson à post-cuisson oxydante non tourné, antérieur au XIVe siècle.

On y a aussi dénombré 32 objets ou fragments d'objets en fer dont 2 pitons, 1 clou de charpente en T, 12 clous ou fragments de clous à têtes plates, 7 tiges ou fragments de tiges, 3 éléments indéterminés. On y a

aussi retrouvé 5 clous ou fragments de clous de maréchalerie dont 3 à tête rectangulaire ou spéciale datés du deuxième tiers du XIV^e siècle et 2 à tête trapézoïdale datés du derniers tiers du XIII^e siècle ou de la première moitié du XIV^e siècle.

L'unité contenait aussi deux monnaies royales françaises qui sont des monnaies pourtant rares sur ce site, les fouilles ayant donné essentiellement des monnaies médiévales narbonnaises ou aragonaises. L'une est un denier tournois de saint Louis (IX), l'autre un double parisis de Philippe VI.

On y a découvert une ardoise gravée [27504] ; un possible jeton de schiste d'un diamètre de 3,3 cm et 3 scories de fer, toutes coulées.

Elle comportait aussi 251 fragments d'os d'animaux, 1 lot d'esquilles et 22 dents.

On y a récolté un fragment d'enduit rosé (face plane) du type de ceux qui couvraient le sol des phases 4 en zone 7 ; mais c'est ici un élément isolé.

L'unité 10125 est un épais remblai mis en place pour l'accès 1. Le mobilier qu'il contient est nettement plus chargé en céramiques tardives (fragments marmites à anses coudées et lèvres en poulie que nous avons l'habitude de retrouver en phase 6 en proportion importante) que la circulation le long des murs l'était. Il semble donc que l'accès 1 a été plus massivement utilisé en phase 6 que ces circulations qui semblaient avoir été moins usitées en phase 6 (sans pour cela avoir été abandonnées). Cet accès a aussi été utilisé en phase 5 et la concordance des U.S. de circulations le long du mur avec l'escalier tendrait à confirmer que ce gros remblai a été mis en place en phase 4, car les éléments anciens sont très peu nombreux et doivent être résiduels, et donc utilisés en phases 5 et 6. Les monnaies découvertes confirment ce phasage, ainsi que les clous de maréchalerie.

U.S. 10129 :

L'U.S. 10129 est de même composition que l'U.S. 10125 qui la recouvre, juste plus chargée en fragments de briques. Elle s'étend aussi sur le même plan.

La numérotation a été différenciée par la présence de nombreuses ardoises posées à plat associées à des lentilles de chaux qui constituent l'interface, mais il est possible qu'il s'agisse du même remblai en même phase, juste partagé par un événement de courte durée du type stockage d'ardoises.

L'U.S. 10129 mesure au moins 20 cm d'épaisseur : elle constitue le dernier élément fouillé cette année dans ce secteur et n'a pas été fouillée en entier.

En profondeur, on note qu'elle est plus chargée en déchets de taille, spécifiquement le long du mur 32, sans toutefois qu'on puisse suspecter une tranchée de fondation le long du mur.

Contre le lapiaz, apparaissent parfois entre 10129 et le lapiaz, de petites lentilles ocres, varveuses, géologiques.

L'unité 10129 comportait 89 fragments de céramiques, dont 6 tessons indéterminés (4 à cuisson réductrice, 4 à cuisson oxydante), 3 tessons médiévaux à cuisson réductrice mais de chronologie plus précise indéterminée, 1 tesson de céramique espagnole de la fin du Moyen Âge, émaillé blanc et décor bleu, 3 tessons de la fin du Moyen Âge à cuisson oxydante et engobe blanche, 7 fragments de céramiques à cuisson réductrice et tournées, du XIV^e siècle, dont une anse coudée, 47 tessons (52 %) de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle et 21 tessons antérieurs au XIII^e siècle, dont 5 à cuisson oxydante ou post-oxydante non tournés et 16 à cuisson réductrice non tournés. La proportion du mobilier céramique est donc globalement la même que celle de l'U.S. 10125, avec un peu plus d'éléments anciens. Cette différence ne peut pas constituer une preuve d'ancienneté car ces remblais ayant été prélevés sur le site, ils peuvent contenir plus ou moins d'éléments anciens. En outre si ce remblai, comme sa composition l'indique, a bien été prélevé au même endroit, il est logique que sa portion basse (mise en place en premier) soit plus chargée en mobiliers anciens car elle représente la surface de l'U.S. ancienne déplacée.

On y a aussi dénombré 24 objets ou fragments d'objets en fer dont 1 clou de charpente à tête en T, 8 tige ou fragments de tiges dont l'une pourrait être un fragment de soie, 2 plaques de fer percées de trous de fonction indéterminée, 12 clous à têtes plates et 1 anneau de suspension à associer à une crémaillère.

L'U.S. contenait 5 objets en alliage cuivreux, dont une barrette martelée, possible lingot, 1 bague, 1 paillette comportant une tôle aux contours en quintefeuille avec rivets décoratifs, 1 passant de courroie et 1 fragment de manche de couteau ou d'outil.

Elle contenait aussi un petit dé en os travaillé et un fragment de verre vert, possible pied de coupelle dont des éléments en verre incolore sont connus au XIV^e siècle.

Elle comportait aussi 183 fragments d'os d'animaux, 1 lot d'esquilles et 9 dents.

Il s'agit d'un nouveau remblai, dont il n'est pas certain qu'il soit réellement différent du remblai supérieur, comme le suggère l'analogie de la composition des deux unités et de leur contenu en mobilier. La fouille n'a pu se poursuivre faute de temps, mais soulignons que le remblai mis en place pour l'accès 1 et la pose de l'escalier, mesure au moins 1 mètre d'épaisseur.

4.2.3.3. : Petit piégeage dans le lapiaz sous l'accès 1

U.S. 10117 :

L'U.S. 10117 est composée de terre brune -PANTONE © 4635- fine, terre qui ne correspond pas au remplissage géologique des fissures de lapiaz. Néanmoins, il n'a pu être établi que cette fissure de lapiaz, situé juste sous l'A1, sur le côté, pouvait avoir reçu un élément en bois.

L'unité comportait un unique fragment de verre de même matière que celui retrouvé en 10107, verre daté du haut Moyen Âge, 2^e moitié VII^e siècle – 1^{ère} moitié VIII^e siècle. Il est donc possible que l'aménagement 10117 ait été réalisé en même temps avec la même terre que celui réalisé en 10107 ou –moins probablement- qu'il s'agisse d'un vestige d'aménagement très ancien.

4.2.4. : sol géologique

N'a pas été atteint partout puisque la fouille du secteur n'est pas finie.

U.S. 10120 : varves

L'U.S. 10120 est composée de varves glaciaires marron ocre mêlée à de petits galets striés. Il s'agit d'un sol géologique colmatant les fissures de lapiaz.

U.S. 10110 : Lapiaz, géologique

L'U.S. 10110 est le lapiaz, du type lapiaz couvert.



Lapiaz en zone 10 le long du mur 32

Conclusions zone 10

Les aménagements fouillés en 2007 en zone 10 appartiennent essentiellement aux phases finales du site depuis la phase 4.

La fouille n'étant pas complète, restent de nombreuses questions, surtout liées aux phases anciennes (antérieures à la phase 4), mais aussi liées à l'entrée dans le quartier aristocratique. Si l'accès 1 paraît du point de vue du bâti être majeur, la fouille a montré qu'en phase 4, il ne sert (plus ?) qu'à la desserte depuis le bâtiment 8 et il ne paraît pas avoir alors été l'accès principal du quartier aristocratique depuis l'extérieur. Ses qualités bâties, issues de son érection qui est antérieure, semblent toutefois permettre de supposer, que cet accès a été un ou l'accès principal avant la phase 4. C'est une des hypothèses que la fouille 2008 devra essayer de trancher.

L'accès 1 semble par contre bien avoir été l'accès ou un des accès principaux du quartier aristocratique à partir de la phase 4. Celle-ci a vu des aménagements de circulation très importants. L'installation d'un escalier à l'accès 1 déprécie un peu le prestige architectural de l'accès en recouvrant par moitié les grands moellons qui servaient de seuil. On remarque à nouveau le peu de souci esthétique des aménagements de la phase 4 (voir par exemple la mise au jour des fondations du donjon). En phase 4 a aussi lieu (voir aussi les conclusions de la zone 5 -rapport 2006) le percement de l'accès 2 et la construction du bâtiment 8, ce qui implique la mise en place de circulations (ici le long des murs) entre accès 3 et accès 2, accès 2 et accès 1. Une partie ou toutes ces circulations pourraient avoir été protégées d'une toiture couverte de pierres, mais le reste de la zone 10 ne semble pas alors l'avoir été, ce qui expliquerait à la fois le peu de lauzes et d'ardoises retrouvées en bas et au centre de la zone à la base de la destruction, mais aussi le peu de clous de charpente découverts en fouille (comparativement aux zones 1, 2, 5 et 9). Enfin, si l'accès 1 paraît avoir vraiment servi jusqu'à l'arasement, les circulations mises en place le long des murs pourraient avoir été plus utilisées en phase 5 qu'en phase 6, supposant un délaissement du bâtiment 8 en phase, juste avant l'arasement. Ce délaissement pose la question de la présence d'une vraie aristocratie en phase 6, puisque le bâtiment 8 semble avoir été en phase 5 un bâtiment très aristocratique du type *aula*.

L'étude des niveaux et de la succession des U.S. proches du bâtiment 8 montre que la construction de ce dernier et la mise en place des circulations entre lui et le reste du quartier ont probablement provoqué l'arasement complet de ce secteur et l'arrachement des U.S. antérieures sauf des piéageages du lapiaz.

Par contre les remblais puissants sous l'accès 1 -accès bâti antérieurement à la phase 4- indiquent donc que l'on a voulu, au milieu du XIV^e siècle, remonter les niveaux de ce secteur. C'est finalement à une égalisation -au mieux- des niveaux de ce secteur le long des murs qu'on aboutit en phase 4.

Antérieurement, il apparaît plus que probable qu'il y ait eu deux niveaux bien distincts donc nous ne mesurons pas encore la différence car la fouille est en cours.

Enfin, la fouille en zone 10 a confirmé que le secteur situé sous et sur les côtés du mur 32 et autour de l'accès 2, en zones 5 et 9, était naturellement le sommet du lapiaz de l'éperon de Montréal-de-Sos. Le positionnement du donjon ne s'est pas effectué à cet endroit, mais quelques mètres en arrière, ce qui justifie la construction du tertre artificiel pour relever les niveaux du donjon pour que celui-ci soit, artificiellement ici, au plus haut. Ce choix délibéré montre que la construction de ce château, si elle s'est évidemment enrichie du site naturel choisi, n'a pas été entièrement déterminée par la morphologie du site.

Notons que les éléments vraiment tardifs (lèbres en poulies, anses coudées) ne sont pas non plus très nombreux, comparés surtout à ce qu'ils étaient en zone 9 ou en zone 1 sauf dans les U.S. 10106, 10109 et 10114, peu fournies et représentant des activités annexes telle la purge d'un foyer ou un comblement. L'utilisation des structures et des circulations mises en place en phase 4 concernent en fait -sur cette zone- surtout la phase 5 et semblent avoir été largement délaissées en phase 6, ce qui confirme ce qui avait été proposé sur d'autres zones : une occupation finale perceptible, mais moins dense et surtout plus désorganisée, préalable à l'arasement (phase 6) et une occupation plus importante et soucieuse des

espaces de suite après la phase 4. En phase 6, le secteur 10 a essentiellement servi de zone à la dépose de déchets de foyers ou de terre et l'accès 1 a par contre été utilisé régulièrement.

Cette constatation pose le problème de l'accès au bâtiment 8 qui ne peut se faire que par l'accès 3. Rappelons que la fouille du bâtiment 8 n'avait pas permis de différencier les phases 5 et 6, mais avait prouvé que le bâtiment avait été construit en phase 4 et utilisé après. On peut maintenant supposer que l'usage de ce bâtiment a été délaissée en phase 6 et qu'il a été essentiellement utilisé en phase 5.

Enfin, l'identification des phases fonctionne suivant ce qui a été mis en évidence auparavant notamment en zone 1 :

Les proportions de céramiques contenues dans les unités évoluent suivant ces critères maintenant plusieurs fois confirmés :

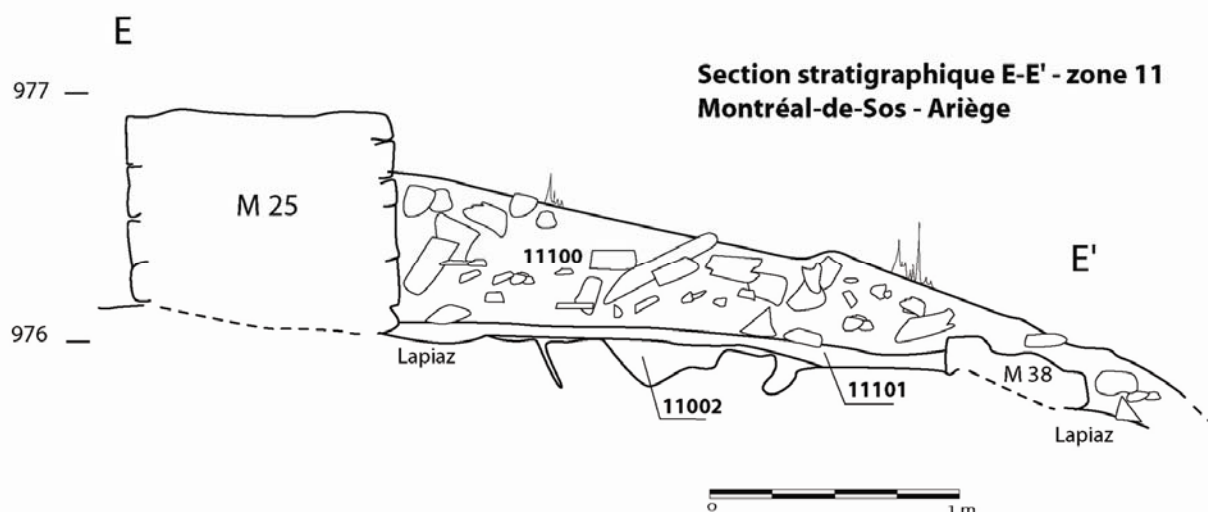
Les niveaux les plus récents, ceux de la phase 6, sont chargés de céramiques tournées à cuisson oxydante avec des éléments type marmites à anses coudées et des lèvres en poulie,

Puis en phases 4-5, ces éléments disparaissent et les céramiques de cette phase complètement XIVe siècle sont constituées essentiellement de céramiques à cuisson oxydante, tournées, souvent glaçurées.

Enfin les phases antérieures voient le nombre de céramiques à cuisson réductrice non tournées sauf finitions hautes augmenter régulièrement jusqu'à être en phases 1 et 2 quasiment les seules céramiques représentées, hormis les céramiques polies des trompes d'appel qui semblent couvrir toute les phases étudiées ici.

4.3. ZONE 11

L'apparition d'un bâtiment accolé au bâtiment 8 a provoqué la création d'une onzième zone.



U.S. 11100 : destruction par l'arasement

L'U.S. 11100 poursuit l'U.S. 10100 et concorde parfaitement avec elle. Il s'agit de la destruction par arasement (phase 7).

Sa surface est déclinée depuis le M 25 (-10 à 20°) et sa base est plane posée sur de grandes lauzes à plat comme il a pu être observé dans tous les bâtiments couverts d'une toiture sur les autres zones. Dans cette zone, elle atteint l'épaisseur de 75 cm proche du M25, mais est plus fine autour des M 38, vers l'extérieur du bâtiment 11, ce qui correspond à l'appel gravitaire de la zone.

L'unité 11100 comportait 4 fragments d'enduits rosés 1 élément en fer, clou de charpente et 3 fragments ardoises gravées de marelles [28592, 28593, 28566],

Elle contenait aussi un fragment de mortier rosé, mortier de chaux mêlé à du tuileau, tel qu'on peut en avoir sur le site dans la citerne de la tour du Barri ou constituant un sol de la fin du XIV^e siècle en zone 7.

L'U.S. reposait sur l'U.S. 11101.

U.S. 11101 : Occupation fin du Moyen Âge.

L'U.S. 11101 contient un peu de terre très chaulée par de petits nodules de chaux pure. La terre est de couleur générale marron clair, PANTONE © 465. On n'y a pas recensé de charbon de bois ou de brique. L'U.S. est en fait composée presque exclusivement de lauzes de grande taille, mêlée à des ardoises très fragmentées, le tout sur 10 cm d'épaisseur. Vu la quantité de couverture par rapport à la petitesse de la pièce, on peut supposer qu'une partie du toit du bâtiment 8 est tombé sur cet espace, ce qui expliquerait aussi le mélange lauzes/ardoises. Dans la concentration, les lauzes sont plutôt disposées dessous, ce qui indiquerait qu'elles proviennent du bâtiment 11 (un clou de charpente a d'ailleurs été trouvé sous l'une de ces grandes lauzes) ; alors que le bâtiment 8 pourrait avoir été couvert d'ardoises (ce qui correspond aux conclusions 2006).

Située sous l'U.S. 11100, cette unité recouvre parfois le lapiaz sur quelques lentilles ou l'U.S. 11102 est absente.

Sa surface et sa base sont globalement planes. Elle repose sur le lapiaz arasé ou sur l'U.S. 11102. Son niveau supérieur était arasant à l'accès en zone 11. Elle recouvre les premiers cm des murs du bâtiment 11.

L'unité 11101 comportait 1 fragment de céramique de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe siècle, tesson glaçuré à cuisson oxydante et tourné.

On y a aussi dénombré 2 clous de charpente.

Elle comportait 4 fragments d'os d'animaux.

L'U.S. semble correspondre au niveau d'effondrement de toiture (en lauze), mêlée à un peu de terre qui aurait pu constituer le sol de cette pièce.

U.S. 11102 : remblai égalisateur de niveau.

L'U.S. 11102 est composée de terre marron claire -PANTONE © 466.



Située sous l'U.S. 11101, elle recouvre le lapiaz et la base des murs du bâtiment 11, mais est présente par grosses lentilles qui semblent combler les parties basses du lapiaz.

Sa surface est plane et sa base suit le lapiaz arasé ou pas. L'épaisseur de cette U.S. dépend des discontinuités du lapiaz et peut atteindre 45 cm au fond de certaines fissures.

L'unité 11102 comportait 1 tesson médiéval, à cuisson oxydante.

On y a surtout dénombré 13 objets ou fragments d'objets en fer dont 1 tige de clou, 6 clous à tête plate ou fragments, 1 fragment de clou de charpente, 1 clou à tête ronde, 1 plaque en fer, quadrangulaire et percée d'un trou rond et une possible extrémité distale d'un morailon.

L'U.S. contenait un fragment de lauze taillée et gravée d'une marelle [28584], une autre lauze gravée [28594] et une petite scorie.

Elle comportait aussi 61 fragments d'os d'animaux et 6 dents.

Cette U.S. semble avoir constitué le remblai qui égalisait le sol du bâtiment 11, entre les dénivelés du lapiaz. Sa surface supérieure a servi de sol.

U.S. 11103 : Lapiaz

Lapiaz arasé ou pas, du type lapiaz couvert.

Conclusion zone 11 :

La fonction du bâtiment 11 est délicate à préciser du fait de la faible quantité du mobilier récolté.

Il s'agit d'un bâtiment accolé au bâtiment 8 pour lequel il a pu être proposé une fonction résidentielle et qui a été érigé en phase 4. Le bâtiment 11 peut donc avoir été construit dans la même phase ou postérieurement, mais le mobilier semble indiquer une possible occupation au XIV^e siècle, on peut donc supposer qu'il a été construit en même temps que le bâtiment 8.

Ce bâtiment avait une superficie au sol très réduite : théoriquement de 8 m², elle était réduite au niveau fouillé par la présence d'un gros rognon de lapiaz qui a bien été retaillé mais a subsisté. Rien n'indique que ce bâtiment ait pu avoir plus d'un niveau. On y accédait non pas depuis le bâtiment 8, mais depuis la zone 10. La fouille en zone 10 n'étant pas terminée, il n'est pas possible d'étudier les circulations à partir de cet accès.

L'arasement très avancé du mur 38 et de l'accès n'ont pas permis d'étudier la fermeture de ce bâtiment (voir étude du bâti ci-dessous).

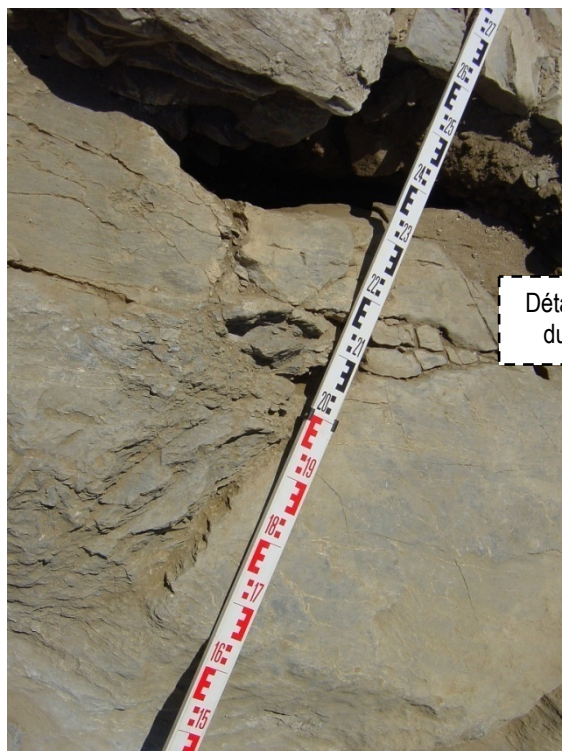
La fouille indique que le sol de ce petit bâtiment devait être sur le lapiaz (largement arasé) ou peu de cm au-dessus. Entre les fissures de lapiaz, on avait laissé le sol géologique qui a piégé un peu de matériel et dont la surface a pu servir aussi de sol.

Le style du bâtiment 11 indique clairement une remise.

Mais, du point de vue du bâti, le bâtiment 11 est situé en avant du quartier aristocratique, en tête de l'éperon retaillé pour le bâtiment 8. Il doit aussi avoir une fonction défensive ou protectrice du bâtiment 8, car une simple remise aurait été construite dans un coin et non pas au devant du *caput castris*.



Surface
11103



Détail des retailles
du lapiaz 11103

5. Etude du bâti dégagé en 2007⁵⁹

Les murs mis à jour sur deux faces sont restaurés chaque automne, quelques mois après la fouille pour garantir leur stabilité. C'est pourquoi sur les photos ci-dessous, certains murs ou portions de murs vous apparaîtront regarnis de chaux. Les sommets sont égalisés et un parement n'est remonté que s'il est très dégradé par rapport à l'autre. Le faite est protégé par une épaisse couche de mortier de chaux.

L'étude du bâti ci-dessous se limite aux nouveaux éléments dégagés en 2007.

L'arasement médiéval interdit de connaître les élévations, mais les hauteurs d'assises conservées sont le plus souvent suffisantes (plusieurs mètres) pour pouvoir vraiment étudier les techniques de constructions, leur relation avec la stratigraphie et les espaces.

Cette analyse, mur après mur, est « façadiste ». Elle n'en démontre pas moins, par la richesse des informations recueillies, l'intérêt de poursuivre la fouille sur tout le pourtour du donjon pour pouvoir appréhender l'espace lui-même. Elles seront rassemblées en fin de fouille pour une analyse plus globale du bâti.

Il faut souligner la densité des structures accolées au donjon, formant un véritable quartier bâti au sommet du *castrum*.

Soulignons aussi le formidable apport de la fouille : alors que la première étude limitée aux portions visibles du bâti semblait indiquer une unicité technique (et chronologique ?), les structures mises en évidence lors des fouilles sont très diverses (tant techniquement que chronologiquement) et démontrent d'une dynamique de la construction sur le site pendant les deux siècles de l'occupation médiévale.

Les blocs de la construction proviennent de matériaux autochtones :

. Calcaires aptiens à faciès urgonien du sommet. On rencontre à l'entrée du *caput castris*, proche du fossé sec, un site d'extraction et le sommet lui-même comporte de nombreuses mortaises ovales pour coins en bois marquant les aménagements du relief et la possible récupération de blocs pour la construction. Ces calcaires sont très concentrés en carbonate de calcium (90 à 95 %) et forment des roches dures imperméables en petit. Ils sont parfois légèrement métamorphisés –marmorisés- et/ou fissurés -diacclés.

. Pierres issues des blocs erratiques : gneiss du Montcalm. Gneiss bien cristallisés et très lités, chargés en hématite.

. Pierres issues des blocs erratiques : granites du pluton de Bassiès. Granites blancs très massifs.

. Pierres issues des blocs erratiques : schistes du Montcalm : schistes et mica-schistes durs, aux litages larges. Ce sont les blocs erratiques les plus rares.

Bloc issu de la destruction du donjon

Remarquez sur le côté l'essai pour le partager en deux non abouti à cause d'un écaillage du bloc



⁵⁹ Levés 2007 : Elsa AUVILLAIN, Florian JEDRUSIAK, Emilie BOURGEOIS, Florence GUILLOT, Aude LE MINIER. Reports, Flo GUILLOT.



Détails du même bloc

Ils sont composés de chaux avec des sables lavés de rivière et plus rarement des sables de terre. Les graviers sont majoritairement composés de galets qui ne peuvent avoir été pris sur le site, mais dans des zones de sédimentations liées aux glaciers ou aux cours d'eau.

Les enduits :

On rencontre aussi (bâtiment 8 – donjon) des enduits de parement à trois couches (gobetis, corps d'enduits, couche de finition), chacune étant réalisée avec un sable plus fin au fur et à mesure que l'on s'éloigne du cœur du mur, suivant une technique avec gobetis. Ces enduits sont clairement utilisés dans un cadre qualitatif, dans les bâtiments les plus importants uniquement. Ils semblent avoir couvert entièrement ces murs : l'étude des traces ne démontre pas une technique en pierre à vue.

On ne rencontre pas de badigeonnage à la chaux pure.

Certains enduits de sols (quelques fragments en 2006 en zone 8 et un sol complet en zone 7) comportent une addition de tuileau broyé au mortier de chaux. D'autres (U.S. 9007) sont réalisés sans addition de tuileau en enduits en trois couches successives composées de chaux avec des sables lavés de rivière. La première couche est composée d'éléments assez grossiers, la couche supérieure d'éléments plus fins du type couche de finition des parements des murs.

Les éléments de couverture en pierre :

. Ardoises : Plusieurs ardoisières (spécialement dans la vallée de Siguer) sont connues dans la vallée.

Soulignons cette année la découverte d'ardoises de décoration biseautées, taillées en triangle (zone 8) qui suggère une toiture décorée de petites ardoises triangulaires.

. Lauzes : Les lauzes n'apparaissent que pour la couverture de la tour maîtresse. Elles sont constituées de grandes dalles épaisses de calcaires schisteux que l'on peut extraire dans les flancs de la roche St-Vincent entre Saleix et Auzat.

Ces couvertures en pierre comportent, qu'elles soient en lauzes ou en ardoises, de larges pièces de rives (autour de 70 cm).

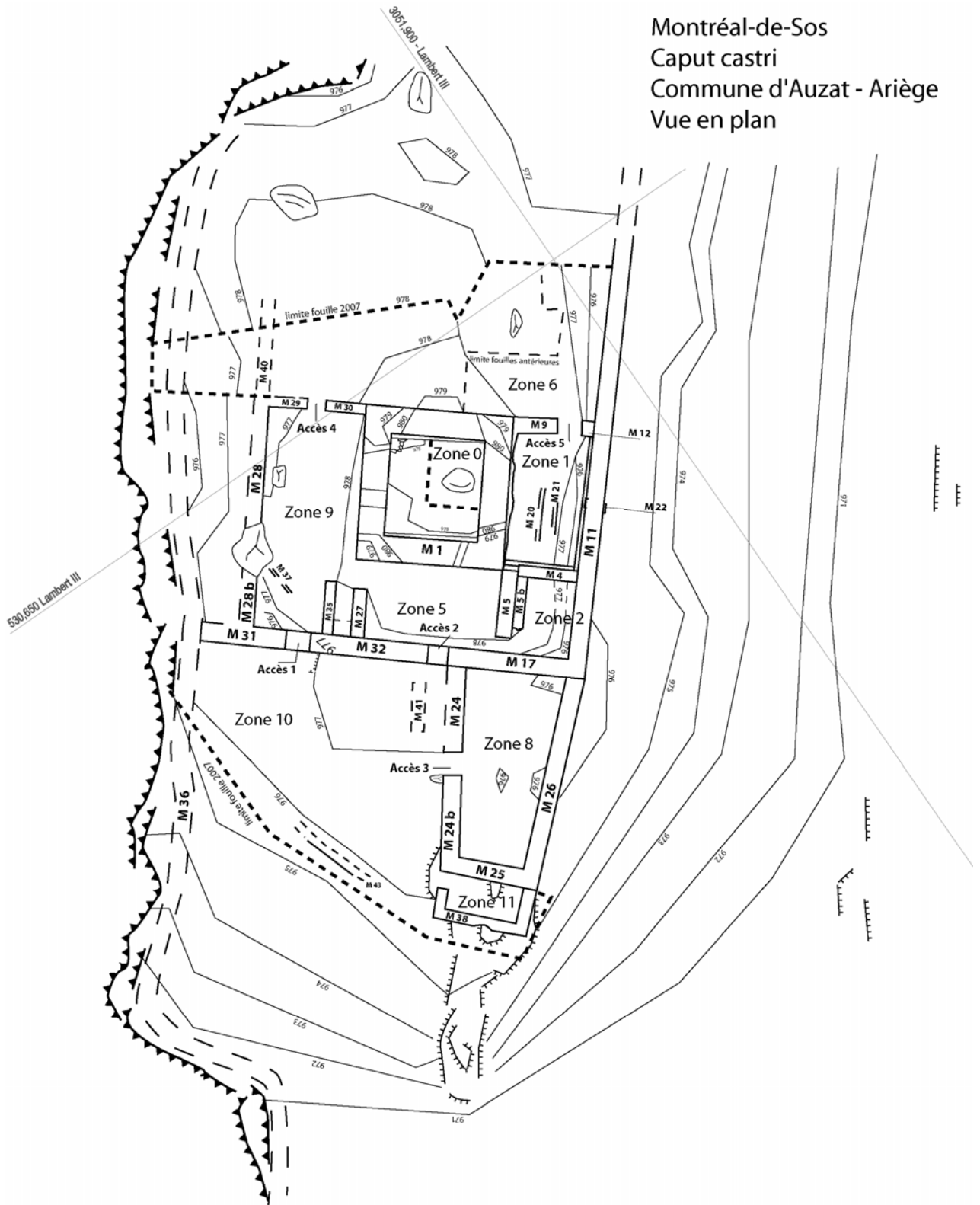
Le bois :

C'est évidemment le grand absent. Les quelques fragments qui ont pu être récoltés, en fond de trou de poteau, ou dans la destruction, sont des éléments tardifs des phases 5 et 6. Quand ils ont pu être étudiés, il s'agissait de chêne.

Les varves :

Varves argileuses et dépôts glaciaires provenant soit du site lui-même en toutes petites quantités, soit de la vallée (voir étude géomorphologique en introduction). Elles sont utilisées dans les remblais et surtout dans la motte.

Montréal-de-Sos
Caput castr
Commune d'Auzat - Ariège
Vue en plan



Topo - DAO Flo Guillot



5.1 M 40 : mur arasé en zone 6



Mur arasé dont il ne subsiste qu'une seule assise non continue. Formée de petits moellons calcaires bien équarris et taillés sur une face, elle est bâtie sur le lapiaz.

Le mur est dans l'axe du M 28, mais son épaisseur est différente (45 cm, 68 pour le M 28) et il ne semble pas qu'ils soient chaînés. Néanmoins, l'état très délabré de ces deux murs ne permet pas d'être précis.

En face interne, la fouille n'a pas tout à fait aboutie à la base du mur. Mais en face externe, on peut voir qu'il est formé dans le creux du lapiaz d'une fondation élargie et noyée dans une gangue de mortier, ce qui est une technique classique pour tous les murs bâtis sur le lapiaz observés à Montréal de Sos.

Ce mur pose la question de sa continuation au-delà du rognon de lapiaz car il n'existe pas aujourd'hui. Mais la fouille est limitée en surface dans cette direction et il serait bien qu'elle soit étendue.

La fouille a néanmoins montré à la base de l'U.S. 6509 un alignement de blocs taillés qui suggèreraient que dans ce secteur il existe encore et qu'il pourrait se poursuivre au moins jusqu'à un gros bloc de gneiss, voire jusqu'à l'enceinte externe (M36), partageant un espace en bord d'enceinte qui -d'après la fouille 2007- a été mis en valeur et utilisé au moins dans les phases 6 à 3. Ce questionnement relatif à cet espace et à ce mur implique, pour tenter de le résoudre, d'étendre la fouille sur ce secteur, jusqu'au bloc de gneiss et à l'enceinte externe. Cette extension de la zone 6 permettrait en outre d'aborder sur une plus grande longueur le M 36 que nous n'avons pas encore pu dater : c'est-à-dire de vérifier ou d'infirmer la présence d'une enceinte externe en phase 1, au moment de la construction du donjon, ce qui est une question d'intérêt concernant le bâti.

Le mur 40 était situé sous l'U.S. 6509 et repose sur le lapiaz à la tangente des niveaux supérieurs de l'U.S. 6531 en face interne et de l'U.S. 6532 en face externe.

Son arasement (voir étude stratigraphique) semble avoir été réalisé en phase 4, lors de la grande restructuration des espaces au pied du donjon, donc son utilisation est antérieure. Ses déblais pourraient avoir simplement servis à la construction du M 29, tout proche. Malgré l'arasement, il semble que l'on ait conservé une ou deux assises du mur sans que nous puissions préciser la cause de cette conservation et l'utilité de ce rognon de mur en phase 5 et 6.

La fouille 2008 devrait donner plus d'information sur le phasage du M 40, par la poursuite dans les U.S. 6531 et 6532.

5.2. M 29 et 30 : limite entre la zone 9 et 6, accès 4.

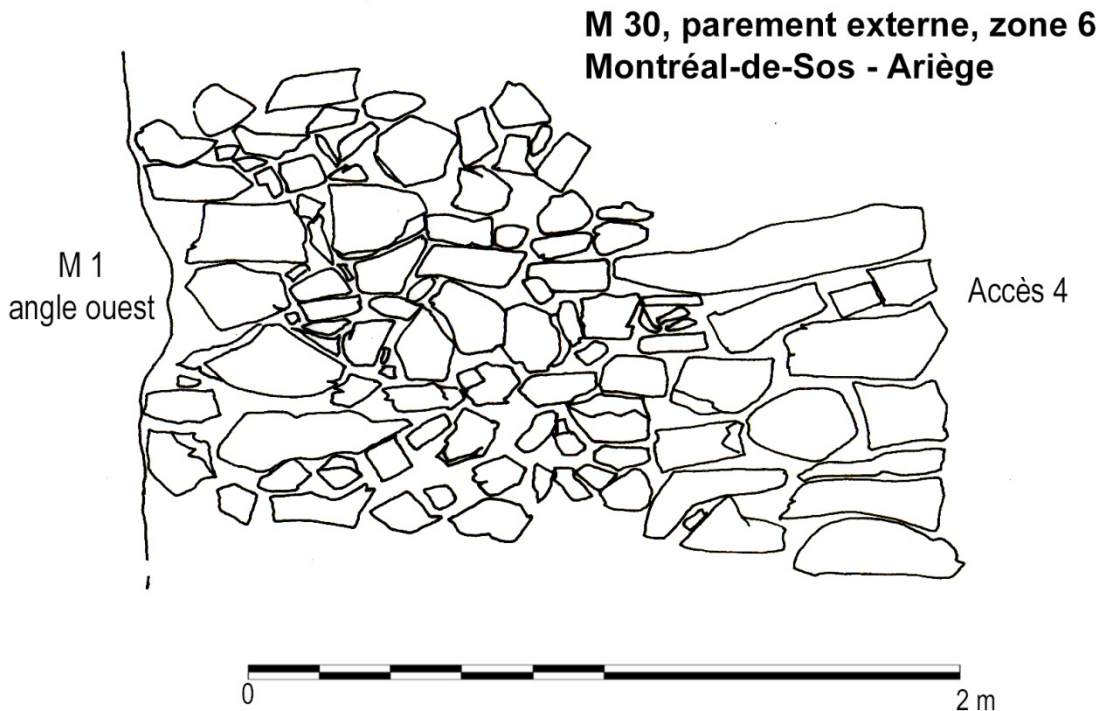


M 29 - M 30
Vus de la zone 6

En limite des zones 9 et 6, ces deux murs encadrent l'accès 4 et closent la zone 9 entre donjon (M1) et enceinte interne (M28). La ressemblance avec le plan en zone 1 de l'accès 5 et des murs 9 et 12 est frappante à la différence que les murs 9 et 12 subsistent sur une moindre hauteur et qu'il paraît probable qu'ils n'ont jamais été autant élevés que les murs 29 et 30. Ils subsistent tout deux sur environ 1 m de hauteur et vu la mauvaise qualité de leur construction, il est peu probable qu'ils aient été très élevés.



Le parement interne du mur 30 a été étudié dans le rapport 2006, ainsi que l'accès 4. Il mesure environ 2,10 à 2,20 m de long.



Son parement externe correspond à l'interne : comme pour le mur 29, ou encore de façon tout à fait comparable au mur 27, il s'agit d'une construction en blocs de petits volumes mal agencés, donnant un aspect désordonné et ne semblant pas avoir été enduits bien que montés au mortier de chaux. Les angles sont à peine mieux travaillés à partir de pierres un peu plus quadrangulaires et surtout plus massives pour garantir la stabilité de l'ouvrage.

On retrouve des blocs majoritairement calcaires, mais aussi de nombreux morceaux de gneiss.

Le mortier de chaux du M 30, étudié au binoculaire, est le même que celui du M 29, mais est différent de ceux des murs 9 et 12 (zone 1) surtout parce qu'il est plus chargé en graviers. Ce mortier est très altéré, car la grande proportion de graviers ne garantissait pas une bonne cohérence. Il est par cela tout à fait différent du mortier utilisé dans le M 1 (donjon) ou dans le mur 11 (enceinte interne) qui est très résistant. Ce mortier (celui des murs 29 et 30) correspond par contre assez bien avec ceux des murs 28, 28b, 4, 5, 5b, et 27.

Le M 30 s'appuie au mur du donjon auquel il n'est absolument pas chaîné.

Le mur 29 qui s'appuie avec chaînage sur le M 28, est tout à fait comparable au M 30.

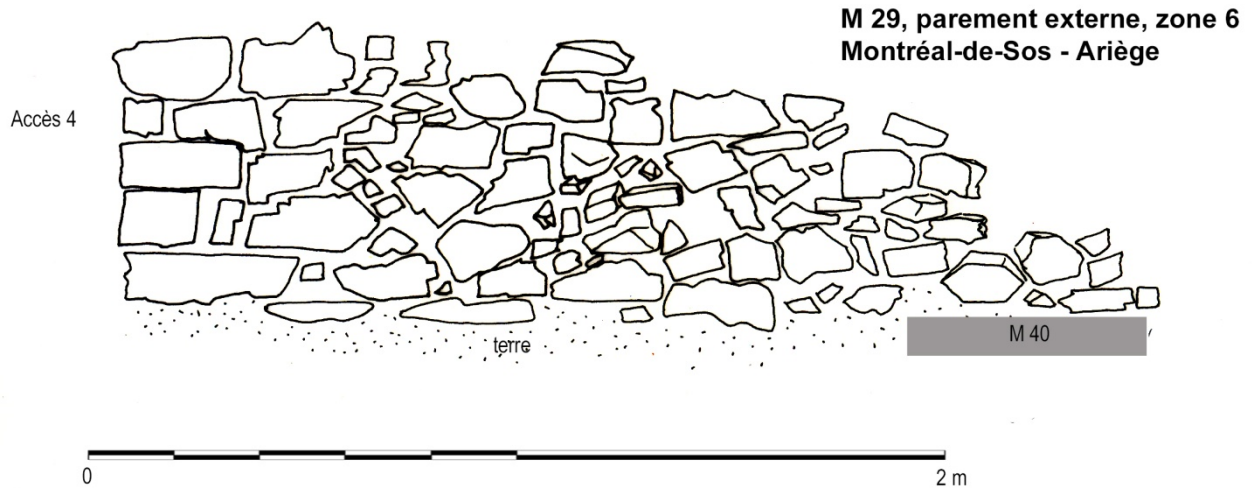
Une portion importante de la face interne du mur 29 est recouverte de chaux, déposée de l'U.S. 9007.

Les angles du mur sont construits en moellons mieux taillés et plus grands que ceux des parements du mur sur sa longueur qui est constitué de blocs généralement calcaires, équarris, taillés sur une face et de volumes très irréguliers. Ces blocs sont liés au mortier de chaux, le mur n'est pas bloqué et ne semble pas avoir connu d'enduit sauf la couche remontante d'une vingtaine de cm de haut depuis l'U.S. 9007 qui améliorerait l'étanchéité du stockage de cette petite pièce cloisonnée.

L'angle du mur proche de l'accès 4 est percé d'une mortaise qui servait à asseoir la cloison de la zone de stockage.

Elle semble avoir été bâtie telle quelle à l'origine, ce qui suggère que ce mur est contemporain de l'utilisation de la zone de stockage, donc date bien de la phase 4, tout comme le mur 30 et la plate-forme 9. La fouille 2007 en face externe de ce mur a permis de vérifier cette chronologie.

Le mur 29 est chaîné au M 28 sur les 5 assises visibles aujourd'hui. C'est le mur 29 qui « entre » dans le mur 28 et on ne peut négliger vu l'unilatéralité de ce chaînage, qu'il ait été réalisé par arrachement de quelques blocs au M 28. Ce chaînage n'est donc pas probant de la simultanéité de la construction des deux



murs. Néanmoins, l'étude stratigraphique 2007 en zone 9 a montré que le M 28 est aussi construit en phase 4.

L'étude stratigraphique (voir rapport 2006 et 2007) a montré que ces deux murs et l'accès avaient été mis en place en phase 4, tout comme le mur 27. Ils sont situés à proximité d'un mur arasé, le M40 et il est possible que cet arasement ait produit une partie des moellons utilisés dans la construction des murs 29 et 30, dont l'irrégularité ne peut s'expliquer que par l'absence de taille et l'utilisation de gravats et blocs en réemplois.

5.3. M 28 face interne en zone 9



Le mur 28 s'étend sur 6,52 m entre les murs 29 et 40 et le gros bloc de granite, limitant la zone 9 grossièrement parallèle au mur du donjon et au mur d'enceinte externe. Il partage l'espace entre le mur d'enceinte externe et le donjon, limitant la plate-forme de la zone 9.

Au-delà du bloc de granite, le mur se poursuit mais a été numéroté différemment (M28b, voir ci-dessous). Il mesure 68 cm d'épaisseur et subsiste sur 1 m de hauteur.

Il est bâti sur les U.S. arasées en phase 4 et le foyer 1 s'appuie contre ce mur. Il paraît donc avoir été bâti en phase 4.

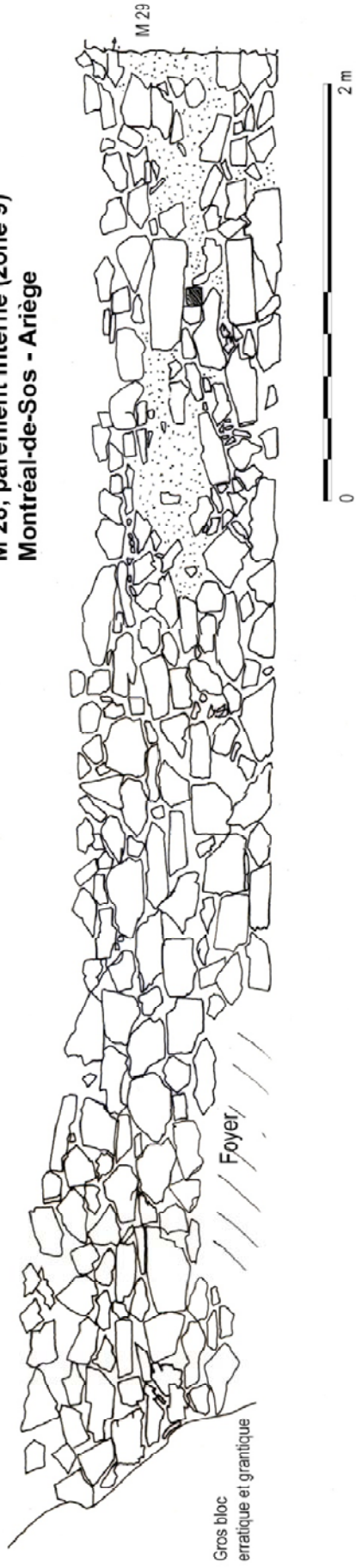
Le parement externe du mur n'a pas été dégagé car la fouille ne s'étend pas au-delà du mur pour des questions de choix techniques et surtout de sécurité. Il ne peut donc être étudié que le parement interne qui est finalement proche de celui des murs 29 et 30, sans être exactement similaire car on note un peu plus de soin dans la construction, dans le choix des moellons un peu moins irréguliers et dans l'horizontalité des assises.

Le mur est fondé sur la terre indurée sans tranchée de fondation, mais avec pose d'un remblai contre les deux premières assises. Il n'a pas de fondation élargie et ses caractéristiques suggèrent qu'il ne pouvait être très élevé. La première assise est constituée de moellons de volumes très divers, mais bien équarris, avec une face taillée. Au-dessus s'étagent des assises rarement vraiment horizontales, constituées de blocs de formes disparates, quasiment tous calcaires.

On note une encoche sous forme de boulin qui correspond au départ de la cloison limitant le refend 9007. Deux belles pierres bien taillées stabilisent cette encoche carrée. Comme sur le mur 29, il n'y a aucun indice d'une quelconque reprise pour la création de cette encoche qui dû être -comme l'étude stratigraphique le confirme- réalisée en même temps que cet espace de stockage 9007, dans le mur initial, en phase 4.

Enfin, la surcharge de mortier dans l'angle et au-dessus du niveau de l'encoche est la même que celle repérée en M29, correspond à l'extension de la zone de stockage : cette dernière était équipée d'un sol de mortier de chaux lissé et dense que l'on a cru bon de poursuivre en hauteur sur les parois des murs pour accentuer l'étanchéité de cette petite pièce.

**M 28, parement interne (zone 9)
Montréal-de-Sos - Ariège**



5.4. M 28b face interne zone 9



Le mur 28b s'étend sur 2,9 à 2,5 m entre les murs 31 et le gros bloc de granite, limitant la zone 9 et grossièrement parallèle au mur du donjon et au mur d'enceinte externe. Il partage l'espace entre le mur d'enceinte externe et le donjon, limitant la plate-forme de la zone 9.

Au-delà du bloc de granite, le mur se poursuit mais a été numéroté différemment (M28, voir ci-dessus).

Le M 28b mesure 68 cm d'épaisseur et subsiste sur 1 m de hauteur, comme le M 28.

Il est bâti sur les U.S. arasées en phase 4. Il paraît donc avoir été bâti en phase 4 en même temps que le M 28.

Le parement externe du mur n'a pas été dégagé car la fouille ne s'étend pas au-delà du mur pour des questions de choix techniques et surtout de sécurité. Il ne peut donc être étudié que le parement interne qui est finalement proche des murs 29 et 30 sans être exactement similaire car on note un peu plus de soin dans la construction. Il correspond très bien au parement interne du M 28.

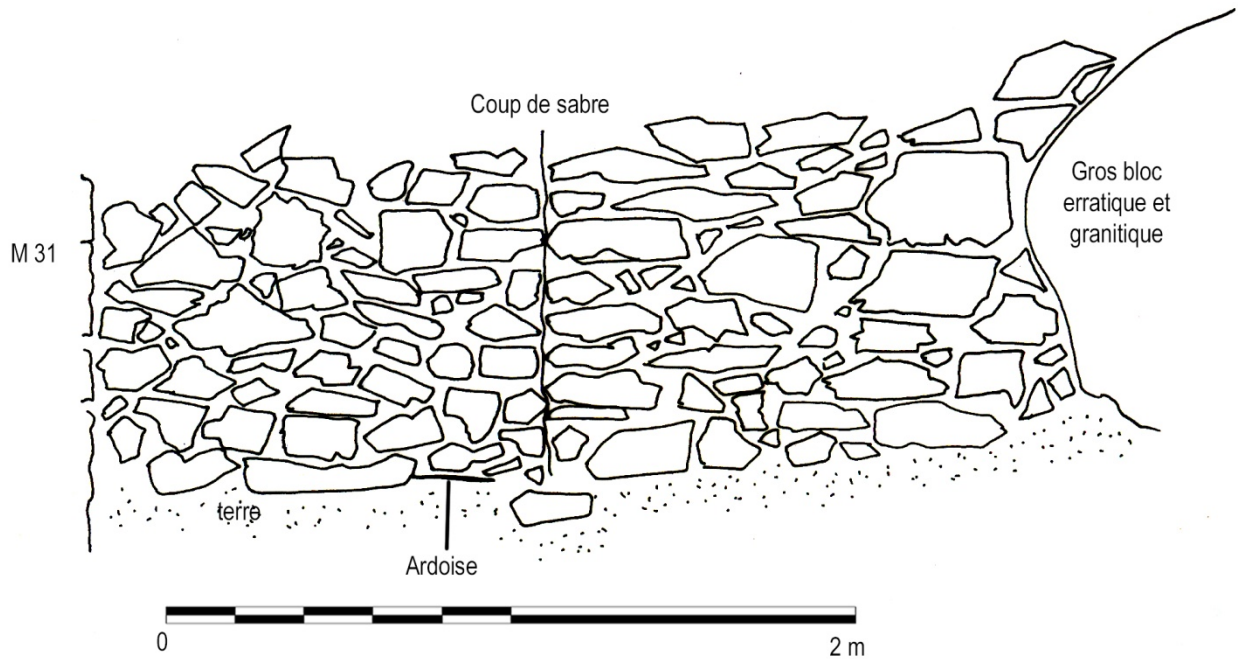
Le mur est fondé sur la terre indurée sans tranchée de fondation, mais avec pose d'un remblai contre les deux premières assises. La première assise est constituée de moellons de volumes très divers, mais bien équarris, avec une face taillée. Au-dessus s'étagent des assises rarement horizontales, constituées de blocs de formes disparates, quasiment tous calcaires. Il n'était pas enduit mais les moellons sont montés au mortier de chaux.

Le mur est en fait en deux parties distinctes : à mi-longueur, à 1,20 m de l'angle avec le M31, on remarque une reprise très claire matérialisée par un coup de sabre vertical indiquant que cette portion proche du M31 a été ajoutée dans une étape postérieure à la construction du mur qui est situé du côté du bloc de granite.

Néanmoins, aucune anomalie stratigraphique n'a pu être mise à jour malgré une attention toute particulière et les deux portions de mur sont de constructions tout à fait semblables. Il est possible que cette réfection ait eu lieu assez rapidement après la construction de la première partie du mur. Elle apparaît comme le

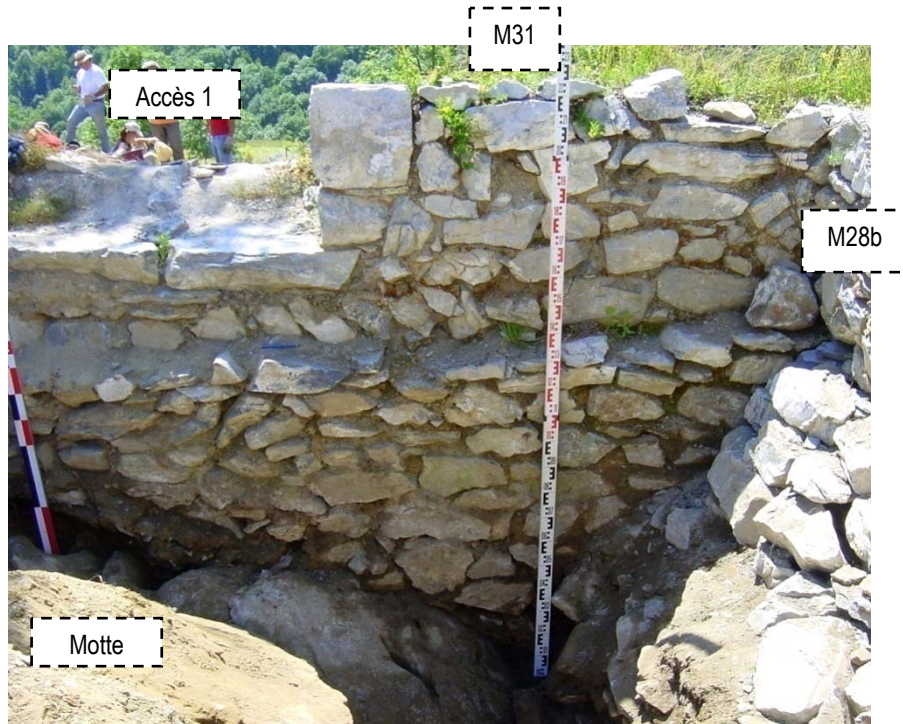
bouchon d'un accès vers l'espace situé entre le mur et le mur d'enceinte. Ceci indiquant que cet espace a bien eu un rôle important (lequel ?) à un moment donné. Néanmoins la fouille 2008 ne pourra s'y intéresser, par manque de temps. Il faudrait en outre pour fouiller cet espace mettre en place des mains-courantes de sécurité car le travail ne peut s'y faire sans protection, ce qui est réalisable, mais demande encore plus de temps (fouille plus lente).

Le mur n'est pas chaîné avec le mur 31. La base des deux parties n'est pas du tout au même niveau que le M31 et leur construction (fondation, moellons, assisage) est totalement différente : les deux murs M28b sont postérieurs au M31.



**M 28b, parement interne, zone 6
Montréal-de-Sos - Ariège**

5.5. M 31 face interne zone 9



Le mur 31-32 s'étend sur 4,2 m entre les murs 27 et le M36 (enceinte externe).

S'appuient dessus, perpendiculairement, les murs 28b et 27 qui ne sont pas chaînés avec le M31 et qui semblent devoir être inscrits en phase 4.

L'accès 1 est pratiqué dans ce mur (voir rapport 2006). En face interne, cet accès était durant les phases 5 et 6 atteignable de niveau. En face externe, dans la même chronologie, il était atteignable par un petit escalier. La fouille 2007 tend à montrer que cet accès a préexisté à la phase 4, date à laquelle il a été réaménagé avec ce petit escalier extérieur. En l'état actuel de la recherche, rien ne permet de supposer que l'accès 1 n'a pas été pratiqué dans le mur initial.

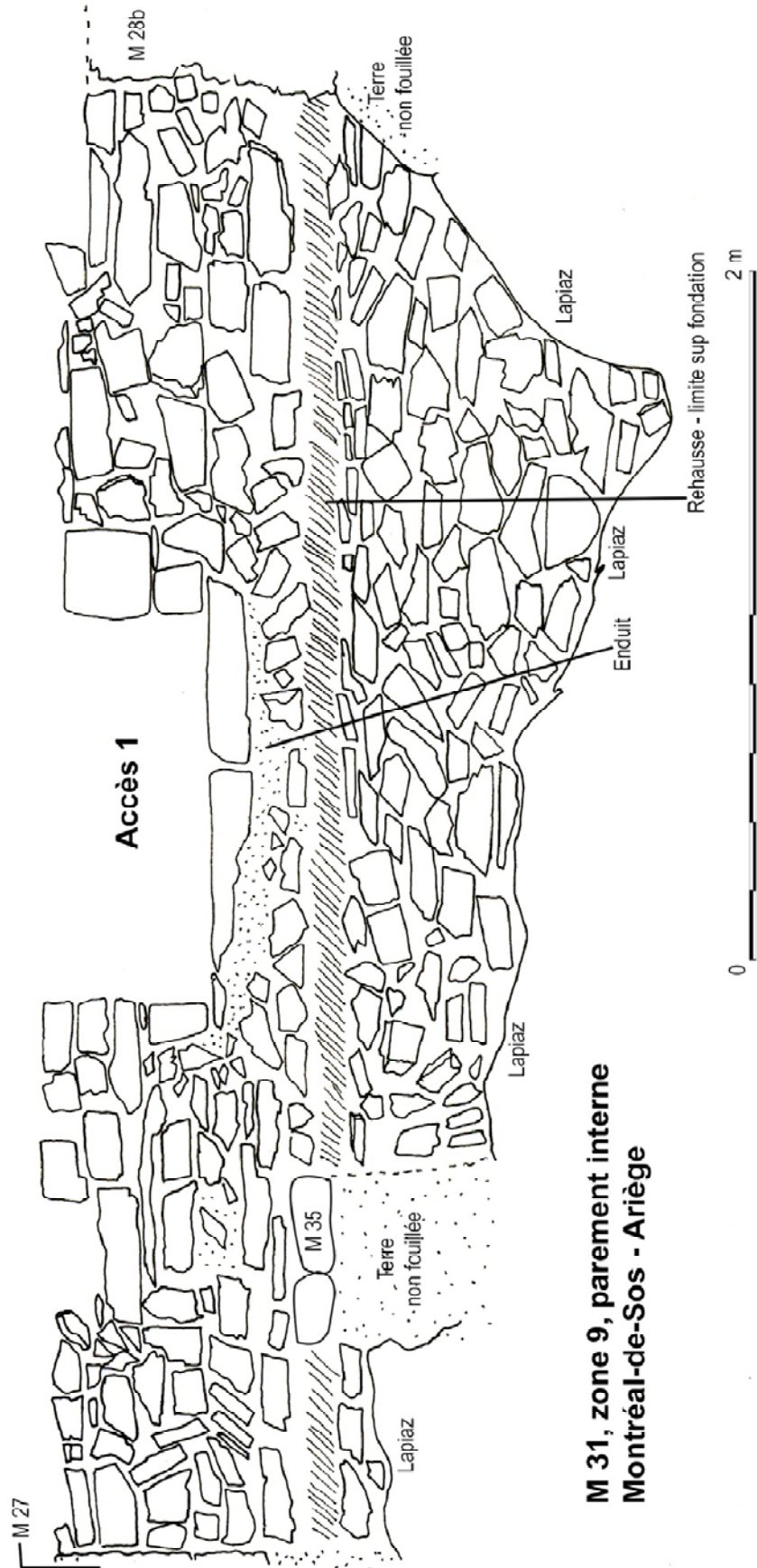
Le M 31 s'appuie sur l'enceinte externe (M36) avec laquelle il n'est pas chaîné.

Il mesure 95 cm d'épaisseur et est bloqué.

Son étude sur ses deux faces a permis de vérifier l'unicité du mur sur toute sa longueur, c'est-à-dire que M 31 = M 32 = M 17. Ce dernier, M 17, est chaîné avec le M 11 que la fouille 2005 a proposé de dater d'une phase 2, début XIIIe siècle. Outre le chaînage, ce mur comporte exactement les mêmes caractéristiques techniques que le M11 : assisage sur le rocher calcaire taillé pour cela qui implique une fondation sur des niveaux variés ; on bâtit cette fondation à grand renfort de mortier de chaux et élargie, jusqu'à un niveau partout supérieur au lapiaz qui permet une première horizontalité sur laquelle on bâtit le mur proprement dit. Fondation et mur sont réalisés avec des moellons exclusivement calcaires de volumes irréguliers, mais finalement l'irrégularité de ces blocs n'induit pas –comme dans les murs 28, 29 ou 30– d'irrégularité des assises qui restent remarquablement horizontales vu le matériau employé. Quelques rangs en arêtes de poissons sont parfois utilisés, mais l'irrégularité des blocs employés interdit de supposer qu'il s'agit d'un effort décoratif ; l'objectif étant probablement uniquement fonctionnel pour éviter les coups de sabre subverticaux dans le mur, fracturations risquées étant donné sa longueur.

Ces caractères permettent de supposer que ce mur était relativement élevé.

Cette construction est tout à fait comparable à ce que l'on peut observer des tours du Barri et du Campanal, mais reste différente des techniques mises en œuvre dans le donjon (phase 1), l'enceinte externe (phase 1 supposée ?) et les murs de la phase 4.



M 31, zone 9, parement interne
Montréal-de-Sos - Ariège

5.6. M 31 face externe zone 10



La fouille n'est pas terminée sur cette face. L'analyse de ce mur, notamment de la stratigraphie le long du mur sur cette face, sera donc effectuée en 2008 et permettra d'infirmier ou de confirmer les conclusions actuelles qui placent ce mur en phase 2.

Néanmoins ce qui a pu être étudié montre sans réserve les mêmes caractères qu'en face interne (voir ci-dessus).

L'accès 2⁶⁰, paraît –suivant l'analyse stratigraphique et comme cela avait été analysé en 2006 (fouille en face interne, zone 5)- avoir été réalisé en phase 4, postérieurement à la construction du mur.

⁶⁰ Accès avec porte en bois montée sur poutre au sol. Entre la zone 10 et la zone 5.

5.7. M 24 et 24 b, externe, zone 10



Les murs 24 et 24b limitent les zones 10 et 8. Ce sont les murs du bâtiment 8. Ces murs ont été étudiés en face interne en 2006.

En face externe, ils apparaissent aussi très dégradés car ils ont été arasés.

Entre eux deux, grossièrement au milieu, se situe l'accès 3 qui ne peut être encore complètement étudié car la fouille doit se poursuivre sur les niveaux d'accès en face externe. Le bâtiment 8 ayant été mis en place en phase 4, l'accès 3 a pu servir à partir de la phase 5 et jusqu'à la fin de l'occupation du site.

Les murs 24 et 24b subsistent sur 1 à 5 assises de haut.

Le mur 24b –en face externe- mesure 5,35 m de long.

Le mur 24 mesure 5,02 m de long. Le tout, accès compris, mesure en face externe 11,95 m de long.

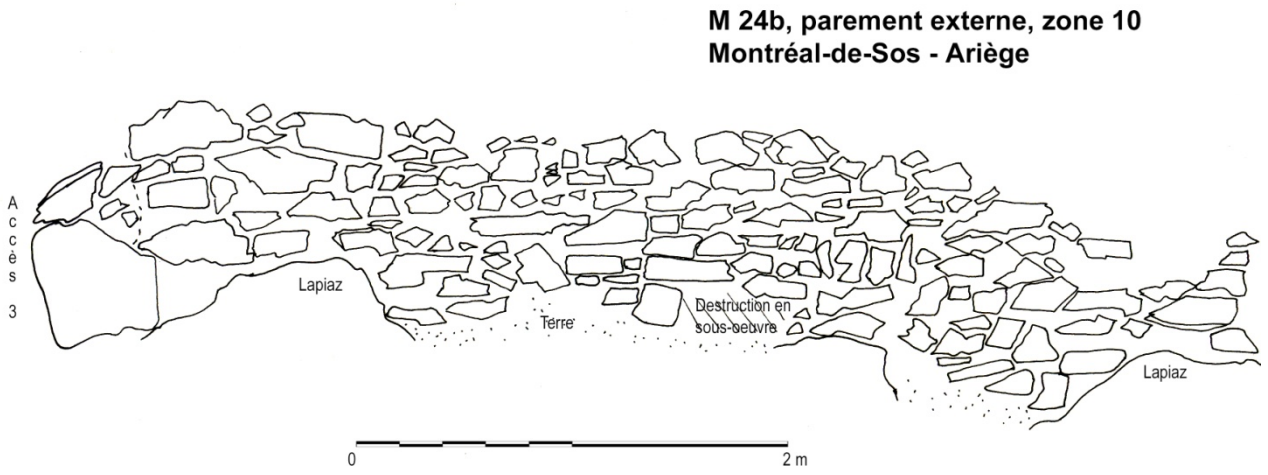
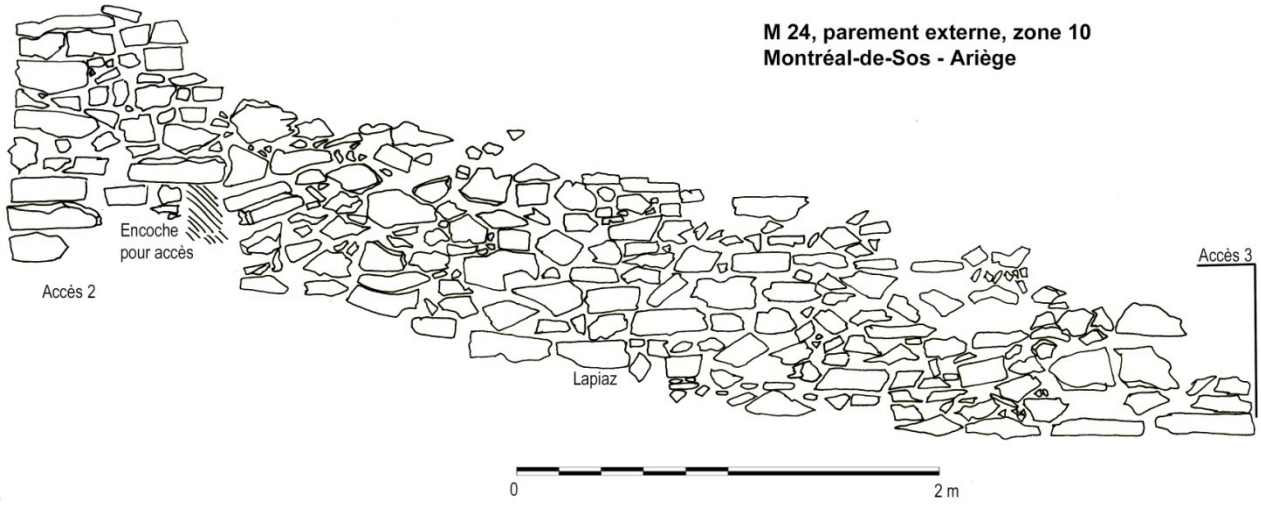
Leurs constructions sont conformes à celles des murs 25 et 26 auxquels ils sont chaînés, leur érection doit donc être concomitante. Ces éléments avaient déjà été étudiés en faces internes et l'étude avait donné les mêmes conclusions.

Le mur 24 n'est pas chaîné, mais s'appuie sur le mur 17 et le mur 24b est chaîné avec le mur 25, lui-même chaîné avec le mur 26. Le mur 26 n'est pas chaîné avec le mur 17.

L'étude 2006 avait établi que ce bâtiment avait été érigé en phase 4, contre le mur 17 préexistant.

Ils sont bâtis avec des moellons calcaires équarris et juste taillés sur une face, de module moyen à petit, très irrégulier, générant des assises particulièrement irrégulières et un aspect désordonné qui correspond finalement bien avec les autres constructions de la phase 4. Les angles sont trop dégradés pour que l'on puisse juger de leur construction.

Ces murs mesurent à peine moins de 70 cm de large et ne sont pas construits en blocage. Les pierres sont montées au mortier de chaux. Une gangue de chaux apparaît parfois sur les premières assises bâties sur le lapiaz.



5.8. M 25, externe zone 11



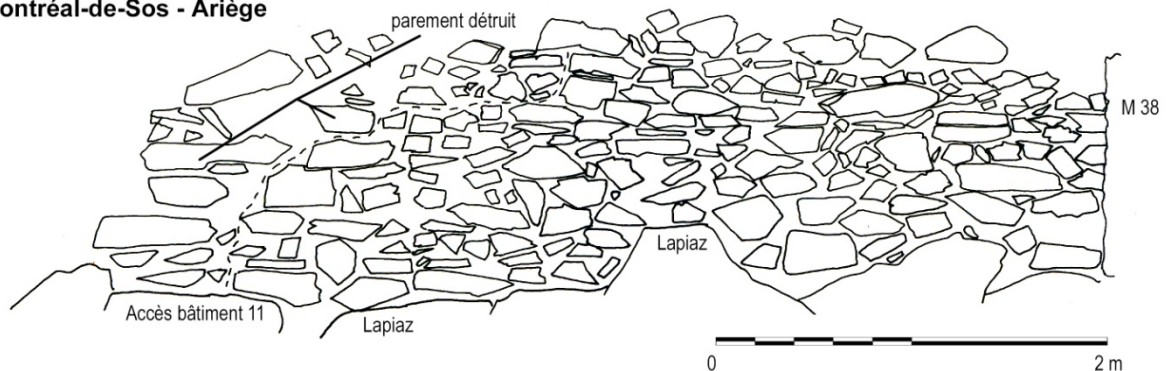
Mur de même style de construction que les murs 24 et 24 b décrits ci-dessus (voir description ci-dessus).

Le mur 38 s'appuie sur ce mur sans chaînage.

En face externe, ce mur qui avait été étudié en 2006 ; en face interne, il mesure 5,46 m de long et ne dépasse pas les 90 cm de haut.

Il est assisé sur le lapiaz retaillé à cet effet.

M 25, parement externe, zone 11
Montréal-de-Sos - Ariège



5.9 Mur 41, zone 10



Le mur M41 ne comporte qu'une seule assise bâtie sur la terre sans tranchée de fondation.

Il mesure 2,2 m de long et 40 cm de large. Les deux parements accolés constituent ce mur, juste bloqués par quelques rares cailloutis dans l'espace interne. Il est confectionné de moellons calcaires de moyen ou petit volume, équarris et grossièrement taillés sur une face.

Il délimite la circulation entre les accès 2 et 3.

Il est bâti sur le lapiaz arasé ou sur l'U.S. 10107b/10107 qui semble parfois « passer dessous ».

L'étude stratigraphique montre que cette circulation existait en phase 5 et 6 et fut mise en place en phase 4. On peut donc penser que ce mur fut construit à cette époque, d'autant que les accès 2 et 3 datent justement de la phase 4.

Recouvert par l'U.S. 10101, il semble n'avoir plus été utile dans la toute dernière phase d'occupation (phase 6). Le système d'accès aurait alors été abandonné pour une occupation moins organisée, ce qui correspond aux analyses réalisées sur les autres zones concernant cette phase.

Le mur a « fonctionné » en phase 5, c'est-à-dire au cours de l'occupation consécutive à la réorganisation où il semble avoir été bâti, dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

Se pose la question de son éventuel arasement entre les phases 5 et 6, question à laquelle nous n'avons pas

pu apporter de réponse. Néanmoins, même sur une seule assise, il peut avoir une raison d'être car il sert d'encaissant à la confection du béton 10102, et peut avoir servi d'assise à une cloison en bois. Il n'est donc pas certain que le M 41 ait été plus élevé à l'origine.

5.10 : M43, zone 10

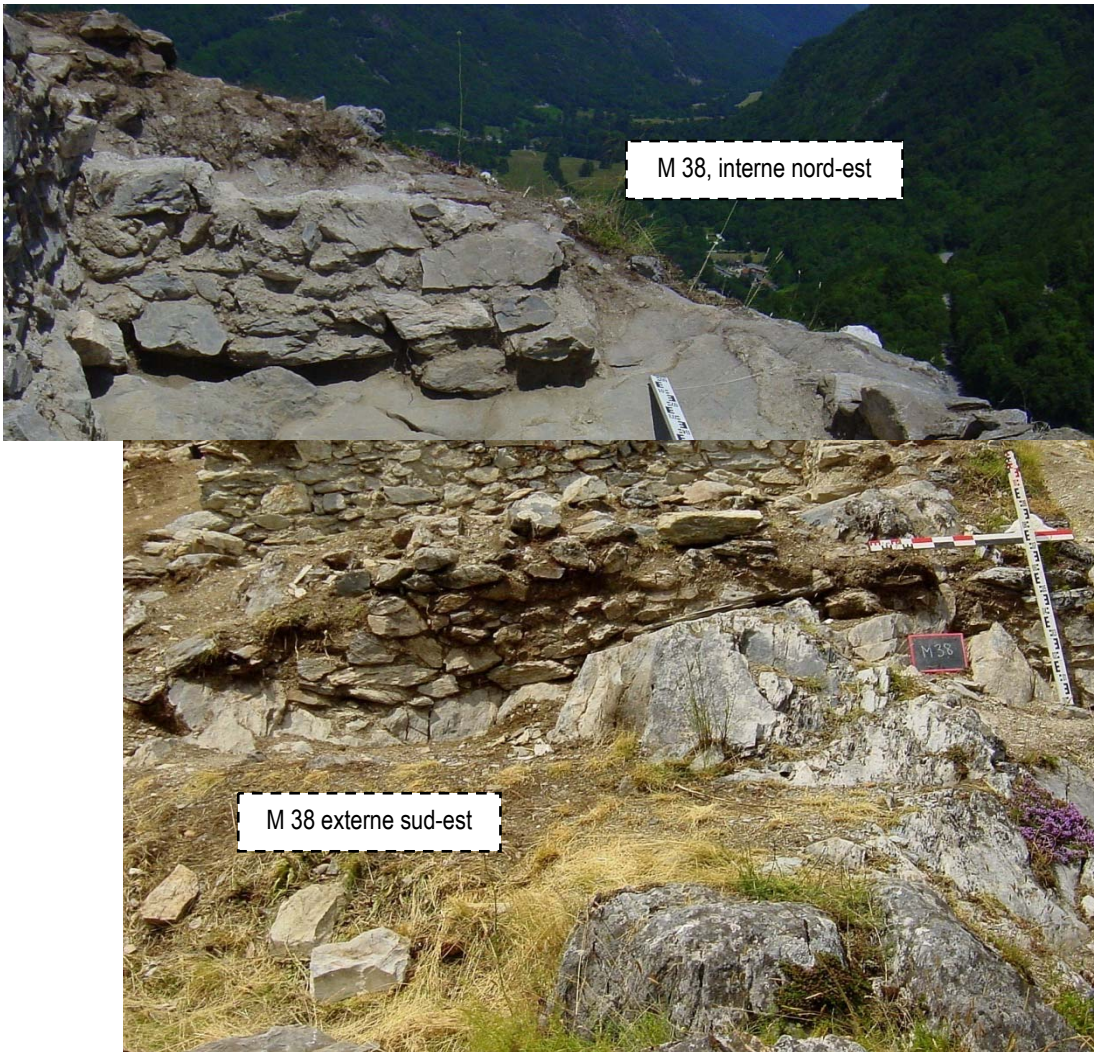


En bas de la zone 10, à la faveur d'une déclivité légèrement visible auparavant, et en partie supérieure de l'U.S. 10100, existait un mur en pierre sèche qui a été détruit pour poursuivre la fouille. Il mesurait 2,20 m de long et était constitué d'un unique parement de blocs de toutes formes et de toutes tailles probablement récupérés sur le site-même.

Sa situation stratigraphique indique qu'il peut être récent, il était juste sous l'herbe et contenait l'écoulement de l'unité de destruction qui est venue se caler contre ce mur en amont, mais l'a aussi recouvert. Vu la pente du secteur, il est loin d'être évident que cette couverture par la destruction soit un caractère d'origine : il semble plutôt que ce soit le fruit de l'évolution gravitaire de l'U.S.

Il pourrait correspondre à un mur bâti pour une activité pastorale sur le secteur, seule activité humaine perceptible sur le site après le Moyen Âge. On retrouve d'ailleurs en zone 10 de rares indices mobiliers postérieurs à l'occupation et à l'arasement du château.

5.11 Mur 38, externe et interne, zone 11, l'accès au bâtiment 11



Très dégradé, le M38 limite le bâtiment 11 qui s'appuie sur le bâtiment 8 et dont la fouille 2006 a montré l'érection en phase 4. Ce mur et son bâtiment ne peuvent donc être antérieurs. Certaines portions de murs sont entièrement détruites et d'autres subsistent sur 55 cm de haut au maximum.

Le mur est construit sur le lapiaz retaillé à cet effet. Il a été montré grâce à la découverte d'encoches, que le lapiaz en avant du bâtiment 11 (en-dessous) avait aussi été retaillé pour donner (ou souligner ?) une forme en éperon à l'avant du quartier bâti autour du donjon et notamment à l'avant des bâtiments 8 et 11.

Le mur s'adapte aussi au lapiaz : d'abord du point de vue de l'altitude des assises puisque le lapiaz est de niveau irrégulier, et ces différentes hauteurs induisent des ondulations d'assises que les maçons ont bien du mal à corriger au-dessus ; ensuite en plan, car la face externe du M 38 face sud-est n'est pas rectiligne, mais connaît une petite concavité qui s'adapte au rocher.

Il mesure environ 50 cm d'épaisseur, sauf au niveau de la concavité qui le réduit jusqu'à 27 cm, ponctuellement.

Il est constitué de moellons calcaires, généralement de petit volume, rarement de moyen appareil et liés au mortier de chaux.

Le mur ne paraît pas avoir été enduit.

Les moellons sont équarris sur trois faces et taillés sur la quatrième. Les blocs de formes très irrégulières, forcent à la moindre horizontalité des assises. Mais l'utilisation de moellons uniquement calcaires et comportant une face bien taillée donne au mur 38 un aspect un petit peu plus soigné que celui que l'on a pu observer en M29, 28, 28b, ou 30.

Le bâtiment limité par ce mur était de petite superficie et paraît avoir été couvert de lauzes avant sa destruction, comme le donjon, et non pas comme le bâtiment –résidence aristocratique 8- qui était lui-même couvert d'ardoises. Ce bâtiment mesurait 3,9 m de long sur 1,95 m de large, mais le lapiaz n'ayant été que partiellement retaillé, il ne dépassait pas 6,1 m² de superficie utile au sol. Vu la mauvaise qualité du mur, il est peu probable qu'il ait connu plus d'un niveau. En avant sur l'éperon, ce bâtiment semble être en situation de protection de la résidence aristocratique en arrière, qui est elle-même défavorisée par sa situation à l'extérieur du mur d'enceinte interne. Sa fonction précise n'a pu être précisée, mais l'étude du peu de mobilier que l'on y a retrouvé indique une occupation que l'on ne peut départager entre la phase 5 et 6, mais qui semblent s'ancrer dans la seconde moitié du XIV^e siècle.



Il était desservi par un accès donnant sur le bas de la zone 10, à niveau avec le sol à l'intérieur du bâtiment, et donnant sur l'extérieur sur le lapiaz descendant. A la faveur de cet accès, le mur était légèrement épaissi et mieux bâti, les moellons étant plus réguliers. L'accès lui-même s'effectuait sur une calade de petits moellons calcaires bien organisés. Il n'a pas été encore bien étudié en face externe, en zone 10 car la fouille M 38 n'est en cours ; mais dans les premiers centimètres, il s'effectuait directement sur le lapiaz.



5.12 : M1 (donjon interne, zone 0)



Ce mur (sa face interne) avait été décapé en partie lors du sondage 2001 et cette portion avait été étudiée dans le rapport du sondage.

Les autres parements ont été fouillés cette année et sont concordant entre eux et avec ceux qui avait été étudiés en 2001.

Le mur du donjon qui mesure 1,4 m d'épaisseur est construit en blocage. Les parements internes sont le plus souvent conservés, moins élevés que les parements externes (sauf dans les angles) ce qui reste difficile à expliquer puisque plus de 95% de la destruction a été réalisée vers l'extérieur du donjon.

Les parements internes sont légèrement différents des parements externes du donjon. Les moellons sont en moyenne un peu plus petits car en face interne il n'a pas été employé de très gros appareil. Les murs en faces internes et externes étaient enduits entièrement, au moins au rez-de-chaussée. Les blocs calcaires qui les constituent sont autochtones, taillés relativement irrégulièrement, mais le calcaire du site est difficile à tailler. Certains portent des traces de marteau-taillant. Ces calcaires constituent la grande majorité des moellons, mais on recense quelques gneiss dans le parement du mur et ceux-ci sont très majoritaires à la base de la fondation qui est insérée dans la butte artificielle. La difficulté à tailler des gneiss explique probablement ce choix qui est commun à toutes les fondations du M1 sur les deux faces.

On doit aussi souligner qu'alors que les constructeurs avaient à leur disposition beaucoup plus de blocs erratiques granitiques que gneissiques, ils ont utilisé pour ces fondations beaucoup plus de gneiss que de granite. Ceci peut provenir de la plus grande facilité à tailler des gneiss que des granites mais aussi par de meilleures connaissances techniques, car le granite –malgré sa dureté- peut se dégrader plus rapidement en arènes, notamment sur le pourtour des blocs.

De par leur irrégularité, les blocs du parement interne du M1 imposent parfois des dédoublement d'assises mais l'horizontalité générale est tout de même remarquablement conservée vu la disparité des moellons utilisés. Cette caractéristique est valable pour tout le donjon et pour le mur d'enceinte interne de la phase 2, suggérant un meilleur travail des maçons et une pénurie de tailleurs de pierre.

Enfin, le « trou » dans le mur 1 face sud-ouest est l'oeuvre d'une fouille clandestine, comme cela a été démontré en 2006. Le mur était donc continu sur les 2 faces au rez-de-chaussée et l'accès du donjon

s'effectuait par l'étage. Un linteau imposant avait d'ailleurs été trouvé dans la fouille de l'unité de destruction en zone 5 suggérant une ouverture importante sur la face sud-est, proche du coin est.

Ce mur est fondé sur des assises élargies. En face externe en zone 1, elles étaient entièrement engoncées dans la motte. En zone 5, 6 et 9, donc en face externe, les assises apparaissent parfois sur 1,2 m de haut, mais c'est la conséquence du décaissement de la butte sur ces zones en phase 4.

A l'intérieur du donjon une partie de cette fondation élargie était engoncée dans la motte : il s'agissait uniquement de la base, sur 30 à 37 cm de haut. Elle est constituée majoritairement de gneiss (voir ci-dessus). Au-dessus, sur deux faces (face à face), existaient 4 assises de blocs taillés uniquement calcaires et bien agencés (voir photo ci-dessus).

La différence entre les deux « couches » de constructions de ces assises ainsi que l'épaisseur finale de la fondation (presque 1 m) permettent de supposer que ces deux niveaux n'ont pas été construits en même temps ni pour la même chose. La stratigraphie semble conforter cette hypothèse notamment en face sud-ouest, au niveau de l'unité 59.

Si le double lit de gneiss dans la butte est clairement une fondation, les assises calcaires qui s'assoient dessus pourraient avoir servi à un plancher qu'on eut besoin de mettre en place plus tard. Soulignons que ces assises ont été bâties de biais (non parallèles au M1, élargies dans les angles est et ouest et rétrécies dans les angles sud et nord). Elles sont tout de même parallèles deux à deux, ce qui suggère que cette absence de parallélisme n'est pas le fruit du hasard.

La fouille a mis en évidence une tranchée en relation avec ces assises supérieures de la fondation, tranchée dans la motte le long du mur 1 nord-est, tranchée dont le niveau inférieur correspond juste au niveau inférieur des assises calcaires. Elle a pu être datée de la phase 4.

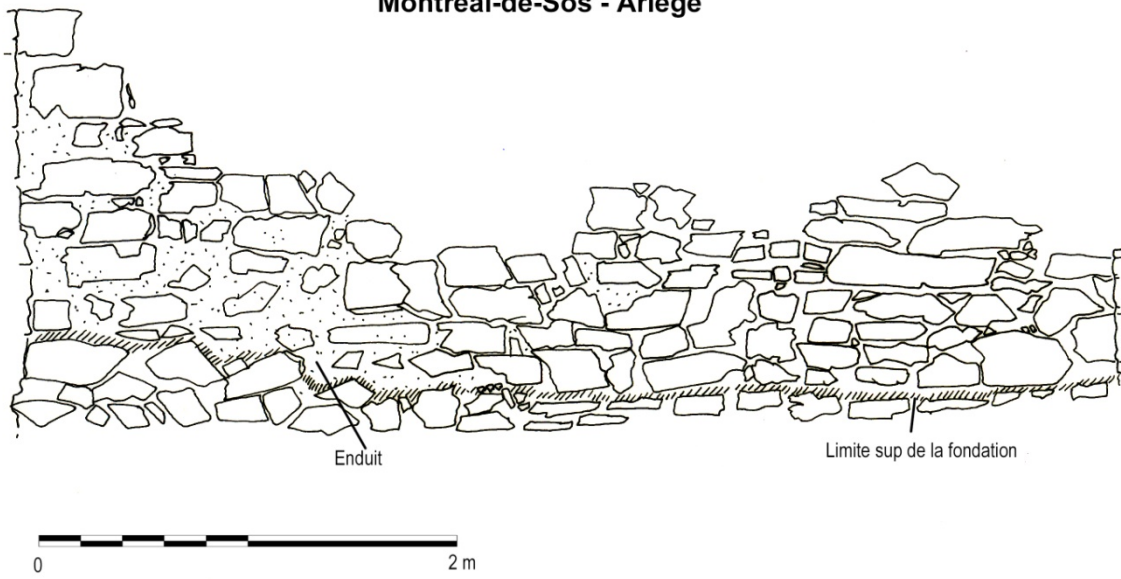
Le donjon, construit en phase 1, fut donc remanié en phase 4 par l'ajout d'un plancher un peu surélevé. Reste que l'on ne comprend pas le non parallélisme des assises de ce plancher.

C'est à cette époque que furent mis en place 4 poteaux dans les 4 angles, dont 3 subsistent en entier ou en partie suivant les dégâts provoqués par les chercheurs de trésors qui se sont acharnés classiquement sur la tour maîtresse.

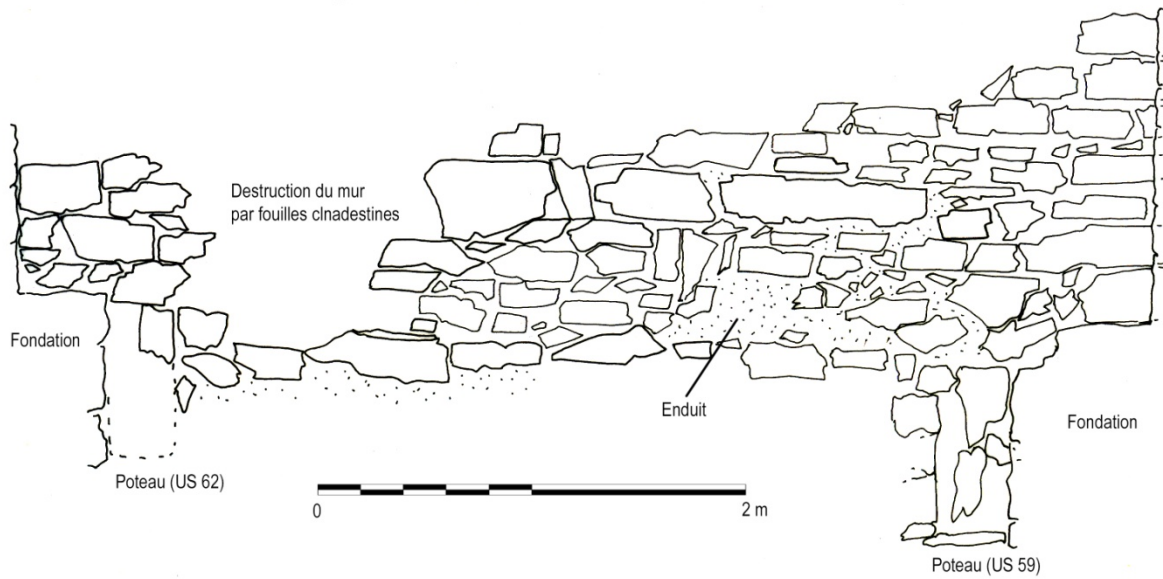
Ces poteaux ont été enterrés dans la motte sur 80 cm. Ils étaient placés tout contre l'angle et le mur et le percement de leur encoche a parfois endommagé les fondations en les rognant. L'encoche des poteaux était tapissée de blocs de toutes formes à grand renfort de mortier de chaux, de sorte que le poteau ne puisse pas bouger. En outre une pierre à la base aidait à sa stabilité et était encochée à la taille du poteau. Ceux-ci mesuraient autour de 25 cm de côté et l'encoche retrouvée dans l'angle est indique que ce poteau était carré. Le soin apporté à la stabilité de ces poteaux, tout comme leur section importante, sont à souligner. (voir description des encoches et recherches sur leurs fonctions ci-dessus).

On connaît peu de structures en bois indépendantes dans des tours. A l'abbaye Saint-Sernin, à Toulouse, une telle structure permet de supporter les cloches.

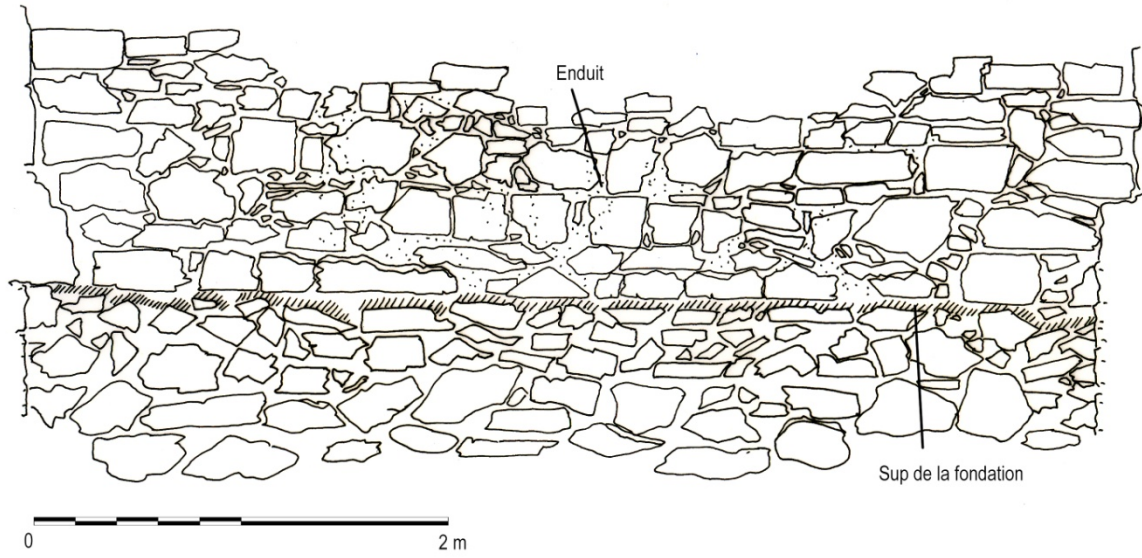
**M 1 (tour maîtresse), parement interne, face nord-ouest
Montréal-de-Sos - Ariège**



**M 1 (Tour maîtresse), parement de la face interne, sud-ouest
Montréal-de-Sos - Ariège**



M 1 (tour maîtresse), parement interne, face sud-est
Montréal-de-Sos - Ariège



Conclusion étude du bâti 2007

La fouille progressant, les informations liées aux chronologies des constructions s'étoffent largement et nous commençons à pouvoir avoir quelques pistes sur les fonctions des espaces et leurs évolutions.

L'étude du bâti et des techniques de constructions montre des phases et des styles différents suivant les phasages qu'à pu permettre de proposer l'étude stratigraphique du site.

Le mur du donjon est atypique puisqu'il est ancré dans un tertre artificiel. Il reste le mieux bâti, ce qui est induit par le symbolisme de ce bâtiment mais aussi par sa hauteur. Ce donjon, bâti en phase 1, est remanié en phase 4 par –au moins- l'adjonction d'une toiture et un aménagement sur poteaux internes que j'ai dû mal à expliquer dans l'état actuel de la recherche.

Se confirme donc, une phase 1, première construction du *castrum* comtal, qui semble se positionner à la fin du XIIe siècle. Y sont liées l'installation de la motte et la construction de la tour maîtresse. On peut aussi y rattacher des éléments anciens qui nous parviennent remaniés et difficilement lisibles, murs 20, 21, 22, 37 et peut-être 35. Ces éléments montrent que la densification du bâti autour du donjon n'est pas propre au XIVe siècle. L'appartenance du M 36 (enceinte externe) à cette phase n'est pour l'instant que supposée.

L'originalité principale reste la présence de cette motte constituée de varves glaciaires, forcément en grande partie, voire entièrement allochtones. En haute vallée de l'Ariège, aucune autre motte n'est aujourd'hui connue. Bien sûr, il ne s'agit pas d'une véritable motte fossoyée, mais plutôt d'un tertre remblayant et surélevant l'espace où l'on a choisi de construire le donjon⁶¹. Néanmoins, la quantité de varves utilisées et le volume du tertre étaient très importants et on ne peut le rapprocher d'un simple remblaiement. Rappelons qu'en face 1, ce tertre mesure au moins 4 m de haut. La fouille n'étant pas assez aboutie, nous ne pouvons pas encore calculer le volume de ce tertre, mais nous savons déjà qu'il mesurait 18 m de long dans l'axe nord-est/sud-est et 15 m de long à la perpendiculaire pour une hauteur toujours supérieure à un mètre et atteignant 4 m en zone 1 (plus de 2 m en zone 5, près de 3 m en zone 2). Le volume minimum de ce tertre de varves est supérieur à 80 m³.

Naturellement, nous sommes en présence d'un sommet en éperon, c'est-à-dire d'une morphologie qui ne donne pas forcément de sommet bien marqué, mais plutôt des successions de zones étagées. Le lapiaz renforce probablement le côté désordonné d'un relief dont la hiérarchisation n'est pas évidente. Néanmoins, il conviendrait de vérifier les niveaux de sols géologiques en zone 6, car les fouilles ont pour l'instant suggéré que le point haut naturel n'est pas situé sous le donjon, mais dans ce secteur. Ceci expliquerait la nécessité du tertre pour surélever le donjon.

Or, ceci indiquerait aussi que cette construction fut vraiment réfléchie dans le cadre d'une défense savante et d'aménagements importants induits. Le donjon sert d'emblée de défense à la grande plate-forme sommitale entre la zone 6 et la tour du Barri ; il n'est pas central, mais périphérique au *caput castris*. Il n'est pas simplement installé sur le sommet mais positionné là où on en a besoin. Ceci pourrait aussi expliquer la largeur de ces murs, largeur qui reste atypique en haute vallée de l'Ariège. Or, notre vision des *castra* de la fin du XIIe siècle en haute Ariège est différente : s'il a été remarqué que les tours maîtresses sont plus souvent sur le côté le plus accessible, le côté à défendre, qu'au centre du château, on n'observe pas de

⁶¹ La question de la terminologie se pose. Comment faut-il appeler ce remblaiement ? L'absence de convention ou de vraies définitions pose problème pour un choix entre les deux termes employés ici : motte ou tertre. Le terme de motte renvoie à une image de structures en terre érigées en plaine et fossoyées. Mais le terme tertre n'est pas plus convaincant car un tertre peut être naturel or la caractéristique la plus importante de ce remblaiement est bien d'être entièrement artificiel et délibéré.

plans autant décentrés avant le XIV^e siècle⁶². Il convient donc de persévérer dans notre connaissance, pour l'instant trop fragmentaire, des niveaux des sols naturels autour du quartier fouillé pour jauger de l'importance des aménagements menés lors de la première construction du *castrum* des comtes de Foix et de leurs faciès.

Les murs de la phase 2, ceux de l'enceinte interne, sont aussi bâti avec soin, probablement parce que cette enceinte était élevée. Par contre ils n'étaient pas enduits, alors que le donjon l'étaient et les caractères de leur parements sont très différents de ceux du donjon, beaucoup plus irrégulier et n'incluant pas –a priori– de possibles réemplois alors que le parement externe du donjon en inclus. Ce grand mur d'enceinte interne est construit sur le lapiaz, dans lequel on a creusé une tranchée d'une cinquantaine de centimètres. Il bénéficie d'une fondation élargie dont la partie haute est horizontale, alors que la partie basse est irrégulière suivant le lapiaz. Il était percé d'un accès (1) qui paraît concomitant de la construction du mur et qui a servi durant toutes les phases de l'occupation médiévale du site. Enfin, par comparaison et grâce à l'étude du bâti, il semble que les tours du Barri et du Campanal aient été construites dans cette phase. Les parements externes de ces deux tours montrent des raccords en coups de sabre avec le mur d'enceinte externe (M 36) qui doit donc être antérieur à elles. La tour du Barri abrite une citerne, mais il n'est pas certain que celle-ci ait été bâtie en même temps que la tour, d'autant que l'on utilise de grandes quantités d'enduits de tuileau dans des sols du secteur de la tour mais dans des phases de la seconde moitié du XIV^e siècle. Cette tour ayant été largement fouillée par les fouilleurs clandestins, la chronologie de cette citerne restera difficile à préciser.

Les murs construits en phase 4, même celui du bâtiment 8, sont globalement beaucoup moins bien bâtis. Hormis celui du bâtiment 8 il s'agit de murs construits sur de courtes longueurs installant des refends. Ils paraissent avoir été bâtis avec des moellons récupérés et non pas des moellons taillés pour cette construction. Ils sont rarement assisés sur le lapiaz ou en tranchée, et sont simplement construits sur le sol arasé à cet effet. Même si cette phase bouleverse totalement le plan du *caput castrum*, le soin apporté à la construction est bien moindre que celui qui a été apporté antérieurement. Des erreurs sont d'ailleurs commises comme la destruction en sous-œuvre d'une partie des assises de fondation du donjon par l'arasement de la motte dans laquelle étaient bâties ces assises (zone 9). Dans cette phase, seul le bâtiment 8 paraît un peu plus soigné, bâti avec des murs enduits. Sa superficie et ce soin permettent de supposer qu'il a pu avoir une fonction de résidence aristocratique.

Le bâtiment 8 semblait avoir connu une étape initiale lors de la mise en place de l'enceinte interne, mais cette étape n'a pas été mise en valeur par la fouille 2006. Les murs 24/24b/25/26 qui forment ce bâtiment sont construits en même temps que la grande réorganisation en zones 9 et 5, au cœur du XIV^e siècle. Ce bâtiment pourrait avoir été une *aula* : il s'agit en tout cas d'un bâtiment important, prestigieux.

Cette réorganisation aboutit à une extrême densité des bâtiments autour du donjon et à une régularité des bâtis, une vraie symétrie de plan.

L'espace le moins affecté mais aussi le premier à être traité est la zone 1, qui ne fut pas décaissée, mais juste cloisonnée par les murs 9, 4 et 12 encadrant son accès vers la grande plate-forme à l'arrière du quartier du donjon.

La zone 6 (connexion de la plate-forme à l'arrière du quartier du donjon) ne peut être encore étudiée car les fouilles n'y sont pas assez avancées.

En zones 5 et 9, cette réorganisation provoqua le décaissement de la motte pour disposer de niveaux plats et l'on abîma les assises du donjon en zone 9, tout en les laissant apparentes en zone 5. Ce décaissement permit la mise en place de refends bâtis en pierre et sur poteaux (M 27, 28 ?, M5, M4). On arasa un ancien

⁶² Voir GUILLOT F., Les fortifications des comtes de Foix XI^e-XV^e siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, 2006 et GUILLOT F. (ss la dir.), *Rapport 2006* du Programme Collectif de Recherche « Naissance, fonctions et évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans, Comminges », chapitre d'étude des tours maîtresses.

mur en zone 9 (M 35). En même temps, furent créés l'accès 2, l'accès 1 et l'accès 4 par construction des murs 29 et 30, ce dernier à l'image de l'accès en zone 1.

Si le bâti n'est pas parfaitement symétrique en plan, il tend vers la conformité entre les zones nord-est et sud-ouest du quartier du donjon. Il est en tout cas (et ce au moins depuis la phase 3) constitué de murs rectilignes qui s'affranchissent des irrégularités du relief, car celles-ci sont gommées par les aménagements (remblaiement, décaissement, retailles du lapiaz).

Enfin, la destruction finale par arasement est confirmée pour le donjon, l'enceinte interne et ses refends et le bâtiment 8.

Enfin, les techniques de constructions montrent des caractères communs même dans des chronologies différentes. C'est par exemple parfois des critères techniques qui imposent le style de la construction, même si elle semble tout de même de moins bonne qualité au XIVe siècle qu'elle ne l'était au XIIIe siècle et au XIIIe siècle.

On peut souligner :

- . L'utilisation des roches présentes sur le site dans la construction et dans les liants⁶³. Seule la motte se différencie, ce qui s'explique par la densité dont les constructeurs avaient besoin pour construire un tel remblaiement portant la tour maîtresse.

Les calcaires sont majoritairement utilisés dans les murs et dans leurs parements.

Les gneiss, et plus rarement les granites, servent préférentiellement aux fondations, y compris au XIVe siècle. Ils sont peu taillés.

- . L'impression de moindre qualité du travail de la taille de pierre (*opus rustique*), accompagné au contraire d'un travail de maçonnerie mieux réalisé. Ce caractère se retrouve dans les autres ouvrages de la haute Ariège dans ces chronologies⁶⁴.

- . La technique du blocage n'est utilisée que dans le cas de murs larges et hauts : dans les murs les plus importants, ceux du donjon, de l'enceinte interne et des deux tours du Barri et du Campanal qui flanquent l'enceinte externe (alors que l'enceinte externe n'est pas construite en blocage, car elle était probablement peu élevée et suivait précautionneusement le bord de la falaise).

Les murs les plus hauts portent évidemment la marque de boulines. Quand le sol le permettait, ces boulines sont placés en face externe des bâtiments.

- . Les murs de refends, mais aussi ceux du donjon, sont construits assise par assise en débutant par leurs extrémités, angles ou appuis du mur sur un autre.

Les tranchées de fondation en pleine terre restent rares, si les murs doivent être soignés, ils sont construits sur le lapiaz encoché (cas du mur 11).

- . Les angles sont majoritairement réalisés avec des blocs calcaires (pierres dures, pas d'utilisation de tufs), mieux taillés et disposés en besace.

- . L'utilisation de boutisses n'a été repérée que rarement et uniquement dans le mur du donjon, peut-être parce qu'il est le plus large. Néanmoins, parce qu'on ne peut voir le cœur du mur, les boutisses sont toujours très largement sous évaluées.

- . Existence des cloisons en bois et des systèmes sur poteaux calés pour créer des refends. Des encoches de poteau ont été repérées sur toutes les phases, y compris sur les phases anciennes en zone 1.

- . Enfin, aucune niche murale n'a pu être repérée, mais une fenêtre triangulaire rustique a pu être étudiée dans le mur 4 (rapport 2004).

Les premières études du bâti de Montréal-de-Sos ont vraiment permis d'enrichir considérablement celles des autres châteaux du Sabartès, proposant enfin des chronologies pour des techniques du bâti des ouvrages comtaux et des éléments de comparaisons. Ces connaissances progressent chaque année et la

⁶³ Le site comporte de nombreuses encoches de débitages et un site clairement carrier à l'entrée du *caput castri*.

⁶⁴ Voir GUILLOT F. *Archéologie du Midi Médiéval*, op. cit.

grande quantité de structures bâties tout comme leurs vraies diversités sont des qualités qui font de Montréal-de-Sos un très bon site de référence.

 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le bilan archéologique de la fouille programmée 2007 est important et le site de Montréal-de-Sos montre une nouvelle fois la richesse de l'approche archéologique.

Les conclusions 2007 montrent à nouveau l'opportunité de cette fouille quant à l'étude du site lui-même, mais surtout confirment que les résultats de cette étude sont loin d'être uniquement monographiques et apportent quantité d'informations et de questions sur l'histoire médiévale régionale, celle du comté de Foix et sur les questionnements posés par le P.C.R. « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges ».

La fouille 2005 avait permis de préciser les problématiques en proposant des phasages à vérifier et des questionnements précis. La fouille en 2006 a permis de commencer à confirmer certaines de ces phases, notamment les plus marquantes du point de vue du bâti et de ses évolutions. Puis l'étape 2007 a poursuivi ce travail. A l'heure actuelle, nous pouvons proposer l'analyse ci-dessous :

La fonction du site avant qu'il ne devienne château comtal n'est toujours pas établie et n'est pas forcément toujours liée à une occupation comme l'a suggéré Christine Dieulafait (rapport 2006). La zone fouillée par l'actuelle fouille programmée est probablement bien trop bouleversée au Moyen Âge pour se faire une meilleure idée de ces fréquentations anciennes. Néanmoins, on soulignera, cette année l'apparition à nouveau d'éléments tardo-antiques ou mérovingiens⁶⁵, qui pourraient correspondre à la création du toponyme Mont-Réal. L'autorité royale disparaissant sur ce secteur de la fin du IXe siècle à la fin du XIIIe siècle, ce type de toponyme ne peut être rattaché qu'au haut Moyen Âge. Il s'agirait alors d'un site public.

Ce sont ces phases qui ont été numérotées phases 0. Du point de vue de la chronologie, si l'on en juge par la quantité des mobiliers, la fin de l'âge du Fer paraît avoir été l'époque de plus grande fréquentation, mais finalement, on recense des éléments à travers toutes les époques depuis l'âge du bronze final jusqu'à la fin du haut Moyen Âge.

Les phases 1 et 2 n'ont presque pas été abordées cette année et les éléments nouveaux sont minimes. En cause, notre activité 2007 qui portait uniquement sur le haut des zones fouillées, mais aussi l'ampleur des réaménagements de la phase 4 qui ont détruit nombre de sols et remblais antérieurs.

Il faut tout de même noter les éléments découverts cette année concernant les méthodes de construction de la motte qui éclairent des résultats anciens, fouilles étroites de tranchées que nous n'avions pu poursuivre au-delà du pied des murs et où nous buttions sur de gros blocs qui nous masquaient la suite. Nous savons maintenant qu'il s'agissait de la fondation de la motte.

En outre, nous pouvons d'ores et déjà proposer un volume pour ce tertre, dont nous avons fait le tour. Bien sûr, ce volume est une estimation puisqu'on ne connaît pas le relief sous la motte, mais celle-ci s'approche d'un tertre de plus de 80 m³.

Enfin, la fouille de l'intérieur du donjon, construit en phase 1, a permis de vérifier que ses fondations avaient bien été érigées au cœur de cette motte.

Se confirme surtout le choix de situation du donjon s'affranchissant du relief, choix qui a impliqué le tertre : en effet, celui-ci n'est pas bâti sur le point le plus haut de l'éperon, mais légèrement décalé et le tertre sert aussi à positionner le donjon un mètre au-dessus de ce point. Ce choix délibéré montre que le plan du château initial n'est pas uniquement fonction du relief naturel et que les constructeurs ont pu appliquer un plan réfléchi, une architecture savante, impliquant d'énormes travaux de terrassement pour construire le tertre. C'est un ouvrage complexe et de qualité qui a été érigé en phase 1, comme le confirme la qualité du bâti des murs du donjon. Le château de Montréal-de-Sos est bien l'ouvrage comtal chargé de la domination

⁶⁵ Un tesson du Ve siècle avait déjà été découvert en zone 7 (sous la table d'orientation, proche de l'enceinte et de la tour du Barri), dans une U.S. a priori non perturbée, résiduelle et proche du lapiaz.

de toute la haute vallée du Vicdessos, construit par les comtes au moment où cette domination vient juste d'être pratiquement acquise. C'est donc avant tout un ouvrage ostentatoire qui doit être bâti, ce qui explique la qualité de l'investissement initial.

La situation du donjon permet de verrouiller tout le plateau situé en arrière, depuis la tour du Barri. Dès la phase 1, cette tour maîtresse est périphérique au *caput castris*, ce qui constitue un étonnement pour cette chronologie. L'étude du bâti des tours flanquant l'enceinte, tours du Barri et tour du Campanal, permet de supposer qu'elles ne furent construites qu'en même temps que les murs d'enceinte interne, en phase 2. En phase 1, la tour maîtresse est peut-être la seule tour en dur du site.

Concernant l'appartenance du mur d'enceinte interne à la phase 2, les compléments de fouille de la zone 9 ont permis de confirmer ce phasage. La poursuite de la fouille en zone 10 devrait permettre de la vérifier à nouveau. Il paraît maintenant acquis que peu de temps après l'érection du premier château comtal, on construisit ce mur d'enceinte qui prend presque la forme d'une chemise autour du couple motte/donjon. Cette étape est importante parce que ce mur masque le tertre et donc, finalement, lui fait perdre de sa présence architecturale, le rabaisse à un simple outil de surélévation et de nivellement du donjon. Mais d'un autre côté, cette construction matérialise et délimite totalement le *caput castris* d'un mur de belle qualité qui a pu être relativement élevé, vu son style de construction. La question de l'accès à ce *caput castris* en phases 2 et 3 n'est pas encore résolue, mais le style de l'accès 1, pratiqué initialement dans le mur d'enceinte interne de la phase 2, peut permettre de supposer qu'il s'agit de l'accès principal dans ces phases. Il est en tout cas l'un des trois accès découverts pour les phases postérieures.

Enfin, sur ces phases on peut regretter le manque d'informations et le manque de moyens pour caller l'enceinte externe dans cette chronologie. Pour tenter de répondre à ces questions qui restent les plus mal traitées, il est prévu en 2008 de s'éloigner du donjon et de fouiller le long du mur d'enceinte externe.

La phase 3, relativement documentée dans le dernier tiers du XIIIe siècle, n'est pas très représentée dans les résultats de la fouille 2007 pour les mêmes raisons que pour les phases antérieures. Depuis le début de la fouille, aucun réaménagement n'a pu être mis en évidence sur cette phase qui est pourtant clairement une phase d'occupation de par le mobilier et les textes. Le site paraît donc avoir été utilisé tel quel jusqu'au milieu du XIVe siècle.

Se confirme encore cette année, la phase 4, en tant que remaniement majeur du plan du site et probablement des fonctions des espaces, mais nos moyens de jauger des fonctions antérieures sont trop limités pour pouvoir comparer.

L'étude du mobilier ne semble pas contredire l'hypothèse qui permettait de dater la phase 4 du milieu du XIVe siècle et de la raccorder au dernier acte documentaire conservé mentionnant Montréal-de-Sos. Il s'agit d'un acte connu par une copie partielle dans laquelle le copiste a cru bon de ne pas recopier les dernières lignes de l'acte, mais a juste mentionné une date en marge : 1451. Cette date est forcément erronée car apparaît Arnaut Bernat, chevalier, châtelain de Montréal-de-Sos et le texte est dit du temps de Jean, roi de France. Arnaut Bernat n'est pas un noble très connu dans notre documentation et les textes ne lui attribuent jamais de nom de lignage, il est dit *nobiles* et *miles*. Il apparaît deux à trois fois dans la documentation du milieu du XIVe siècle, ce qui correspond à la chronologie du Roi Jean-le-Bon. On peut donc proposer une erreur d'un siècle et attribuer l'acte aux années 1351, voire à 1351 précisément. L'acte est une condamnation des hommes du consulat qui pensaient que le château de Montréal n'avait pas besoin de manœuvres. Ils sont condamnés par la cour comtale à payer pour ces manœuvres et la garde du château, mais peuvent payer en deux fois.

Cette réclamation à propos de « manœuvres » correspond fort probablement à la phase 4 qui a lieu dans un contexte politique bien cerné. La mise en place des forges hydrauliques, au tournant des XIIIe-XIVe siècles, a complètement modifié les rapports politiques et économiques qui régissaient la vie des hommes dans la haute vallée du Vicdessos. L'activité métallurgique a connu une augmentation très rapide, propulsant les marchands de fer et les maîtres de forge aux premiers rangs. Ceux-ci ont capté les postes consulaires, d'un ancien consulat au départ presque uniquement à vocation agro-pastorale vendu par le

comte de Foix aux hommes de la vallée en 1272, parce qu'ils demandent un acte de franchise et un consulat à l'instar de Tarascon et d'Ax et probablement pour les remercier de leur résistance –notamment à Montréal-de-Sos- dans une escarmouche avec les officiers du roi de France qui a eu lieu au cours de l'été 1272. Dès que les forges se développent et que l'activité extractive s'étend dans la montagne de Rancié, les comtes tentèrent d'en capter les profits. S'ensuivit une série d'accords et de modifications des franchises pendant une soixantaine d'années qui permirent de réguler le nouveau système économique et permit aux comtes d'installer des impôts fructueux sur le commerce du fer et l'activité de forge. La vallée du Vicdessos devint un lieu d'importance dans l'économie comtale. Mais la pression comtale suivit les démêlés de l'histoire de cette famille. Très présente à la fin du XIIIe siècle et au tout du début du XIVe siècle, le pouvoir comtal connaît une éclipse dans les années 1315-1345 et conséquemment est peu présent. Dès l'avènement de Gaston III, dit *Febus*, le nouveau comte démontre son souci d'organisation : le marché du fer. En 1347-1348, il signe, avec le consulat de Vicdessos, une série d'actes formant traité avec le comté de Couserans pour organiser un échange charbon de bois-fer, ce qui permet de retarder la dégradation de la forêt par les forges de la vallée du Vicdessos. Le marché du fer, établi uniquement sur ordre comtal (1356) au pré de Vicdessos⁶⁶, se développe et le commerce est taxé. Les ponts en aval sont réparés, et sont l'objet de prélèvements et de soins attentifs.

Il est dès lors logique que le château de Montréal-de-Sos ait été aussi l'objet de soin, en tant que bâtiment du pouvoir comtal sur cette haute vallée, d'autant que ce sommet contrôle physiquement à la fois le marché du fer à Vicdessos, la route du fer vers l'aval et le col par lequel transite l'échange charbon/bois avec le Couserans (Port de Saleix). Au-delà de la réorganisation matérielle que subit alors le château, cette époque est aussi forcément fondamentale dans l'évolution de ses fonctions. Le château de caserne des comtes de Foix n'a plus uniquement un rôle géopolitique vieillot dans un secteur de haute montagne, il devient le point fort d'une politique économique comtale très interventionniste jusqu'à la fin du règne de *Febus*. Soulignons qu'il n'est pas possible, par contre, que le site ait alors servi de lieu de forge, puisqu'il n'y a plus que des forges hydrauliques en activités et les comtes de Foix en possèdent d'ailleurs déjà deux en 1326 (Aston près des mines de Château-Verdun) et Ournac (près d'Auzat, non loin de Montréal-de-Sos). Pourtant, on retrouve des scories éparpillées sur le site. Elles pourraient provenir d'une activité antérieure.

Les réaménagements réalisés en phase 4 n'ont matériellement pas grand-chose à voir avec les anciennes techniques. S'ils sont majeurs, car ils permettent de revoir presque complètement le plan du *caput castris*, ils n'en sont pas moins effectués avec peu de moyens. On décaisse, laissant visibles des fondations laides et abîmées. On construit de petits murs mal bâtis, mal fondés et probablement simples refends peu élevés. On en détruit d'autres et probablement réutilise-t-on simplement les moellons pour la construction des nouveaux murs, ce qui expliquerait aussi l'irrégularité très prononcée des parements. On aménage 3 foyers bien bâtis, dont deux contre-murs peut-être couverts d'une hotte et l'on construit -en zone 9- une petite pièce isolée de l'humidité dont la fonction était clairement le stockage, peut-être celle de l'impôt en grain. On réorganise entièrement les accès en fonction du besoin de nouvelles circulations. Ici encore, ces travaux ne sont pas très soignés. L'accès 2 est créé par un trou pratiqué dans le mur d'enceinte interne et on ne prend pas le soin de faire des angles. Une porte sur barre de bois au sol est ancrée dans le mur. L'accès 1 est pourvu d'un escalier extérieur, mais l'accroche de celui-ci se fait par recouvrement avec du mortier des belles pierres du seuil de cet accès. La circulation entre les accès se fait préférentiellement le long des murs et il est possible que les circulations extérieures au *caput castris* (zone 10) aient été au moins protégées d'une toiture, au mieux cloisonnées d'un petit refend créant une zone de couloirs dans ce secteur.

De près le remaniement a donc souvent piètre allure, mais ce constat n'est pas du tout valable pour l'image que donnait le château de loin, car en phase 4 on couvrit aussi entièrement ou quasiment entièrement la tour maîtresse et les espaces autour d'elle (zones 1, 2, 5, 9, mais pas zone 6) de toitures en pierre –ardoises et lauzes- dont on sait qu'elles n'existaient pas auparavant.

⁶⁶ Aujourd'hui emplacement du magasin « 8 à 8 ».

Le seul bâtiment où l'on repère dans cette phase un investissement un peu supérieur est le bâtiment 8 qui est entièrement construit en avant du quartier formé préalablement par le mur d'enceinte interne et le donjon. Il s'agit certainement d'un bâtiment à usage aristocratique auquel est associé, en avant de l'éperon, un petit bâtiment (11), peut-être simple remise, mais positionné de telle façon qu'il joue aussi le rôle de premier bâtiment du *caput castris*, d'avancée protectrice du bâtiment 8 lui-même isolé au devant du quartier aristocratique délimité par l'enceinte interne.

C'est aussi peut-être au milieu du XIV^e siècle que l'on a disposé des appendices en bois (échauguettes probablement) dans les angles du donjon et en hauteur. La marque de ceux-ci a été retrouvée aux quatre angles dans la destruction, ce qui ne donne évidemment pas d'indices sur l'époque à laquelle ils auraient pu être construits. On connaît néanmoins ce type de structures sur des ouvrages comtaux du bas Moyen Âge, notamment à Prades d'Alion au XIV^e siècle ou au château de Montailou.

Enfin, la phase 4 est l'objet d'un réaménagement de la fondation interne du donjon probablement dans le but d'y asseoir un plancher. Mais c'est aussi le moment où l'on insère 4 grands poteaux dans les angles internes du donjon. Leur fonction ne nous ait pas connue et fait l'objet d'une des problématiques de la recherche.

Alors que la documentation écrite disparaît, le site de Montréal-de-Sos connaît une phase très dense d'occupation, consécutive aux manœuvres de la phase 4, une phase 5 qui couvre probablement une grande partie de la seconde moitié du XIV^e siècle. La fouille 2007, notamment en zones 6 et 10, a permis d'en prendre la mesure. L'occupation est dense et présente un net caractère aristocratique, souligné par l'utilisation du bâtiment 8 et par la découverte d'un fragment de tapisserie en fil d'or. Les espaces semblent alors être utilisés tels qu'ils ont été défini par la réorganisation du milieu du XIV^e siècle. Il n'est pas toujours aisé de proposer une fonction pour chaque espace, mais on peut dans l'état actuel de nos recherches suggérer quelques pistes.

Globalement, l'occupation révèle d'abord très peu de caractères purement militaires, comme on s'y attendait. En outre, les quelques vestiges relevés peuvent aussi avoir été utilisés pour la chasse. On connaît par contre de nombreux vestiges artisanaux, fragments d'outils de construction, bien sûr, mais aussi site de réparation d'outillage et fragments d'objets ayant servi à l'artisanat du textile. Ces éléments, associés aux nombreux éléments mobiliers (au sens propre) indiquent une occupation fournie.

La fouille archéologique a aussi proposé une certaine spécialisation des espaces. On note par exemple la concentration de deux foyers encadrés par des circulations qui permettent d'avancer une double fonction pour la zone 5 entre cuisine et circulations vers la zone 9 et 2. La zone 2 paraît avoir été occupée essentiellement par un petit atelier de réparation d'outils, foyer associé à un lieu de frappe ou de travail sur poteau. La zone 9 est une zone plus grande, partagée. Elle est d'abord concernée par la desserte des accès et tout particulièrement par l'accès (principal ?) 1 qui permettait d'entrer directement dans le *caput castris* depuis l'extérieur. De l'autre côté, ce secteur comporte la zone de stockage précédemment citée ainsi qu'un autre foyer. L'usage du donjon restera par contre difficile à mettre en évidence, vu l'emprise des fouilles clandestines qu'il a connues. Espérons que la découverte de l'usage des poteaux dans les angles pourra donner des indices. Il est aussi difficile de proposer des pistes pour la zone 1 car aucun élément particulier ne permet de se faire une opinion. Il s'agit pourtant d'un vaste secteur, couvrant 30 m², que l'on a pris soin d'individualiser en phase 4 par un petit mur coupé en deux pour l'accès depuis la zone 6. Dans cette étape, ce secteur est surtout le seul à ne pas avoir été décaissé, mais remblayé et c'est la fouille de ce secteur qui nous a permis d'établir une proposition de phasage, notamment pour les phases anciennes si délicates à voir dans les secteurs décaissés en phase 4. On peut supposer que ce choix du remblaiement est significatif de la fonction assignée à cette zone, car ce choix n'est pas nécessité par les niveaux de la zone 6 sur laquelle donne la zone 1. L'espace en zone 1 était donc peut-être un espace que l'on a voulu plus esthétique (sans avoir des fondations apparentes), ce qui indique une fonction ayant plus trait aux activités aristocratiques qu'à des activités de stockage ou de cuisine. Enfin, la zone 6 en cours de fouille, paraît être un espace qui est resté ouvert. Le décaissement de la motte sur ce secteur a été réalisé en escalier, préservant un petit espace en hauteur le long du mur du donjon dont nous n'avons pas pu mettre

en évidence ni l'accès ni la fonction. En dehors de cet espace, la zone 6 pourrait avoir servi d'étable, si l'on en juge par la densité du mobilier équestre retrouvé. S'il est tout à fait probable qu'elle ait été couverte, il faut exclure qu'elle l'ait été par une toiture en pierre à la différence des autres zones. Enfin, la zone semble alors s'être étendue jusqu'au mur d'enceinte, sans séparation, alors qu'il en existait une auparavant, matérialisée par le mur 40.

On a cru bon, en 2005, de diviser l'occupation finale, celle qui est postérieure au remaniement du milieu du XIVe siècle en deux étapes, telles qu'on pouvait les lire dans la stratigraphie de la zone 1. Ceci s'est révélé probant, même s'il est difficile parfois de faire la part entre ces deux phases. Il n'en existe pas moins une vraie différence entre l'occupation directement consécutive aux remaniements de la phase 4 et la toute dernière occupation, juste antérieure à l'arasement du château.

Cette phase 6 ne semble pas avoir été un moment de réaménagements ou de constructions nouvelles. L'occupation se poursuit dans les mêmes bâtiments, sur les mêmes espaces. Et c'est là la vraie difficulté du partage en deux phases de l'occupation postérieure à la phase 4 : en réalité il n'y a aucune rupture entre phase 5 et phase 6 et c'est pourquoi on peine souvent à les démêler. Nous utilisons préférentiellement des éléments liés aux chronologies et aux proportions en quantité des mobiliers pour les départager. La phase 6 étant toujours très chargée en éléments de la fin du XIVe siècle, voire du début du XVe siècle, par exemple en tessons de marmites à anses coudées.

Pourtant, la phase 6 paraît bien être différente de la phase 5. Elle est souvent plus anarchique, pas toujours soucieuse des espaces précédemment créés, car on commence à voir des remblais recouvrant les murs les moins élevés tel le mur 9, à la limite de la zone 6 et de la zone 10. Elle est en tout cas caractérisée par une occupation moins dense, mais cette densité dépend dorénavant des espaces, comme si le *caput castris* était devenu trop grand pour les hommes qui s'y trouvent. Les zones 1, 9 et 5 paraissent avoir été encore largement utilisées dans cette phase, mais c'est beaucoup moins net en zone 6 et en zone 2. C'est particulièrement peu marqué en zone 8 et le bâtiment 8 a peut-être été délaissé, ce qui suggérerait un caractère aussi moins aristocratique de cette dernière occupation. En tout cas, les circulations entre les accès 3 et 2 et entre l'accès 2 et 1 sont clairement délaissées et seul, en zone 10, sert vraiment l'accès 1 dans le but aussi d'aller déverser quelques purges de foyers ou autres rejets.

Enfin, la destruction du donjon, du bâtiment 8, et de l'enceinte interne par arasement en phase 7 est maintenant confirmée. La présence de mobiliers pouvant parfois être datés du début du XVe siècle, mais pas au-delà, permet de l'ancrer dans cette époque. Elle n'est en tout cas pas antérieure à la mort de *Febus* (1391) et au glissement du comté dans la famille de Castelbon. On connaît les difficultés qu'eut cette famille pour imposer son pouvoir aux puissants de la haute vallée de l'Ariège et le contexte conflictuel qu'elle connut avec d'autres comtés, dans le cadre de guerres de successions, avec les comtes d'Armagnac, par exemple. Il s'agit donc de comtes et de comtesses dont le pouvoir était beaucoup moins bien assis que ne l'était celui de Gaston III, dit *Febus*. Il est donc logique, s'ils ont voulu abandonner Montréal-de-Sos, qu'ils aient eu besoin de l'araser pour garantir leur sécurité. On sait aussi que c'est à partir du début du XVe siècle, à la faveur de la mise en place de cette famille, que la « francisation » des élites progresse après la résistance fébusienne. La meilleure marque que l'on en ait est la construction de la tour ronde du château de Foix, première tour philippienne du comté. Elle eu lieu dans les années 1410-1440. En même temps, on observe d'autres mouvements du réseau castral comtal, comme la remise en état du château de Montailou en 1415. Il semble donc que logiquement le changement de famille et les modifications de la politique comtale à l'égard des rois de France aient provoqué une évolution du réseau castral. Montréal-de-Sos est donc détruit dans ce cadre, probablement parce qu'il ne sert stratégiquement pas puisqu'aucun problème n'est à attendre des ports du Vicdessos mais peut-être aussi parce que la fiscalité comtale sur les activités liées au fer est alors bien assise et structurée et qu'elle ne nécessite plus une telle domination, se

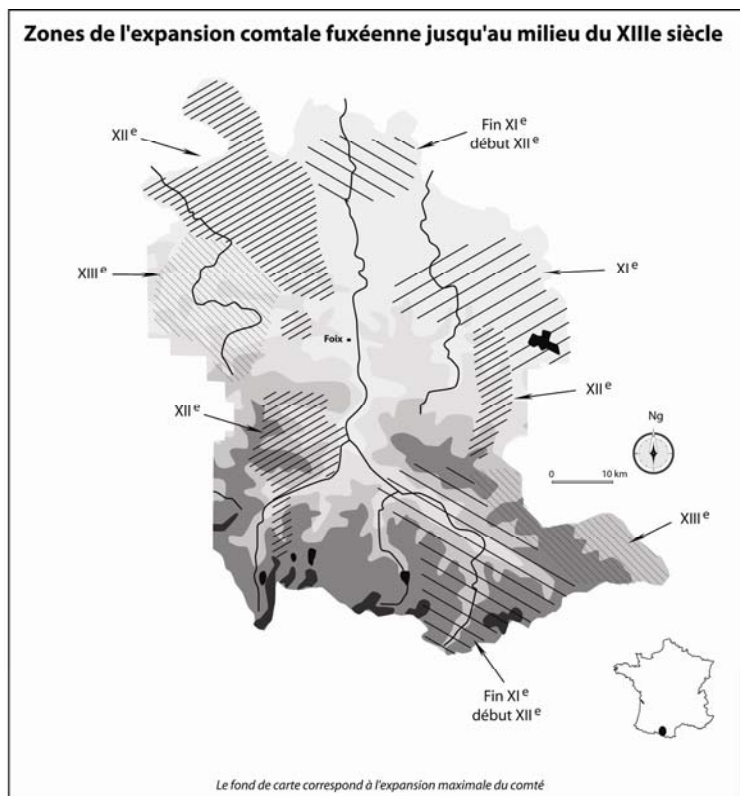
suffisant d'un bayle et d'un châtelain sur un petit *castrum* à Vicdessos⁶⁷. Or ce *castrum* fut justement reconstruit à l'extrême fin du XIVe siècle, juste avant que l'on détruise celui de Montréal-de-Sos.

Au-delà, la fouille a confirmé la présence d'activités pastorales, mais a priori uniquement pastorales, jusqu'aux fouilles clandestines du XIXe siècle et du XXe siècle et aux fouilles actuelles.

Les conclusions 2007 montrent à nouveau l'opportunité de cette fouille quant à l'étude du site lui-même, mais surtout confirment que les résultats de cette étude sont loin d'être uniquement monographiques et apportent quantité d'informations et de questions sur l'histoire médiévale régionale, celle du comté de Foix et sur les questionnements posés par le P.C.R. « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges ».

⁶⁷ 1396, Corbayran de Foix, sénéchal du comté, bayle à emphytéose pour 15 sous toulzas à un châtelain la construction d'une nouvelle fortification à Vicdessos. Celle-ci est reconstruite car les hommes de Vicdessos n'ont plus de forteresse pour mettre leurs biens à l'abri et que ce village est à la frontière du royaume et du comté. Cette fortification sera édifiée sur la motte appelée *lo castera*, qui est confront du chemin public qui va vers la rivière et où il y avait une fortification auparavant. O : A.D.A. E 96. Cop., A.D.A., E 95, f° 28. (Ce site était le site d'un *castrum* au XIIe siècle.)

ANALYSE DE LA DOCUMENTATION ECRITE



La documentation écrite indique une origine du château comtal entre les années 1050⁶⁸ et 1213. Mais l'analyse de l'histoire politique des comtes de Foix⁶⁹ suggère une expansion des droits comtaux pour une véritable suzeraineté en vallée de Vicdessos dans le dernier tiers du XII^e siècle. Il paraît donc probablement que le Montréal-de-Sos des comtes de Foix a été construit entre 1163 et 1213, remplaçant les anciens ouvrages concurrents d'Auzat (comtes de Foix ?) et de Vicdessos (famille de Rabat).

Dès 1213, la documentation démontre l'importance de l'ouvrage au sein des ouvrages du comté. Cette importance est largement confirmée dans les années 1270, lorsque Montréal fait parti du groupe de 4 à 5 châteaux mis en gage pour l'entier comté.

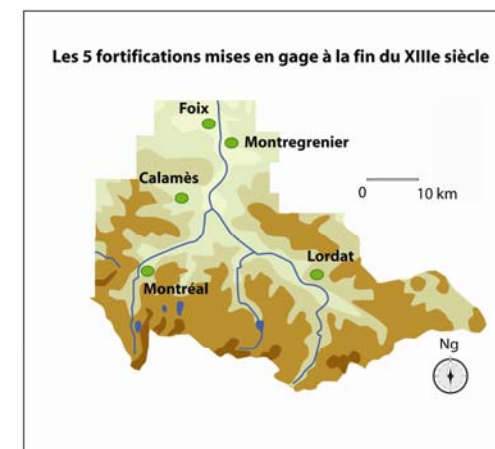
Conservé pendant un temps pour le roi d'Aragon pendant l'emprisonnement du comte de Foix dans les prisons royales françaises en 1272-3, le *castrum* de Montréal est l'objet d'une pression des officiers royaux français, pression qui tourne à l'escarmouche et au conflit diplomatique entre le roi de France et le roi d'Aragon. Montréal, comme les autres *castra*, est rendu à l'autorité royale française par le comte emprisonné. Le roi de France les fait garder quelques années puis les redonnent au comte de Foix.

Probablement en partie pour remercier les élites locales d'avoir résisté à la pression royale française, la communauté de Vicdessos est dotée en 1272 d'une charte de franchise par le comte de Foix.

Le *castrum* de Montréal-de-Sos est encore mentionné dans les actes de la documentation écrite du comté au

milieu du XIV^e siècle, à l'occasion le plus souvent de rappel des manœuvres que doivent les habitants du secteur sur le monument.

Aucune mention postérieure n'est connue alors que les recherches archéologiques ont démontré une occupation jusqu'à la fin du XIV^e siècle ou le début du XV^e siècle.



⁶⁸ Entre 1002 et 1050 plusieurs *convientiae*, listent les *castra* comtaux. Montréal n'y apparaît jamais. Cette analyse chronologique issue de l'étude des textes est confirmée par les recherches archéologiques.

⁶⁹ GUILLOT F., *Archéologie du Midi Médiéval*, Les fortifications comtales fuxéennes XI^e-XV^e siècles, 2006.

Aucune mention médiévale du village d'Olbier avant la fin du XIV^e siècle.

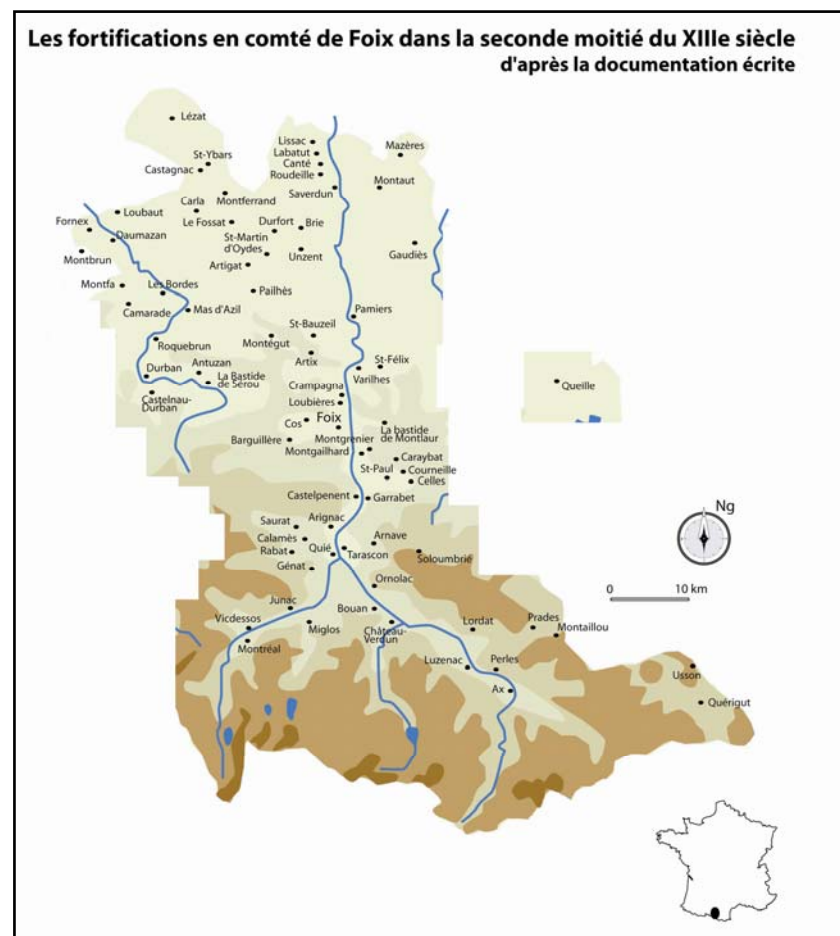
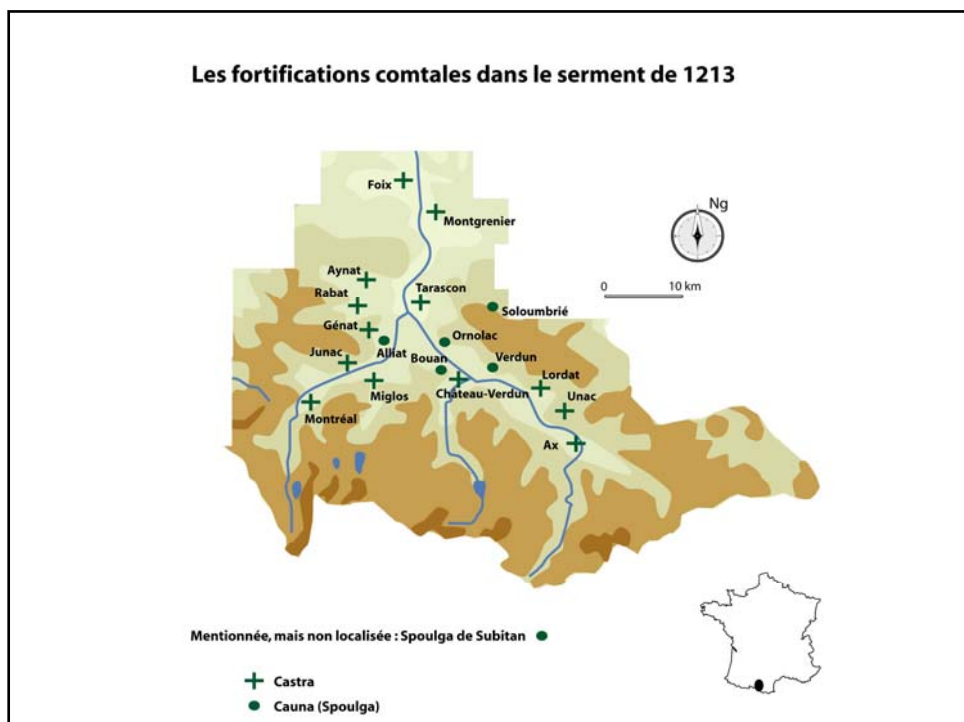
Auparavant, il faut donc comprendre que le terme *castrum* peut indiquer soit le château lui-même soit le château + l'habitat qui y est associé. C'est pourquoi je ne l'ai pas traduit dans les mentions ci-dessous.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
Pas de mention antérieure de Montréal-de-Sos, seule mention d'une fortification à proximité en 1163, celle de Vicdessos ⁷⁰ .			
1213	Serment de Raimond-Roger, comte de Foix, à Pierre II, Roi d'Aragon pour toute la terre du comté de Foix. Liste des ouvrages défensifs, <i>castra</i> et <i>cauna</i> . Parmi lesquels : <i>castra de ... Monteregali,...</i>	O.P.	CATEL, p. 276.
1272 mai 1 ^{er}	Lettre du sénéchal du comté de Foix, pour le Roi de France, au Roi d'Aragon, expliquant que tout le comté est soumis au Roi de France, y compris les <i>castra</i> de Lordat, Montréal de Sos, les <i>villae</i> d'Ax et de Mérens.	O.P.	H.G.L., X, acte 7 - I, col 102.
1272 août 1 ^{er}	Lettre de <i>Gaufridus de Podio</i> , juge de Carcassonne au Roi d'Aragon, rappelant que des lettres de crédits du Sénéchal de Foix ont été présentées au Roi d'Aragon (V. acte précédent). Les <i>castra</i> de <i>Calames</i> , <i>Lordato</i> , le <i>castellanum</i> ⁷¹ de <i>Tarascono</i> et de <i>Monteregali de Sos</i> , ainsi que les <i>villae</i> de <i>Ax</i> et de <i>Merencs</i> avec leurs dépendances doivent être rendus au roi de France. Ce qui n'a pas été possible, car les châtelains de ces <i>castra</i> ne se sont pas rendus à la convocation qui leur a été faite, et parce que R. de Cardonne, seigneur du Roi d'Aragon, a affirmé au Sénéchal de Foix, que les châteaux étaient coutumièrement au Roi d'Aragon. Sommaton de respecter la suzeraineté française sur le haut du comté de Foix, partiellement occupé par les armées royales.	O.P.	H.G.L., X, acte 7 - II, col 103-4.

⁷⁰ 1163, 3 oct. Original : A.N. J.879 ;20 - Cop. P. : C.C.F - Cop. Doat, 167, f°248v - 249v. Analyse : R. de Ravat et R.-Ramon donnent pour 15 ans le *castello de Saos* et le *castello de Saurat*, à Roger-Bernard, comte de Foix.

⁷¹ Châtelain, personnage d'une famille seigneuriale à Château-Verdun (les Bataille).

1272 sept.	Jacques, Roi d'Aragon, ordonne malgré la requête du comte de Foix, Roger-Bernard, à Raimond de Cardonne de ne pas rendre au comte les <i>castra de Lordato et Monterequali</i> qui sont sous la suzeraineté de Jacques.	O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 138v.	BAUDON de MONY, acte 59, p. 144.
1272 oct.	Lettre de Jacques, Roi d'Aragon à Roger-Bernard, comte de Foix, lui signifiant qu'il ne voulait pas lui rendre les châteaux qu'il avait fait demander car ils sont sous sa souveraineté. Parmi ces <i>castra</i> : <i>castra de ... et de Monterequali...</i>	O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 139.	BAUDON de MONY, acte 60, p. 145.



Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1272 nov.	Liste des lettres et pièces écrites qu'emmenèrent le vicomte de Castelnou et le Maître du temple, en allant voir le Roi de France de la part du Roi d'Aragon, pour les affaires du comte de Foix. Parmi les <i>castra</i> cités : <i>castra de Montereali...</i>	O.P. Cop. : A. Ar., reg, 21, f° 72.	BAUDON de MONY, acte 63, pp. 148-9.
1272	Enquête de Philippe, Roi de France, sur la composition du comté de Foix et ses limites. Dans le comté de Foix : <i>Vallis de Sos cum castro de Montereali...</i>	B.N., ms Lat. 9187, f°72.	H.G.L., X, acte 5, col. 91.
1283	Philippe IV, Roi de France, déclare avoir reçu de Marguerite, comtesse de Foix, les <i>castra</i> de Foix, Lordat, Montréal et Montgrenier pour les garder deux ans, après lesquels il les rendra.	O.P. Cop. Doat 174, f°135r.	-
1285	Philippe IV, Roi de France, promet de rendre les <i>castra</i> de Foix, Lordat, Montgrenier, et Montréal.	O.P. Cop. Doat, 174, f° 203r.	-
1285 juin	Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne, qui affirme avoir reçu du comte de Foix, les <i>castra</i> de <i>Fuxo, Lordato, Montegranerio, et Montereali.</i>	BN ms lat. 9996, f° 101 b.	H.G.L., X, acte 43 - I, col. 197.
1285 octobre	Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne, à ses châtelains et serviteurs, leur demandant de garder les châteaux mentionnés ci-dessus.	BN ms lat. 9996, f° 101 b.	H.G.L., X, acte 43 - II, col. 197.
1290	Lettre de Philippe le Bel pour demander au sénéchal de Carcassonne de prendre sous sa garde deux châteaux du comté de Foix, pour y garder en otage le fils du comte de Foix. (Lordat, Montréal).	O.P. Cop. Doat, 175, f°151r-152r.	H.G.L., X, col. 258-9.
1291	Lettre de Philippe le Bel où il déclare qu'il décharge le comte de Foix de ses délits à condition qu'il parte en croisade, verse 10000 livres et donne deux châteaux en gage. (Lordat, Montréal).	O.P. Cop. Doat, 175, f°193r-196v.	-
1291	Le sénéchal du Roi de France à Carcassonne déclare que le comte de Foix lui a donné les gages suffisants, à savoir 10000 livres et deux châteaux. (Lordat, Montréal).	O.P. Cop. Doat, 175, f°201r-202v.	-
1291 juin	Lettre de Philippe IV, Roi de France, au sénéchal de Carcassonne et de Béziers, lui ordonnant de garder les châteaux et garnisons de Lordat et Montréal-de-Sos, appartenant à Roger-Bernard, comte de Foix.	A.N., J. 332, n.13	H.G.L., X, acte 72 - V, col. 264.
1297 fév.	Philippe IV, Roi de France, ordonne au sénéchal de Carcassonne de rendre les <i>castra</i> de <i>Lordato et Montereali</i> au comte de Foix.	O.P. Cop. Doat, 176, f° 278.	H.G.L., X, acte 72 - XI, col. 267.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1302	La comtesse de Foix, Marguerite, réalise un inventaire des possessions laissées à son fils Gaston, par Roger-Bernard, comte de Foix, mort récemment. Parmi les <i>castra</i> : Montréal-de-Sos.	O.P. Cop. XIX ^{ème} : A.D.A., E 1-8.	-
1332	Analyse Garrigou : Le comte de Foix donne à Loup de Foix, damoiseau, seigneur de Crampagna, divers revenus entre autres la rente faite par les habitants de Goulier et d'Orus pour la manœuvre au château de Montréal-de-Sos.	O.P. : C.C.F.	D'après une analyse de Garrigou, <i>Etudes historiques sur ...</i> , p. 245.
1332	Analyse : Donation en viager faite par le comte de Foix en faveur de Loup de Foix, damoiseau, seigneur de Crampagna, de droits divers (une saumade et demie de froment, 500 saumades de mélanges et une saumade et demie d'avoine, 9 fromages, 12 poulets, 10 fais de paille), toute la manœuvre sur le <i>castrum</i> de Montréal que les habitants des villages de Goulier, Illier et d'Orus lui doivent en rente. A charge de retour s'il meurt sans postérité légale.	O.P. : C.C.F.	Analyse de Garrigou, <i>Etudes historiques sur ...</i> , p. 245. Analyse, B.M.T., Ms 638, f° 257. Analyse : Dufau de Maluquer, p. 106, note 4.
1336	Le château de Montréal-de-Sos sert de prison pour un habitant de Goulier.	O : A.D.A., E 96. Cop. XVI ^e : A.D.A., E 95, f° 20 r.	-
1351 ⁷² ?	Condamnation des hommes de la vallée de Sos à payer en deux fois pour la garde du château et à faire les manœuvres qui doivent y être faites. D'après les consuls, le dit château de Montréal n'a pas besoin de manœuvres. Noble Arnaud Bernard, chevalier, est châtelain du château.	O.P. Copie XVI ^e : A.D.A., E 95 f° 18v.	-
1375	Registre comptable du paiement des taxes ecclésiastiques avec listes des paroisses et desservants. On note : <i>Curé de Sen, Golhero et Aussaco.</i> Pas de paroisse à Olbier.	Vatican, Collectioire, vol. 238, f° 106r - 107v.	FRANCOIS, PERRIN, FONTREAUXX, <i>Pouillé</i> , pp. 807 - 814.

72 Le copiste inscrit 1451, ce qui est impossible. Il peut s'agir de 1351, d'autant plus que les personnages qui apparaissent dans cet acte, comme Raimond d'Albi, sénéchal du comte de Foix, vivent au milieu du XIV^e siècle. Jean le Bon, Roi de France, est d'ailleurs mentionné.

Datation	Analyse de l'acte Mention	Origine de l'acte	Edition
1385	Registre comptable du paiement du fouage avec liste des villages et des feux fiscaux sur tout le comté de Foix. On y note : <i>OLVIER</i> : 7 feux ⁷³ du comte de Foix 1 feu de Guilhem Ysarn ⁷⁴ Soit 8 feux	A.D.P.A., E 414.	BARRIERE-FLAVY, pp. 36. DUFAU de MALUQUIER, pp. 107 et 116.
1696	Ordonnance de la visite épiscopale des églises Saint Michel de Goulier et Saint Pierre d'Olbier, annexe de celle de Goulier.	A.D.A., G 58	-

73 Rappelons qu'il s'agit de feux fiscaux et non pas de familles. On peut difficilement en tirer des conclusions démographiques précises. Mais on peut noter qu'il s'agit d'un habitat faible économiquement donc certainement démographiquement en comparant les 8 feux d'Olbier aux 31 feux de Goulier et aux 85 de Vicdessos à la même époque.

74 Famille de Miglos, Guilhem Ysarn investit à cette époque dans la métallurgie.

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000°	2148 Ouest Top 25 : Vicdessos 2148 OT	Château ruiné.
Carte de Cassini	N° 40	Olbier : village + église notée succursale. Château ruiné.
Cadastré napoléonien et atlas portatif	Vers 1832	Olbier : village à la croisée de deux chemins. Une église et une gleisette ⁷⁵ . Parcelles (sect. B) de « l'ancien château », du « castella », du « Barri » et de « derrière le château ». La tour « ancienne » est cadastrée, à l'emplacement de la barbacane du Campanal, quadrangulaire, légèrement rectangulaire.

Abréviations utilisées :

A.D.A. : Archives départementales de l'Ariège.

A.N. : Archives Nationales.

BARRIERE-FLAVY : BARRIERE-FLAVY C., *Censier du Pays de Foix à la fin du XIV^e siècle*, Toulouse, 1898.BAUDON de MONY : BAUDON de MONY Ch., *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*, 2 tomes, Paris, 1896.Cart. *St-Sernin* : DOUAIS C., *Cartulaire de Saint-Sernin (844 - 1200)*, Paris, 1887.

C.C.F. : Caisses du château de Foix.

Doat : Fonds Doat, Bibliothèque Nationale.

H.G.L. : DEVIC, VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, du tome I au tome X.

Kal. : kalendes.

O. : Original.

A.D.H.G. : Archives départementales de la Haute-Garonne.

A. Ar. : Archives Aragonaises.

Cop. : Copie.

DUFU de MALUQUIER : DUFU de MALUQUIER, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, 1901.

Ms : Manuscrit.

O.P. : Original perdu.

A.D.P.A. : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.

B.N. : Bibliothèque Nationale

CATEL : CATEL G. de, *Histoire des comtes de Toulouse*, Toulouse, 1623

Cop. P. : Copie perdue.

Instr. : Instruments.

Ms Lat. : Manuscrit latin.

Reg : registre

⁷⁵ Adelin MOULIS dans la Gazette de l'Ariège affirme qu'il y avait à Olbier une chapelle Saint Barthélemy en sus de l'église. Ces toponymes viennent confirmer l'existence d'une chapelle. H. RUFFIE dans ces recherches manuscrites propose de voir la pièce arrondie accolée au donjon du château comme une chapelle, mais les sondages ont démontré qu'il s'agissait d'un amas de blocs issus à la fois de la destruction du donjon et des fouilles clandestines.

Bibliographie et éditions d'actes :

- A.D., Montréal-de-Sos, *Cahiers d'Etudes Cathares*, 2ème série, n° 81, printemps 1972, pp. 45 - 52.
- BAUDON de MONY Ch., *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne*, 2 tomes, Paris, 1896.
- CATEL G. de, *Histoire des comtes de Toulouse*, Toulouse, 1623.
- DENGERMA J., *Le castel de Montréal-de-Sos*, Foix, 1963.
- DEVIC, VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, du tome I au tome X.
- DOUAIS C., *Cartulaire de Saint-Sernin (844 - 1200)*, Paris, 1887.
- DUBOIS Cl., *Archéologie de l'environnement forestier en milieu métallurgique et minier en Ariège : orientation de recherches diachroniques*, mémoire de D.E.A., Université de Provence, 1990.
- DUFAU de MALUQUIER, *Rôle des feux du comté en 1390*, Foix, rééd. 2002.
- ESCUDE-QUILLET J.-M., MAISSANT C., *Carte archéologique de la Gaule : l'Ariège*, 1997.
- GAILLI R., La petite grotte mystique de Montréal-de-Sos, *Caugno*, Bulletin du Spéléo Club du Haut Sabarthez, n° 16, 1992, pp. 21 - 23.
- GERARD P., Les possessions ariégeoises de Saint-Sernin, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XLII, 1987, p. 55.
- GERARD P., L'Ariège dans le cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse, aperçu géographique, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome L, 1995, p. 135.
- GALOP D., *La forêt, l'homme et le troupeau. Six millénaires d'anthropisation du massif pyrénéen de la Garonne à la Méditerranée*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse-le-Mirail, 1996, pp. 185-218.
- GLORY A., *A la découverte des hommes préhistoriques*, Paris, 1944.
- GRATTE L., *Survivances de l'art pariétal*, 1985.
- GUILLOT F., *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du début du XIème siècle au début du XVème siècle*, Thèse de Doctorat, Presse Universitaire du Septentrion, 1998.
- GUILLOT F., *Karstologia*, Les grottes fortifiées du Sabarthès : une architecture castrale originale, 1997, CNRS, Bordeaux.
- GUILLOT F., *Rapport d'évaluation archéologique 2001*, Montréal-de-Sos, dact., 2001.
- GUILLOT F., *Rapport d'opération de sondages 2002*, Montréal-de-Sos, dact., 2002.
- GUILLOT F., *Rapport d'opération de sondages 2003*, Montréal-de-Sos, dact., 2003.
- GUILLOT F., *Rapport final de fouilles programmées 2004*, Montréal-de-Sos, dact., 2004.
- GUILLOT F., *Rapport final de fouilles programmées 2005*, Montréal-de-Sos, dact., 2006.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés et vicomtés nord-pyrénéens*, dact., 2004.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2005.

GUILLOT F. (Sous la dir.), *Rapport du Programme Collectif de Recherches, Naissance, fonctions, évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, dact., 2006.

GUILLOT F., *Archéologie du Midi Médiéval, Les fortifications comtales fuxéennes XIe-XVe siècles*, 2006.

GUILLOT F., « Habitats et patrimoine médiévaux dans la vallée du Vicdessos », Colloque transpyrénéen : « *De la pierre sèche à nos jours : la pierre, facteur de développement* », Auzat, 21-23 octobre 2005, publié en 2006.

GUILLOT F., *Actes du premier colloque interdisciplinaire de St-Martin-le-Vieil, Les grottes fortifiées du Sabartès, une architecture castrale spécifique*, 2006.

JACQUET-SEILHAN A., *Inventaire des églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos (Ariège)*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1987.

JACQUET A., Les églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XLV, 1990, pp. 109 - 125.

JALUT G., L'action de l'homme sur la forêt montagnarde des Pyrénées ariégeoises et orientales depuis 4000 BP d'après l'analyse pollinique, *Actes du 106ème Congrès National des Sociétés Savantes*, Perpignan, 1981, Perpignan, 1984, pp. 163 - 174.

MESURET R., Les peintures murales du Languedoc, de la Guyenne et de la Gascogne au XVIIème siècle, essai de catalogue, *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France*, tome 32, 1966, p.87.

MOULIS A., *L'Ariège et ses châteaux féodaux*, Tarascon-sur-Ariège, 1979.

REULE R., SOUEIX R., *Au temps passé : Goulier en Vicdessos*, dactylographié.

SILVA F. da, *Inventaire des actes de la vallée de Vicdessos 1180 - 1400, précédé d'une introduction aux archives médiévales de la vallée de Vicdessos*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1996.

VERNA C., *Le temps des moulins, le fer et son exploitation du comté de Foix à la vicomté de Béarn (fin XII^{ème}-fin XV^{ème})*, thèse de Doctorat, Paris, 1994.

Sources

- ✓ Archives départementales de l'Ariège
- Série J : Documents entrés par voie extraordinaire :
- Sous série 1 J : Pièces isolées et petits fonds :
- 1 J 90 : Copie XIII^e siècle : Enquête sur les limites du comté de Foix, 1272.
- 1 J 262 : Coutumes de Vicdessos, 1304.
- 1 J 275 : Photocopies de cartes et de photographies anciennes de la vallée de Vicdessos. Don de J. Dengerma.
- 1 J 278 : Notes d'histoire locale, monographie de Goulier-Olbier.
- Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie et familles.
- E 95 : Copies modernes : Vicdessos, 1304 - 1726.
- E 96 : Vicdessos, 1304 - 1726.
- 145 E sup. 4 : Terrier du consulat de Vicdessos, 1665.
- E 1-1 : Testament de Roger I^{er}, comte de Carcassonne, copie de la fin du XII^e siècle.
- E 1-2 : Copie moderne du testament de Roger I^{er}, comte de Carcassonne.
- E 1-3 : Copie XIII^e siècle : Convenientia et serments de Roger à Pierre, 1034.
- E 1-8 : Copie moderne : Inventaire de Marguerite, comtesse de Foix, des biens de feu son mari, Roger-Bernard, comte de Foix. 1302.
- E 6 : Caisses du château de Foix, analyses modernes.
- 248 E suppl. M 9 : Auzat XX^e administration municipale (réparations églises)
- Série P : plans et cadastres :
- 3 P 660 : atlas portatif napoléonien.
- 3 P 407 : plan géométrique de la commune de Goulier. An 12.
- 3 P 1851 : tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance et de leur revenu, 1833.
- Archives diocésaines de Pamiers
- Archives POUECH, carnet I, 6, sept. 1852, étendard de la grotte d'Olbier.

- ✓ Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
- Série E.
- E 391 : Archives de la tour ronde (842-1429).
- Inventaire des archives du comté de Foix, dressé sur l'ordre d'Archambaud et écrit par Michel de Vernis, notaire de Foix, rédigé vers le milieu du XV^e siècle.
- E 392 : Archives de la tour ronde (842-1429).
- E 394 : Archives de la tour ronde (1066-1222).
- E 396 : Archives de la tour ronde (1230-1243).
- E 398 : Archives de la tour ronde (XIII^e siècle).
- E 414 : Rôle des feux du comté de Foix, 1385.
- série 1 C.
- 1 C 163 : cartulaire de Rancié.

- ✓ Archives départementales de la Haute-Garonne
- Série H Malte : Fonds de la commanderie de Malte, XII^e - XVIII^e siècles.
- 101 H 1 : Fonds de Saint Sernin.
- Bibliothèque Nationale
- Manuscrits latins.
- N° 9187, f° 72 : Enquête sur les limites du comté de Foix, 1272.
- Collection Doat :
- Vol. 174 : Recueil de divers titres et mémoires concernant les affaires des comtes de Carcassonne et vicomte de Béziers, des comtes de Foix et vicomtes de Castelbon, des vicomtes de Béarn, ... (1279 - 1286).

Vol. 176 : Idem (1293 - 1298).

- ✓ Archives personnelles de M. Claude TERON, GOULIER
Notes manuscrites sur les fouilles des années 50 et 60.
Céramiques des archives personnelles de M. Robert REULLE.
Lettres concernant les fouilles non autorisées de M. Paul CASTELLE.
- ✓ Archives personnelles de M. Lucien GUAL, VICDESSOS
Notes dactylographiées sur les objets dégagés lors des fouilles de la grotte du Campanal.
Pièces de monnaies dégagées de la grotte du Campanal dans les années 60.
- ✓ Archives du Service Régional de l'Archéologie
Lettres concernant les fouilles de M. Robert REULLE et PECH.
Dessin des tombes dégagées dans la grotte du Campanal.



Le mobilier de Montréal-de-Sos

(2007)

Auteurs

Michel Barrère : Alliage de cuivre
 Marc Comelongue : Céramique / verre
 Francis Dieulafait : Numismatique
 Christophe Moulherat : Textile
 Nicolas Portet : *Coordination*
 Marie-Agnès Raynaud : Fer / tabletterie

Présentation

L'étude porte sur 2335 pièces découvertes lors de la campagne 2007.

Elle regroupe majoritairement de la céramique avec 1741 tessons, auquel il faut rajouter 544 éléments en fer (542 individus), 25 éléments en alliage cuivreux, 6 monnaies, 1 fragment de textile, 10 tessons de verre, 1 mortier, 1 pierre à aiguiser et 6 ossements travaillés. Ni les restes fauniques, ni les déchets de forge ne sont intégrés dans l'étude.

On a fait le choix de se focaliser sur une lecture typo-chronologique afin de faciliter la mise en phase de la stratigraphie. Il est clair que le mobilier mériterait une approche plus synthétique, fonctionnelle. Cette démarche s'intégrera dans une étude globale de la collection lors de l'élaboration d'une publication. Notre choix s'est donc porté sur une présentation par unité de tous les éléments mobiliers découverts sous forme de tableau ou de notices. Ces textes synthétiques viennent éclairer les objets les plus représentatifs de l'unité. Cette organisation délaisse sciemment l'analyse transversale de catégories d'objets au profit d'une confrontation des données chronologiques apportées par les différents marqueurs mobiliers. A l'inverse, les planches sont organisées selon la typologie par groupes d'objets pour mieux apprécier la diversité du corpus. Les études de Michel Barrère et Christophe Moulherat font l'objet de notices distinctes même si le mobilier étudié est succinctement décrit dans le texte dévolu à l'unité concernée.

Présentation du mobilier en fer

L'étude du mobilier en fer a consisté à élaborer un inventaire raisonné sous forme de tableau. Les unités renfermant un mobilier à forte valeur informative ont fait l'objet d'une notice spécifique. Enfin, 64 objets représentatifs de la collection ont été dessinés.

Sur un plan sanitaire, le mobilier métallique de Montréal de Sos présente un niveau de corrosion faible et une faible fragmentation. L'état du mobilier a été décliné dans le tableau selon deux critères, la représentation et le processus de corrosion. La représentation permet de savoir si l'objet est *complet*, *partiellement conservé* (c'est-à-dire incomplet mais identifiable) ou bien *fragmentaire* (incomplet et non identifiable). La corrosion se décline en quatre niveaux, *faible*, *moyenne*, *forte* ou *complète*.

- *Faible*, la corrosion est quasi imperceptible à l'œil,
- *Moyenne*, la corrosion est partielle mais permet une lecture complète de l'objet sans déformation de sa surface,
- *Forte*, l'objet est identifiable mais la corrosion a nettement modifié la surface de l'objet,
- *Complète*, le processus d'altération est complet, absence de métal sain et forme résiduelle.

Nous avons réparti le matériel par catégories typologiques et fonctionnelles, pour révéler les catégories do-

minant la collection. On constate à la lecture du graphique et du tableau de synthèse, la domination de la clouterie, certainement en lien avec le bâti. Les autres catégories assez bien représentées, mais en moindre proportion, sont la maréchalerie et les fers de trait. Ces rapports sont conformes aux données des campagnes antérieures et très caractéristiques de l'utilisation du fer dans les sites castraux du bas Moyen Age.

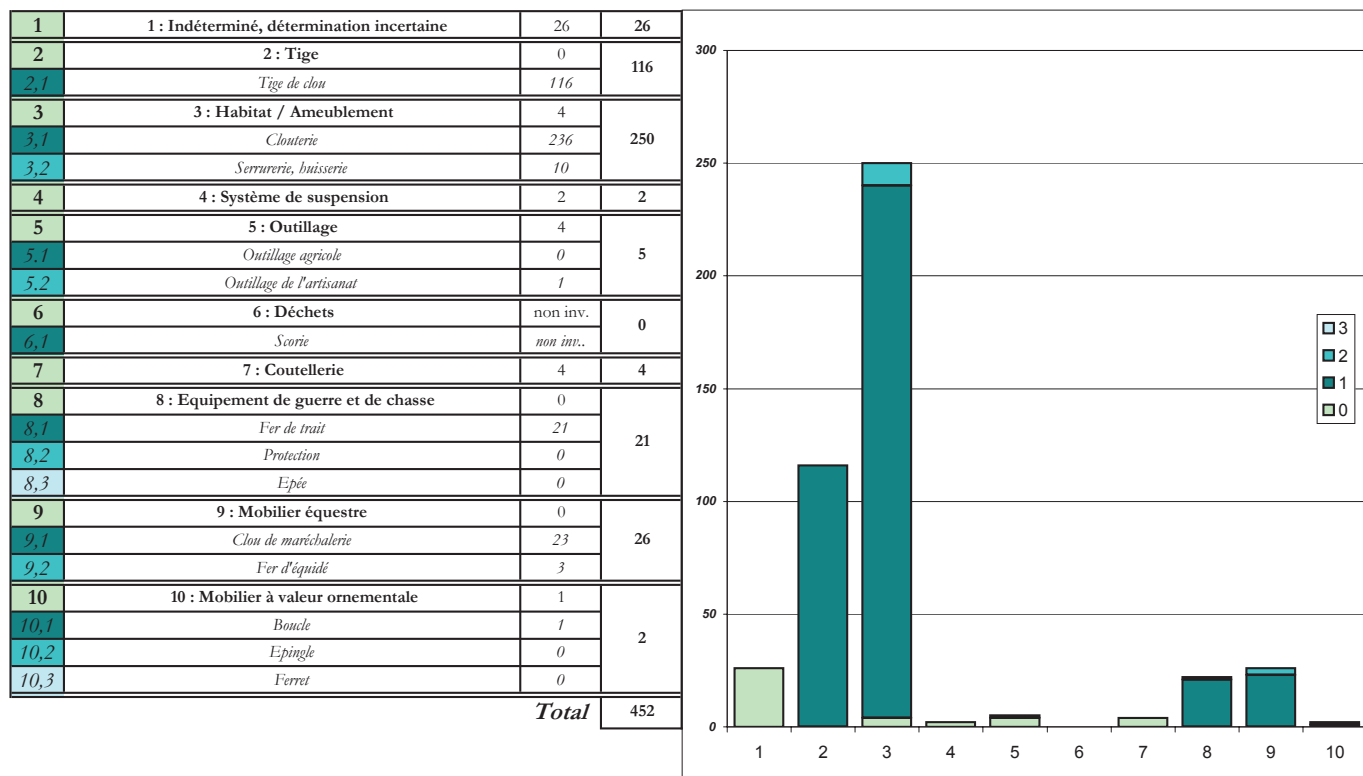


Tableau : la répartition du mobilier en fer par catégories typologiques et fonctionnelles

Petit mobilier métallique non ferreux :

Les travaux conduits en 2007 ont amené la mise au jour d'un lot de mobilier en alliage cuivreux, quantitativement égal ou supérieur à ceux des années précédentes (24 éléments). Le lot examiné comporte également un objet en plomb (bouton n° 28524). Du point de vue de la typologie et de la fonction de ces objets, on note trois éléments inhabituels (l'aiguille à chas n° 28500 et la grande tôle indéterminée n° 28556, ainsi que la barrette n° 29178 qui est peut-être un lingot) ainsi qu'une certaine sous représentation des tôles d'applique utilitaires (n° 28520, peut-être n° 28521 et n° 29179). On trouve quelques accessoires d'outillage domestique (tie de fuseau n° 29501, pince à épiler n° 21529, parement de manche de couteau n° 28551), le reste du lot signant la domination numérique des accessoires du vêtement. D'un point de vue chronologique on remarque un objet du Bas-Empire (fibule en oméga n° 28515), probablement récolté au Moyen Age, ainsi qu'un fragment indéterminé qui ne paraît pas médiéval (n° 28533) ; La datation des autres objets est centrée sur la deuxième moitié du XIV^e siècle, à l'exception notable de la plaquette décorée et dorée n° 28509 qui est identique à un exemplaire mis au jour en en 2004 dans les niveaux médiévaux associés à l'aménagement du site, et pour laquelle une attribution au début du XIII^e siècle peut être envisagée.

Présentation du mobilier céramique :

Après six ans d'étude de la céramique issue des fouilles de Montréal-de-Sos, il est peut-être utile de rappeler ici les enjeux de cet exercice.

La typo-chronologie utilisée pour la céramique médiévale se fonde depuis le départ sur des postulats établis grâce à des données extérieures au site. Si celle-ci a pu s'enrichir au fur et à mesure de la découverte de nouvelles productions, il n'en reste pas moins qu'elle reste peu précise et n'a pas bénéficié d'un recalage plus détaillé

sur les données stratigraphiques, travail qui reste encore à mettre en place. Tout au plus, pouvons-nous vérifier, d'année en année que les hypothèses retenues restent globalement en cohérence avec les autres indices révélés par les fouilles.

Dès la première année d'étude, au vu des données textuelles disponibles datées des XIII^e et XIV^e siècles et du mobilier découvert, un référentiel géographique s'est imposé. Il s'agit, dans le Languedoc occidental, de l'Est du département de l'Ariège et des départements de l'Aude, du Tarn et de la Haute-Garonne. Dans cette zone, nous avons exclu la ville de Toulouse car les nombreuses fouilles qui y sont menées ces dernières années révèlent, à travers les rapports de fouilles et en attendant une synthèse sur ce sujet, un décalage chronologique avec les régions environnantes que leurs auteurs expliquent par un éventuel « protectionnisme de la part des potiers toulousains » qui aurait retardé l'adoption de nouveaux types de céramique.

Il faut aussi remarquer que les données les plus proches concernant la partie orientale du département de l'Ariège ne sont pas toutes utilisables. L'importante collection sortie des fouilles du château de Montségur est handicapée par les remaniements importants subis par le site et qui ont peu épargné la stratigraphie. Le même problème semble se poser au château d'Usson dans les sondages opérés par Patrice Tillet. Nous attendons aussi une synthèse sur la céramique du château de Montaillou, fouillé depuis 1998, mais il faut signaler que nous avons néanmoins pu examiner un lot de céramiques de ce site qui présentait un faciès assez différent de celui des productions rencontrées à Montréal-de-Sos. Il faut aussi regretter qu'un four de potier du bas moyen-âge découvert à Pamiers dans le cadre de l'archéologie préventive n'ait pas été publié.

La partie occidentale du département de l'Ariège, connu sous le nom de Couserans, ne peut servir de référence : elle fait partie de la zone de diffusion de la céramique dite « commingeoise » qui, dès le XIII^e siècle, induit une typo-chronologie distincte qui reste d'ailleurs à préciser.

Les faciès mobiliers de l'Espagne et de l'Andorre, pourtant si proches, restent aussi peu présents dans notre analyse, à part pour les productions de faïence du bas moyen âge pour lesquelles nous possédons une base bibliographique. Pour des productions plus communes, et malgré un effort documentaire constant, nous avouons n'être pas assez renseignés pour comprendre leur évolution.

Pour reprendre les critères de datation utilisés à Montréal-de-Sos, nous commencerons par la céramique « grise » commune non tournée, terme générique comprenant aussi les productions équivalentes à cuisson oxydante totale ou partielle. Par son caractère assez grossier, elle diffère d'une céramique grise non tournée plus évoluée, notamment dans sa décoration, qui semble lui succéder vers la fin du XIII^e siècle. C'est en tout cas ce que nous avons pu observer, en prospection ou dans des collections anciennes, en Ariège orientale grâce à des sites dont nous présumons qu'ils sont soit abandonnés, soit déplacés à l'orée du XIV^e siècle. Le parti a donc été pris de dater la céramique grise grossière de Montréal-de-Sos comme antérieure au XIV^e siècle. Elle est d'ailleurs la seule présente dans les niveaux inférieurs remontant au moins au début du XIII^e siècle. Le seul problème qui se pose ici, c'est qu'il n'est pas apparu d'évolution vers une céramique grise non tournée « évoluée » qui, pour l'instant, n'a pas été retrouvée sur le site. On peut alors se poser légitimement la question du maintien de cette production au-delà d'une date provenant d'un schéma qui n'est manifestement pas valable sur ce site. Seule la reprise en détail de l'étude du mobilier confrontée aux données stratigraphiques permettra de trancher.

La céramique à cuisson oxydante, tournée et glaçurée, est aussi très présente à Montréal-de-Sos. Sa date d'apparition est fixée quelque part dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, date classique retenue dans notre région depuis les travaux de Bernard Pousthomis. Elle couvre aussi largement le XIV^e siècle sans trop savoir où fixer le terminus. En effet, si nous n'évoquons pas le XV^e siècle pour cette production, c'est à cause de notre ignorance des faciès de cette période. Il faut aussi avouer que les mentions textuelles concernant Montréal-de-Sos nous incitent à rester prudent en l'absence, en tout cas pour l'instant, d'une preuve qui permettrait de franchir le seuil de 1400 et d'abaisser la datation. Parmi cette céramique, un type semble caractéristique de la seconde moitié du XIV^e siècle : il s'agit des bords à lèvre en poulie toujours présentés jusqu'à présent dans cette chronologie, notamment dans le Tarn.

La troisième des grandes catégories de céramique présentes sur le site est une poterie à cuisson réductrice entièrement tournée, très particulière. Son type principale est une marmite à col haut, panse globulaire et anses coudées. Inconnue dans notre région, ou en tout cas non reconnue jusqu'à présent, cette production apparaît systématiquement avec les éléments à cuisson oxydante évoqués ci-dessus, et notamment ceux qui sont les plus récents. Cela nous a incité à proposer comme datation le XIV^e siècle, évitant le XV^e siècle à cause des

raisons déjà évoquées alors que la méthode comparative nous aurait plutôt suggéré cette chronologie à cause de formes semblables découvertes ailleurs en France et toujours datées des XVe-XVIIe siècles .

Pour d'autres productions, la datation reste en suspens comme pour la céramique rouge polie dont la chronologie reste à préciser dans notre région ou les trompes d'appel qui méritent une étude d'ensemble. Quelques données significatives sont quelquefois apportées par des produits peu communs telles que les faïences ou la céramique à sgraffito archaïque repérée cette année.

Les céramiques protohistoriques et antiques mériteront une étude plus détaillées que le simple repérage effectué jusqu'alors. Enfin, au vu de la découverte d'un verre du haut moyen âge cette année, il faudra peut-être revoir des éléments qui ont posé jusqu'à présent des problèmes de détermination en s'interrogeant sur la présence éventuelle de témoins médiévaux plus anciens que les vestiges du château actuellement exploré.

Zone 0 : l'intérieur du donjon

Us 51

Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
51	29234	1		tesson orné de bandes lissées	cuisson réductrice, non tournée	antérieure XVe s.

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	51	29664	métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clou à tête plate et à tige de section quadrangulaire	L. subs. 49	Entier/Moyenne	

Us 52

Céramique (18)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
52		3		tessons	amphore	antique
52	27296	1		tesson	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XVe s.
52	27287-27298-27299	3	1	tesson glaçuré	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
52		2		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
52		4		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
52	27288	1		tesson	cuisson mixte, tourné	bas moyen âge
52		1		tesson	cuisson oxydante	ind.
52		3		tessons	cuisson réductrice	ind.

Us 55

Céramique (7)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
55		2		tessons	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XVe s.
55		2		tessons	cuisson oxydante, non tournée	antérieur XVe s.
55	28376	1		tesson	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
55	28378	1		bec tubulaire	cuisson oxydante	médiéval
55		1		tesson	cuisson oxydante	ind.

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	55		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clou à tête plate	L. subs. 65	Fragment/Moyenne	

Us 56

Céramique (107)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
56	28023	1		anse	amphore	antique
56		5		tessons	amphore	antique
56	28012	1		bord éversé à lèvre relevée en bandau	sigillée sud-gauloise	antique
56		2		bords de pavillon de trompe à facettes, à décor de bandes lissées	trompe d'appel à pâte rouge	médiéval
56	28047	1		tesson à décor de bandes lissées	trompe d'appel à pâte rouge	médiéval
56	28076	1		tesson	trompe d'appel à pâte rouge	médiéval
56		5		bords éversés à lèvre arrondie	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XVe s.
56	28072-28080	2	1	bords éversés à lèvre arrondie	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XVe s.
56	28081-28085	2	1	bords éversés à lèvre arrondie	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XVe s.
56	28083	1		bord à lèvre arrondie	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XVe s.
56	28013	1		bord éversé	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XVe s.
56		4		fonds	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XVe s.
56		42		tessons	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XVe s.
56	28037	1		bord éversé à lèvre arrondie	cuisson oxydante, non tournée	antérieur XVe s.
56		23		tessons	cuisson oxydante, non tournée	antérieur XVe s.
56	28010	1		tesson orné de bandes lissées	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XVe s.
56	28006	1		tesson, jointif avec US 58 n° 27315	cuisson réductrice	médiévale
56	28071	1		bord éversé à méplat interne	cuisson réductrice	médiévale
56		2		tessons glaçurés ornés de 2 cannelures horizontales	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Céramique :

Fragment de pipe en terre cuite de pâte blanche. La partie conservée correspond à l'embout marqué par une collerette et par une partie du tuyau d'un diamètre interne de 2 mm et externe de 7 mm. La pipe à tabac fait son apparition dans l'hexagone au XVIIe siècle alimentée surtout par les grands centres de production du nord de l'Europe. On privilégiera une fourchette large pour cette pièce très fragmentaire entre le XVIIe et le XIXe siècle par manque d'informations sur le module du fourneau. Toutefois, la faiblesse du diamètre du tuyau et l'absence de décoration sur la partie conservée pourraient nous inciter à resserrer cette datation entre le XVIIIe et le XIXe s. Cet objet est un des rares marqueurs d'une présence post-médiévale à Montréal.

56	28073	1		fond plat glaçuré	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
56		2		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
56		3		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
56		4		tessons	cuisson oxydante	ind.

Fer (12)

Fer :

Les 12 éléments en fer sont pour la majorité des tiges de clou. Seul l'iso 29165 peut être interprété comme un fragment de boucle à fenêtre rectangulaire.

Contexte			Description du mobilier											
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique	
2007	56	29165	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine		1	1	Plaque fine de section quadrangulaire recourbée à chacune de ses extrémités à angle droit et de façon symétrique. Peut-être identifiable comme une boucle.	L. subs. 51, l. 5, épaisseur : 1	Fragment/Moyenne	
2007	56		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou		11	11	Tige de section indéterminée		Fragment/Moyenne	

Us 57**Céramique (3)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
57	28272	1		tesson	amphore	antique
57	28274	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
57	28273	1		tesson	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.

Alliage de cuivre

US	N°	NR	Catégorie	Description	Mesures	Datation
57	28518	1	All. Cu.	Fibule en oméga de type Feugère 30d2b	33 x 27,7	IVe s. ap. J.-C.

Fer (2)

Contexte			Description du mobilier											
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique	
2007	57		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement		2	2	Clous à tête plate		Fragment/Moyenne	

Us 58**Céramique (12)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
58	27322	1		tesson	trompe d'appel à pâte rouge	médiéval
58	27312	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
58	27318	1		fond	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
58		5		tessons	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
58	27315	1		tesson, jointif avec US 56 n° 28006	cuisson réductrice	médiéval
58	27321	1		bord à lèvres arrondies	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	ind.
58		2		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	ind.

Fer (2)

Contexte			Description du mobilier											
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique	
2007	58		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou		2	2	Tiges de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	

Us 59**Céramique (6)**

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
59		5		tessons	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVe s.
59	28146	1		fragment	plaque de foyer	ind.

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier											
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique	
2007	59		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement		1	1	Clou à tête plate	L. subs. 57	Fragment/Moyenne	

Us 60

Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
60	29014	1		tesson	cuisson réductrice	antérieur XVe s.

Us 61

Céramique (2)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
61	29016	1		tesson	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
61	29015	1		tesson glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Us 63

Céramique (3)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
63	28142	1		tesson	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XVe s.
63		2		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Us 64

Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
64	28151	1		tesson à décor de bandes lissées	trompe d'appel à pâte rouge	médiéval

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction		NR	NI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	64		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	1	1	Tige de section indéterminée		Fragment/Moyenne	

Us 66

Céramique (9)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
66	27306	1		tesson à décor de bandes lissées	trompe d'appel à pâte rouge	médiéval
66	27304	1		tesson	trompe d'appel à pâte rouge	médiéval
66		3		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XVe s.
66	27305	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XVe s.
66	27309	1		tesson	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XVe s.
66		2		tessons	cuisson oxydante	ind.

Zone 6 : Face nord-ouest du donjon

Us 6500

Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6500	28141	1		tesson	post-cuisson oxydante, surface polie	médiéval

Us 6501

Céramique (103)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6501		2		tessons	amphore	antique
6501	28204	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6501		2		tessons	cuisson réductrice, non tourné	médiéval
6501	28152	1		bord glaçuré à bandeau externe et méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28171	1		bord glaçuré à méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28213	1		bord glaçuré de bec verseur à lèvres en poulie	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28224	1		bord de bec verseur à lèvres en poulie	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28155	1		bord de bec verseur	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28165	1		col avec attache d'anse en ruban	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28170	1		anse en ruban à cannelure longitudinale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28156-28167	2	1	fond plat glaçuré	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28166	1		fond plat glaçuré	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501		2		fonds plats	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28163	1		tesson glaçuré orné d'un cordon horizontal	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28195	1		tesson glaçuré orné d'un cordon oblique	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28216	1		tesson glaçuré orné d'une cannelure horizontale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28199	1		tesson orné de cannelures horizontales	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28200	1		tesson avec attache d'anse	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501		23		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501		52		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6501	28174	1		bord éversé à lèvres arrondies et méplat interne	cuisson réductrice, tournée	XIVe s.
6501	28269	1		tesson	post-cuisson oxydante, non tourné	médiéval ?
6501		3		tessons	cuisson oxydante	ind.
6501	28211	1		anse	cuisson réductrice	ind.

Fer :

Le lot métallique renferme quelques objets particuliers sur les 10 éléments inventoriés. On mentionnera :

Un coin de 428 g. pour une longueur de 141 mm servant à fendre la pierre ou le bois.

Trois plaques dont une pourvue de plusieurs perforations pouvant caractériser une ferrure.

Une plaque losangique pourvue d'une perforation centrale peut correspondre à une ferrure de coffre. Elle se rapproche d'autres éléments retrouvés sur le site en 2006 et 2007. Des pièces comparables ont également été retrouvées au château de Vallon dans l'Aveyron.

Un fer de trait possède un montage à douille pour hampe de 9 mm. Il est muni d'une pointe pyramidale très courte de 10 mm. Ce fer ressemble beaucoup dans sa dissymétrie entre la douille et la pointe au type M de Serdon. Il s'en différencie toutefois par la section quadrangulaire et non triangulaire de sa pointe. Il pourrait s'intégrer comme les fers de type M dans une datation de la fin du Moyen Age, courant surtout à partir de la deuxième moitié du XIVe siècle et du début du XVe siècle sur plusieurs sites du sud-est de la France. Un fer équivalent a été retrouvé au Château de Lourdes et Jacques Omnes le compare à des exemplaires londoniens datés de la fin du XIVe siècle. Cette chronologie est renforcée par la découverte d'un fragment de fer d'équidé, certainement un fer à cheval au vu de la tournure. Ce fragment correspond à un quart de fer allant de la mamelle gauche à l'éponge gauche. Deux étampures sont visibles dont une complète. Elle présente un profil nettement en V entre l'étampure et la contre-perçure. L'étampure est carrée (10 / 10 mm), et s'intègre dans un type qui ne semble s'imposer qu'à partir du milieu du XIVe siècle. Le fer possède une couverture de 25 mm, sans ondulation marquée de sa rive externe. L'éponge est pourvue d'un crampon replié à angle droit de type 5a.

Fer (10)

Contexte			Description du mobilier					N	R	NM	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction								
2007	6501	29520	métal	Fe	Fer d'équidé	9,2	Mobilier équestre	1	1	Fer d'équidé dont l'éponge est pourvue d'un crampon recourbé à angle droit (type 5A)	L. subs. 58, étampures : 10/10, couverture : 25	Fragment /Moyenne	Postérieur deuxième moitié XIVe	
2007	6501	29525	métal	Fe	Coin	5	Outillage	1	1	Coin servant à fendre le bois ou la pierre	L. subs. 141, l. distale 20/9, l. proximale 28/32	Entier/Moyenne		
2007	6501	29526	métal	Fe	Ferrure	3,2	Habitat et ameublement	1	1	Ferrure formée d'une plaque rectangulaire brisée à une extrémité et pourvue de quatre perforations.	L. subs. 148, section 25/2	Fragment/Forte		
2007	6501		métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	2	2	Plaque de fer		Fragment/Moyenne		
2007	6501	29529	métal	Fe	Tige	3,1	Tige de clou	3	3	Tige de fer pouvant constituer des fragments de clou		Fragment/Moyenne		
2007	6501	29522	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Fer de trait		Fragment/Moyenne	XIVe-XVe siècle	
2007	6501	29177	métal	Fe	Plaque	3,2	Habitat et ameublement	1	1	Plaque de forme quadrangulaire percée en son centre d'un trou circulaire de fixation (sans doute un élément d'applique à but décoratif pour coffre ou coffret)	L. subs. 25, l. 25, épaisseur : 2	Fragment/Moyenne		

Us 6502 *Céramique (9)*

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6502	28831	1		tesson	amphore	antique
6502		7		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6502	28829	1		fond lenticulaire tourné	cuisson réductrice, pâte brune à cœur, surfaces grises, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Fer (3)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique	
2007	6502			métal	Fe	Tige	2,1		Tige de clou				
								1	1	Tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	

Us 6503 *Céramique (19)*

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6503	27283	1		tesson	amphore	antique
6503	27267	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice, non tourné sauf finition haute	antérieur XIVe s.
6503		3		tessons	cuisson réductrice, non tourné sauf finition haute	antérieur XIVe s.
6503	27273	1		tesson orné de cannelures horizontales	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6503		3		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6503		4		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6503	27279	1		tesson	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6503	27278	1		tesson	cuisson réductrice, pâte brune à cœur, surfaces grises	fin XIIIe-XIVe s.
6503		1		tesson	cuisson oxydante, surface grise, non tourné	ind.
6503		1		tesson	cuisson mixte, non tourné	ind.
6503		1		tesson	cuisson oxydante	ind.
6503		1		fragment	terre cuite à cuisson oxydante	ind.

Fer (3)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique	
2007	6503	29517	métal	Fe	Clou de charpente	3,1			Habitat et ameublement				
								1	1	Clou de charpente à tête en bâtière et à tige de section carrée	L. subs. : 95	Fragment/Moyenne	
2007	6503	29519	métal	Fe	Clou de maréchalerie	9,1			Mobilier équestre				
								1	1	Clou de maréchalerie à tête trapézoïdale de type 3b	L. subs. 36, L. tête 12	Fragment/Moyenne	Dernier tiers XIIIe-1ère moitié XIVe s.
2007	6503		métal	Fe	Tige	2,1			Tige de clou				
								1	1	Tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	

Fer :

Elle est composée de trois éléments métalliques dont un clou de maréchalerie à tête de type 3b que l'on peut dater du dernier tiers du XIIIe siècle au milieu du XIVe siècle (Portet 1998).

Us 6504 *Céramique (31)*

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6504	28123	1		fragment de panse avec attache d'anse en ruban	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6504		17		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6504		3		tessons	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6504	28115	1		anse en ruban	cuisson oxydante	médiéval
6504		2		fragments de fonds	cuisson réductrice, pâte brune à cœur, surfaces grises, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6504		3		tessons	cuisson réductrice, pâte brune à cœur, surfaces grises, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6504	28110	1		fond	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6504	28113	1		tesson glaçuré	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6504	28127	1		tesson	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6504		1		fragment de fond	cuisson oxydante	ind.

Fer (17)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique	
2007	6504	29414	métal	Fe	Fer de trait	8,1			Equipement de guerre et de chasse				
								2	2	Fers de trait à douilles de type M de Serdon	L.54, diamètre douille 10	Entier/Moyenne	2ème moitié XIVe-XVe s.
2007	6504	29420	métal	Fe	Fer de trait	8,1			Equipement de guerre et de chasse				
								2	2	Fers de trait à douille	L. 43, diamètre douille : 13	Entier/Moyenne	
2007	6504	29415	métal	Fe	plaque	3			Habitat et ameublement				
								1	1	plaque quadrangulaire percée de trois trous circulaires à intervalles réguliers (sans doute élément de ferrure de porte)	L. subs : 128, l. 25, épaisseur : 4, diamètre des trous 7	Fragment/Faible	XIIIe-XIVe s.
2007	6504	29416	métal	Fe	Anneau	1			Indéterminé, détermination incertaine				
								1	1	Anneau de section ronde	Diamètre 45	Entier/Moyenne	
2007	6504		métal	Fe	Tige	2,1			Tige de clou				
								8	8	Tiges de section quadrangulaire		Fragment/Forte	
2007	6504		métal	Fe	Clou de maréchalerie	9,1			Mobilier équestre				
								1	1	clou de maréchalerie à tête carrée de type 5c à tige de section quadrangulaire	L. 28, tête 10/9	Entier/Moyenne	post. Milieu XIVe s.
2007	6504	29423	métal	Fe	Piton	3,1			Habitat et ameublement				
								1	1	piton à tige de section quadrangulaire	L. 62	Entier/Moyenne	
2007	6504	29421	métal	Fe	Clou de charpente	3,1			Habitat et ameublement				
								1	1	Clou de charpente à tige de section quadrangulaire et à tête en T	L. 65, tête : 33/9	Entier/Moyenne	

Alliage cuivreux (1)

US	N°	NR	Catégorie	Description	Mesures	Datation
6504	28512	1	All. Cu.	Banquet plein rectangulaire	15,1 x 5	2ème moitié XIVe s. ?

Verre (1)

28513 : Fragment de verre vert. Epaisseur 1,6 mm. Datation : médiéval ?

Fer :

L'us comporte 17 éléments en fer.

Un fragment de ferrure composé d'une longue plaque rectangulaire pourvue de trois perforations. Cette pièce est brisée sur un côté. Bien qu'elle ne jointe pas, elle se rapproche dans ses mensurations de celle découverte dans l'us 6501.

Deux fers de trait sont présents dans ce lot. L'iso 29414 appartient au type M de Serdon avec un montage à douille et une pointe courte à trois facettes, sans étranglement marqué à la jonction pointe douille. Ce sous-type n'est pas présent dans son corpus en France mais uniquement en Italie pour des datations toujours de la fin du Moyen Age (type T3-7d de Zimmermann).

Le second fer de trait est formé d'une simple tôle enroulée constituant la douille et dont l'extrémité distale sert de pointe. Cette pièce très simple est associée à une hampe de 11 mm. Ce modèle correspond au type K1 de Serdon qu'elle date des XIIIe et XIVe siècle même si les contextes de découverte semblent bien plus larges.

Un clou de maréchalerie à tête carrée appartient au type 5 c. Ce groupe ne s'impose dans les corpus qu'à partir du milieu du XIVe siècle (Portet 1998).

Us 6505
Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6505	28485	1		tesson	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.

Us 6506

Céramique (41)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6506	27445	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6506	27469	1		anse à deux cannelures longitudinales	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6506		8		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
6506	27466	1		anse à cannelure longitudinale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6506	27479	1		fond plat	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6506	27463	1		fond	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6506		5		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6506		12		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6506		2		bords à bandeau externe et méplat interne	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6506		3		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6506		1		tesson	pâte claire	ind.
6506		1		tesson	pâte brune, surface grise	ind.
6506		1		tesson	post-cuisson oxydante	ind.
6506		3		tessons	cuisson oxydante	ind.

Fer

L'us a livré 16 éléments en fer appartenant pour les pièces identifiables à la construction et à l'ameublement. Nous noterons comme pièce particulière, un ressort de serrure composé d'une fine plaque de section rectangulaire recourbée en S (iso 29333). Une de ses extrémités est marquée par un aplat malheureusement brisé mais qui permet encore d'identifier une perforation. Cette dernière avait pour fonction la fixation du ressort au palâtre. L'autre extrémité du S n'est constituée que d'une demi largeur de plaque. Elle correspond à la partie libérée par la clef.

Fer (16)

Contexte		Description du mobilier											
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique	
2007	6506		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement	3	3	clou de charpente à tête en T	L. 57, tête : 29/16, L./ 77 tête 22/6, L.52 tête 25/6	Fragment/Moyenne	
2007	6506		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement	3	3	clous de charpente à tête en batière	L.36, tête 16/5	Fragment/Moyenne	
2007	6506		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	3	3	Tiges de fer de section carrée		Fragment/Moyenne	
2007	6506	29333	métal	Fe	Ressort de serrure	3	Habitat et ameublement	1	1	ressort de serrure composé d'une fine plaque de section rectangulaire recourbée en S. Une extrémité est marquée par un aplat malheureusement brisé mais qui permet encore d'identifier une perforation. Cette dernière avait pour fonction la fixation du ressort au palâtre. L'autre extrémité du S n'est constituée que d'une demi largeur de plaque. Elle correspond à la partie au contact de la clef.	L. subs. 57, l. 19	Fragment/Moyenne	
2007	6506	29342	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	plaque de fer de forme quadrangulaire	L. subs. 50, l. 22, épaisseur : 4	Fragment/Moyenne	
2007	6506		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	5	5	Clous à tête plate et à tige de section carrée		Fragment/Moyenne	

Us 6507

Céramique (3)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6507		3		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.

Us 6508

Céramique (75)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6508	29191	1		tesson	amphore	antique
6508	28313	1		tesson avec attache d'anse en ruban	pâte tendre, grise à cœur, jaune-beige en surface	antique
6508	28287	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVe s.
6508	28280	1		fragment de panse avec attache d'anse	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVe s.
6508		4		tessons	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVe s.
6508	28322	1		tesson	cuisson oxydante, non tournée	antérieur XIVe s.
6508	28286	1		bord à lèvres en poulie	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	2e moitié XIVe s.
6508	28331-28334-28346	3	1	bord glaçuré à méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
6508		2		bords glaçurés à méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
6508	28283	1		bord glaçuré à lèvres en bandeau et méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.

6508	28289-28302	2	1	tesson à cordon oblique décoré à la molette	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	XIVe s.
6508	28284	1		tesson glaçuré orné d'un cordon horizontal	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
6508	28341	1		tesson glaçuré orné d'une cannelure horizontale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
6508		12		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
6508		30		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
6508	28277	1		bord tourné à lèvres en bandeau	cuisson réductrice	fin XIIIe-XIVe s.
6508	28311	1		tesson orné d'un cordon oblique incisé	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6508		7		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6508		4		tessons	cuisson oxydante	ind.

Fer :

L'unité est composée de 11 pièces en fer et ne regroupe que des éléments de clouterie à l'exception de l'iso 29491.

Cette plaque quadrangulaire est pourvue de 4 perforations circulaires réparties de façon symétrique de part et d'autre d'une arête centrale renforçant la pièce. On peut attribuer à cet objet une fonction d'applique décorative, pièce que l'on pourrait donc qualifier de banquetelet. Un élément identique a été découvert dans l'US 6103 en 2005 (iso 17413), unité correspondant à la fin de l'occupation du site (fin du XIVe siècle).

Fer (11)

Contexte			Description du mobilier							Description	Mesures	Etat	Datation typologique
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction	NR	NMI					
2007	6508	29491	métal	Fe	Banquetelet	10	Mobilier à valeur ornementale	1	1	Plaque quadrangulaire percée de 4 trous circulaires répartis de façon symétrique de part et d'autre d'une arête centrale renforçant la pièce (sans doute un élément d'applique à but décoratif). Un élément identique découvert dans l'us 6103 (iso 17413) en 2005	L. subs. 19/16, épaisseur : 1	Entier/Forte	
2007	6508		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	3	3	Clou à tête plate		Fragment/Moyenne	
2007	6508		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en T		Fragment/Moyenne	
2007	6508		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	1	1	Tige de section		Fragment/Moyenne	
2007	6508	29327	métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	1	1	Tige de section rectangulaire vrillée et dont l'une des extrémités se recourbe à angle droit		Fragment/Moyenne	
2007	6508		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement	2	2	Clous de charpente à tête en T		Fragment/Moyenne	
2007	6508		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	1	1	Tige de section indéterminée		Fragment/Moyenne	
2007	6508		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clou à tête plate	L. subs. 23	Fragment/Moyenne	

Us 6509

Céramique (73)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6509	28405-28413-28424	3	1	col à bord éversé à lèvres aplatis avec anse en boudin	cuisson réductrice	médiéval
6509		2		fonds glaçurés	cuisson oxydante et post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6509	28411	1		tesson avec attache d'anse	cuisson oxydante et post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6509	28441	1		tesson glaçuré orné de cannelures horizontales	cuisson oxydante et post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6509	28428	1		tesson orné de cannelures horizontales	cuisson oxydante et post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6509		21		tessons glaçurés	cuisson oxydante et post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6509		31		tessons	cuisson oxydante et post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6509	28449	1		bord à bandeau externe et méplat interne	cuisson réductrice	fin XIIIe-XIVe s.
6509	28420	1		tesson glaçuré	cuisson réductrice	fin XIIIe-XIVe s.
6509	28423	1		bord à lèvres en poulie	post-cuisson réductrice, tourné	2e moitié XIVe s.
6509		2		tessons ornés d'une cannelure horizontale	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6509		3		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6509	28462	1		tesson	cuisson oxydante avec engobe blanc	bas moyen âge
6509		3		tessons	cuisson réductrice	médiéval
6509		1		tesson	pâte gris-beige	ind.

Alliage de cuivre (5)

US	N°	NR	Catégorie	Description	Mesures	Datation
6509	28500	1	All. Cu.	Aiguille à chas	L. 196,3	2ème moitié XIVe s. ?
6509	28501	1	All. Cu.	Tic de fuscau	L. 59,7	2ème moitié XIVe s. ?
6509	28527	1	All. Cu.	Bouclette en D	26,3 x 20,7	2ème moitié XIVe s. ?
6509	28556	1	All. Cu.	Objet constituée d'une feuille de tôle épaisse, replié sur elle-même, selon une section ovale, et cintrée en demi cercle	242,8 x 140,9	2ème moitié XIVe s. ?
6509	28581	1	All. Cu.	Bouclette en D	26,5 x 20,7	2ème moitié XIVe s. ?

Verre (1)

US 6509, 28505

Deux fragments de verre vert à décor de cordons rapportés.

Datation : médiéval.

Monnaie (1)

Jacques II (1291-1327) - comté de Barcelone

Obole

D/ +I[acob]VS REX ; tête couronnée à gauche.

R/ BA/[qj]/NO/NA. ; croix cantonnée d'un anneau en 1 et 4 et de trois points en triangle en 2 et 3.

Billon, diam : 12 mm ; axe : 12. Pièce peu usée, frappe en partie hors flan.

Us 6509 - iso 28514 ; réf. : CiS 181.

Fer :

L'us 6509 renferme 37 éléments en fer. On signalera une lame de petit couteau à dos et tranchant convexe, et pointe centrale. Une des faces est marquée par une large gorge. Ce couteau semble brisé au niveau de la jonction entre la soie et la lame. Trois fers de trait ont été découverts dont un, à douille large (dia. hampe 14 mm) et ouverte (ailerons) pourvue d'une pointe pyramidale sans étranglement entre la douille et la pointe (iso 29566). Ce fer appartient au type B de Serdon retrouvé à Pymont (Jura) dans l'us 3 datée du milieu du XIVe siècle et à Villy-le-Moutier (Côte d'Or) dans le deuxième quart du XIVe siècle.

Les deux autres fers sont également à montage à douille mais pour des hampes de plus faible diamètre (6 mm). Ces fers à longue pointe quadrangulaire du type A de Serdon, sont plus difficiles à cerner chronologiquement. Ils sont très courants sur les sites castraux méridionaux des XIIIe-XIVe siècle.

La maréchalerie est représentée par trois clous et un fer d'équidé. Ce dernier n'est conservé qu'à 50 % de la pince à l'éponge gauche. Par sa taille et sa tournure, il correspond à un fer d'âne. Ce fer fortement usé est pourvu d'une étampure rectangulaire de 8 mm de longueur. On ne peut exclure une seconde étampure en malle détruite par l'usure. L'éponge est marquée par une surépaisseur. On peut le qualifier de fer à éponges nourries. Cette ferrure, à vocation orthopédique, est très employée par les maréchaux à partir du XIIIe siècle. L'étampure est étroite mais reste rectangulaire. Ces caractéristiques sont en adéquation avec la ferrure du dernier tiers du XIIIe siècle et de la première moitié du XIVe siècle en association avec des clous à tête trapézoïdale (type 3b). Paradoxalement, les trois clous de maréchalerie découverts dans l'us 6509 appartiennent tous à un type particulier. La base de la tête est carrée alors que le sommet se rétrécit et présente une section rectangulaire. On a hésité à attribuer ces clous à la maréchalerie mais la taille de la tige et la section très standardisée, correspondent parfaitement à des clous de maréchalerie. Ces clous présents à Montségur pourraient à la fois constituer une ferrure spéciale comme des clous adaptés à des terrains très glissants. Ils rappellent, en effet, les clous à

glace cités dans les manuels de maréchalerie. Sur un plan purement morphologique, il est intéressant de retrouver cette association entre forme rectangulaire et carrée, signe peut-être d'un mobilier de transition entre la clouterie à base rectangulaire et les clous à tête carrée vers le milieu du XIV^e siècle.

L'objet le plus singulier est représenté par une tôle emboutie marquée par un profil convexe. Cette pièce est pourvue de multiples moulurations. Une extrémité conservée se referme et obture le profil concave, partie interne de l'objet. L'autre extrémité est malheureusement brisée. Deux perforations sont visibles sur la pièce dont une encore pourvue d'un rivet en fer. On peut donc supposer que la pièce était rivetée sur un support. Avant d'aborder la fonction de cette pièce, il convient de préciser sa composition. Son aspect général est représenté majoritairement par de l'oxyde de fer mais l'oxyde de fer mais l'oxyde s'est certainement diffusé à partir des rivets sur une tôle qui apparaît par endroit de teinte or /argent. Il pourrait également s'agir d'un cuivre ou laiton mais aucune trace d'oxyde de cuivre n'est perceptible sur l'objet. Cette pièce est à rapprocher de l'iso 29613 de l'us 5618. Même si ces deux pièces ne sont pas jointives, elles appartiennent certainement au même ensemble. Il pourrait s'agir de fragments de manche de couteau (mitre, pommeau), ce qui pourrait expliquer l'emploi de matériaux non ferreux. Nous avons également envisagé ces pièces comme des fragments de gantelets, mais le matériau ne s'y prête guère.

Un autre élément d'applique, iso 28516, est constitué d'une plaque losangique pourvue à son revers d'une tige centrale servant vraisemblablement à sa fixation.

Fer (37)

Contexte			Description du mobilier							Description	Mesures	Etat	Datation typologique
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI					
2007	6509		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	9	9	Clou à tête plate et à tige de section carrée		Fragment/Moyenne	
2007	6509	29353	métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	8	8	clous à tige de section carrée		Fragment/Forte	
2007	6509	29353	métal	Fe	Clou de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	2	2	clous à tête de base carrée et sommet rectangulaire		Fragment/Forte	Deuxième tiers XIV ^e s. ?
2007	6509	29571	métal	Fe	Piton	3,1	Habitat et ameublement	1	1	piton à tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	6509		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	5	5	Tiges de fer à section carrée		Fragment/Moyenne	
2007	6509	29352	métal	Fe	Fer d'équidé	9,2	Mobilier équestre	1	1	Fer d'équidé à estampure rectangulaire	L. subs. 99, l. 12, épaisseur de 2 à 7	Fragment/Moyenne	Dernier tiers XIII ^e -1ère moitié XIV ^e s.
2007	6509	29347	métal	Fe / autre	Couteau	7	Coutellerie	1	1	Element de forme conique à décor ondulé réalisé en repoussé. La pièce est pourvue de deux perforations médiales pour la fixation dont un toujours pourvu d'un rivet. Element de manche de couteau ou element de gantelet. Comparer à l'iso 29613 de l'us 6518	L. subs. 33, l. de 12 à 10, épaisseur : 1	Fragment/Moyenne	
2007	6509	29563	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Fers de trait à douille, Type A de Serdon	L. subs. 98	Fragment/Moyenne	XIII ^e -XIV ^e s.
2007	6509	29566	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Fers de trait à douille, Type B de Serdon	L. subs. 114	Fragment/Moyenne	2 ^e me quart XIV ^e -milieu XIV ^e s.
2007	6509	29349	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Fers de trait à douille, Type A de Serdon	L. subs. 79	Fragment/Moyenne	XIII ^e -XIV ^e s.
2007	6509		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en batière et à tige de section carrée	L. subs. 62, tête 13/10	Fragment/Forte	
2007	6509	29570	métal	Fe	Clou de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	clous à tête de base carrée et sommet rectangulaire	L. subs. 48, tête 10/6	Partiel/forte	
2007	6509	29345	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque de fer curve et repliée sur elle-même	L. subs. 63/39,	Fragment/Moyenne	
2007	6509	29343	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque de fer percée d'un trou	L. 43, l. 29, épaisseur : 1	Fragment/Forte	
2007	6509	29346	métal	Fe	Couteau	7	Coutellerie	1	1	Lame de couteau de petite dimension. Seul le départ de la soie est conservé.	L. 59, l. : 14, épaisseur : 1	Fragment/Moyenne	
2007	6509	29344	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	plaque de fer ind.	L. subs. : 34, l. de 20 à 9	Fragment/Forte	
2007	6509	28516	métal	Fe	paillette	3,2	Mobilier à valeur ornementale	1	1	Plaque de forme losangique munie d'un rivet de fixation à son revers (Element d'applique)	L. 17, l. 12, épaisseur : 2	Fragment/Moyenne	

Us 6510

Céramique (4)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6510	28371	1		tesson orné de sillons horizontaux	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
6510		3		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.

Fer (3)

Contexte			Description du mobilier							Description	Mesures	Etat	Datation typologique
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI					
2007	6510	29431	métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clou à tête pyramidale et à tige de section carrée	L. 40	Entier/Moyenne	
2007	6510	29430	métal	Fe	piton	3,1	Habitat et ameublement	1	1	piton		Fragment/Moyenne	
2007	6510	29429	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque de fer percée d'un trou circulaire		Fragment/Forte	

Us 6511

Céramique (40)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6511		2		bords éversés à lèvres arrondies	cuisson réductrice, non tournée sauf finition partie haute	antérieur XIV ^e s.
6511		3		tessons	cuisson réductrice, non tournée sauf finition partie haute	antérieur XIV ^e s.
6511	29030	1		bord glaçuré à bandeau externe et méplat interne avec attache d'anse	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
6511	29025	1		bord éversé à lèvres en bandeau et méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
6511		6		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
6511		14		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
6511	29052	1		bord à bandeau externe et méplat interne	cuisson réductrice, tournée	XIV ^e s.
6511	29053	1		tesson	cuisson réductrice, tournée	XIV ^e s.
6511	29044	1		bord à lèvres triangulaire	cuisson réductrice	médiéval ?
6511		3		tessons	cuisson réductrice	médiéval ?
6511	29028	1		fond plat tourné	cuisson réductrice	ind.
6511		3		tessons	cuisson réductrice	ind.
6511		3		tessons	cuisson oxydante	ind.

Alliage cuivreux (1)

US	N°	NR	Catégorie	Description	Mesures	Datation
6511	28531	1	All. Cu.	Paillette ou contre rivure circulaire	Dia. 14,8	2 ^e me moitié XIV ^e s. ?

Fer (8)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	6511	29661	métal	Fe	Clou de maréchalerie	Mobilier équestre	9,1	1	Clou de maréchalerie à tête rectangulaire usée (type 3b ?)	L. 29, tête : 12/4	Entier/Moyenne	dernier tiers XIIIe-lère moitié XIVe s.
2007	6511	29656	métal	Fe	Clou de charpente	Habitat et ameublement	3,1	1	Clou de charpente à tête en T et à tige de section quadrangulaire	L. 106, tête : 27/6	Entier/Moyenne	
2007	6511	29659	métal	Fe	Clou	Habitat et ameublement	3,1	1	Clou à tête plate et à tige de section quadrangulaire	L. 46, tête : 8/4	Entier/Moyenne	
2007	6511		métal	Fe	Tige	Tige de clou	2,1	4	Tiges à section quadrangulaire		Fragment/Forte	
2007	6511	29655	métal	Fe	Fer de trait	Equipement de guerre et de chasse	8,1	1	fer de trait à douille pourvu d'une longue pointe de section carrée de 5/5 mm (type A de Serdon), hampe de 9 mm	L. 112,	Entier/Moyenne	XIIIe-XIVe s.

Us 6515 Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6515	29020	1		tesson	cuisson réductrice non tournée	antérieure XIVe s.

Verre (1)

28503 : Fragment de verre vert. Epaisseur 0,9 mm. Datation : médiéval ?

Os travaillé (1)

Iso 28995 : Os long grossièrement découpé au niveau de la diaphyse (tibia

Us 6517

Fer (4)

d'ovin /caprin). Sa surface est marquée par trois entailles alignées, façonnées par coups répétés. Cet os travaillé peut être interprété comme une ébauche de flûte, de sifflet ou d'apeau. (L. 122 mm)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	6517	29501	métal	Fe	Tige	Tige de clou	2,1	1	Tige de fer	L. 35, l. 4	Fragment/Moyenne	
2007	6517	29500	métal	Fe	Piton	Habitat et ameublement	3,1	1	piton à tige de section quadrangulaire	L. 61, tête : 10/8	Entier/Moyenne	
2007	6517	29499	métal	Fe	Clou de maréchalerie	Mobilier équestre	9,1	1	Clou de maréchalerie à tête de type 3a ou 3b	L. 51, tête : 12/7	Entier/Moyenne	antérieur au milieu XIVe s.
2007	6517	29498	métal	Fe	Fer de trait	Equipement de guerre et de chasse	8,1	1	fer de trait à douille de type A de Serdon	L. subs. 73	Fragment/Forte	

Céramique (17)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6517	27499	1		bord éversé à lèvres arrondie	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVe s.
6517		2		tessons	cuisson réductrice, non tournée	antérieur XIVe s.
6517	29002	1		bord glaçuré à lèvres en bandeau concave	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6517	27498	1		fond plat	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6517	29007	1		tesson orné de sillons horizontaux	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6517		3		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6517		7		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6517	29001	1		bord à bandeau externe et méplat interne	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.

Us 6518 Céramique (387)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6518	27804	1		bord orné d'un sillon horizontal	paroi fine	antique
6518	28701	1		tesson	sigillée	antique
6518	27764	1		tesson d'une trompe à facettes	trompe d'appel à pâte rouge	médiéval
6518		3		tessons	trompe d'appel à pâte rouge	médiéval
6518		11		bords éversés à lèvres arrondie	cuisson réductrice, non tournée sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
6518	28627	1		bord éversé à lèvres arrondie et méplat horizontal	post-cuisson oxydante, non tournée, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
6518	27836	1		bord éversé à lèvres arrondie	cuisson oxydante et paroi grise, non tournée sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
6518	27767	1		bord à lèvres arrondie avec attache d'anse	cuisson réductrice, non tournée sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
6518		2		anses	cuisson réductrice	antérieur XIVe s.
6518	27828	1		fragment de panse avec attache d'anse	cuisson réductrice, non tournée sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
6518		60		tessons	cuisson réductrice ou oxydante, non tournée sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
6518	27835	1		fond lenticulaire avec trace de tournage	cuisson réductrice	médiéval
6518	28695	1		bord éversé à méplat interne	cuisson réductrice, tourné	XIIIe-XIVe s.
6518	27885	1		bord de bec verseur à lèvres en poulie	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
6518		3		bords à lèvres en poulie	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
6518	27869	1		bord glaçuré à bandeau externe convexe et méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518		4		bords glaçurés à bandeau externe et méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

6518	27991	1		bord glaçuré éversé à méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518	27900	1		bord à méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518		2		anses en ruban à cannelure longitudinale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518	27853	1		anse à deux sillons longitudinaux	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518	27779	1		anse en boudin	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518	27874	1		anse	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518		4		fonds plats glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518	27821	1		fond glaçuré légèrement concave	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518	27763	1		fond lenticulaire glaçuré	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518	27867	1		fond glaçuré	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518		2		fonds	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518	27996	1		tesson orné d'un petit cordon horizontal	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518		4		tessons glaçurés ornés de cannelures horizontales	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518		9		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518		68		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518		101		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6518		6		bords à lèvres en poulie	cuisson réductrice, tourné	2e moitié XIVe s.
6518	27965	1		bord éversé à lèvres aplatie	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6518		6		bords à bandeau externe et méplat interne	cuisson, réductrice, tourné	XIVe s.
6518	27879	1		fragment de col à bord à bandeau externe et méplat interne, et anse coudée	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6518	27829	1		anse coudée	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6518	28658	1		fragment d'anse coudée	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6518		2		tessons ornés de cordons obliques incisés	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6518		6		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.

Céramique :

US 6518 n° 27806 : Céramique à pâte rouge, à cuisson oxydante. Engobe blanc à décor incisé et glaçure : Sgraffito archaïque ? XIIIe-XIVe siècle ? 1 fragment de bord à lèvres arrondie

Ce tesson, de petite taille et mal conservé, est délicat à analyser. Il appar-

tient certainement à une forme ouverte, de type coupe, et est recouvert d'engobe blanc sur les deux faces. Sur la face supérieure, l'engobe a été incisé jusqu'à la pâte sous-jacente pour dessiner deux lignes concentriques. Une glaçure recouvre le tout, donnant une couleur jaune sur l'engobe et brune sur la pâte laissée écru. Ce sont les caractéristiques de la céramique dite sgraffitée dont une production régionale est connue entre le milieu du XVI^e et le milieu du XVII^e siècle [Costes A., Approches de la poterie du Midi-Toulousain et de la Gascogne (XVI-XX^eme), Fabriques et typologie de la poterie du Sud-Ouest de la France, La Grézale Hors-Série n° 1, Décembre 1998]. Cet élément est-il alors moderne ? C'est peu probable car la céramique post-médiévale est pratiquement inexistante à Montréal-de-Sos. Nous préférons l'hypothèse d'une production plus ancienne dite « sgraffito archaïque » présente en Italie, Provence et Languedoc, notamment à Carcassonne, dans une chronologie comprenant les XIII^e et XIV^e siècles [Démians D'Archimbaud G., Les fouilles de Rougiers (Var), Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen, 1980].

Fer (125)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	6518	29257	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque de forme quadrangulaire percée d'un trou circulaire	L. subs 72, l. 19, épaisseur : 2	Fragment/Moyenne	
2007	6518	29256	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque de fer de forme circulaire pour sa partie conservée, percée d'un trou. C'est sans doute un élément d'applique à but décoratif pour coffre ou coffret	L. subs : 29	Fragment/Moyenne	
2007	6518	29262	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque de fer de forme losangique, percée d'un trou. C'est sans doute un élément d'applique à but décoratif pour coffre ou coffret	L. subs : 29	Fragment/Moyenne	
2007	6518	29307	métal	Fe	bougeoir	3	Habitat et ameublement	1	1	Plaque recourbée sur les côtés et flanquée d'un appendice latéral. Fragment de bougeoir ?	L. subs. 27, l. 9, épaisseur : 2	Fragment/Forte	
2007	6518	29613	métal	Fe /autre	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Element de forme conique à décor ondulé réalisé en repoussé. C'est soit une extrémité de gantelet soit un élément de manche de couteau (mytre)	L. subs 20, l. de 20 à 11	Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	Objet pouvant être identifié comme étant une douille de fer de trait	L. subs. 19	Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	2	2	Tiges à section indéterminée		Fragment/Forte	
2007	6518		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	4	4	Tiges de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	12	12	Tiges de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	4	4	Tiges de section quadrangulaire et à tête aplatie		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	1	1	Tige de section quadrangulaire et à tête plate (peut-être fragment de crampon de menuisier)	L. subs. 39	Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	1	1	Tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	4	4	Tiges de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clou à tête plate	L. 18	Fragment/Forte	
2007	6518		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement	11	11	Clous de charpente à tige quadrangulaire et tête en T		Fragment/Moyenne	
2007	6518	29255	métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clous de charpente à tige quadrangulaire et tête en batière		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Clou à tête plate	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clou à tête plate et à tige quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement	6	6	Clous de charpente à tige quadrangulaire et tête en T		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Clou à tête plate	3,1	Habitat et ameublement	5	5	Clou à tête plate et à tige quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Clou à tête plate	3,1	Habitat et ameublement	15	15	Clous à tête plate et à tige quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Clou à tête plate	3,1	Habitat et ameublement	13	13	Clous à tête plate et à tige quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Piton	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Piton à tige de section quadrangulaire	L. subs. 44	Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Clou à tête pyramidale	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clou à tête pyramidale et à tige de section carrée	L. subs. 35	Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Clou à tête plate	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clou à tête plate et à tige de section quadrangulaire	L. subs. 56, l. 36, épaisseur : 2	Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Piton	3,1	Habitat et ameublement	3	3	Pitons à tige de section quadrangulaire et à tête plate		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Tête de clou à tête plate et circulaire	diametre : 24	Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement	2	2	Clous de charpente à tête en T		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Clou à tête plate	3,1	Habitat et ameublement	13	13	Clous à tête plate et à tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clou à tête plate	L. subs. 20	Fragment/Moyenne	
2007	6518	29595	métal	Fe	Couteau	7	Coutellerie	1	1	Lame de couteau de petite dimension et absence de la soie (brisée) ainsi que de l'extrémité pointue	L. subs. 46	Fragment/Moyenne	
2007	6518	29279	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	fer de trait à monture à douille complet. La pointe est longue et présente un profil losangique (type C de Serdon).	L. 104, diametre douille : 9	Entier/Forte	XIIIe-XIVe s.
2007	6518	29263	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	fer de trait à douille dont l'extrémité a été martelée	L. subs. 58, diametre douille : 9	Fragment/Forte	
2007	6518	29594	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	fer de trait à douille	L. subs. 42	Fragment/Moyenne	
2007	6518	29597	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	fer de trait à douille dont l'extrémité a été martelée	L. subs. 37	Fragment/Moyenne	
2007	6518	29599	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	fer de trait à douille dont l'extrémité a été martelée	L. subs. 37	Fragment/Moyenne	
2007	6518	29591	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	fer de trait à douille dont l'extrémité a été martelée	L. subs. 41	Fragment/Moyenne	
2007	6518		métal	Fe	Clou de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	2	2	Clous de maréchalerie à tête trapézoïdale	L. 32, tête : 10/5 ; L. 25, tête 10/4	Entier/Moyenne	dernier tiers XIIIe-lère moitié XIVe s.
2007	6518		métal	Fe	Clou de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	2	2	Clous de maréchalerie à tête trop usée pour définir un type	L. 26 et L. 29	Fragment/Moyenne	
2007	6518	29323	métal	Fe	Clou de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie à tête carrée	L. 42, tête : 8/6	Entier/Moyenne	Post. Milieu XIVe s.
2007	6518	29629	métal	Fe	Clou de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie ?	L. subs. 45		
2007	6518	29627	métal	Fe	Clou de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie à tige de section quadrangulaire	L. subs. 33, tête 10/5	Fragment/Moyenne	
2007	6518	28519	métal	Fe	Boucle	10,1	Mobilier à valeur ornementale	1	1	Boucle circulaire dont la fenêtre est partiellement conservée. Elle possède encore un arillon formé d'une fine tige recourbée sur la traverse pour permettre son articulation. Boucle d'éperon ?	L. subs. 17, l. 15	Fragment/Moyenne	

Fer :

On compte une boucle circulaire dont la fenêtre est partiellement conservée. Elle possède encore un ardillon formé d'une fine tige recourbée sur la traverse pour permettre son articulation.

Le mobilier équestre est bien représenté par 7 clous de maréchalerie. L'un d'eux, iso 29277 présente une tête trapézoïdale de 10 mm de longueur de type 3b. Les autres clous de maréchalerie mesurables ont la même mensuration et certainement le même type de tête. L'usure ne permet pas toutefois d'être catégorique. Seul un clou regroupé dans l'iso 29323 correspond à un clou à tête carrée de 8 mm qui s'inscrit dans une chronologie postérieure aux autres éléments. La fine section carrée de la lame et le module de type 5b nous inciterait à lui attribuer une datation moderne. Il ne peut être antérieur dans tous les cas à l'apparition des clous à tête carrée (type 5) au milieu du XIV^e siècle.

Les fers de trait sont au nombre de sept. Un seul, l'iso 29279 est complet. Il possède une monture à douille et une pointe élançée à profil losangique. Ce type appartient au type C de Serdon. Elle remarque la pérennité de ce type très répandu sur les sites du sud-ouest et dans les niveaux des XIII^e-XIV^e siècles (Montségur, Cabaret). Les autres pièces sont fragmentaires et cinq d'entre elles présentent une déformation de l'extrémité proximale de la douille. Cela peut témoigner d'un détournement du fer de trait en piton.

La majorité des pièces de l'US 6518 est constituée de clous à tête plate, de clous de charpente à tête en T et en tête en bâtière. Les tiges doivent également, pour la grande majorité, appartenir à la clouterie. C'est donc quantitativement la construction qui domine le corpus métallique. Quelques pièces appartenant certainement à l'ameublement se singularisent. Une plaque losangique est recourbée à angle droit à une extrémité (29262). Elle est pourvue d'une perforation. Cette pièce devait servir d'applique décorative et trouverait une place logique dans l'ameublement. Enfin, une plaque quadrangulaire à deux extrémités recourbée est pourvue d'un appendice. Cette pièce peut être interprétée comme un fragment de bougeoir (29307).

Dans les pièces singulières nous citerons, un fragment de lame de couteau (29595) et une plaque emboutie (29613).

Ce dernier objet se présente comme une fine plaque incurvée en quart de rond et dont une extrémité est légèrement évasée. Cette pièce était quasi entièrement recouverte d'oxyde de fer. Seule une infime partie permettait d'apprécier le métal sain. Or, la couleur dorée ou argentée est apparue après un dégagement ciblé comme une plaque de métal non ferreux recouverte par l'oxyde de fer émanant des rivets de fixation. La plaque semble avoir été façonnée au repoussé et présentent une surface ondulée à vocation décorative. Un nettoyage mécanique et une analyse élémentaire seraient souhaitables. La fonction de l'objet reste difficile à identifier. Il pourrait correspondre à une mitre ou à un pommeau de couteau. Une pièce comparable dans le matériau, dans la technique de fabrication a été identifiée dans l'US 6509. Il est probable qu'ils appartiennent au même objet.

Alliage de cuivre (6)

US	N°	NR	Catégorie	Description	Mesures	Datation
6518	29179	1	All. Cu.	Fragment d'une tôle d'applique rectangulaire	43,4 x 10,2	2 ^e moitié XIV ^e s. ?
6518	28508	1	All. Cu.	Bouclette à fenêtre simple et ardillon en fil de cuivre	12,9 x 11,2	2 ^e moitié XIV ^e s. ?
6518	28521	1	All. Cu.	Tôle rectangulaire ajourée	18,6 x 10,3	2 ^e moitié XIV ^e s. ?
6518	28523	1	All. Cu.	Boucle à fenêtre simple, chape et ardillon	20,3 x 16,6	2 ^e moitié XIV ^e s. ?
6518	28524	1	All. Cu.	Bouton circulaire en plomb moulé	Diam. Max. 17,2	2 ^e moitié XIV ^e s. ?
6518	28533	1	All. Cu.	Tige de section sub-circulaire	L. 25,2	Antique ?

Verre (1)

US 6518, 28528

Fragment d'anse ? en verre jaune. Datation indéterminée.

Textile (1)

Bande de tapisserie réalisée avec des filés or composés d'une lame d'argent doré d'un seul côté qui s'enroulait autour d'une âme de soie. La chaîne, quant à elle, est un gros fil de lin.

Tabletterie (2)

6518

Iso 28541 : ébauche de dé sur os ou bois de cervidé. On devine des traces de sciage sur deux faces. Un bourrelet en ronde bosse au centre d'une face marque un sciage ou limage incomplet. La face opposée est à l'inverse concave en son centre. C'est certainement cette avarie qui a conduit à l'abandon de la pièce en cours de fabrication. (côté : 6/7, poids : 0.53 gr.)

6518

Iso 28545-28546 : deux fragments jointifs de tabletterie. L'objet est plat et d'une épaisseur de 3 mm. Cette pièce, façonnée dans de l'os, est brisée au niveau d'un motif ajouré. Ce dernier apparaît comme formé de deux cercles concentriques qui dessinent une bande rehaussée de points. L'anneau enserre un motif central ajouré de type cruciforme ou rosace. La bordure de la pièce est agrémentée de cercles pointés (trois conservées) dans lesquels ont été placés des pastilles en alliage de cuivre. Cet objet est très soigné et pourrait s'intégrer dans la décoration d'un coffre, d'un manche de couteau ou d'une table de jeu. Les motifs cruciformes ajourés sont très présents sur les coffrets médiévaux, nous privilégierons donc cette proposition.

Monnaie (1)

(Marcus Aurelius Claudius) Quintillus (270)

Antoninien, Rome (mars à septembre 270).

D/ IMP C M AVR CL QVINTILLVS AVG ; buste radié, drapé et cuirassé à droite vu de trois quarts en avant.

R/ FIDES MILITVM / ε ; Fides avec enseigne et lance.

Billon, diam : 18 mm ; axe : 12. Pièce peu usée.

Us 6518 - iso 28507 ; réf. : RIC, 18.

Us 6520 Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6520	28482	1		tesson glaçuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.

Us 6521

Fer (1)

Contexte		Description du mobilier													
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique			
2007	6521			métal	Fe	Clou	3,1		Habitat et ameublement	1	1	Clou à tête plate	L. subs. 8	Fragment/Moyenne	

Us 6528 Céramique (12)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6528		3		tessons	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIV ^e s.
6528		2		tessons glaçurés	cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
6528		3		tessons	cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
6528		4		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIV ^e s.

Fer (1)

Contexte		Description du mobilier													
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique			
2007	6528	29176		métal	Fe	Clou de charpente	3,1		Habitat et ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en T	L. subs. 71	Fragment/Moyenne	

Us 6529

Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6529	28483	1		tesson glacuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier							NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction									
2007	6530		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement		1	1	Clou à tête plate		Fragment/Forc		

Us 6531

Céramique (2)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6531		2		fragments (plaques de foyer ?)	terre cuite	ind.

Fer (1)

Contexte			Description du mobilier							NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction									
2007	6531		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement		1	1	Clou à tête plate	L. subs. 45	Fragment/Moyenne		

Us 6532

Céramique (31)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6532	28892	1		bord éversé	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
6532		12		tessons	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
6532	28883	1		bord à lèvres en bandeau	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6532	28894	1		bord à lèvres en poulie	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
6532	28895	1		bord à bandeau externe et méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6532		2		tessons glacurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6532		7		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
6532	28881	1		bord éversé à lèvres aplatie et méplat interne	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
6532		5		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.

Alliage de cuivre (1)

US	N°	NR	Catégorie	Description	Mesures	Datation
6532	28537	1	All. Cu.	Grelot composé de deux hémisphères soudés	H. 20,6 diam. 15,6 à 16	2ème moitié XIVe s. ?

Monnaie (1)**Jacques Ier (1213-1276) - comté de Barcelone Denier**

D/ +BARQINO (trois points) ; tête couronnée à gauche.
R/ IA/CO/B'R/EX. ; croix cantonnée d'un anneau en 1 et 4 et de trois points en triangle en 2 et 3.
Billon, diam : 17 mm ; axe : 11. Pièce peu usée.
Us 6532 - iso 28504 ; réf. : CIS 153.

Fer (15)

Contexte			Description du mobilier							NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction									
2007	6532	29677	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse		1	1	Fer de trait de gros module. La douille est brisée. Seule la tige est conservée. Elle présente une forme losangique massive à forte section carrée. L'étrangement est nettement marqué entre la pointe et la douille. Ce fer est attribuable au type E de Serdon.	L. subs 62, l. tige : 9/9	Fragment/Moyenne	XIIIe-XIVe s.	
2007	6532	29576	métal	Fe	Piton	3,1	Habitat et ameublement		1	1	Piton à tige de section quadrangulaire		Fragment /Moyenne		
2007	6532		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou		3	3	Tiges de section quadrangulaire		Fragment /Moyenne		
2007	6532		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement		2	2	Clous de charpente à tête en T		Fragment /Moyenne		
2007	6532	29678	métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement		1	1	Clous de charpente à tête en batière		Fragment /Moyenne		
2007	6532		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement		6	6	Clous à tête plate		Fragment /Moyenne		
2007	6532	29688	métal	Fe	Clou de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre		1	1	Clou de maréchalerie usagé. La tête présente une base rectangulaire et correspond à une tête trapézoïdale de type 3b.	L. subs. 27	Fragment /Moyenne	dernier tiers XIIIe-1ère moitié XIVe s.	

Us 6534

Céramique (2)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6534		2		tessons	cuisson réductrice	médiévale

Fer (3)

Contexte			Description du mobilier							NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction									
2007	6534		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou		1	1	Tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne		
2007	6534	29516	métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement		2	2	Clous de charpente à tête en T	L. subs. 39	Fragment/Moyenne		

Us 6537 *Fer (2)*

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	6537	29576	métal	Fe	Clou de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie à tête trapézoïdale de type 3b	L. subs. 2, tête de 13mm	Fragment/Moyenne	dernier tiers XIIIe-1ère moitié XIVe s.
2007	6537		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	1	1	Tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	

Us 6538 *Céramique (43)*

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6538	28960-28961-28964-28971	4	1	bord éversé à levre arrondie	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
6538	28956	1		bec verseur	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
6538	28965	1		tesson orné de cannelures	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
6538		35		tessons	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
6538	28924	1		tesson	cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
6538	28947	1		bord à bandeau externe et méplat interne	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.

Os travaillé (1)

6538

Iso 28536 : fragment de noix d'arbalète façonné en os. La pièce a certainement été tournée et sciée. L'élément conservé témoigne de l'encoche centrale dans laquelle est placée la détente et de l'encoche latérale pour le maintien de la corde. Bien que le diamètre soit difficile à estimer avec précision, il doit avoisiner les 28 mm

Fer (9)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	6538	29508	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Équipement de guerre et de chasse	1	1	fer de trait à douille	L. subs. 50	Fragment/Moyenne	
2007	6538	29506	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque de forme non identifiable au vue de l'usure		Fragment/Moyenne	
2007	6538		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	3	3	Tiges de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	6538		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	3	3	Clous à tête plate		Fragment/Moyenne	
2007	6538	29504	métal	Fe	Piton	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Piton	L. subs. 86	Fragment/Moyenne	

Us 6539 *Céramique (4)*

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6539	28859	1		tesson	trompe d'appel à pâte rouge	médiéval
6539	28860	1		anse en ruban	cuisson réductrice	antérieur XIVe s.
6539		2		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Us 6541 *Céramique (2)*

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
6541		2		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.

Us 9500

Zone 9 : plate forme de la façade sud-ouest du donjon

Céramique (10)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
9500			3	tessons	amphore	antique
9500	28838	1		bord éversé à lèvre arrondie avec attache d'anse	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
9500	28840	1		tesson	post-cuisson oxydante	protohistorique ?
9500	28847	1		tesson	cuisson oxydante	ind.
9500	28843	1		tesson	post-cuisson oxydante	ind.
9500	28845	1		tesson	cuisson réductrice	ind.
9500	28839-28846	2	1	tesson	cuisson réductrice	ind.

Verre (1)

US 9500, 28510

Fragment de pied circulaire conique à bord à ourlet creux et verre incolore. datation : médiéval.

Fer (6)

Contexte			Description du mobilier											
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction	NR	NI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique		
2007	9500	29650	métal	Fe	Piton	3,1			Habitat et ameublement	1	1	Piton	L. subs. 119	Fragment/Moyenne
2007	9500		métal	Fe	Clou	3,1			Habitat et ameublement	1	1	Clou à tête plate		Fragment/Moyenne
2007	9500		métal	Fe	Tige	2,1			Tige de clou	4	4	Tiges de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne

Us 9501

Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
9501	28486	1		tesson	cuisson réductrice, tourné	ind.

Fer (2)

Contexte			Description du mobilier											
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction	NR	NI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique		
2007	9501	29401	métal	Fe	Tige	2,1			Tige de clou	1	1	Tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne
2007	9501	29400	métal	Fe	Plaque	1			Indéterminé, détermination incertaine	1	1	plaque de fer traversée par une tige dont une extrémité est en anneau		Fragment/Moyenne

Us 10100

Zones 10 et 11

Céramique (168)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10100			7	tessons	amphore	antique
10100	27147	1		tesson	trompe d'appel à pâte rouge	médiéval
10100	27156	1		bord éversé à lèvre arrondie	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieure XIVe s.
10100			7	tessons	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieure XIVe s.
10100	27186	1		tesson avec trace de tournage	cuisson réductrice, surface extérieure polie	médiéval ?
10100	27169	1		anse en ruban de section rectangulaire	post-cuisson oxydante, surface polie	médiéval
10100	27179	1		tesson	post-cuisson oxydante, surface polie	médiéval
10100	27212	1		bord glaçuré à lèvre en poulie	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
10100	27120	1		anse en ruban à cannelure longitudinale attachée sur un bord à bandeau externe et méplat horizontal	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10100	27203	1		bord glaçuré éversé à lèvre arrondie et méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10100	27197	1		bord éversé à bandeau externe et méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10100			2	bords éversés à lèvre en bandeau et gorge interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10100			2	anses en ruban à cannelure longitudinale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
10100	27199	1		anse glaçurée en ruban ornée de deux sillons longitudinaux rattachée sur un col	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tournée	fin XIIIe-XIVe s.

Fer (15)

Contexte			Description du mobilier												
Année	US	Isolat	Catégorie	Matériau	Nature	Fonction	NR	NI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique			
2007	10100	29409	métal	Fe	Fer d'équidé	9,2			Mobilier équestre	1	1	Fer de mulet dont l'éponge est pourvue d'un crampon recourbé à angle droit (type 5A). Le fer présente une couverture large et une série de quatre éampures carrées par branche. Datation: postérieur au milieu XIV ^{es}	L. 106.1, 95, éampures 7/7	Entier/Moyenne	Post. Milieu XIVe s.
2007	10100	29410	métal	Fe	Poinçon	5			Outils	1	1	Poinçon ou petit burin dont la partie proximale est de section circulaire, et la partie distale de section quadrangulaire	L. 77, l. distale : 7/5, l. proximale : 10	Entier/Moyenne	
2007	10100	29412	métal	Fe	Paumelle	3,2			Habitat et ameublement	1	1	Paumelle à tige quadrangulaire	L. 84, diamètre collet : 23	Entier/Moyenne	
2007	10100	29581	métal	Fe	Clou de charpente	3,1			Habitat et ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en T et à tige de section quadrangulaire	L. 57, tête : 22/6	Entier/Moyenne	
2007	10100		métal	Fe	Tige	2,1			Tige de clou	5	5	Tiges de section quadrangulaire		Fragment/Forte	
2007	10100		métal	Fe	Clou	3,1			Habitat et ameublement	6	6	Clous à tête plate et à tige de section quadrangulaire		Fragment/Forte	

10100

Cette unité comporte 15 éléments en fer, parmi lesquels on compte un fer de mulet, une paumelle et un poinçon. Le fer de mulet est identifiable par sa tournure même si la détermination des hybrides reste délicate. Le fer très usé en pince et en mamelle semble pourvu de 8 étampures carrées de 7/7 mm. Les éponges sont munies de crampons repliés à angle droit (type 5a). Ce type de fer est postérieur au milieu du XIV^e siècle.

Autre objet particulier une paumelle qui se présente comme une tige de section carrée dont une extrémité forme un cylindre de rotation. Cette pièce permet, en s'emboîtant avec un gond ou une autre paumelle, la rotation des porte et fenêtre.

Enfin une tige pourvue d'une section circulaire en partie proximale et quadrangulaire en partie distale peut être interprétée comme un poinçon ou burin qui l'on pourrait utiliser par exemple en dinanderie ou en maréchalerie.

Us 10101

Céramique (63)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10101	27377	1		fond	cuisson mixte, non tourné	antérieur XIV ^e s.
10101	27383	1		bord glaçuré éversé à méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
10101	27382-27389	2	1	bord glaçuré éversé à méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
10101	27404	1		bord glaçuré éversé à méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
10101	27359	1		bord à lèvres en poule	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	2 ^e moitié XIV ^e s.
10101	27366-27376-27380-27401	4	1	anse en ruban glaçurée à cannelure longitudinale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
10101	27355	1		anse en ruban glaçurée à cannelure longitudinale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
10101		2		anses en ruban à cannelure longitudinale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
10101		3		fonds glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
10101	27371	1		tesson glaçuré orné de sillons horizontaux	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
10101		14		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
10101		31		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.
10101	27386	1		tesson	pâte fine, cuisson oxydante, glaçure couvrante	époque moderne

Alliage de cuivre (3)

US	N°	NR	Catégorie	Description	Mesures	Datation
10101	28509	1	All. Cu.	Applique rectangulaire en tôle mince	20,5 x 17,9	2 ^e moitié XIV ^e s. ?
10101	28515	1	All. Cu.	Applique en fine tôle emboutie	17,9 x 17,5	2 ^e moitié XIV ^e s. ?
10101	29445	1	All. Cu.	Anneau en laiton de section ovale	49,1 à 49,7	2 ^e moitié XIV ^e s.

Fer :

L'unité compte 13 éléments dont un possible maillon de chaîne et un fragment de lame lui-même brisé en trois éléments (grand coutelas ou outil ?)

Fer (13)

Contexte		Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	10101		métal	Fe	Tige	Tige de clou	2,1	1	Tige de section quadrangulaire et l'une de ses extrémités est pointue	L. subs. 70	Fragment/Forte	
2007	10101	#####	métal	Fe	Couteau	Coutellerie	7	3	Lame sectionnée en trois (recollage effectué des individus 29447/29448/29446)	L. subs. 84, l. de 23 à 31, épaisseur dos : 4, tranchant : 1	Fragment/Moyenne	
2007	10101	29453	métal	Fe	Maillon	Système de suspension	4	1	Tige recourbée jusqu'à former une boucle (maillon d'une chaîne ?)		Fragment/Moyenne	
2007	10101	29455	métal	Fe	plaque	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque avec un angle arrondi. Un traitement de surface semble perceptible		Fragment/Moyenne	
2007	10101	29450	métal	Fe	Tige	Tige de clou	2,1	2	Tiges de fer de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	10101		métal	Fe	Clou de charpente	Habitat et ameublement	3,1	3	Clous de charpente à tige de section quadrangulaire et à tête en T		Fragment/Moyenne	
2007	10101		métal	Fe	Clou à tête plate	Habitat et ameublement	3,1	4	Clous à tête plate et à tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	

Us 10106

Céramique (11)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10106		2		anses en ruban à cannelure longitudinale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIII ^e -XIV ^e s.
10106		9		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIII ^e -XIV ^e s.

Fer (3)

Contexte		Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	10106		métal	Fe	Clou	Habitat et ameublement	3,1	2	Clous à tête plate et à tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	10106		métal	Fe	Tige	Tige de clou	2,1	1	Tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	

Us 10107

Céramique (70)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10107	28775	1		tesson	trompe d'appel à pâte rouge	médiéval
10107		3		bords éversés à méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10107	28772	1		anse en ruban glaçurée à deux sillons longitudinaux	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
10107	28766-28778	2	1	anse en ruban à cannelure centrale longitudinale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
10107	28759-28765-28773-28786	4	1	fond lenticulaire glaçuré	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10107		3		fonds lenticulaires glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10107		27		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10107		28		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10107	28783	1		fragment de fond	cuisson réductrice, non tourné	ind.

Fer (17)

Contexte		Description du mobilier							Description	Mesures	Etat	Datation typologique	
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI					
2007	10107		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	8	8	Clous à tête plate et à tige de section quadrangulaire		Fragment/Forte	
2007	10107		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	6	6	Tiges de section quadrangulaire		Fragment/Forte	
2007	10107	29467	métal	Fe	Fer de trait	8,1	Equipement de guerre et de chasse	1	1	fer de trait à douille	L. subs. 50, diamètre douille : 11	Fragment/Forte	
2007	10107	29468	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque de forme triangulaire légèrement courbe	L. subs. 15	Fragment/Forte	
2007	10107		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	1	1	Tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	

Us 10109

Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10109	29019	1		tesson	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Us 10111

Céramique (22)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10111	28381	1		tesson	amphore	antique
10111	28386	1		bord éversé à lèvres arrondies	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
10111		2		tessons	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XIVe s.
10111	28383	1		anse en ruban	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
10111		7		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10111		8		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10111		2		tessons	cuisson oxydante	ind.

Fer (21)

Contexte		Description du mobilier							Description	Mesures	Etat	Datation typologique	
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI					
2007	10111		métal	Fe	Clou à tête plate	3,1	Habitat et ameublement	12	12	Clous à tête plate et à tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	10111	29477	métal	Fe	Clou de maréchalerie	9,1	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie à tête spéciale constitué d'une fine base carrée s'évasant progressivement pour former un sommet rectangulaire étroit. Le tige est fine et de section rectangulaire.	L. 41	Entier/Moyenne	Post. Milieu XIVe s.
2007	10111	29483	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Petite plaque très fine	L. subs. 30, l. 7, épaisseur 1	Fragment/Moyenne	
2007	10111		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	1	1	Tiges de fer		Fragment/Moyenne	
2007	10111		métal	Fe	Dent de peigne	5,2	Outils	1	1	Fine tige longue et de section quasi circulaire (dia. 3). Dent de peigne à carder ou alêne.	L. subs. 79	Fragment/Moyenne	
2007	10111	sans n°	métal	Fe	Ferrure	3,2	Habitat et ameublement	1	1	Plaque de forme quadrangulaire (sans doute un élément d'applique à but décoratif pour coffre ou coffret)		Fragment/Moyenne	
2007	10111	sans n°	métal	Fe	ferrure	3,2	Habitat et ameublement	1	1	Plaque de forme losangique (sans doute un élément d'applique à but décoratif pour coffre ou coffret)		Fragment/Moyenne	
2007	10111	sans n°	métal	Fe	Ferrure	3,2	Habitat et ameublement	1	1	Plaque (sans doute un élément d'applique à but décoratif pour coffre ou coffret)		Fragment/Moyenne	
2007	10111	sans n°	métal	Fe	ferrure	3,2	Habitat et ameublement	2	2	Deux plaques reliées par une fine tige rectangulaire plate (sans doute un élément d'applique à but décoratif pour coffre ou coffret)		Fragment/Moyenne	

Alliage de cuivre(1)

US	N°	NR	Catégorie	Description	Mesures	Datation
10107b	28529	1	All. Cu.	Branche de pince à épiler	L. 40	2ème moitié XIVe s. ?

Verre (2)

US 10107, 28535

Fragment de fond convexe en verre bleu. Même matière que le bord suivant : ces deux éléments proviennent vraisemblablement d'un même bol apode à bord en bandeau. Datation : 2e moitié du VIIe siècle – 1ère moitié du VIIIe siècle, d'après des découvertes semblables à l'église du prieuré Saint-Damien, à La Cadière d'Azur (Var) [Foy D., Le verre de la fin du IVe au VIIIe siècle en France méditerranéenne, Premier essai de typo-chronologie, in Le Verre de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age, Typologie – Chronologie – Diffusion, 1995] et au Camp des Armes, à Lapanouse-de-Cernon (Aveyron) [Cornardeau S., Trois ensembles de verres de l'Antiquité tardive et de l'époque mérovingienne dans le Sud-Ouest, Bulletin de l'Association française pour l'archéologie du verre, 2005].

US 10107 BIS, 28525

Fragment de verre dégradé opaque. Datation indéterminée.

Fer :

Sur les 21 éléments en fer, 7 méritent d'être individualisés. Un clou de maréchalerie à tête de base carrée et sommet rectangulaire pourrait appartenir à une cloute-rie de transition dans le deuxième tiers du XIV^e siècle.

Une fine tige quasi circulaire peut-être attribuée à un peigne à carder ou à une alêne. Les cinq dernières pièces constituent certainement un ensemble de ferrure de coffre.

Deux d'entre elles sont formées par deux plaques losangiques reliées par une tige plate. Les trois autres éléments semblent appartenir à ces terminaisons losangi-ques de ferrure. Ces pièces sont à rapprocher d'autres éléments comparables découverts en 2006 dans l'us 8010 et 9008. Nous n'avons pu, l'an passé, identifier des éléments de comparaison. Or, la fouille du château de Valon en Aveyron a livré un mobilier très comparable. Ce matériel semble appartenir à la seconde moitié du XIV^e siècle selon nos premières investigations (pièces d'armure, armement, matériel équestre). Ces pièces à Montréal sont dispersées sur les zones 6, 8 et 9. Cette répartition peut soit témoigner d'une forte dispersion de fragments d'un même objet dans les unités périphériques à la tour maîtresse, soit l'usage d'un mobilier de morphologie très similaire. Les recollages fréquents du matériel céramique nous incitent plutôt à privilégier la dispersion d'un même objet au sein de plusieurs unités.

Us 10112 *Céramique (1)*

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10112	29022	1		fragment de col avec attache d'anse en ruban	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Us 10113 *Céramique (19)*

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10113		2		tessons	pâte claire tendre	antique
10113	28356	1		tesson	cuisson oxydante, tourné	médiévale ?
10113	28354	1		bord glaçuré en lèvres en poulie	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
10113	28358	1		bord glaçuré à lèvres en bandeau	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10113		6		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10113		8		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Us 10114 *Céramique (2)*

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10114	29024	1		fond glaçuré	cuisson réductrice, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10114	29023	1		tesson	cuisson oxydante	ind.

Us 10115 *Céramique (10)*

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10115	28852	1		tesson	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
10115	28849	1		anse en ruban à cannelure longitudinale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
10115		2		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10115		6		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Fer :

L'unité compte un clou de charpente à tête en T, quatre clous à tête plate et un clou de maréchalerie (par son module, type 3b ?, dernier tiers XIIIe-première moitié XIVe s.)

Fer (6)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique	
2007	10115		métal	Fe	Clou	3,1		4	4	Clous à tête plate et à tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	10115		métal	Fe	Clou de maréchalerie	9,1		1	1	clou de maréchalerie à tête aplatie par l'usage. Sa base est rectangulaire et peut témoigner d'un clou initialement de type 3b	L. subs. 35, L. tête : 12	Fragment/Moyenne	dernier tiers XIIIe-première moitié XIVe s.
2007	10115		métal	Fe	Clou de charpente	3,1		1	1	Clou de charpente à tête en T	L: 140	Entier/Moyenne	

Us 10117 *Verre (1)*

28511 Fragment de bord en bandeau en verre bleu. Même matière que le fond précédent : ces deux éléments proviennent vraisemblablement d'un même bol apode à bord en bandeau. Datation : 2e moitié du VII^e siècle – 1ère moitié du VIII^e siècle, d'après des découvertes semblables à l'église du prieuré Saint-Damien, à La Cadière d'Azur (Var) [Foy D., Le verre de la fin du IV^e au VIII^e siècle en France méditerranéenne, Premier essai de typo-chronologie, in Le Verre de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age, Typologie – Chronologie – Diffusion, 1995] et au Camp des Armes, à Lapanouse-de-Cernon (Aveyron) [Cornardeau S., Trois ensembles de verres de l'Antiquité tardive et de l'époque mérovingienne dans le Sud-Ouest, Bulletin de l'Association française pour l'archéologie du verre, 2005].

Us 10118 *Fer (1)*

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique	
2007	10118		métal	Fe	Clou	3,1		1	1	Clou à tête plate	L. subs. 27	Fragment/Moyenne	

Us 10119 *Fer (1)*

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique	
2007	10119		métal	Fe	Tige			1	1	Tige		Fragment/Forte	

Us 10125 Céramique (193)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10125	27532	1		bord éversé à lèvre arrondie	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XVe s.
10125	27529	1		tesson avec attache d'anse	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XVe s.
10125		9		tessons	cuisson réductrice, non tourné sauf finition partie haute	antérieur XVe s.
10125	27596	1		tesson	post-cuisson oxydante, non tourné	antérieur XVe s.
10125	27662	1		bord glaçuré à lèvre en poulie	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	2e moitié XVe s.
10125		2		bords à lèvre en poulie	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	2e moitié XVe s.
10125		3		bords glaçurés éversés à méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe -XIVe s.
10125	27669	1		anse glaçurée en ruban à cannelure longitudinale attachée sur un bord	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe -XIVe s.
10125		2		anses en ruban à cannelure longitudinale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe -XIVe s.
10125	27625	1		fond plat glaçuré	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe -XIVe s.
10125		3		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe -XIVe s.

10125		25		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe -XIVe s.
10125		46		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe -XIVe s.
10125		6		bords à bandeau externe et méplat incliné	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10125	27544	1		col à bord à bandeau externe et méplat interne avec anse coudée	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10125	27559	1		anse coudée	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10125	27585	1		anse	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10125	27554	1		tesson orné de 2 cannelures horizontales et d'un cordon oblique incisé	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10125		3		tessons ornés de cordons obliques incisés	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10125		15		tessons ornés de cannelures horizontales	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10125		61		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10125		5		tessons	cuisson oxydante, tourné, couverte blanche (engobe plutôt qu'émaill stannifère)	bas moyen âge
10125		3		tessons	cuisson oxydante	ind.

Monnaies (2)

Louis IX (1226-1270)

Denier tournois (1245/50-1270)

D/ + LVDOVICVS REX ; croix.

R/ + TVRONVS x CIVIS ; châtell tournois.

Billon, diam : 18 mm ; axe : 7. Pièce peu usée.

Us 10125 - iso 28522 ; réf. : Du. 193.

Philippe VI (1328-1350)

Double parisis, 2e type (1341-1342)

D/ + PHII[lip]PVS (trèfle) REX ; lis.

R/ + [mon]ETA (2 trèfles en sautoir) D[u]PLEX ; croix fleurdelisée.

Billon, diam : 22 mm ; axe : 6. Pièce très usée, avec manque.

Us 10125 - iso 28806 ; réf. : Du. 268.

Fer (32)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	10125	29665	métal	Fe	Piton	Habitat et ameublement	1	1	piton à tige de section quadrangulaire	L. 45	Entier/Moyenne	
2007	10125		métal	Fe	Clou de charpente	Habitat et ameublement	1	1	Clou de charpente à tige de section quadrangulaire et à tête en T	L; subs. 45, tête 22/6	Fragment/Forte	
2007	10125		métal	Fe	Clou	Habitat et ameublement	7	7	Clous à tige de section quadrangulaire et à tête plate			
2007	10125		métal	Fe	Tige	Tige de clou	2	2	Tiges de section quadrangulaire		Fragment/Forte	
2007	10125		métal	Fe	Tige	Tige de clou	1	1	Tige de section quadrangulaire de forme courbe (en anneau)		Fragment/Forte	
2007	10125	29540	métal	Fe	Clou de maréchalerie	Mobilier équestre	1	1	Clous de maréchalerie à tête rectangulaire mais dont la longueur de 10 mm se réduit par rapport au type 3b	L. 40, tête : 13/6 ; L. 37, tête : 12/7	Entier/Forte	Deuxième tiers XVe s. ?
2007	10125	29544	métal	Fe	Clou de maréchalerie	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie à tête spéciale constitué d'une fine base carrée s'évasant progressivement pour former un sommet rectangulaire étroit. Le tige est fine et de section rectangulaire.	L. 40, tête : 13/6 ; L. 37, tête : 12/7	Entier/Forte	Deuxième tiers XVe s. ?
2007	10125	29669	métal	Fe	Clou de maréchalerie	Mobilier équestre	1	1	Clou de maréchalerie à tête spéciale constitué d'une fine base carrée s'évasant progressivement pour former un sommet rectangulaire étroit. Le tige est fine et de section rectangulaire.	L.45, tête : 12/6	Entier/Forte	Deuxième tiers XVe s. ?
2007	10125	29671	métal	Fe	outil	Outils	1	1	Soie d'outil à tige de section quadrangulaire ou petit ciseau à bois?	L. subs. 35	Fragment/Moyenne	
2007	10125		métal	Fe	Clou	Habitat et ameublement	5	5	Clous à tête plate		Fragment/Moyenne	
2007	10125	29668	métal	Fe	Clou de maréchalerie	Mobilier équestre	1	1	Clous de maréchalerie à tête trapézoïdale de type 3b	L. tête : 12	Fragment/Moyenne	Dernier tiers XIIIe s. - première moitié XVe s.
2007	10125	29666	métal	Fe	Clou de maréchalerie	Mobilier équestre	1	1	Clous de maréchalerie à tête trapézoïdale de type 3b	L. tête : 13	Fragment/Moyenne	Dernier tiers XIIIe s. - première moitié XVe s.
2007	10125		métal	Fe	Tige	Tige de clou	3	3	Tiges de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	10125		métal	Fe	Tige	Tige de clou	1	1	Tige de section quadrangulaire et à tête bouletée		Fragment/Moyenne	
2007	10125	29536	métal	Fe	Fer de trait	Equipement de guerre et de chasse	1	1	fer de trait à douille	L. subs. : 50	Fragment/Forte	
2007	10125	29538	métal	Fe	Piton	Habitat et ameublement	1	1	Piton		Fragment/Moyenne	
2007	10125	29541	métal	Fe	plaque	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque fine et rectangulaire, légèrement convexe dont les petits côtés sont retroussés. L'objet fragmentaire était muni de quatre rivets disposés aux angles de la plaque.		Fragment/Moyenne	
2007	10125		métal	Fe	plaque	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque circulaire mais dont seule la moitié est conservée. Elle pourvue en son centre d'une perforation carrée.		Fragment/Moyenne	
2007	10125	28532	métal	Fe	Annelet	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Annelet	Diamètre : 10	Fragment/Moyenne	

Fer :

Le mobilier en fer est abondant dans l'unité avec 32 pièces. On isolera une douille de fer de trait martelée à son extrémité proximale et un anneau pouvant caractériser soit une fenêtre de boucle soit un anneau de cote de maille. Cinq clous de maréchalerie appartenant à différents types sont également présents dans l'unité. On retrouve deux clous de type 3b qui dominent les corpus du derniers tiers du XIIIe siècle au milieu du XIVe siècle. Deux autres pièces possèdent des clous à tête de base carrée et sommet rectangulaire. Ce dernier type non encore clairement inventorié a, en l'état, été interprétée comme une ferrure spéciale de type ferrure à glace. Mais elle pourrait aussi être interprétée comme une clouterie de transition entre les clous à tête de base rectangulaire (type 3) et les clous à tête carrée (type 5). Le clou iso 29540, est neuf et en parfait état. Il présente encore une forme rectangulaire mais sa faible longueur de tête marque un processus de diminution de la taille des étampures. Ces cinq clous pourraient donc représenter une phase de transition centrée sur le milieu du XIVe siècle. La monnaie de Philippe VI frappée de 1341 à 1342 retrouvée très usée peut étayer cette chronologie. C'est également le cas de la céramique qui regroupe un mobilier de la fin XIIIe-XIVe siècle mais également, deux bords à lèvre en poulie dont nous situons la diffusion dans la seconde moitié du XIVe siècle.

Us 10126

Céramique (4)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10126	29017	1		tesson	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
10126		3		tessons	cuisson oxydante	ind.

Us 10127

Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10127	29021	1		tesson	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.

Us 10129

Céramique (89)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
10129	29074	1		anse en ruban	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
10129	29075	1		fond lenticulaire	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
10129		14		tessons	cuisson réductrice, non tourné	antérieur XIVe s.
10129		5		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, non tourné	antérieur XIVe s.
10129	29103	1		bord à lèvres en poulie	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	2e moitié XIVe s.
10129		3		bords glaçurés éversés à méplat interne	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10129	27412	1		fond lenticulaire glaçuré	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10129	27413	1		anse en ruban à cannelure longitudinale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
10129	29067	1		anse en ruban à deux sillons longitudinaux	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante	fin XIIIe-XIVe s.
10129	27419	1		tesson orné d'une cannelure horizontale	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10129	29104	1		tesson orné de deux sillons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10129		11		tessons glaçurés	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10129		28		tessons	cuisson oxydante ou post-cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.
10129	29066	1		anse coudée	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10129		6		tessons	cuisson réductrice, tourné	XIVe s.
10129		2		tessons	cuisson oxydante, engobe blanche et glaçure	bas moyen âge
10129	29095	1		tesson	cuisson oxydante, engobe blanche	bas moyen âge
10129	29113	1		tesson orné d'une cannelure	cuisson réductrice	médiéval
10129		2		tessons	cuisson réductrice	médiéval
10129	29079	1		tesson couvert d'émail sur les deux faces et portant un décor bleu sur une face	faïence à émail stannifère blanc et décor au bleu de cobalt, pâte jaune, provenance espagnole probable	postérieur fin XIIIe s.
10129		4		tessons	cuisson réductrice	ind.
10129		2		tessons	cuisson oxydante	ind.

Fer (24)

Contexte			Description du mobilier									
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction	NR	NM	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	10129	29378	métal	Fe	clou	Habitat et ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en T et à tige de section carrée	L. 90, tête : 23/7	Entier/Moyenne	
2007	10129	29376	métal	Fe	plaque	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque de fer percée de trous	L. subs. 107, l. 29, épaisseur : 2	Fragment/Moyenne	
2007	10129	29377	métal	Fe	plaque	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque de fer percée de trous	L. subs. 56, l. 36, épaisseur : 2	Fragment/Moyenne	
2007	10129		métal	Fe	Tige	Tige de clou	7	7	Tiges de fer sans formes pertinentes		Fragment/Forte	
2007	10129		métal	Fe	Clou	Habitat et ameublement	12	12	Clous à tête plate et à tige de section carrée		Entier/Moyenne	
2007	10129		métal	Fe	Tige	Tige de clou	1	1	Tige de section quadrangulaire dont une extrémité est pointue, l'autre s'évase (peut-être un fragment de soie)	L. subs. 50, l. 9, épaisseur : 4	Fragment/Moyenne	
2007	10129	28552	métal	Fe	Anneau de suspension	Système de suspension	1	1	Élément de suspension, crémaillère, généralement associé à un tourillon	L. 38, l. 27	Entier/Moyenne	

Alliage de cuivre (5)

US	N°	NR	Catégorie	Description	Mesures	Datation
10129	29178	1	All. Cu.	Barrette de section rectangulaire martelée. Lingot ?	L. 93,2 ; section 4 x 3 à 4,3 x 2,6	2ème moitié XIVe s. ?
10129	28502	1	All. Cu.	Bague à jonc plat	dia. 13,7	2ème moitié XIVe s. ?
10129	28526	1	All. Cu.	Paillette	13,5 x 12,7	2ème moitié XIVe s. ?
10129	28544	1	All. Cu.	Passant de courroie à ergots internes	15,4 x 15	2ème moitié XIVe s. ?
10129	28551	1	All. Cu.	Extrémité proximale d'un parement de manche de couteau ou d'outil	31 x 19,2 à 32,9	2ème moitié XIVe s. ?

Os travaillé (1)

10129

Iso 28540 : dé de petit taille façonné en os (côté : 7 mm, poids : 0.41 gr)

Verre (1)

US 10129, 28550

Fragment de pied en verre vert reposant sur un cordon pincé. La paroi est ornée de cordons rapportés se prolongeant sur le fond. Cette forme et ce type de décor sont à rapprocher de coupelles connues au XIVe siècle mais qui sont en verre incolore et où les cordons décoratifs sont de couleur bleue [Foy D., Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne, 1988, p. 231-236].

Fer :

Sur les 24 éléments en fer, nous mentionnerons la découverte d'un anneau de suspension. Cet élément est généralement associé à un tourillon pour permettre une rotation à 360°. Ce dispositif est très courant sur les crémaillères.

Us 11000
Fer (1)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	11000	29184	métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clou de charpente à tête en batière et à tige de section carrée	L. 173	Entier/Moyenne	

Us 11002
Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
11002	28488	1		tesson	cuisson oxydante	médiéval

Fer :

13 objets en fer parmi lesquels, on peut isoler une extrémité distale de morailon et un petit clou à tête hémisphérique interprété comme un clou de tapisserie ou clou de semelle.

Fer (13)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	11002	29433	métal	Fe	Morailon	3,2	Habitat et ameublement	1	1	Plaque avec un appendice plus fin à l'une des extrémités, positionné à angle droit de la plaque. Il est interprété comme l'extrémité distale d'un morailon pourvu d'un élément de préhension.	L. subs. 35, l. de 6 à 13, épaisseur : 2	Fragment/Moyenne	
2007	11002	29434	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque de forme quadrangulaire percée d'un trou de section circulaire	L. subs. 58, l. 19, épaisseur : 4	Fragment/Moyenne	
2007	11002	29438	métal	Fe	Clou de tapisserie	3	Habitat et ameublement	1	1	Clou à tête ronde et à tige de section quadrangulaire	L. 15, diamètre tête : 11	Entier/Moyenne	
2007	11002	29443	métal	Fe	Piton	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Piton de section quadrangulaire	L. 12	Entier/Moyenne	
2007	11002	29432	métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Clou de charpente à tête plate et à tige de section quadrangulaire	L. subs. 162, tête : 28/8	Fragment/Moyenne	
2007	11002		métal	Fe	Clou à tête plate	3,1	Habitat et ameublement	6	6	Clous à tête plate et à tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	11002		métal	Fe	Tige	2,1	Tige de clou	2	2	Tiges à section de forme indéterminée		Fragment/Moyenne	

Us 11101
Céramique (1)

US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
11101	28491	1		tesson glacuré	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

Fer (2)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	11101		métal	Fe	Clou de charpente	3,1	Habitat et ameublement	2	2	Clous de charpente à tige de section quadrangulaire	L. subs. 160 et 45	Fragment/Forte	

M 1
Céramique (1)

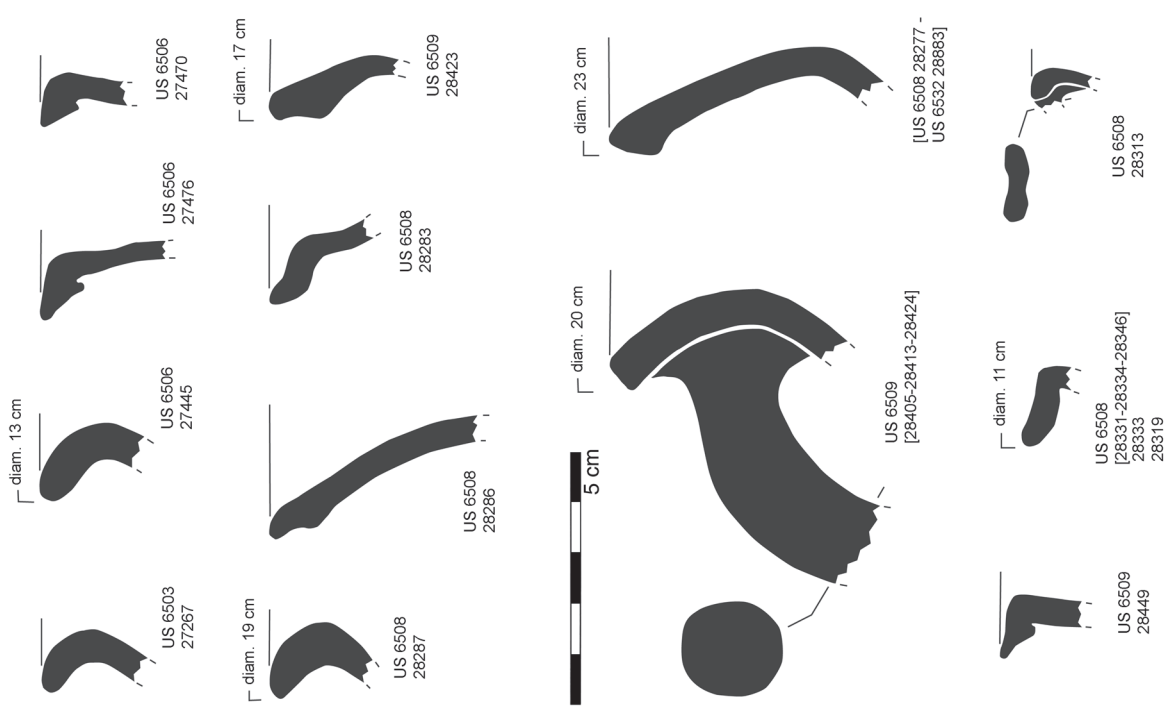
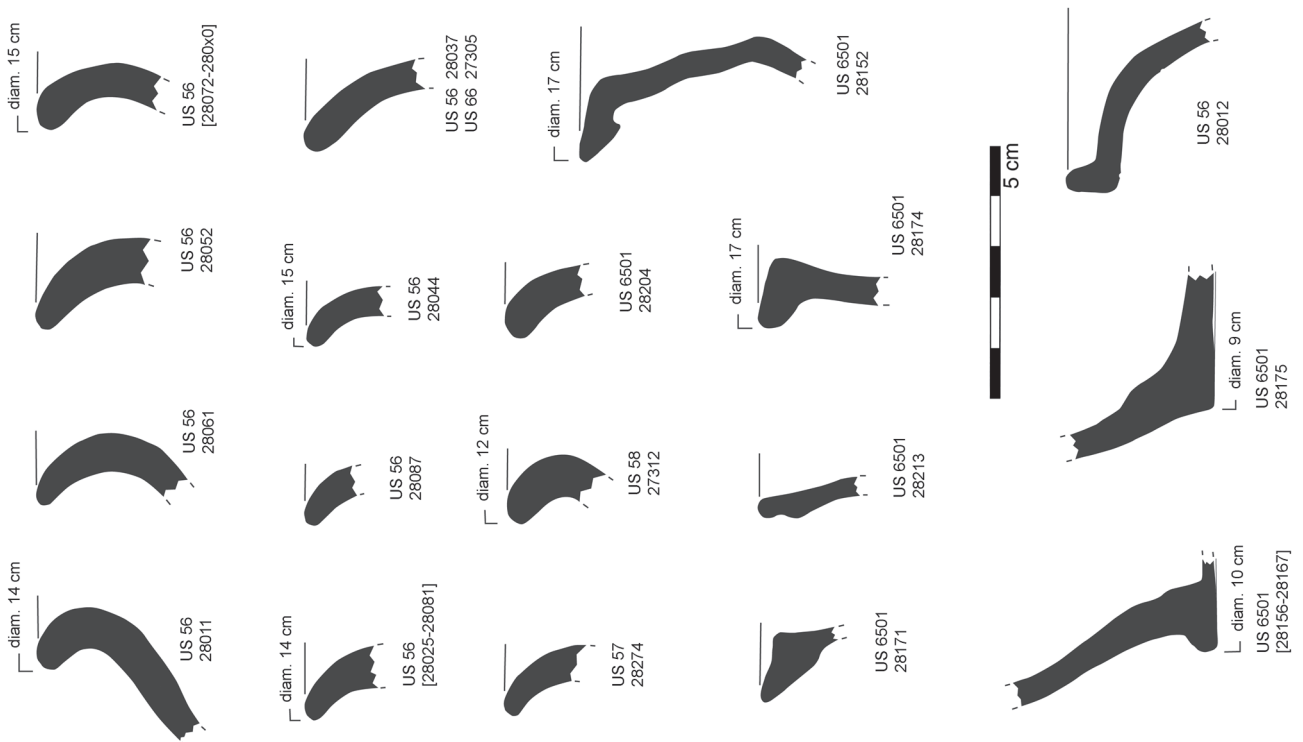
US	N°	NR	NI	Description	Catégorie	Datation
M1	28484	1		tesson	cuisson oxydante, tourné	fin XIIIe-XIVe s.

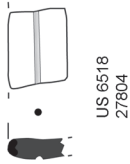
HS
Fer (7)

Contexte			Description du mobilier										
Année	US	Isolat	Catégorie	Matière	Nature	Fonction		NR	NMI	Description	Mesures	Etat	Datation typologique
2007	HS	29551	métal	Fe	Tige rivetée à une plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Tige de section quadrangulaire rivetée à une plaque. Peut-être un élément de luminaire.		Fragment/Moyenne	
2007	HS	29552	métal	Fe	Coin	5	Outillage	1	1	Coin de petit module ou bien élément servant de cale d'outil	L. 66, l. proximale : 19/8, l. distale : 14/9	Entier/Moyenne	
2007	HS		métal	Fe	Clou	3,1	Habitat et ameublement	3	3	Clous à tête plate et à tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	HS	29554	métal	Fe	Piton	3,1	Habitat et ameublement	1	1	Piton à tige de section quadrangulaire		Fragment/Moyenne	
2007	HS	29530	métal	Fe	plaque	1	Indéterminé, détermination incertaine	1	1	Plaque recourbée en demi-cercle	L. subs. 28, l. 12, épaisseur : 2	Fragment/Moyenne	

Bibliographie

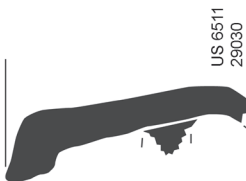
- BOLOGNE F., 1989; La céramique du village médiéval de Montségur (Ariège), Etude descriptive et typologie, mémoire de maîtrise, Université Toulouse - Le Mirail.
- CORNARDEAU S., 2005, « Trois ensembles de verres de l'Antiquité tardive et de l'époque mérovingienne dans le Sud-Ouest », Bulletin de l'Association française pour l'archéologie du verre.
- COSTES A., 1998, Approches de la poterie du Midi-Toulousain et de la Gascogne (XVI-XXème), Fabriques et typologie de la poterie du Sud-Ouest de la France, La Grèzale, Hors-Série n° 1, décembre.
- DEMIANS-D'ARCHIMBAUD G., 1980, Les fouilles de Rougiers, Contributions à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen, Paris, C.N.R.S.
- FOY D., 1995, « Le verre de la fin du IVe au VIIIe siècle en France méditerranéenne, Premier essai de typo-chronologie », in Le Verre de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age, Typologie – Chronologie – Diffusion.
- FUNK F., 1986, Un ensemble clos bas-médiéval de la place Sainte Claire, Albi, 81, Archéologie Tarnaise, t. 3.
- OMNES J., 1989, « Fers de Traits du Château de Lourdes (H.P) », Revue du Comminges, Tome CII, Troisième trimestre, pp. 453-462
- PORTET N., 1998, La ferrure des équidés au Moyen Age, Etude de trois sites médiévaux du sud-ouest de la France, Mémoire de maîtrise, Université Toulouse – Le Mirail.
- POUSTHOMIS B., 1983, L'apparition de la céramique médiévale glaçurée dans le sud du Tarn, Archéologie du Midi Médiéval, Tome 1.
- SERDON V., 2005, Armes de diable. Arcs et Arbalètes au Moyen Age, Presse Universitaire de Rennes, Coll. Archéologie et Histoire, 335 P.



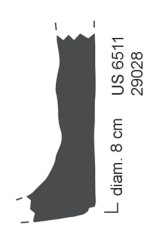


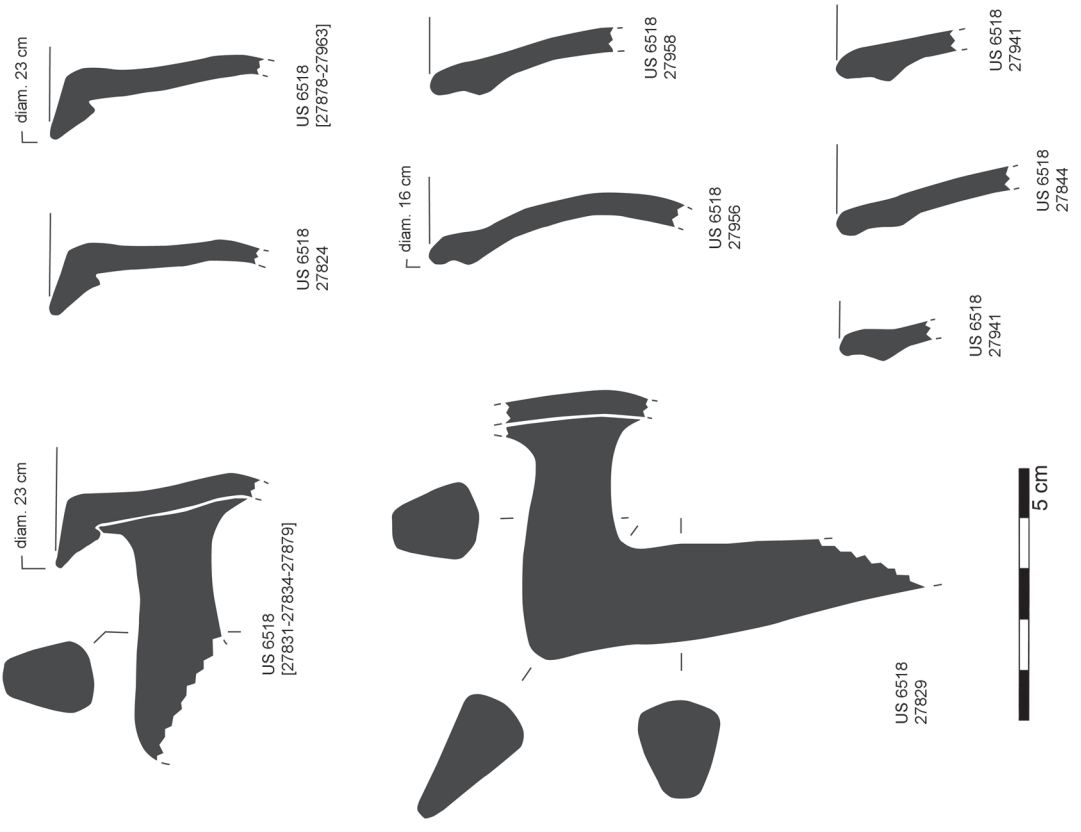
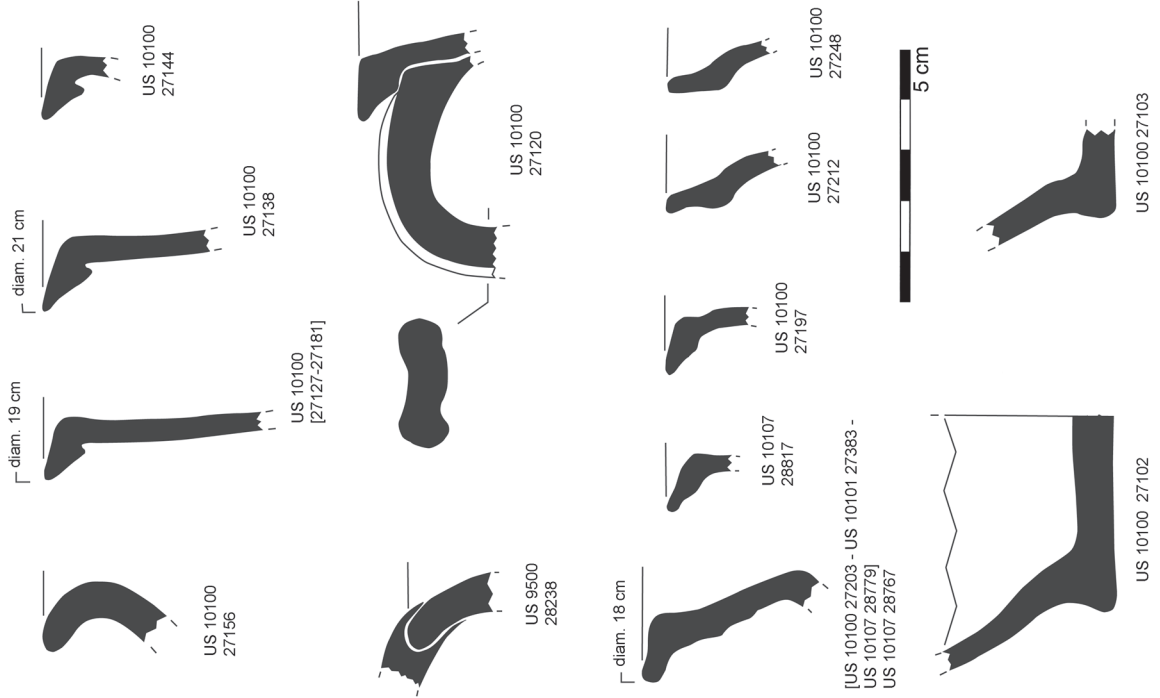
US 6518 27976

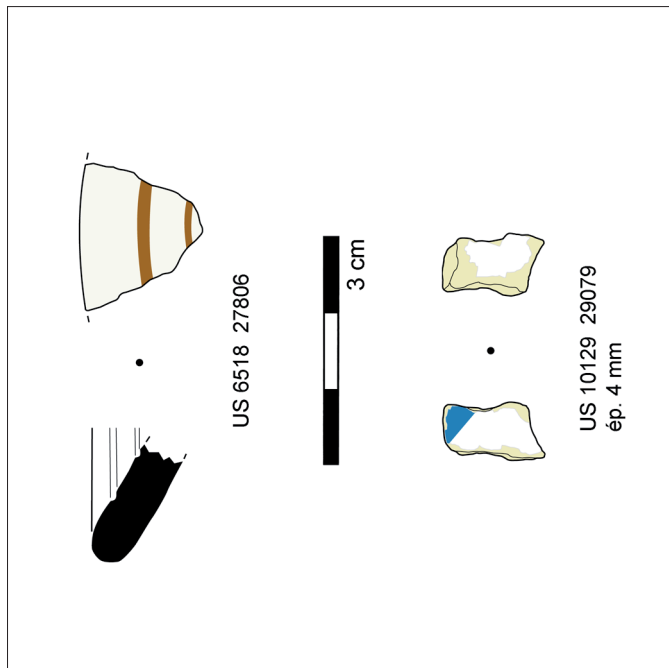
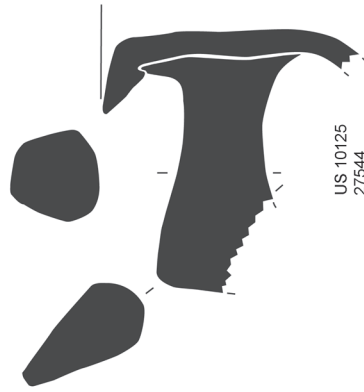
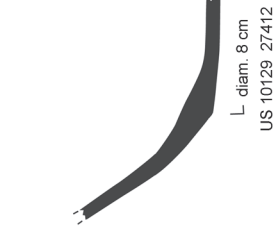
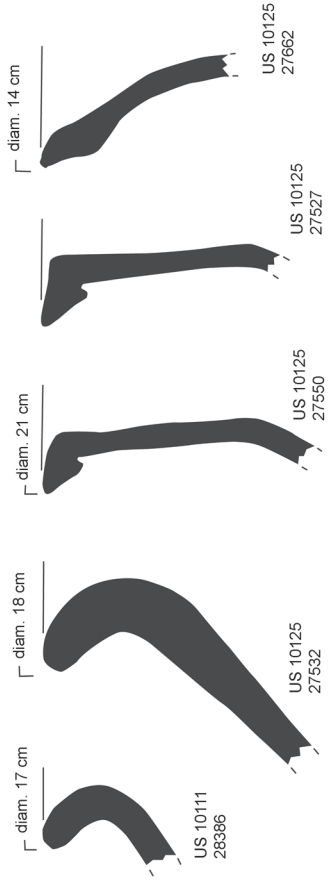
5 cm

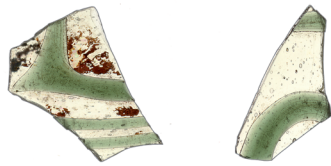


5 cm









US 6509 28505



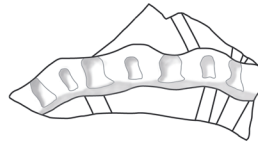
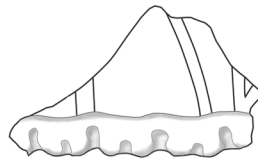
US 9500 28510



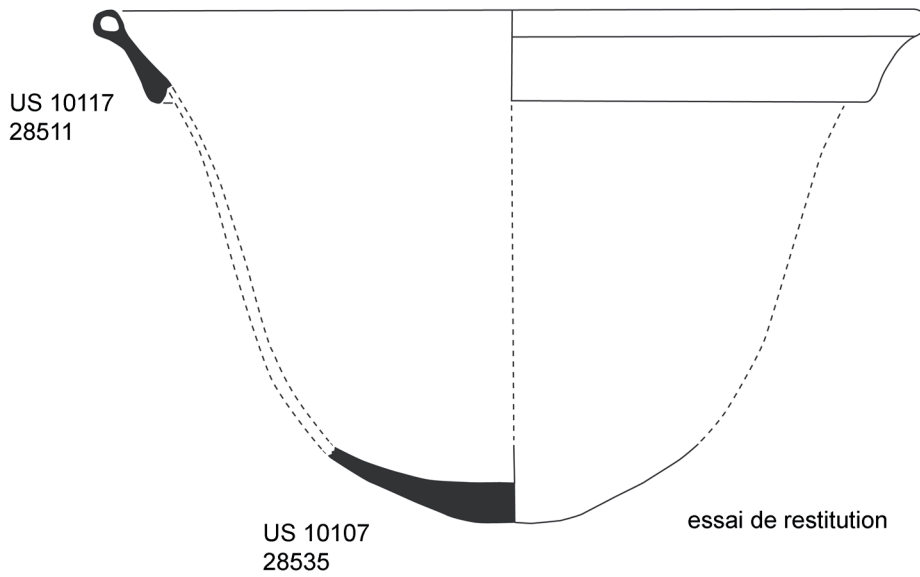
US 6518
28528



US 10129
28550



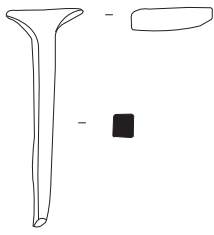
vue de dessous



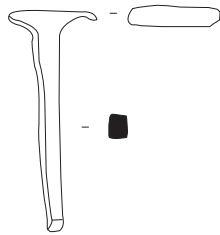
US 10117
28511

US 10107
28535

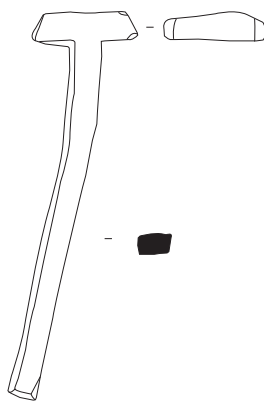
essai de restitution



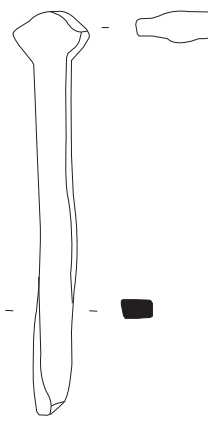
Iso 29270
Clou de charpente
Fer
US 6518



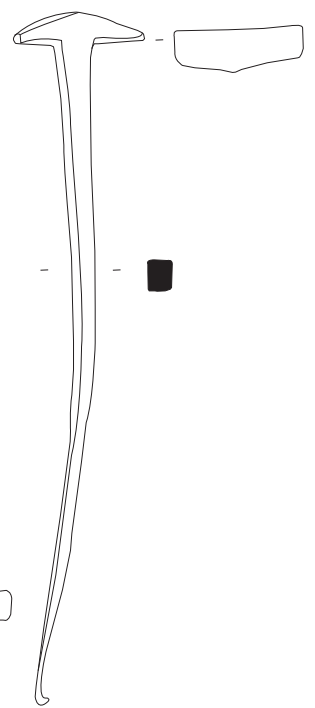
Iso 29273
Clou de charpente
Fer
US 6518



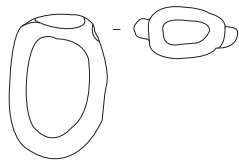
Iso 29266
Clou de charpente
Fer
US 6518



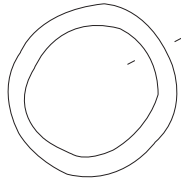
Iso 29678
Clou de charpente
Fer
US 6532



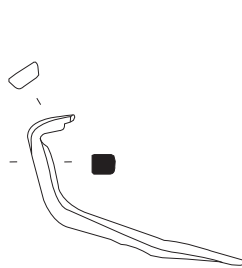
Iso 29255
Clou de charpente
Fer
US 6518



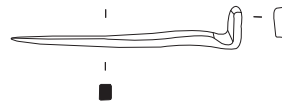
Iso 28552
Anneau de suspension
Fer
US 10129



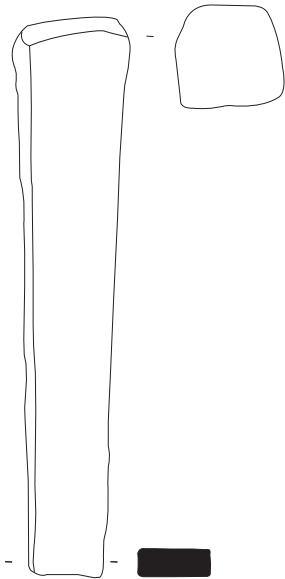
Iso 29416
Anneau
Fer
US 6504



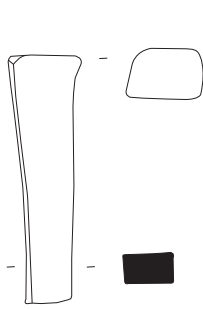
Iso 29554
Piton
Fer
HS



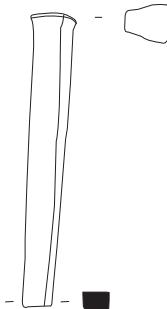
Iso 29500
Piton
Fer
US 6517



Iso 29525
Coin
Fer
US 6501



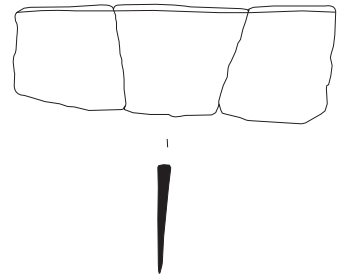
Iso 29552
Coin
Fer
HS



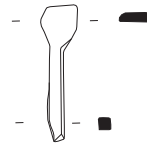
Iso 29410
Poinçon
Fer
US 10100



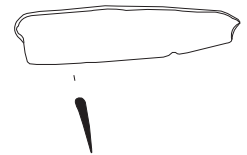
Iso 29438
Fer
US 11003



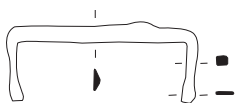
Iso 29446/29447/29448
Fer
US 10101



Iso 29671
Ciseau
Fer
US 10125



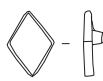
Iso 29346
Fer
US 6509



Iso 29165
Boucle
Fer
US 56



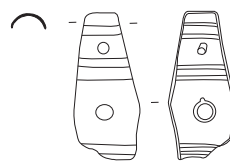
Iso 28532
Annelet
Fer
US10125



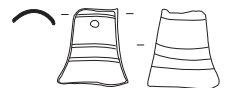
Iso 28516
Paillette
Fer
US6509



Iso 28519
Boucle
Fer
US 6518

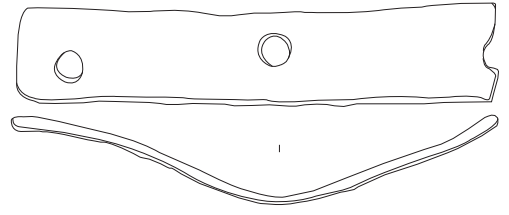
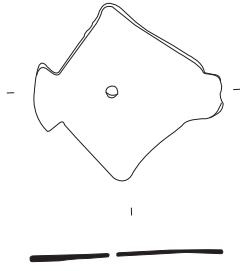
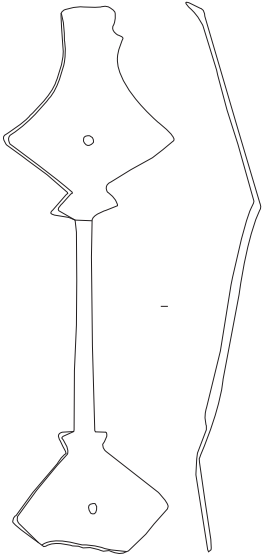


Iso 29347
Elément de gantelet
Fer
US 6509

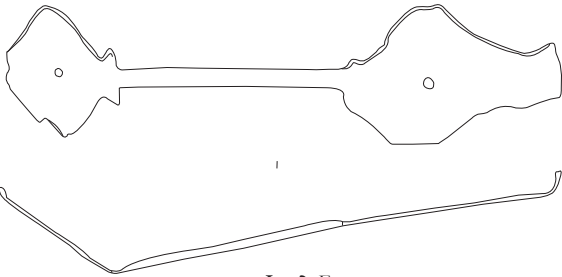


Iso 29613
Elément de gantelet
Fer
US 6518

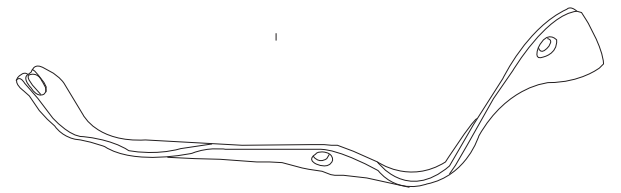
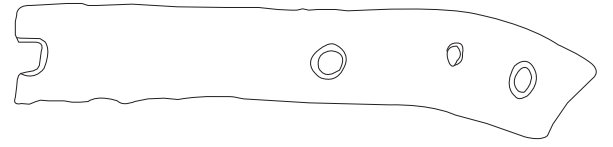
0 5 cm



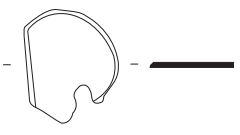
Iso 29419, Ferrure
Fer
US 6504



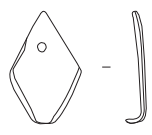
Iso ? Ferrure
Fer
US 10111



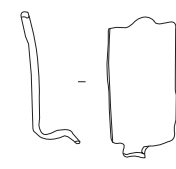
Iso 29526, Ferrure
Fer
US 6501



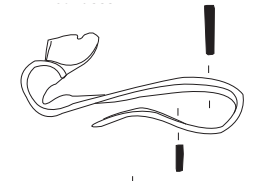
Iso 29256, Ferrure
Fer
US 6518



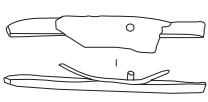
Iso 29262, Élément de placage
Fer
US 6518



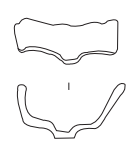
Iso 29433, Moraillon
Fer
US 11003



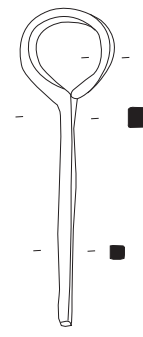
Iso 29333
Ressort de serrure
Fer
US 6506



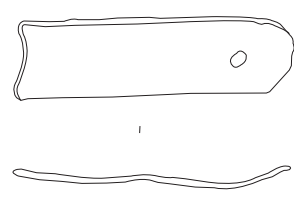
Iso 29551, Élément de luminaire
Fer
HSs



Iso 29307, Bougeoir
Fer
US 6518



Iso 29412, Paumelle
Fer
US 10100

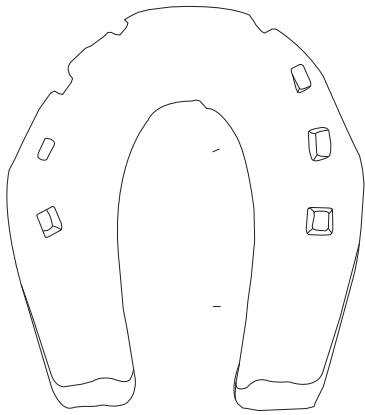


Iso 29257, Ferrure
Fer
US 6518

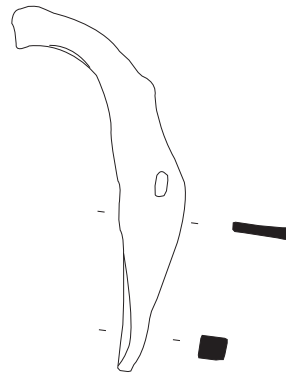


Iso 29400
Fer
US 9501

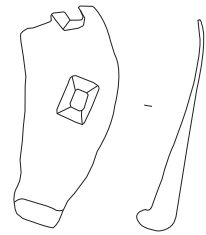
0 5 cm



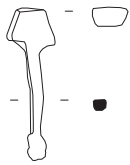
Iso 29409, Fer de mulet
Fer
US 10100



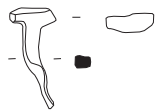
Iso 29352, Fer d'âne
Fer
US 6509



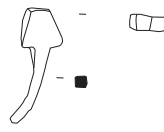
Iso 29520, Fer d'équidé
Fer
US 6501



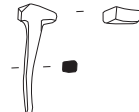
Iso 29666
Clou de maréchalerie
Fer
US 10125



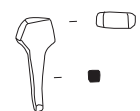
Iso 29661
Clou de maréchalerie
Fer
US 6511



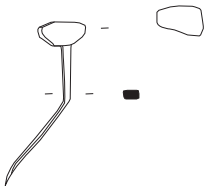
Iso 29277
Clou de maréchalerie
Fer
US 6518



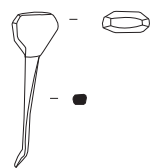
Iso 29314
Clou de maréchalerie
Fer
US 6518



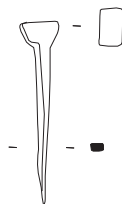
Iso 29304
Clou de maréchalerie
Fer
US 6518



Iso 29669
Clou de maréchalerie
Fer
US 10125



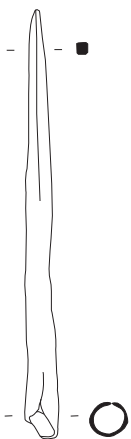
Iso 29477
Clou de maréchalerie
Fer
US 10111



Iso 29570
Clou de maréchalerie
Fer
US 6509



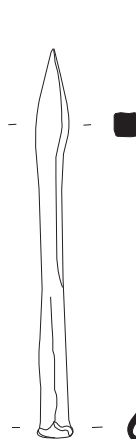
Iso 29323
Clou de maréchalerie
Fer
US 6518



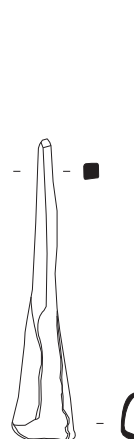
Iso 28566
Fer de trait
Fer
US 6509



Iso 29555
Fer de trait
Fer
US 6511



Iso 29279
Fer de trait
Fer
US 6518



Iso 29349
Fer de trait
Fer
US 6509



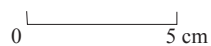
Iso 29420
Fer de trait
Fer
US 6504

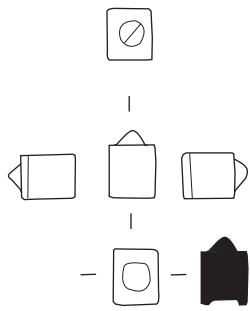


Iso 29522
Fer de trait
Fer
US 6501

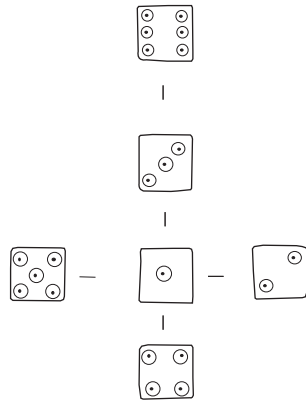


Iso 29414
Fer de trait
Fer
US 6504

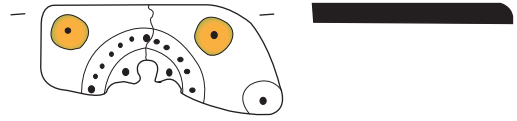




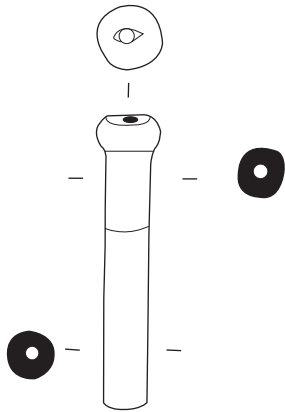
Iso 28541
Ebauche de dé
Os ou bois de cervidé
US 6518



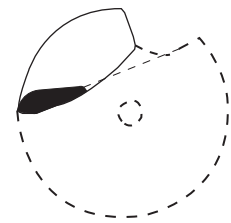
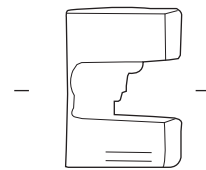
Iso 28540
Dé
Os
US 10129



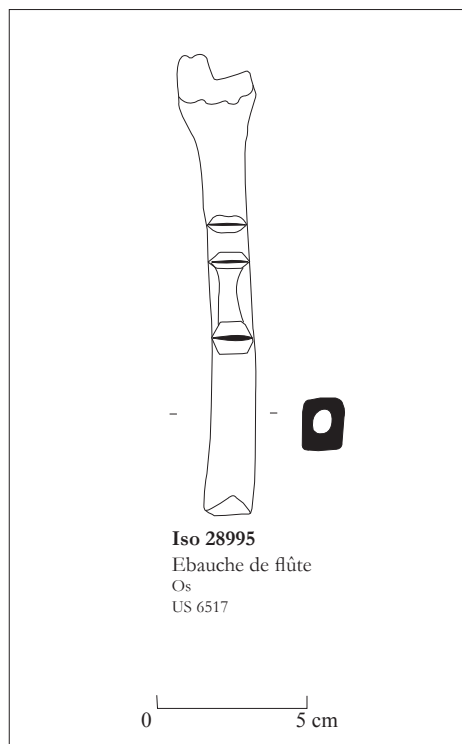
Iso 28545 et 28546,
Tabletterie
Os / All. Cu.
US 6518



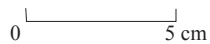
Iso 28547 / 28548
Pipe
Céramique
US 56



Iso 28539
Noix d'arbalète
Os
US6538



Iso 28995
Ebauche de flûte
Os
US 6517



Montréal-de-Sos 2007

Catalogue
du
petit mobilier métallique
non ferreux
(Michel Barrère)

Voir texte de synthèse dans le chapitre présentation

n° 28500

US 6509

L. 196,3 (L. rest. env. 247,6). Tige diam. 2,3. Tête l. 3,9 ; ép. 1,2. Pds. 7,79

Aiguille à chas présentant une longue tige de section circulaire à l'extrémité recourbée. Ce type d'objet, adapté éventuellement à la couture de cuirs quoique dépourvu de paumelle à l'image d'exemplaires plus courant en fer, ne présente pas d'équivalent régional. **PI 1, 1**

n° 28508

US 6518

12,9 x 11,2 ; ép. traverse proximale 1,7 ; ép. traverse distale 3,2. Ardillon L. 13,7 ; diam. tige 1,4 ; h. charnière 4,6. Pds. 1,53

Bouclette à fenêtre simple, et ardillon en fil de cuivre. Traverse proximale de section réduite, présentant une encoche dans l'axe sur l'arête proximale. La traverse distale présente une section en léger trapèze et une encoche pour le repos de l'ardillon. Traces de finition à la lime sur le revers plat. **PI 1, 2**

n° 28526

US 10129

13,5 x 12,7. L. 6,7. Avers ép. 0,7. Rivets diam. Tête 3,3 à 3,8. Contre rivure diam. 10 ; ép. 0,5

Pds. 1,88

Paillette composée à partir de huit éléments : une tôle formée convexe, aux contours en quintefeuille, sur les pétales de laquelle sont disposés six rivets à fonction uniquement décorative présentant une tête conique et une courte tige matée au revers. Une perforation centrale retient par ailleurs un rivet du même type dont la tige plus longue est matée sur une rondelle de contre rivure.

PI 1, 3**n° 28544**

US 10129

15,4 x 15 ; ép. traverse distale 2,1 à 3,6 ; ép. traverse proximale 2,2. Pds. 1,30

Passant de courroie à ergots internes. Traverse distale sur élargie dans l'axe. Traces d'ébarbage et de finition à la lime. **PI 1, 4**

n° 29179

US 6518

43,4 x 10,2 à 10,9 ; ép. 0,7 à 1,2. Pds. 2,76

Fragment d'une tôle d'applique rectangulaire, déformée, pliée sur l'axe longitudinal selon un angle ouvert. Traces de soudure à l'étain ou au plomb au revers. **PI 1, 5**

n° 28523

US 6518

Boucle 20,3 x 16,6 ; ép. traverse distale 2,1 à 2,4. Ardillon L. 17,1 ; section tige 1,4 ; h. charnière 5,7. Chape 24,9 x 8,4 ; ép. 0,3.

Rivet L. 3,3. Pds. 3,40

Boucle à fenêtre simple, chape et ardillon. Boucle en laiton, face inférieure plate portant les traces d'une finition à la lime, face supérieure épannelée présentant une encoche d'axe pour le repos de l'ardillon, traverse proximale de section réduite. L'ardillon en fil de cuivre est fixé sur une chape découpée inornée de forme rectangulaire, et passe dans une perforation percée depuis le revers en arrière de la charnière. Une autre perforation, légèrement désaxée sur le côté proximal, retient sur le revers un rivet réalisé à partir d'un segment de fil de cuivre maté aux extrémités. L'objet est un montage réalisé avec des éléments disparates, avec peut-être une chape découpée pour l'occasion. **PI 1, 6**

n° 28527

US 6509

26,3 x 20,7 ; ép. 1,7. Pds. 3,28

Bouclette en D à traverse distale plate en arc de cercle dotée d'une encoche axiale pour le repos de l'ardillon. Traces marquées de finition à la lime sur l'avant comme sur le revers. **PI 1, 7**

n° 28581

US 6509

26,5 x 20,7 ; ép. traverse proximale 2 ; ép. traverse distale 2,1. Pds. 4,13

Bouclette en D à traverse distale plate en arc de cercle dotée d'une encoche axiale pour le repos de l'ardillon. Traces de finition à la lime sur le revers. **PI 1, 8**

n° 28529

US 10107 bis

L. 40 ; l. 3,9 à 9,8 ; ép. 0,4 à 0,8. Pds. 1,39

Branche de pince à épiler brisée au niveau de la charnière, composée à partir d'une tôle découpée et martelée dont la partie distale est légèrement pliée. La face supérieure présente une double file de traits discontinus exécutés au burin. **PI 1, 9**

n° 28502

US 10129

Diam. 13,7 à 14 ; l. 1,6 à 5. Pds. 0,22

Bague à jonc plat. Une partie élargie, brisée, compose un médaillon ovale aminci qui a pu recevoir une petite bête ou une pièce décorative soudée. **PI 1, 10**

n° 28531

US 6511

Diam. 14,8 ; ép. 0,2 à 0,3. Pds. 0,24

Paillette ou contre rivure circulaire, en tôle, à perforation centrale. Les bords légèrement abattus et amincis peuvent indiquer une découpe à l'emporte-pièce. **PI 1, 11**

n° 28512

US 6504

15,1 x 5 à 5,1 ; ép. 2,9. Rivets L. 4,5 et 4,7. Pds. 1,46

Banquet plein rectangulaire, face supérieure aux longs côtés chanfreinés, retenant par deux perforations coniques deux rivets matés sur la courroie disparue. **PI 1, 12**

n° 28515

US 10101

17,9 x 17,5 ; ép. tot. 3,5. Pds. 1,04

Applique en fine tôle emboutie, composant un carré aux bords festonnés et aux angles ajourés, dans lequel s'inscrit un losange dont la bordure est surélevée, à perforation centrale. **PI 1, 13**

n° 28509

US 10104

20,5 x 17,9 ; ép. 0,3. Pds. 1,42

Applique rectangulaire en tôle mince, face supérieure dorée décorée de quadrilobes reliés par des segments losangiques, sur un fond semé de globules. Une bordure en relief limite le champ, visible sur deux côtés symétriques ou elle a été épargnée par la découpe et avoisine deux petites perforations opposées destinées à coudre l'objet sur un support indéterminé. Ce décor particulier se retrouve à l'identique sur des exemplaires de Montségur (09) et Fenouillet (66), et sur le site même de Montréal-de-Sos où un objet identique a été mis au jour en 2004 dans les niveaux médiévaux associés à l'aménagement du site (US 1118, n° inv. 17055). **PI 1, 14**

n° 28521

US 6518

18,6 x 10,3 ; ép. 0,3. Pds. 0,42

Tôle rectangulaire ajourée, légèrement cintrée, indéterminée. **PI 1, 15**

n° 29445

US 10101

Diam. 49,1 à 49,7 ; ép. 4 à 4,3. Pds. 16,67

Anneau en laiton de section ovale, apparenté aux fermaux à ardillon plat courants en milieu funéraire dans la deuxième moitié du XIV^e siècle. **PI 2, 16**

n° 28551

US 10129

31 x 19,2 à 32,9 ; ép. tôle 0,5 à 0,8 ; ép. tot. 2,8. Pds. 4,00

Extrémité proximale d'un parement de manche de couteau ou d'outil. Tôle découpée étamée, aux bords rabattus, présentant une perforation dans l'axe et les traces d'une soudure au revers. **PI 2, 17****n° 28537**

US 6532

H. 20,6 ; diam. 15,6 à 16. Attache l. max. 2. Pds. 1,88

Grelot composé de deux hémisphères soudés. L'hémisphère supérieur est percé au sommet pour accueillir une bélière en ruban aux extrémités rabattues ; l'hémisphère inférieur est ajouré d'une âme aux terminaisons circulaires. **PI 2, 18****n° 28520**

US 10111

45 x 29,8 ; ép. 0,4 à 0,5. Pds. 4,30

Fragment d'une tôle cintrée perforée deux fois à partir de l'avvers. **PI 2, 19****n° 28501**

US 6509

L. 59,7 ; diam. base 8,1 à 8,3. Baguette diam. 9,3 ; l. 1,6. Pds. 5,40 (5,27 + 0,13)

Tie de fuseau composé d'une tôle formée en cône allongé, dont l'extrémité est échancrée pour guider le fil. La base est renforcée d'une baguette circulaire de section rectangulaire, à l'origine soudée sur l'objet. **PI 2, 20****n° 28533**

US 6518

L. 25,2 ; section 2,7 à 4. Pds. 1,86

Tige de section sub-circulaire dont une extrémité recourbée est rompue, l'autre est épaissie et décorée de stries transversales parallèles. Ce fragment d'objet indéterminé s'intègre difficilement à la typologie du mobilier médiéval, et pourrait correspondre à une période antérieure de l'occupation du site à l'instar du n° 28518. **PI 2, 21****n° 28518**

US 57

33 x 27,7. Tige section 2,9 x 3,9 à 3,2 x 5. Bouton L. 7,9 ; diam tête 7. Pds. 8,33

Fragment brisé et déformé d'une fibule en oméga de type Feugère 30d2b, de section losangique, dont l'extrémité repliée décorée de faibles cannelures enserme un bouton destiné à bloquer l'ardillon. Cet exemplaire est à rapprocher d'un objet complet découvert dans l'Ariège (Michel Feugère, Les fibules de Gaule méridionale, RAN Supplément 12, 1985, Pl. 158, n° 1999) identifié récemment comme étant celui mis au jour par l'abbé Cau-Durban vers 1883 dans la grotte de Bacher à Uchentein, et conservé au Musée de l'Ariège sous le n° d'inventaire 989-1-659 (identification et renseignement Marc Comelongue). La datation attribuée traditionnellement à ce type est centrée sur le IV^e siècle. A proximité de l'extrémité sectionnée, des entailles transversales sont probablement tardives. **PI 2, 22****n° 28524**

US 6518

Diam. max. 17,2 ; ép. 6,4. Pds. 3,16

Bouton circulaire en plomb moulé. Face supérieure décorée d'une croix en relief cantonnée de quatre globules, encadrement périphérique de douze globules. Deux autres se trouvent sur le revers, de part et d'autre d'une arête axiale sur laquelle deux traces d'arrachement indiquent probablement l'emplacement d'une bélière. **PI.2, 23****n° 29178**

US 10129

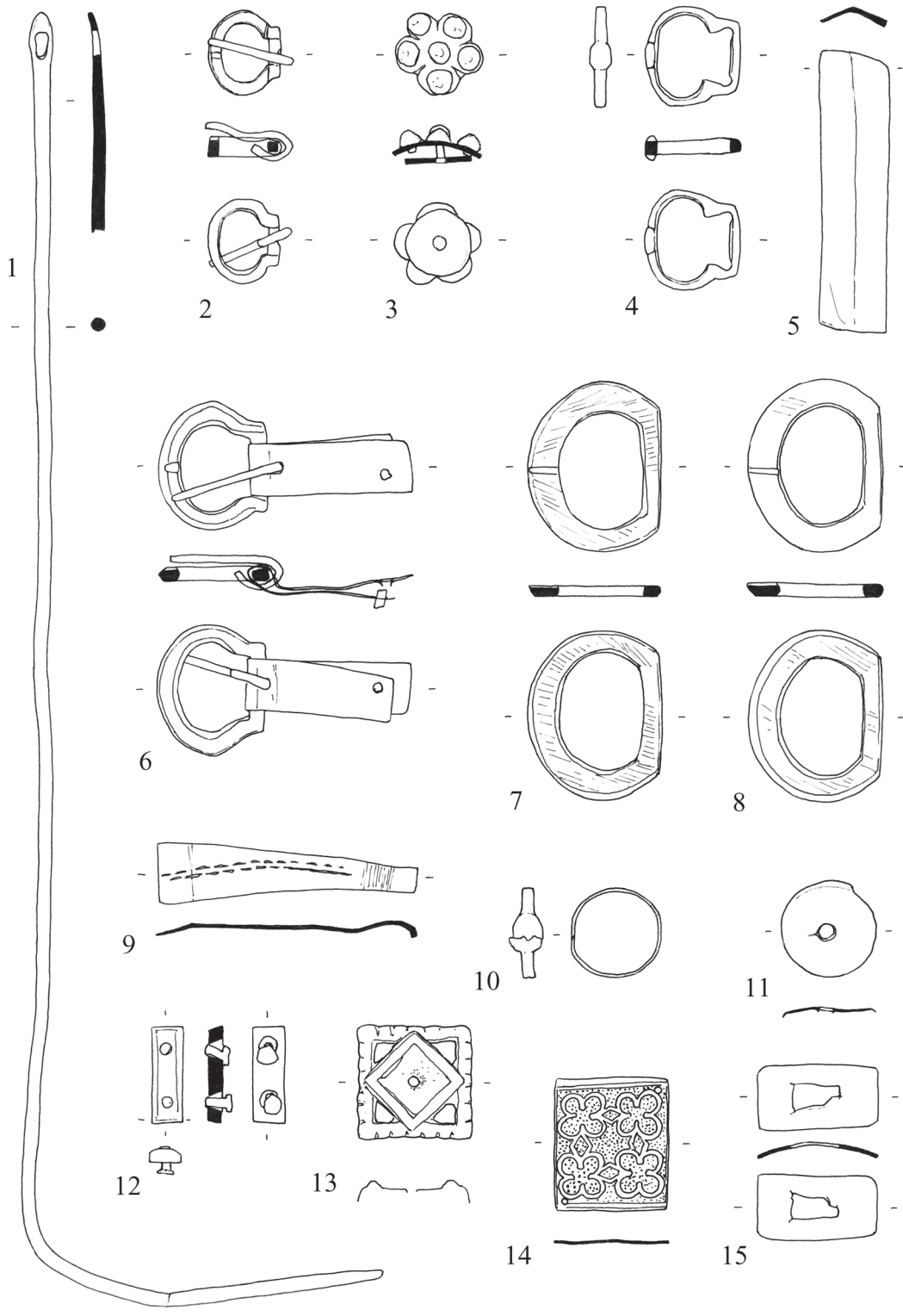
L. 93,2 ; section 4 x 3 à 4,3 x 2,6. Pds. 6,70

Barrette de section rectangulaire martelée. Lingot ? **PI. 2, 24****n° 28556**

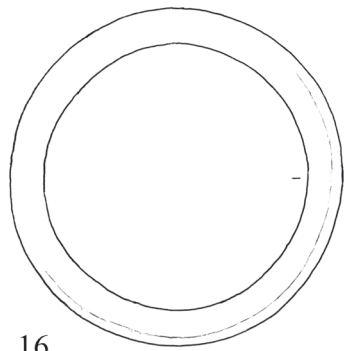
US 6509

242,8 x 140,9 ; section 30,2 x 12,3 à 32,3 x 16,4 ; ép. 1,4 à 1,5. Pds. 330,62

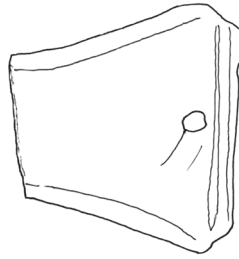
Objet constitué d'une feuille de tôle épaisse, repliée sur elle-même selon une section ovale, et cintrée en demi-cercle, les bords se rapprochant sans toutefois se toucher sur la face interne. Les parties externes des extrémités sont légèrement échancrées. La tôle paraît s'être trouvée rabattue sur un élément interne souple disparu : la fonction de cet objet inhabituel, qui n'a pas d'équivalent dans les assemblages médiévaux, est indéterminée quoique plusieurs hypothèses puissent se trouver émises, parmi lesquelles celle d'un renfort d'une anse de seau ou d'une gaine de protection d'une corde, d'une vannerie... Un élément de tuyauterie est exclu (bords non juxtaposés ni soudés). Non dessiné



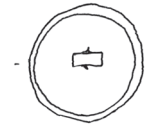
0 2 cm



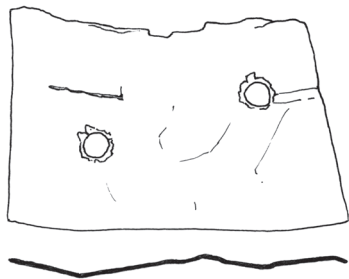
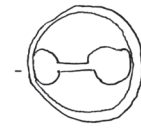
16



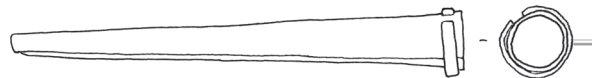
17



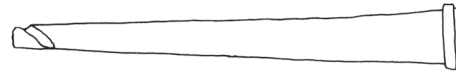
18



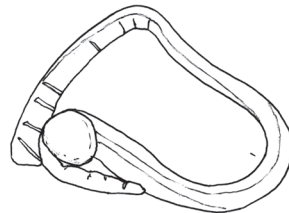
19



20



21

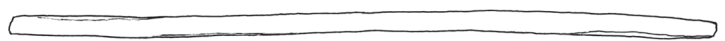
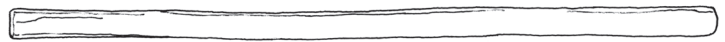


22



23

24



Les restes d'une bande en tapisserie du XIVe siècle provenant du site castral de Montréal-de-Sos (Ariège)

Résultats et interprétations des analyses



Christophe Moulherat

Centre d'Etude et de Recherche sur les Textiles Anciens

Paris 2007

CENTRE DE
RECHERCHE
ET DE
RESTAURATION
DES MUSÉES
DE FRANCE

certa 
Centre d'Etude et de Recherche sur les Textiles Anciens

Description du matériel archéologique

Des restes d'une bande réalisée en tapisserie au moyen de filés or datés du XIVe siècle ont été mis en évidence lors de la fouille du site castral de Montréal-de-Sos (Ariège).

Il s'agit de quatre fragments de moins d'un centimètre chacun accompagnés de nombreux filés isolés qui se sont détachés du tissu (photos 1-4).

Ils ont été tissés en tapisserie à relais avec une chaîne grossière. La surface est tissée de fils d'or faits d'une fine lame, dont nous verrons la composition plus bas, enroulée en S autour d'une âme sans torsion visible.



Photo 1- Fragment n°1 de bande de tapisserie.

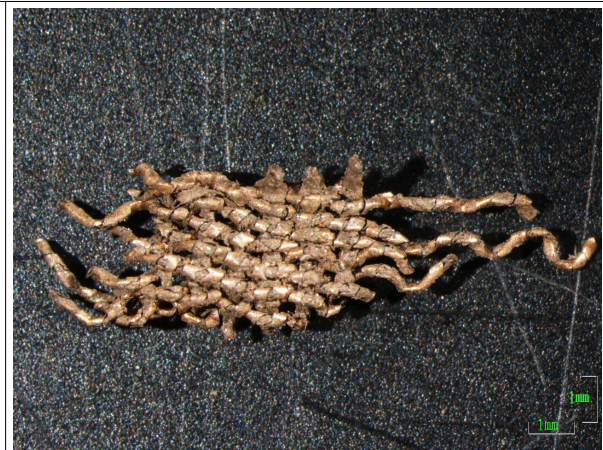


Photo 2- Fragment n°2 de bande de tapisserie.



Photo 3- Fragment n°3 de bande de tapisserie.



Photo 4- Fragment n°4 de bande de tapisserie.

Nous avons procédé à l'étude de ces fragments à la demande de Nicolas Portet. Elle comprend l'examen de l'armure de tissage et de la structure des fils qui la compose ; elle permettra d'enrichir les connaissances sur les tissus du XIVe siècle dans le sud de la France et de fournir des renseignements sur les principaux critères de fabrications des fils métalliques médiévaux.

L'étude des fils métalliques s'appuie sur :

- **La typologie du fil**

Les examens morphologiques sous loupe binoculaire et en microscopie optique et électronique à balayage permettent de déterminer les caractères relatifs à l'élaboration des fils : nature de l'âme, caractéristiques de la lame (nature, sens d'enroulement, dimensions) ainsi que sa structure.

- **L'analyse de la lame métallique**

La composition du métal est déterminée à partir des éléments chimiques présents. Les analyses sont faites par spectrométrie X en dispersion d'énergie (EDS) couplée à un microscope électronique à balayage (MEB).

Protocole expérimental

Les observations macroscopique et microscopiques permettent d'étudier la structure du tissu, la structure des fils métalliques et/ou organiques à partir de :

- coupes histologiques : après inclusion dans une résine polyester des sections transversales de 15µm d'épaisseur sont montées au baume de Canada entre lame et lamelle et sont observées au microscope optique.
- coupes stratigraphiques : des sections polies sont réalisées après inclusion de l'échantillon dans une résine polyester et sont observées au microscope optique.

Analyse du métal

Microscopie électronique à balayage couplée à un spectromètre à dispersion d'énergie (MEB/EDS).

On utilise un microscope électronique à balayage Philips XL 30CP, couplé à une microsonde à dispersion d'énergie ; La spécificité du MEB est d'offrir, en comparaison avec le microscope optique, une grande profondeur de champ. Le couplage avec la micro-analyse permet de faire des analyses ponctuelles sur les faces externes et internes de la lame.

Résultats et discussions

L'étude de ces restes de tapisserie a mis en évidence la présence d'une chaîne faite en lin et d'une trame composé d'un filé en argent doré enroulé en S autour d'une âme en soie.

Le tissu : caractéristiques techniques

Par convention, on utilise une minuscule (s ou z) si le fil est simple de torsion z ou s (il s'agit de la torsion primaire) et une majuscule (Z ou S) pour préciser que le fil est retors de torsion Z ou S (il s'agit de la torsion de retordage) (fig. 1).

Le degré de torsion est estimé par l'utilisation d'un graphique ; les fils dont la torsion est comprise entre 5 et 20° sont considérés de torsion faible, entre 30 et 45° de torsion moyenne et forte pour les fils dont la torsion est supérieure à 45° (fig. 2).

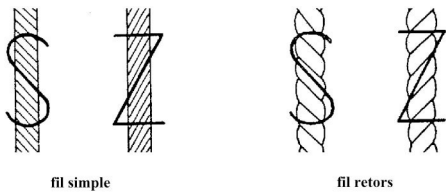


Figure 1—Indication du sens de la torsion d'un fil simple à l'aide des lettres S et Z.

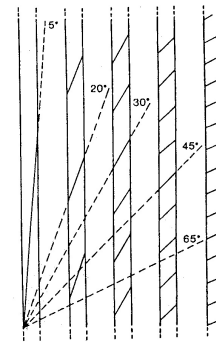


Figure 2—Représentation graphique des principaux degrés de torsion d'un fil.

La tapisserie

Il s'agit de fragments de tapisserie, c'est-à-dire, un ouvrage tissé à décor généralement polychrome dont les trames limitent leur action aux dimensions des motifs du dessin qu'elles produisent en couvrant totalement les fils de chaîne. Du fait de l'armure toile, généralement utilisée, ce recouvrement exige une réduction chaîne beaucoup plus faible que la réduction trame, avec des fils de chaîne plus gros.

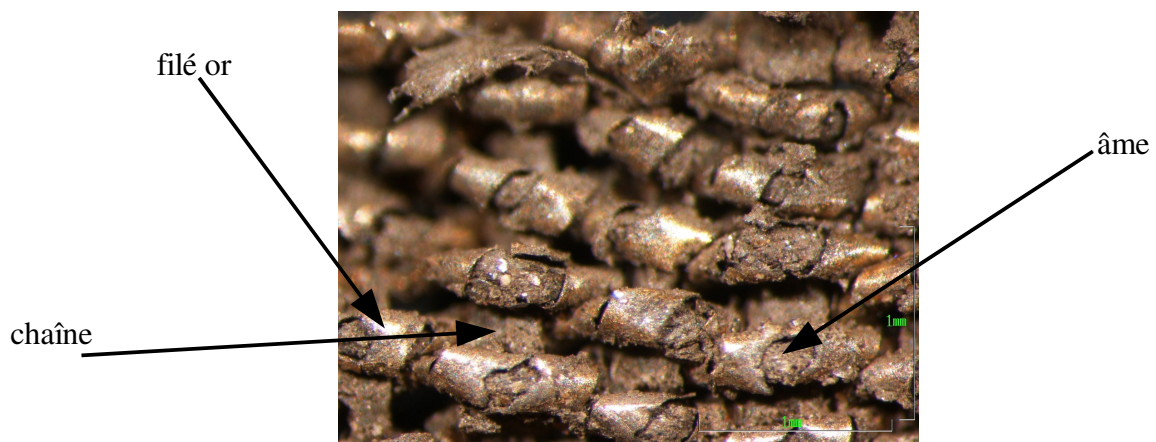


Photo 5- Détail de l'armure de tissage avec indication du sens de la chaîne et de structure de la trame



Photo 6- Vue d'un fragment de tapisserie

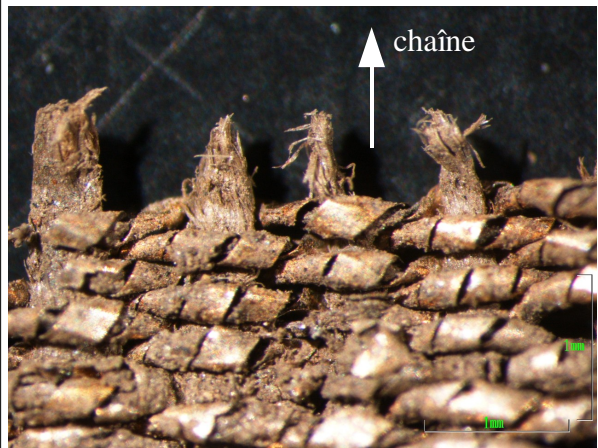


Photo 7- Disposition des fils de chaîne dans le tissu : on observe qu'ils sont libres, non contenus dans un filé.



Photo 8- Détail du retour de la tapisserie.



Photo 9- Les filés ont des spires qui ne sont pas serrés les unes contre les autres : on parle alors de filés riant.

Les fils

● La chaîne

La chaîne est composée de 11 fils de toison S légère et d'un diamètre moyen de 0,40 mm.

L'identification des fibres a permis de déterminer qu'il s'agissait de lin.

En effet, la plupart des fibres sont isolées et non regroupées en faisceau comme c'est généralement le cas des fibres libériennes. En effet, les fibres de lin ont tendance à se dissocier les unes des autres, les lamelles mitoyennes étant peu lignifiées.

Les fibres se présentent sous une forme cylindrique assez régulière avec quelques plis de flexion en forme de "X" (appelés genoux), particulièrement visible au microscope électronique à balayage et au microscope optique sous une lumière polarisée (photos 10 et 11).

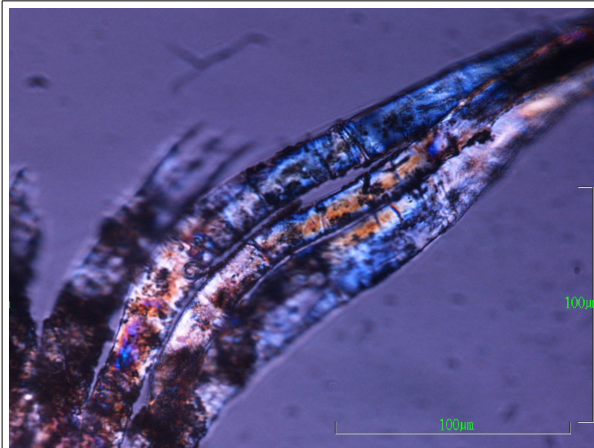


Photo 10- Vue longitudinale réalisée au microscope optique en lumière polarisée de fibres d'un faisceau de lin provenant de la chaîne.

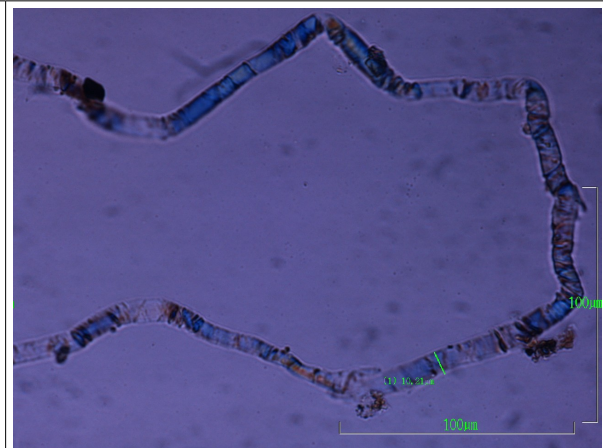


Photo 11- Vue longitudinale réalisée au microscope optique en lumière polarisée de fibres de lin provenant de la chaîne.

● La trame

Le fil métallique est un filé or, de l'ordre de 2,50 mm de diamètre. Il est riant, c'est à dire qu'il existe une légère distance entre chaque spire, permettant d'observer l'âme à l'intérieur. Il est constitué d'une lame de métal enroulée en spires S autour d'une âme de soie (photos 12-13). Il est très fragile et présente un assez bon état de conservation. Le nombre de coup de trame est de 60 par cm



Photo 12- Vue à la loupe binoculaire d'un filé or provenant de la tapisserie : on distingue le fil organique contenu à l'intérieur.

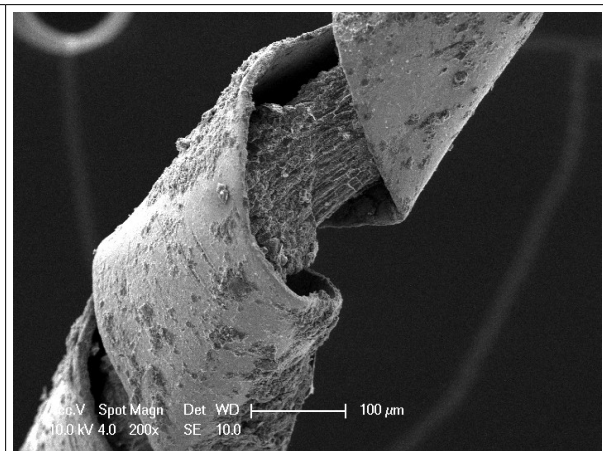


Photo 13- Détail au MEB du filé or et de son âme.

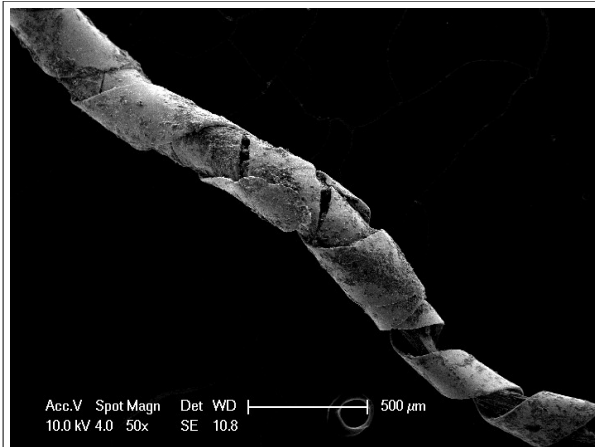


Photo 14- Vue au MEB de la jonction entre deux filés métalliques

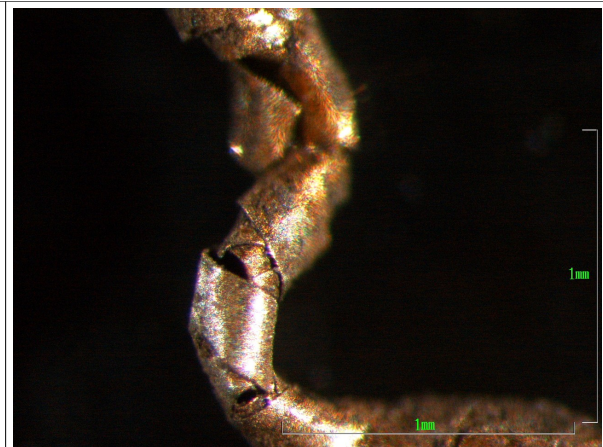


Photo 15- Vue à la loupe binoculaire de la jonction entre deux filés métalliques

L'analyse au MEB-EDS de la composition des faces externes et internes montre que la lame est en argent doré d'un seul côté.

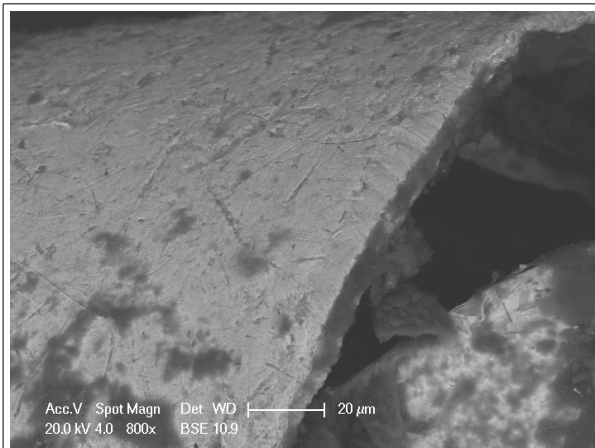


Photo 16- Vue au MEB de la face externe de la lame. il est possible d'observer sur la tranche une légère inclinaison peut-être due à l'utilisation d'un ciseau pour la découpe des feuilles

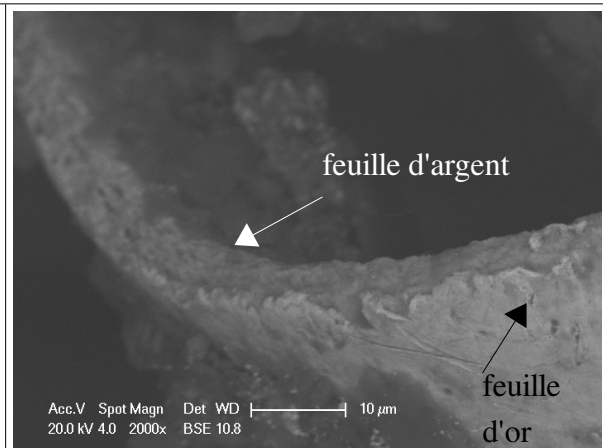


Photo 17- Vue au MEB de la fine feuille d'or (entre 1 et 2 µm) posée sur la feuille d'argent

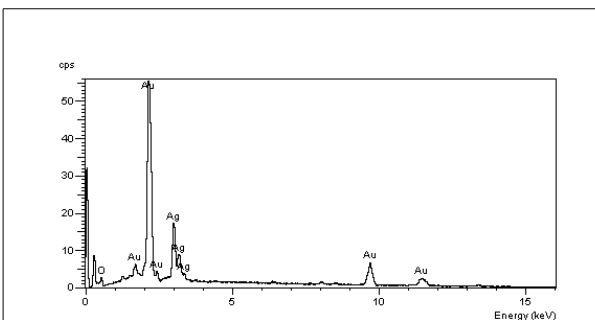


Figure 3- Analyse qualitative de la composition chimique de la face externe de la lame de métal; les composés détectés sont l'or (Au) principalement et l'argent (Ag) dans une moindre mesure.

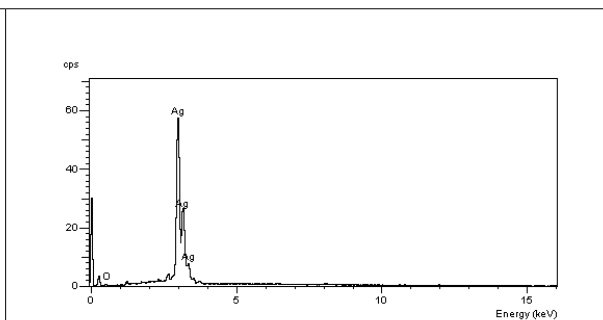


Figure 4- Analyse qualitative de la composition chimique de la face interne de la lame de métal; les composés détectés sont l'argent (Ag) principalement et l'or (Au) dans une moindre mesure.

L'analyse élémentaire des faces de la lame montre qu'elle est en argent et que l'or est présent seulement sur la face externe.

L'âme

L'âme a un diamètre de 0,07 mm; Elle est de couleur noire et très détériorée.

En coupe, on observe des sections triangulaires d'un diamètre moyen compris entre 5 à 10 µm : il s'agit de soie.

La forme légèrement triangulaire au bord arrondie atteste qu'il s'agit de soie domestique.

La soie domestique désigne la fibre textile sécrétée par un lépidoptère originaire de Chine : le *Bombyx mori*. Ce dernier, qui ne peut vivre sans les nombreux soins apportés par l'homme, se nourrit exclusivement de feuille de mûrier et produit un fil qui peut atteindre de nos jours 2000 m de long.

Le fil d'un cocon est trop fin et, par conséquent, trop fragile. Pour obtenir un fil plus résistant, il suffit de dévider plusieurs cocons en même temps ; les différentes baves sont collées entre elles par le grès. Le fil ainsi obtenu est dénommé *soie grège*. Dans notre exemple le nombre de fil de cocon est supérieur à 10 cocons (photos 18-19). Les baves sont bien collées les unes aux autres : il s'agit de soies domestiques non décreusées.

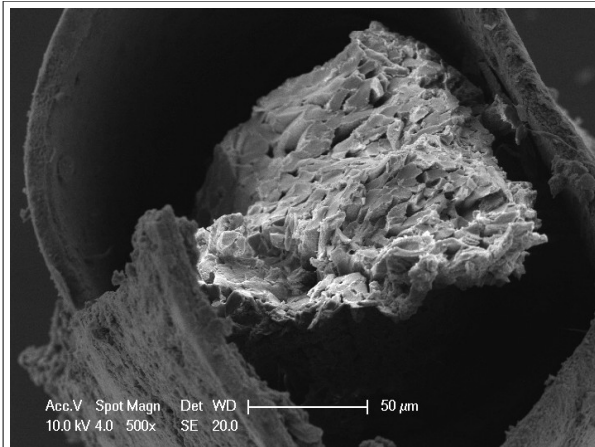


Photo 18- Vue réalisée au MEB de la section de l'âme à l'intérieur du filé métallique .:

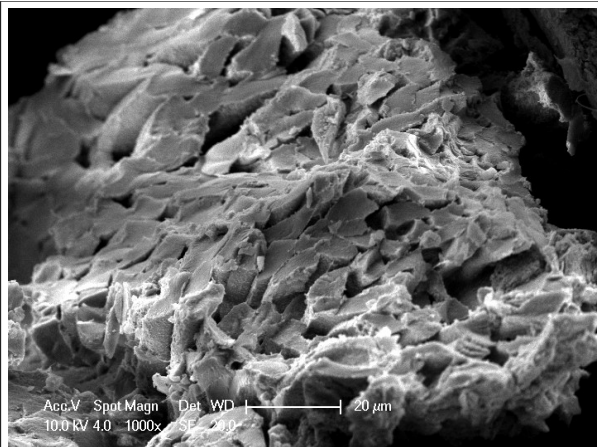


Photo 19- Détail au MEB de la section de l'âme : il est possible d'observer la section triangulaire des fibres qui atteste qu'il s'agit d'un fil de soie.

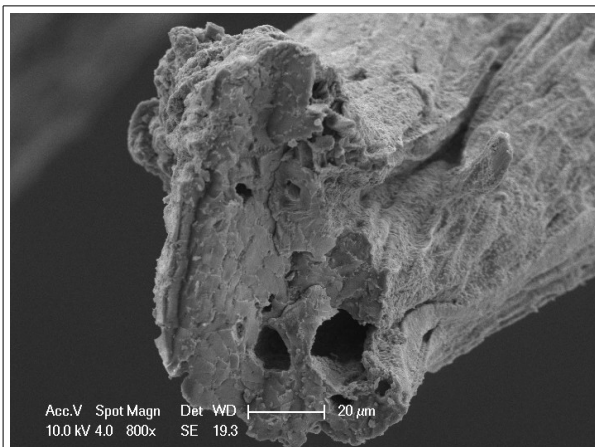


Photo 20- Vue au MEB de la section et de la vue longitudinale de l'âme.

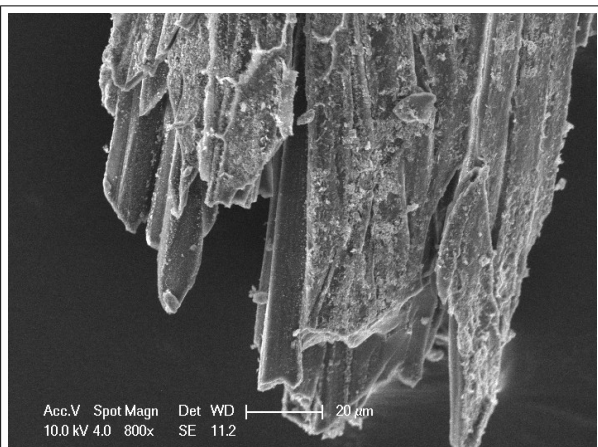


Photo 21- Vue longitudinale au MEB de l'âme du filé métallique.

Conclusion

Le tissu découvert à Montréal-de-Sos est une bande de tapisserie réalisée avec des filés or composés d'une lame d'argent doré d'un seul côté qui s'enroulait autour d'une âme de soie.

La chaîne, quant à elle, est un gros de fil de lin.

La technique la plus utilisée au Moyen Âge consistait à réaliser une plaque d'argent sur laquelle on déposait une fine couche d'or qui s'amalgamait le plus souvent avec l'argent au moyen de mercure que l'on faisait ensuite disparaître par chauffage. On découpait ensuite à l'aide d'un ciseau ou d'un tranchet de fines lanières qu'on enroulait autour d'un fil organique qui pouvait être soit en lin, en coton ou comme dans notre exemple en soie.

La manufacture des fils métalliques est très ancienne et date probablement du milieu du troisième millénaire avant J.-C., au Moyen Orient. La première référence écrite de leur emploi dans les textiles se lit dans l'Ancien Testament, plus précisément dans l'Exode; On y décrit l'utilisation de feuilles d'or battu, puis découpées en lames fines avant d'être introduites dans les textiles. Les plus anciens fils étaient donc constitués d'or et obtenus par martelage à partir de lingot. Les lames d'or étaient tissées telles quelles (lamé), ou enroulées autour d'une âme de soie ou de lin avant l'emploi (filé). Peu de textiles très anciens comportant des lames d'or ont survécu jusqu'à nos jours. On retrouve plus de textes les décrivant que les tissus eux-mêmes. Beaucoup ont été transformés et réutilisés ou détruits, afin de récupérer l'or. Les lames les plus anciennes étaient donc faites d'or pur ou d'or comportant un peu d'argent. On introduit ensuite des lames d'argent aux côtés des lames d'or, afin d'obtenir des jeux de lumière, ou uniquement des lames d'argent. La composition des lames a varié ou évolué à travers les siècles pour des questions économiques.

Au XIe siècle environ, apparaît « l'or de Chypre », feuille d'or collée sur une membrane, puis découpée en lanières fines, qui sont ensuite enroulées autour d'une âme de soie ou de lin. La membrane provient soit du gros intestin du boeuf ou du mouton (baudruche), soit de la peau de l'animal (cuir). On y collait aussi des feuilles d'argent. Le résultat est moins beau et moins résistant, mais moins cher et aussi plus facile à tisser.

L'origine des textiles richement décorés d'or se situe en Asie Mineure. Les textiles importés en Occident transitaient principalement par l'Italie. Des ateliers s'installèrent ensuite en Occident. Dès le XIIIe siècle environ, les ateliers de tissage européens se mirent à fabriquer eux-mêmes leurs fils « d'or de Chypre ». L'Italie revient au XIVe siècle au vrai filé d'or, d'argent ou d'argent doré avec le développement de la fabrication des velours, pour lesquels il faut un fil plus lourd que l'or de Chypre. L'or pur fut rapidement remplacé par l'argent doré, ou par un alliage argent-cuivre doré. Plus tard, l'âme métallique sera souvent en cuivre.

Durant la période du Moyen Age, on rencontre quatre types principaux de fils métalliques :

- lames d'or ou d'argent tissés
- lames d'or, d'argent ou d'argent doré entourant une âme en soie ou en lin
- feuille d'or ou d'argent collée sur de la baudruche ou du cuir, découpée en fines lamelles pour entourer sur une âme de soie ou de lin.
- feuille d'or ou d'argent collée sur cuir ou sur papier, découpée en lamelles fines et tissée à plat (technique originaire de l'Extrême Orient).

Bibliographie

Braun-Ronsdorf 1961.

Les tissus d'or et d'argent du moyen âge à l'époque Moderne, Cahiers Ciba 1961/3, pp. 2-16.

Rinuy Anne 1989.

Lames et files d'or ou dorés : analyse et mise en évidence de techniques de confection au Moyen Age. in Actes du congrès : textiles du Moyen Age, plus particulièrement dans la région Meuse-Rhin, Alden Biesen février 1989, pp.195-208.

Etude archéozoologique, premiers résultats

Laetitia Carasse

Cette étude tend à évaluer le potentiel informatif de la faune de quelques unités stratigraphiques (US), dégagées lors des campagnes 2005 et 2006. La question était de savoir si, d'une part, le matériel d'un point de vue qualitatif et quantitatif apportait des informations pertinentes, et d'autre part, si le contexte stratigraphique permettait de fournir des conclusions fiables.

Nous avons pour cela consigné diverses **données qualitatives** « primaires » et « secondaires » pour chaque spécimen étudié. A l'instar de Grayson (1984), nous employons le terme de spécimen pour désigner tout ou partie de l'élément anatomique conservé. Ces informations se divisent en 5 grandes catégories:

- Stratigraphique: US
- Anatomique: région, élément anatomique et latéralisation
- Description des spécimens: état (fragmentaire, entier ou sub-entier), partie conservée (épiphyse proximale ou distale, diaphyse, et autre), traces, fractures, enfoncement, et leur description (nature et localisation)
- Taxonomique: famille ou à défaut ordre, genre et/ou espèce quand cela a été possible, sinon ordre de grandeur (grand, moyen, petit, et microfaune)
- Estimation de la classe d'âge à partir des dates d'épiphyssation des os longs (Barone, 1976) et les dates d'éruption dentaire (Hillson, 2005)

Les abréviations utilisées dans la base de données et par conséquent dans le présent article se trouvent en annexe 1

Pour les **données quantitatives**, le comptage des spécimens a été effectué en suivant la définition du Nombre de Restes Déterminés (**NRD**) décrit par Brugal *et al.*(1994). Celui ci se décompose en « Nombre de Restes Déterminés Anatomiquement » (**NRDa**) et « Nombre de Restes Déterminés anatomiquement et Taxonomiquement » (**NRDt**). Seul ce dernier type de vestige nous intéressera ici.

Quant à l'évaluation du nombre minimal d'individu présent dans chaque US ou ensemble d'US, nous avons choisi d'utiliser le Nombre Minimal d'Individu de Combinaison (**NMIc**, **Poplin 1976**). Celui ci est calculé en comptant le nombre maximum de spécimens d'un élément anatomique en tenant compte de la latéralisation, de la taille de la pièce, de l'âge et du sexe. Il faut noter que dans notre étude, la conservation des vestiges ne nous a pas permis de déterminer le sexe.

Présentation des données

Le tableau 1 ci-dessous compile les différentes US dont la faune a été étudiée. Il présente le nombre de vestiges (NRDt) ainsi qu'une présentation rapide de leur nature.

Tableau 1: Unités stratigraphiques étudiées, leurs effectifs et taux de fragmentation

US	Nature	NRDt	Phase	% fragments
1006	sol?	38	7c	65.9
1006/1009	remblai	30	7c	68.6
1009	remblai	92	7c	60.3
1009/1011	remblai	99	7c	67.6
1011	destruction	62	7c	70.7
1013	effondrement mur 5bis	11	7c	-
1025	non documenté	0	?	-
1036	aire rubéfiée contre le mur 5 bis	1	?	-
1112	remblai tranchée de fondation du mur 11	38	3	70.4
1118	remblai tranchée de fondation du mur 11	63	3	50.8
1126	remblai tranchée de fondation du mur 11	11	3	-
1129	remblai tranchée de fondation du mur 11	11	3	-
1133	remblai tranchée de fondation du mur 11	3	3	-
1134	remblai tranchée de fondation du mur 11	1	3	-
5103	aire de gâchage	3	7c	62.5
5104	sol d'occupation?	72	7c	-
5122	Equivalent 5104	2	7c	-
5124	Equivalent 5104	5	7c	-
5126	sol d'occupation	2	7b	-
5127	Equivalent remblai 5113	44	7b	72.7
6103	remblai	238	7c	68.9
6104	remblai	11	5	-
6105	remblai	57	5	52.6
6106	remblai	1	?	-
8004	remblai	20	7b	59.4
9004	remblai	31	7c	38.7
9007	plaque de mortier	1	7b	-
9008	remblai/occupation?	240	7b	67.7
9009	remblai	29	7b	-
9010	foyer 1	8	7b	-
9013	remblai argileux étanche	13	7b	-
9016	lentille de charbon	1	7b	-
9009/9013	interface	3	7b	-
9022	niveau de sol	1	?	65.9

Au regard des effectifs, et après évaluation de l'état de conservation des spécimens, un nombre restreint d'US (en bleu) peut faire l'objet d'une étude particulière pertinente. De plus, la nature hétérogène de ces unités et la dispersion des vestiges dans l'espace fait **privilégier le regroupement en ensemble d'US chronologiquement proches**.

Tenant compte des données des analyses sédimentologiques et du bâti, des études du mobilier céramique et métallique, des rapprochements entre différentes US ont été réalisés

Ces ensembles correspondent aux phases d'occupation déterminées dans le rapport de fouilles 2006, à savoir pour ce qui nous concerne:

- La phase 6: dernière occupation médiévale avant arasement du donjon, correspondant à la fin du XIVème-début XVème siècles. Les US concernées se retrouvent sur l'ensemble du pourtour du donjon.
- La phase 5, occupation antérieure, datée de la seconde moitié du XIVème siècle
- La phase 3, datée de la seconde moitié du XIIIème-début du XIVème siècle
- La phase 2, correspondant à la tranchée de fondation du mur 11 en zone 1.

Ce tableau présente également le taux de fragmentation dans chacune des unités stratigraphiques étudiées. Nous entendons par taux de fragmentation, le pourcentage de spécimens fragmentés au sein du corpus étudié. Si l'on considère la moyenne de ces taux, on trouve un **taux de fragmentation de l'ensemble du site particulièrement élevé (62,8%)**.

De surcroît, les pesées¹ effectuées pour les US 6103 et 5104 ont montré que le poids moyen d'un spécimen déterminé taxonomiquement (NRDt) n'était que de 8g.

Ainsi on comprend que cette fragmentation de la faune va être un facteur limitant de l'étude.

Répartition taxonomique des Nombres de Restes Déterminés Taxonomiquement par US

En observant la répartition taxonomique des spécimens (tableau 2) dans chaque unité, on retrouve sans surprise la triade bœuf /caprinés (mouton/chèvre) /porc de façon prépondérante.

De manière plus anecdotique sont aussi présents des carnivores (canidés. en 1011 et renard en 8004), des cervidés (cerf en 1006/1009 et 1009/1011; et chevreuil en 1009), ainsi que des rongeurs et des anoues (US 1112, 1118 et 6103). Une vertèbre de poisson a également été trouvée dans l'US 1011.

Il faut noter également la représentation plus conséquente d'oiseaux, de taille variable (surtout dans les unités 1006, 1009,1009/1011, 5104, 6103, 9008 et 6105), dont une identification plus précise par un spécialiste pourrait s'avérer riche en informations.

Tableau 2: Répartition taxonomique des spécimens dans chaque U.S.

NRDt	1006	1006/09	1009	1009/11	1011	1013	1036	1112	1118	1126	1129	1133	1134	5103	5104	5122	5124	5126	5127	6103
Oiseaux	13	3	10	22	7	2	0	9	4	2	1	0	0	0	21	0	0	0	4	28
Bos	2	4	7	8	1	0	0	10	27	1	0	0	0	0	4	0	0	0	1	51
Ovis/Capra	18	22	58	51	47	7	1	29	21	9	0	3	1	0	29	2	4	1	27	89
Sus	5	0	11	13	5	0	0	6	11	2	7	0	0	2	19	0	1	0	11	70
Cervidae	0	1	6	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Carnivores	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	1
TOTAL	38	30	92	99	61	9	1	54	63	14	8	3	1	2	76	2	5	1	44	239

NRDt	6104	6105	8004	9004	9007	9008	9009	9010	9013	9016	9022
Oiseaux	0	5	1	0	0	18	4	0	2	0	0
Bos	0	19	0	1	0	8	6	0	0	0	0
Ovis/Capra	11	26	14	29	1	74	14	8	6	3	0
Sus	0	7	1	1	0	27	2	0	1	0	1
Cervidae	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carnivores	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	11	57	20	31	1	127	26	8	9	3	1

Répartition anatomique des Nombres de Restes Déterminés Taxonomiquement

Nous choisissons pour le moment de ne présenter que les valeurs obtenues pour la triade boeuf/caprinés/porc.

Les tableaux 3 à 6 présentent la répartition anatomique des spécimens suivant les deux grandes phases: XIIIème et XIV-XVème siècles. Ces données sont présentées ici à titre d'information dans la mesure où les effectifs trop faibles rendent toute comparaison et travail statistique impossibles

NRDt	Boeuf	Caprinés	Porc
Crâne	1	3	1
Dents sup.	6	6	3
Mandibule	1		1
Dents inf.	7	14	3
Dent	3	1	4
Scapula		2	
Humérus		4	
Radius	1	1	
Ulna			
Carpe	1	2	
Métacarpien	1		2
Coxal	3	5	
Fémur	2	6	
Patella		1	
Tibia	1	5	
Fibula			
Talus	1	3	
Calcanéum			
Tarse			
Métatarsien	2		
Métapode	4	5	
Phalange I	1	1	
Phalange II	2	3	2
Phalange III	1	3	3
Phalange		1	
Total	38	66	19

Tableau 3: Répartition anatomique des spécimens au XIIIème siècle

NRDt	Boeuf	Caprinés	Porc
Crâne	18	24	12
MEMA	3	7	2
MEMP	6	15	0
MEMI	8	13	5
CEINT THO	0	2	0
CEINT PELV	3	5	0
Total	38	66	19

Tableau 5: Répartition par segment des spécimens au XIIIème siècle

NRDt	Boeuf	Caprinés	Porc
Crâne	4	19	5
Dents sup.	4	79	22
Mandibule	1	29	4
Dents inf.	10	90	37
Dent	4	11	16
Scapula	5	35	1
Humérus	4	35	2
Radius	8	28	1
Ulna	4	13	3
Carpe	4	20	4
Métacarpien	5	9	7
Coxal	9	18	0
Fémur	4	33	0
Patella	1	6	0
Tibia	4	21	2
Fibula	0	0	0
Talus	5	15	3
Calcanéum	12	5	0
Tarse	0	10	2
Métatarsien	1	6	7
Métapodes	8	29	14
Phalange I	4	13	10
Phalange II	4	12	20
Phalange III	3	4	9
Phalange	0	0	0
Total	108	540	169

Tableau 4: Répartition anatomique des spécimens aux XIVème -XVème siècles

NRDt	Boeuf	Caprinés	Porc
Crâne	23	228	84
MEMA	25	105	17
MEMP	27	96	14
MEMI	19	58	53
CEINT THO	6	35	1
CEINT PELV	9	18	0
Total	109	540	169

Tableau 6: Répartition par segment des spécimens aux XIV-XVème siècles

Nombre Minimum d'Individus

La faible quantité de vestiges (NRDt) dans les unités de la phase 3 (6104 et 6105) font que nous l'écartons pour le moment de cette analyse.

Après agrégation des US, on obtient la distribution présentée dans le tableau 7.

Tableau 7: NMIc et pourcentage NMIc

NMIc / %NMIc	XIVe-XVe	Phase 5	Phase 6	Phase 2
Bœuf	4	2	3	2
Caprinés	11	5	9	4
Porc	5	3	3	1

L'agrégation induit comme toujours une diminution du NMI. On gagne cependant dans le cas de Montréal de Sos à comparer des ensembles chronologiques plutôt que des unités hétérogènes du point de vue archéologique et dont la teneur en vestiges est disparate.

Le nombre d'animaux tués ou amenés morts sur le site durant la période d'utilisation du donjon et des bâtiments attenants est très faible.

Limites et perspectives

Comme nous l'avons déjà évoqué, la forte fragmentation du matériel est le principal facteur limitant. De ce problème découle la moindre capacité à identifier anatomiquement et taxonomiquement les spécimens, et de fait la difficulté à analyser les données chiffrées. Les conséquences se ressentent également au moment d'estimer l'âge des individus. En effet nombre de méthodes se basent sur l'analyse de séries dentaires (éruption et/ou usure des dents d'une même arcade). Or la grande majorité des dents retrouvées à Montréal de Sos sont isolées.

Le second facteur limitant est la nature même des dépôts. Pour l'heure, le choix d'une agrégation des unités en ensembles cohérents est donc incontournable. Pour tester le bien-fondé des subdivisions choisies, on pourra à l'avenir s'appuyer sur différentes analyses archéozoologiques telles que:

- une étude taphonomique des vestiges: l'homogénéité de conservation au sein d'un ensemble pourra en effet conforter l'idée que les vestiges de différentes unités stratigraphiques ont subi des processus géologiques, anthropiques et biologiques relativement proches. On devra au préalable appliquer cette méthode à chaque unité afin de reconnaître les remblais où la faune est elle-même d'origine hétérogène
- la recherche d'éventuels spécimens recollant d'un remblai à l'autre
- une étude métrique: celle ci permettra non seulement de sexer les individus mais surtout de mettre en évidence soit une homogénéité de taille au sein des US (et pourquoi pas une évolution dans le temps) ou une hétérogénéité, dont l'origine restera à discuter (mélange de couches, agrégation inappropriée ou population disparate).

Enfin, des études plus précises sur l'état sanitaire des individus trouvés (pathologies), ainsi qu'une description plus fine des vestiges particuliers (nous pensons à l'avifaune), pourront se révéler payants.

En l'état actuel des découvertes, les résultats de l'analyse des restes fauniques peuvent paraître maigres. On en retient la prépondérance, par ordre d'importance, des caprinés, du porc et du bœuf, sans pouvoir aller plus loin à défaut d'un échantillon suffisamment grand.

On attend beaucoup d'une extension de la fouille, d'une part pour élargir le corpus et d'autre part afin de découvrir des unités plus parlantes d'un point de vue faunique, surtout pour les périodes les plus anciennes.

En effet, si les campagnes de fouilles archéologiques entreprises sur le site de Montréal de Sos ont bien entendu fourni leur lot d'ossements d'animaux, **consommés ou non** par les occupants du *caput castris*, plusieurs points sont à garder à l'esprit:

- La fouille se cantonne au donjon et à ses structures attenantes. Si une spécificité du mobilier métallique et céramique est aisément identifiable, cela s'avère plus difficile pour les restes fauniques.

Une question reste donc en suspens: la vocation « militaire » du site influe-t-elle sur la consommation de viande ou obtient-on ici une vision commune de la consommation des habitants de la vallée pour cette période?

- Nombre d'unités stratigraphiques sont des remblais. La terre ainsi rapportée pour organiser l'espace comporte parfois des éléments antérieurs à l'époque médiévale (céramique protohistorique et antique, quoique résiduelle). Ainsi dans de telles unités, une origine topographique (autre zone médiévale) et/ou « chronologique » (antérieure au médiéval) différente de tout ou partie de la faune reste à craindre.
- Aucune entité bien distincte n'apparaît. Il n'y a ni fosse dépotoir ni concentration de faune

Quoiqu'il en soit, l'application des méthodes de l'archéozoologie à la faune médiévale d'un site castral de la Haute-Ariège devrait pouvoir apporter des clés de compréhension du quotidien des hommes sur les site, mais aussi une image de l'économie d'une vallée et de son environnement.

Bibliographie

BARONE (R.), 1976, *Anatomie comparée des mammifères domestiques, Tome 1: Ostéologie*, éditions Vigot Frères

BARONE (R.), 1997, *Anatomie comparée des mammifères domestiques, Tome 3: Splanchnologie I. Appareil digestif. Appareil respiratoire*. 3ème édition, éditions Vigot Frères

BRUGAL (J.P.), DAVID (F.) et FARIZY (C.), 1994, Quantification d'un assemblage osseux: paramètres et tableaux, *Artefacts*, 9, p143-153

GRANT (A.), *The use of tooth wear as a guide to the age of domestic animals*, 1982, in: WILSON (B.)? GRIGSON (C.), PAYNE (S.)? Eds., *Ageing and sexing animal bones from Archaeological Sites*, BAR British Series 109, 91-108

GRAYSON (D.K.), 1984, *Quantitative zooarchaeology: Topics in the analysis of Archaeological faunas*.

HILLSON (S.), 1996, *Mammals bones and teeth. An introduction guide to methods of identification*, Institute of Archaeology, London

HILLSON (S.), 2005, *Teeth (Second Edition)*, Cambridge University Press

POPLIN (F.), 1976, Remarques théoriques et pratiques sur les unités utilisées dans les études d'ostéologie quantitative, particulièrement en archéologie préhistorique. in POPLIN (F.) eds. , *IXème congrès de l'union internationale des sciences historiques et protohistoriques, thème spécialisé B. Problèmes ethnographiques des vestiges osseux, Nice, pré-tirege p124-141*,

Annexe 1

ANATOMIE**ELEMENTS**

FRONT	Frontal
PAR	Pariétal
OCC	Occipital
TEMP	Temporal
MAX	Maxillaire
MAN	Mandibule
ATL	Atlas
AXIS	Axis
VERC	Vertèbre Cervicale
VERT	Vertèbre Thoracique
VERL	Vertèbre Lombaire
VER	Vertèbre indéterminée
SAC	Sacrum
SCA	Scapula
AC	Acétabulum
IL	Ilium
PUB	Pubis
ISCH	Ischium
HUM	Humérus
RAD	Radius
ULN	Ulna
RAL	Radial=Scaphoïde
ULE	Ulnaire=Triquetrum
TRAP	Trapèze
TRAPD	Trapézoïde
LUN	Lunaire
HAM	Hamatum
CAP	Capitatum
SLUN	Semi-lunaire
PIS	Pisiforme (accessory)
MT+n°	Métatarse +n°
MC+n°	Métacarpe +n°
MT	Métapode non déterminé
PHAP	Phalange Proximale
PHAI	Phalange Intermédiaire
PHAD	Phalange Distal
PHA	Phalange non déterminée
FEM	Fémur
PAT	Patella
TIB	Tibia
FIB	Fibula
NAV C	Naviculocuboïde
NAV	Naviculaire
CUB	Cuboïde
CU1	Cunéiforme 1 = Médial
CU2	Cunéiforme 2 =Central
CU3	Cunéiforme 3 = Latéral
TAL	Talus
CALC	Calcaneum

REGION

CRA	Crâne
DENT	Denture
RAC	Rachis
MEMA	Membre Antérieur
MEMI	Membre Indéterminé
MEMP	Membre Postérieur
THO	Thorax
PELV	Ceinture Pelvienne

DENTURE

I1	Pince
I2	Mitoyenne 1
I3	Mitoyenne 2
I4	Coin
C	Canine
P1	Prémolaire 1
P2	Prémolaire 2
P3	Prémolaire 3
P4	Prémolaire 4
M1	Molaire 1
M2	Molaire 2
M3	Molaire 3
ND	Non déterminé
INF	Inférieure
SUP	Supérieure
ND	Non déterm
d	déciduale

LATERALISATION

D	Droite
G	Gauche
NID	Non Identifié

DESCRIPTION DES VESTIGES**Os longs**

E	Entier
SE	Sub-entier
PX	Articulation Proximale
DS	Articulation Distale
SH1	Corps de longueur 1
SH2	Corps de longueur 2
SH3	Corps de longueur 3
PSH1	Articulation proximale et portion de corps de longueur 1
PSH2	Articulation proximale et portion de corps de longueur 2
PSH3	Articulation proximale et portion de corps de longueur 3
DSH1	Articulation distale et portion de corps de longueur 1
DSH2	Articulation distale et portion de corps de longueur 2

LONGUEUR

1	> 1/3 longueur totale
2	2/3<longueur totale<1/3
3	>= 2/3 longueur totale

Ardoises et lauzes gravées

Florence GUILLOT

Origine : roches sédimentaires marneuses métamorphisées plus ou moins calcaires.

Type des ardoises :

Type A : schistosités très marquées, ardoises composées de schistes ardoisiers peu calcaires, très friables.

Type B : schistosités moins marquées, ardoises plus calcaires et moins litées.

Les lauzes sont toutes du même type : lauzes calcaires issues de schistes calcaires.

Les traits, plus ou moins marqués, sont tous patinés, de couleur sombre.

Donjon (zone 0) :

U.S. 51 :

N°28751

Fragment de lauze taillée.

Analyse par Stéphane Bourdoncle ci-dessous.

U.S. 52

N° 28596

Fragment de lauze gravée sur une face. Elle fut retaillée après la gravure.

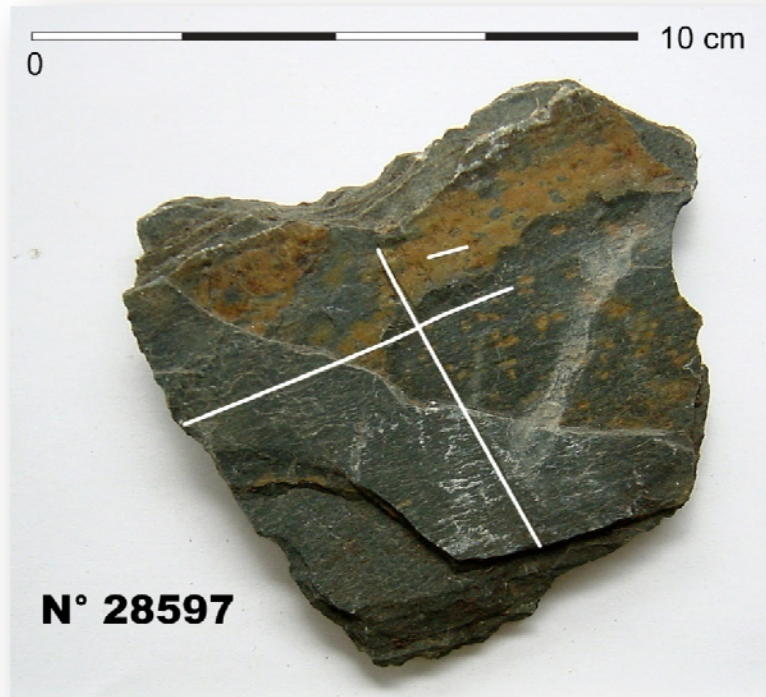
Épaisseur : 0,78 cm, plus grandes mesures 5,1 x 3,9 cm.



Le tracé est constitué de lignes qui rappellent une case de marelle.

N° 28597

Fragment de lauze gravée sur une face. Elle fut retaillée après la gravure.

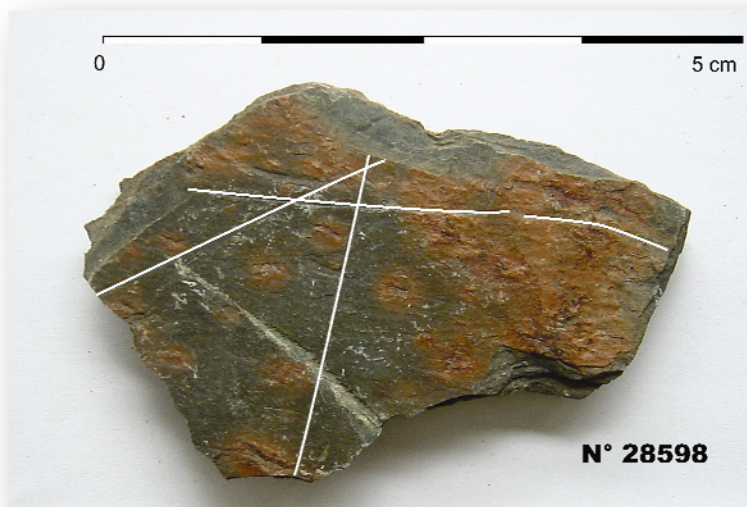


Epaisseur : 0,72 cm, plus grandes mesures 9,0 x 7,9 cm.

Elle comporte un tracé constitué de deux traits bien marqués, quadrangulaires, rappelant une marelle.

N° 28598

Fragment de lauze gravée sur une face.



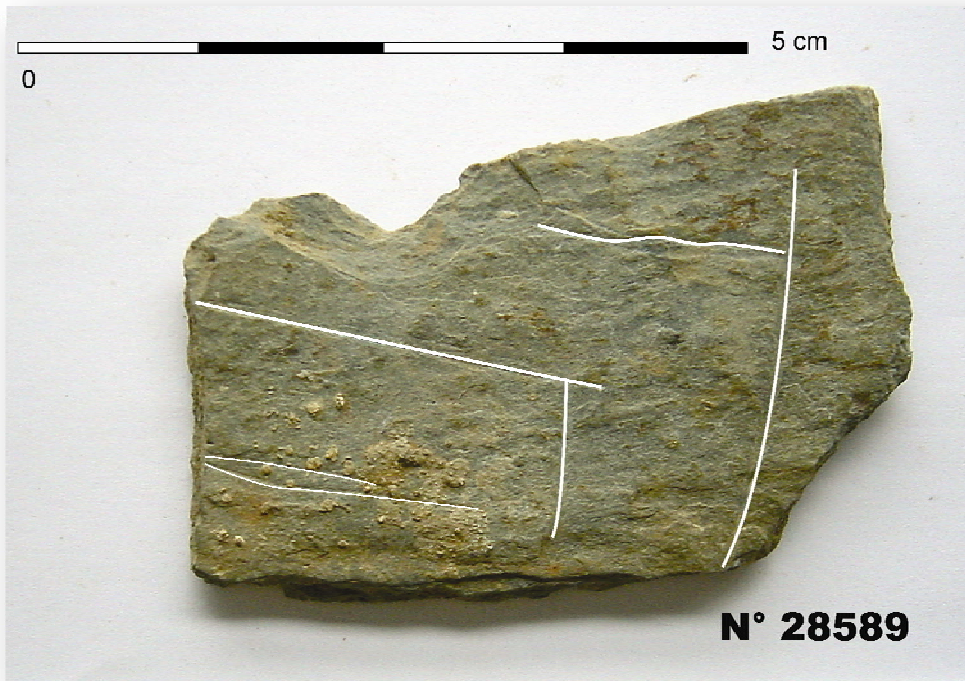
Epaisseur : 0,73 cm, plus grandes mesures 9,2 x 6,2 cm.

Elle comporte 3 lignes peu marquées rappelant une marelle.

U.S.56

N° 28589

Ardoise gravée et percée postérieurement pour la pose sur toiture.
Épaisseur : 0,62 cm, plus grandes mesures 4,85 x 3,1 cm.



Elle comporte trois groupes de lignes parallèles qui rappellent l'angle d'un cadre.

U.S. 57

N° 28582



Petit fragment de lauze marqué au recto et au verso de trois à quatre petites encoches rondes.
Épaisseur : 0,79 cm, plus grandes mesures 7,1 x 4,2 cm.

Zone 6 :

U.S. 6501

N° 29354

Lauze comportant un bord bizeauté.



Epaisseur : 1,9 cm, plus grandes mesures 20,6 x 12,5 cm.

Elle comporte des tracés quadrangulaires avec une bissectrice rappelant un angle de marelle, mais sur ceux-ci se superposent des tracés de formes arrondies.

N° 29355

Fragment d'ardoise de type B.

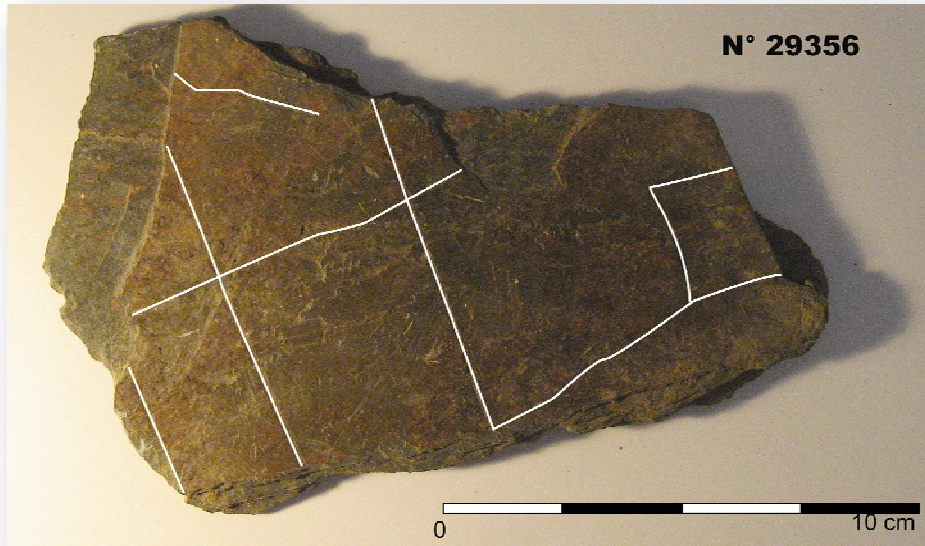
Epaisseur : 0,75 cm, plus grandes mesures 16,8 x 8,7 cm.



Elle comporte des tracés quadrangulaires, un tracé bissecteur et une croix. Il pourrait s'agir d'un fragment de damier (la croix permettant de différencier la case marquée des autres).

N° 29356

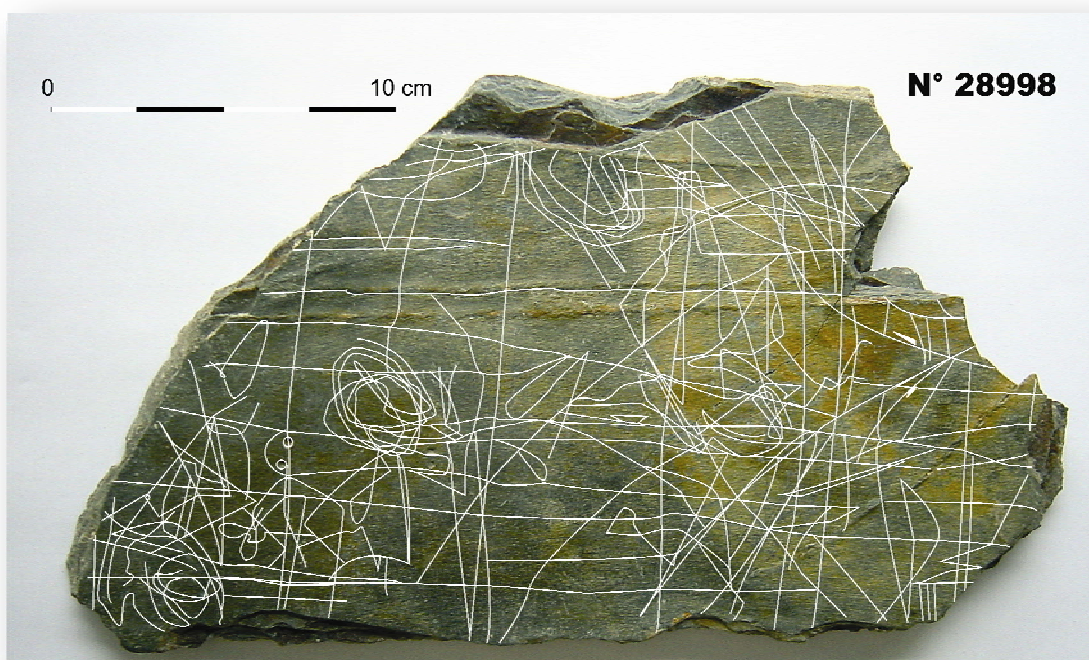
Fragment d'ardoise de type A.



Épaisseur : 0,78 cm, plus grandes mesures 16,2 x 9,9 cm.
Elle comporte des tracés très altérés et quadrangulaires.

U.S. 6502

N°28998



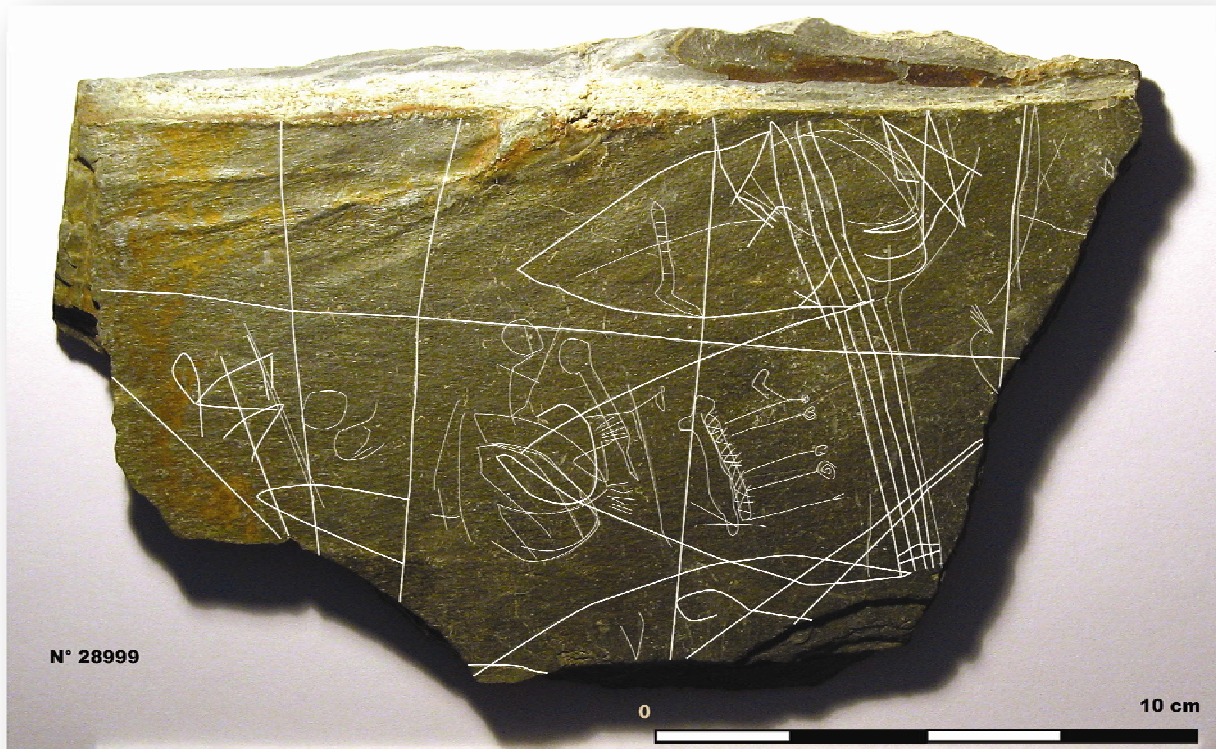
Fragment de lauze, le verso comporte des adhérences de chaux.

Épaisseur : 1,07 cm, plus grandes mesures 16,2 x 29,4 cm.

Elle comporte des tracés quadrangulaires rappelant une marelle sur lesquelles se surimposent de très nombreux tracés auxquels il est difficile de trouver une quelconque signification. Deux petites encoches rondes ont été creusées, suivant ce qui a été observé sur la lauze n° 28582 (voir ci-dessus).

N°28999

Fragment de lauze, un bord biseauté recoupe les gravures.



Épaisseur : 1,01 cm, plus grandes mesures 18,9 x 11,9 cm.

Elle comporte un tracé quadrangulaire qui pourrait être une marelle. D'autres tracés ont été ajoutés, réseau de traits parallèles ou gravures plus complexes.

L'un d'eux pourrait représenter un animal : il s'agit d'une forme allongée terminée à une extrémité par ce qui pourrait être un museau et à l'autre par deux traits, forme posée sur 4 traits se terminant par de petits arrondis qu'on peut supposer être des sabots. Le corps est formé de deux parties, celle du dessous étant surchargée de traits en croisillons qui pourraient dessiner un pelage. Enfin, à l'avant des « pattes » de ce dessin, une forme en virgule a été gravée.

U.S. 6506

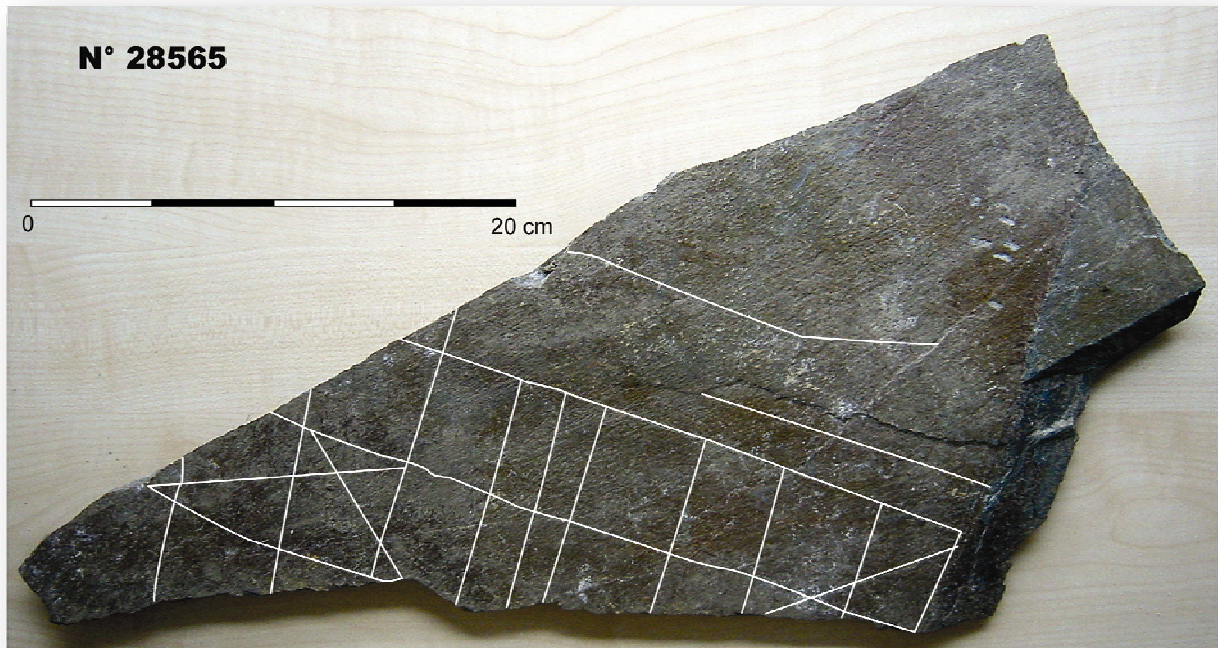
N° 28565

Très grand fragment de lauze taillée d'un bord biseauté.

Épaisseur : 1,7 cm, plus grandes mesures 49,1 x 24,8 cm.

Cette lauze comporte des tracés quadrangulaires et trois bissectrices de biais désaxées (toutes les trois, il ne s'agit donc pas d'une erreur de tracé), bissectrices qui ne concernent que 6 cases. On remarque aussi une

bissectrice parallèle au tracé de l'abscisse des cases, à moins qu'il faille l'interpréter comme des cases volontairement plus étroites.



N° 29357



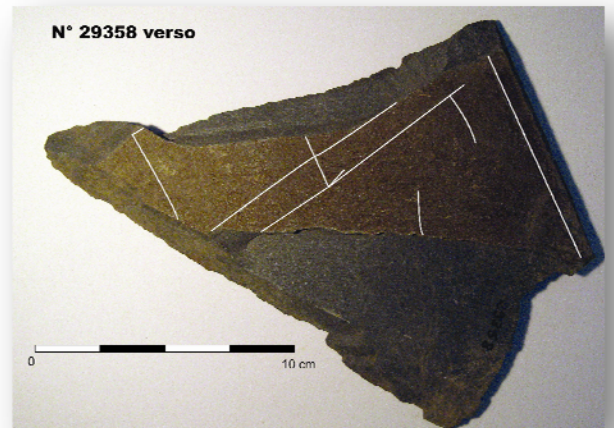
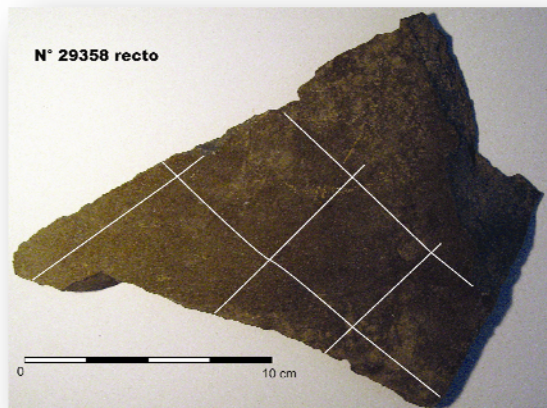
Fragment de lauze sur lequel sont gravés :
- Des lignes bien marquées et rectilignes.

- Des tracés moins marqués curvilignes dans leur forme globale mais constitués le plus souvent de petits tracés rectilignes.

Un bord biseauté recoupe les tracés.

Épaisseur : 1,05 cm, plus grandes mesures 16,4 x 10,6 cm.

N° 29358

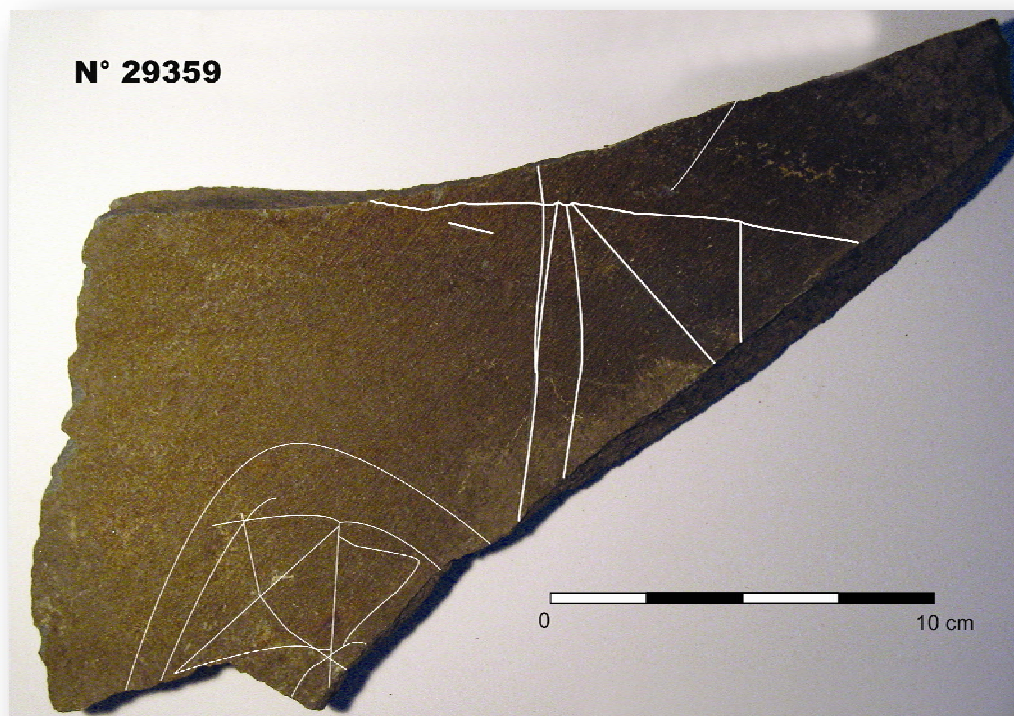


Fragment de lauze comportant des tracés rectilignes sur deux faces. Le recto représente clairement des cases.

Épaisseur : 1,05 cm, plus grandes mesures 18,6 x 14,6 cm.

Un bord biseauté recoupe les tracés.

N° 29359



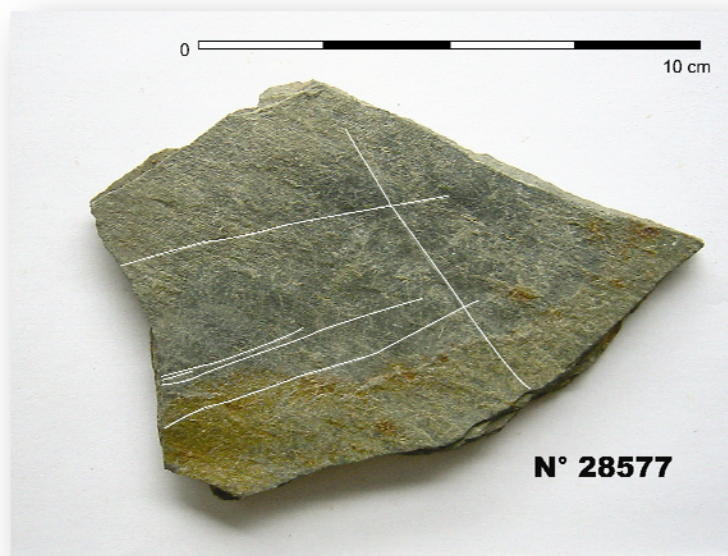
Grand fragment de lauze comportant des tracés rectilignes et curvilignes. Le tracé rectiligne pourrait être un angle de marelle.

Épaisseur : 1,15 cm, plus grandes mesures 30,3 x 13,9 cm.

U.S.6509

N° 28577

Épaisseur : 0,59 cm, plus grandes mesures 10,8 x 7,3 cm.



Fragment d'ardoise gravé de 3 à 4 lignes parallèles et d'une ligne qui les recoupe.

N° 28587

Épaisseur : 0,49 cm, plus grandes mesures 17,2 x 6,4 cm.

N° 28577

Épaisseur : 0,48 cm, plus grandes mesures 10,1 x 5,6 cm.

Ces deux fragments d'ardoises ont été rassemblés. Ils étaient gravés recto et verso.

Sur la face nommée recto comme sur la face nommée verso, les dessins sont enchevêtrés, peu figuratifs, constitués de traits divers, rectilignes ou curvilignes, parfois de hachures.



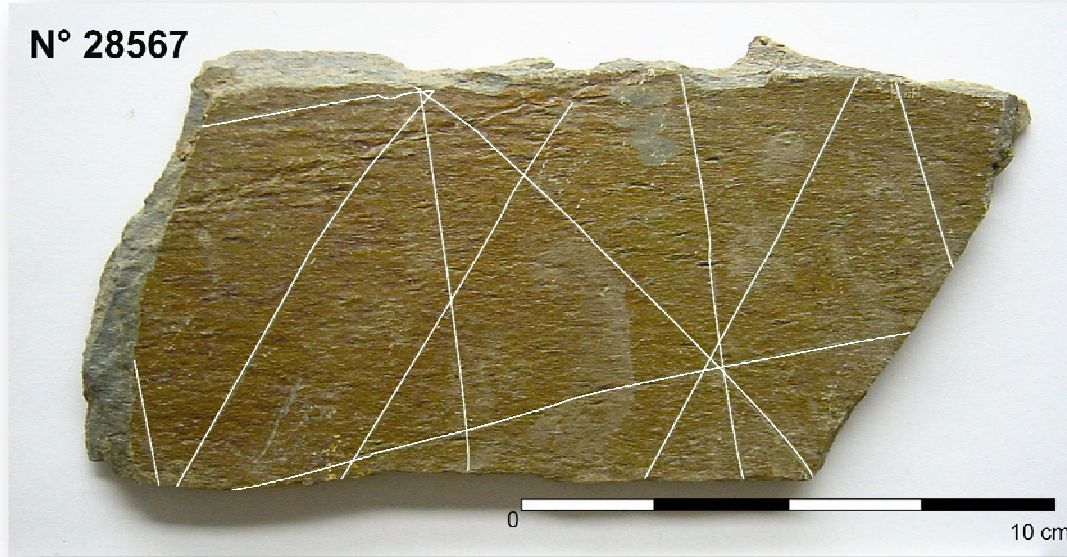
U.S. 6518

N° 28567

Épaisseur : 0,59 cm, plus grandes mesures 10,8 x 7,3 cm.

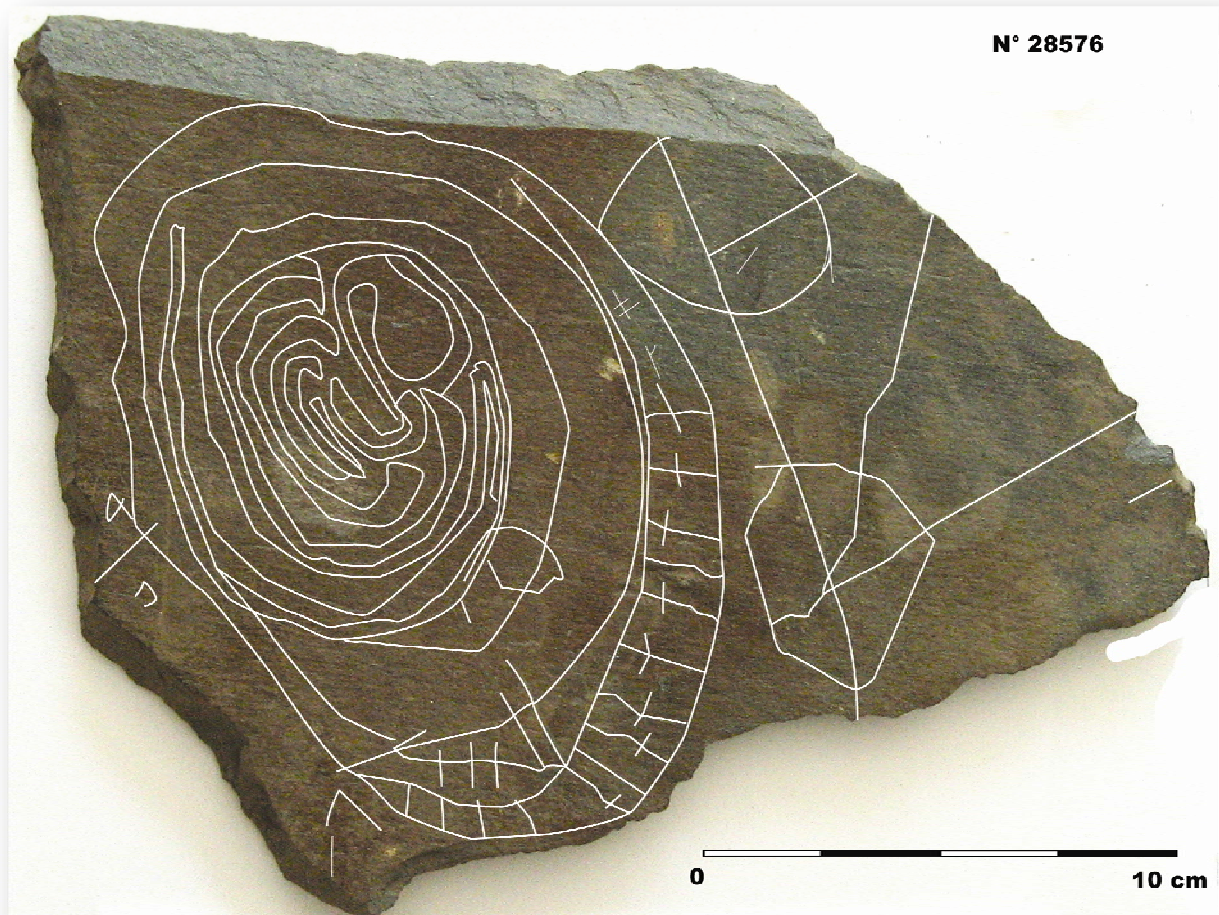
Fragment d'ardoise de type A comportant un bord biseauté.

Les tracés forment un réseau paraissant être un fragment de marelles, avec cases et bissectrices.



N° 28576

Epaisseur : 1,03 cm, plus grandes mesures 24,4 x 17,9 cm.



Grand fragment de lauze dont un bord biseauté recoupe les tracés gravés. Sur une portion des tracés rectilignes s'apparentent à des cases dont les sommets sont garnis d'un cercle, comme sur la gravure de la lauze n° 29354.

Sur l'autre portion de l'ardoise est gravée une forme complexe de forme générale circulaire qui pourrait être un labyrinthe.

Zone 10

U.S. 10100

N° 28564

Grand fragment de lauze, portion de jeu de type damier car les cases sont alternativement marquées de croisillons permettant de les différencier.

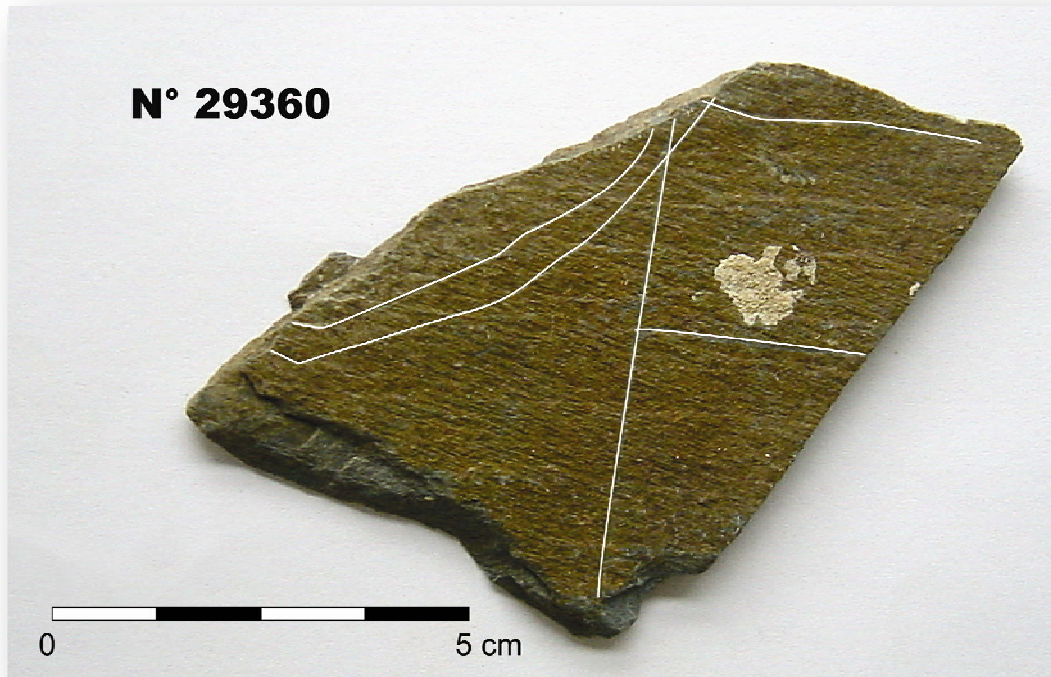


Epaisseur : 1,8 cm, plus grandes mesures 38,1 x 18,3 cm.

N°29360

Fragment d'ardoise gravée de type A. La gravure est composée de trois traits rectilignes, dont deux à angles droits avec le troisième suggèrent un quadrillage et de deux traits curvilignes parallèles entre eux.

Epaisseur : 0,34 cm, plus grandes mesures 10,4 x 5,5 cm.



N°29361

Fragment d'ardoise de type A gravée, comportant des adhérences de chaux au verso.
Épaisseur : 0,81 cm, plus grandes mesures 22,5 x 13,4 cm.



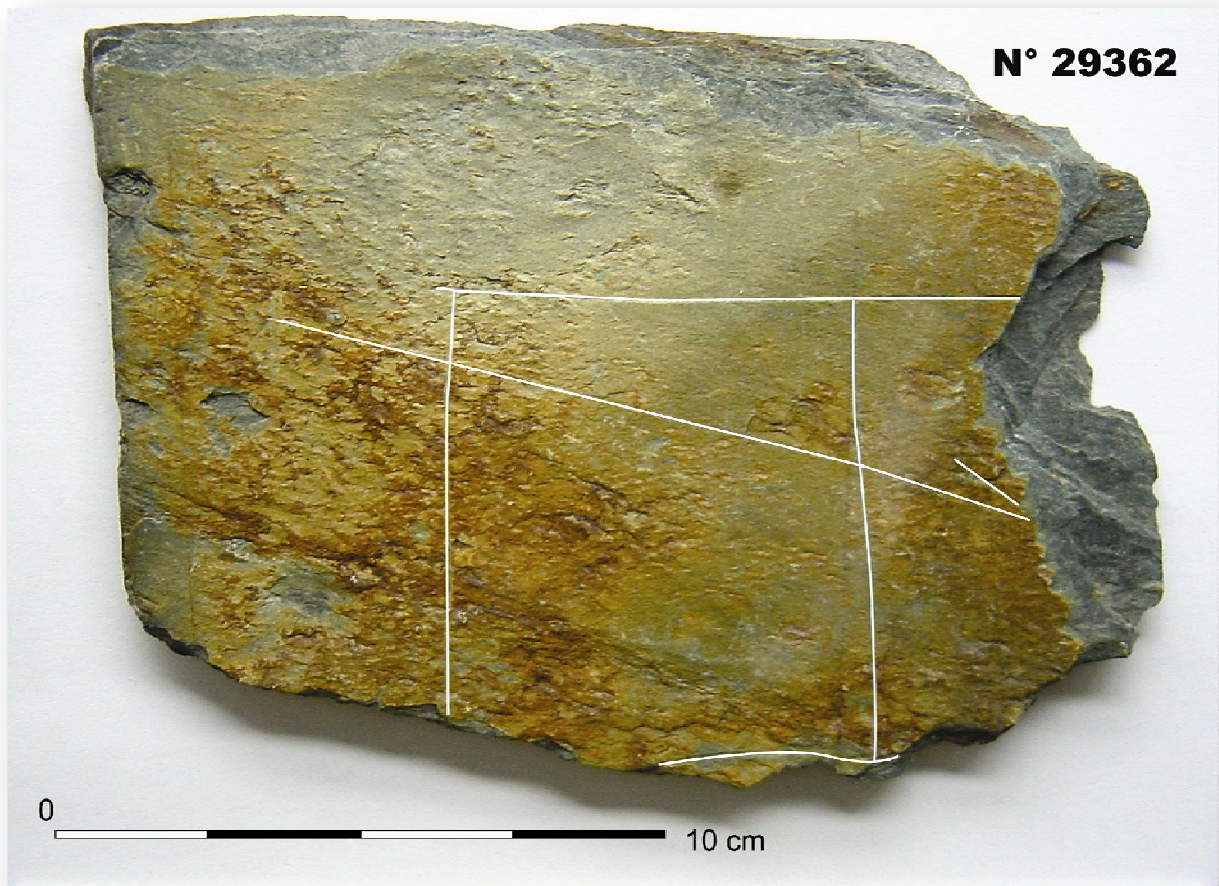
La gravure n'est présente que sur quelques cm² de l'ardoise, proche d'un bord cassé. Elle est composée d'un tracé en angle droit et de tracés arrondis.

N° 29362

Fragment de lauze gravée, comportant deux bords retallés après les gravures. Ces derniers sont droits et à angle droit.

La gravure est composée d'une case presque complète et du fragment d'une autre recoupés par une grande bissectrice. Il pourrait s'agir d'une marelle.

Epaisseur : 0,72 cm, plus grandes mesures 11,9 x 17,0 cm.



N°29363

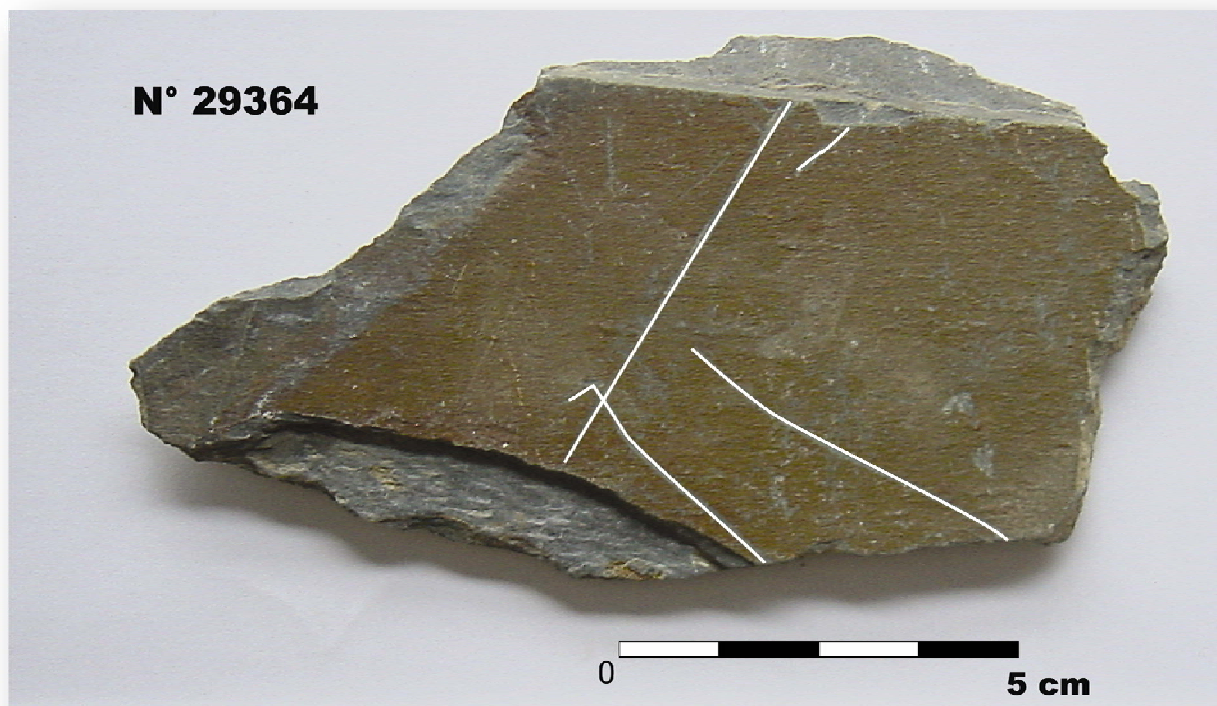
Fragment d'ardoise de type A comportant trois traits gravés.

Epaisseur : 1,03 cm, plus grandes mesures 24,4 x 17,9 cm.



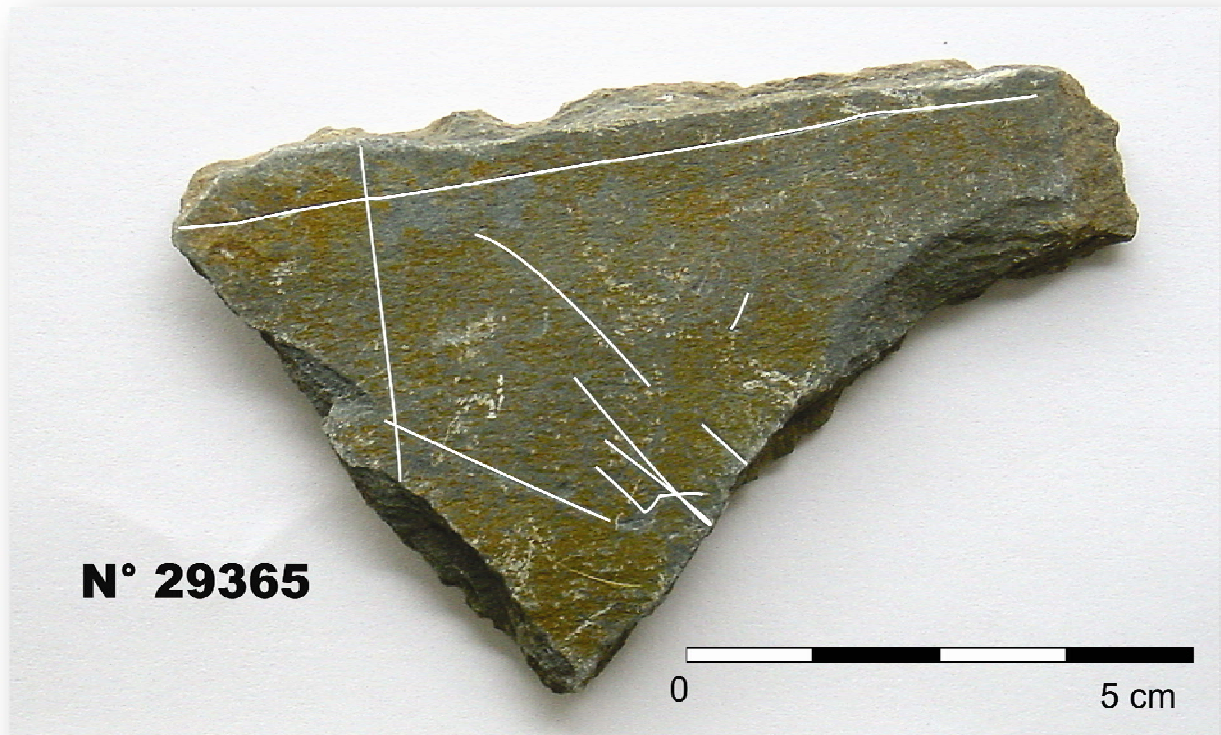
N°29364

Fragment d'ardoise de type A, gravé de 4 traits globalement rectilignes.
Épaisseur : 0,6 cm, plus grandes mesures 12,4 x 6,5 cm.



N°29365

Fragment d'ardoise de type A comportant deux grands traits rectilignes et perpendiculaires l'un à l'autre pouvant suggérer un quadrillage et de petits traits rectilignes et diffus en position bissectrice du quadrillage.
Épaisseur : 0,51 cm, plus grandes mesures 9,7 x 5,7 cm.



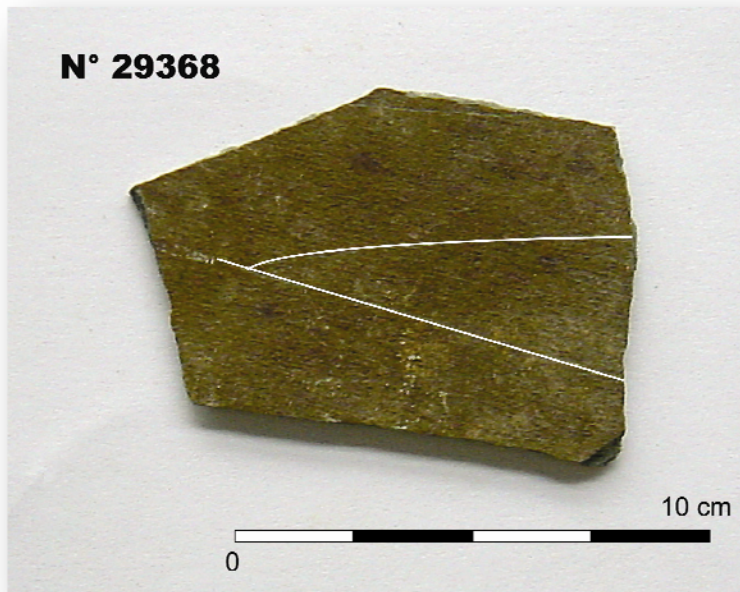
N°29366

Fragment de lauze comportant un bord taillé droit et deux traits gravés, peu profonds.
Epaisseur : 1,01 cm, plus grandes mesures 13,4 x 9,3 cm.



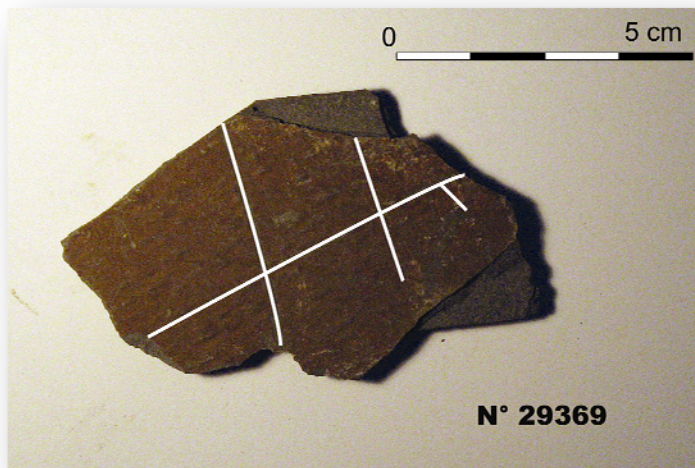
N°29368

Petit fragment d'ardoise de type A, comportant deux traits gravés.
Épaisseur : 0,2 cm, plus grandes mesures 5,3 x 3,6 cm.5



N°29369

Petit fragment d'ardoise de type A comportant 4 traits gravés dont trois sont globalement perpendiculaires au plus long et pouvant donc suggérer un quadrillage.
Épaisseur : 0,6 cm, plus grandes mesures 7,9 x 4,9 cm.



N°29370

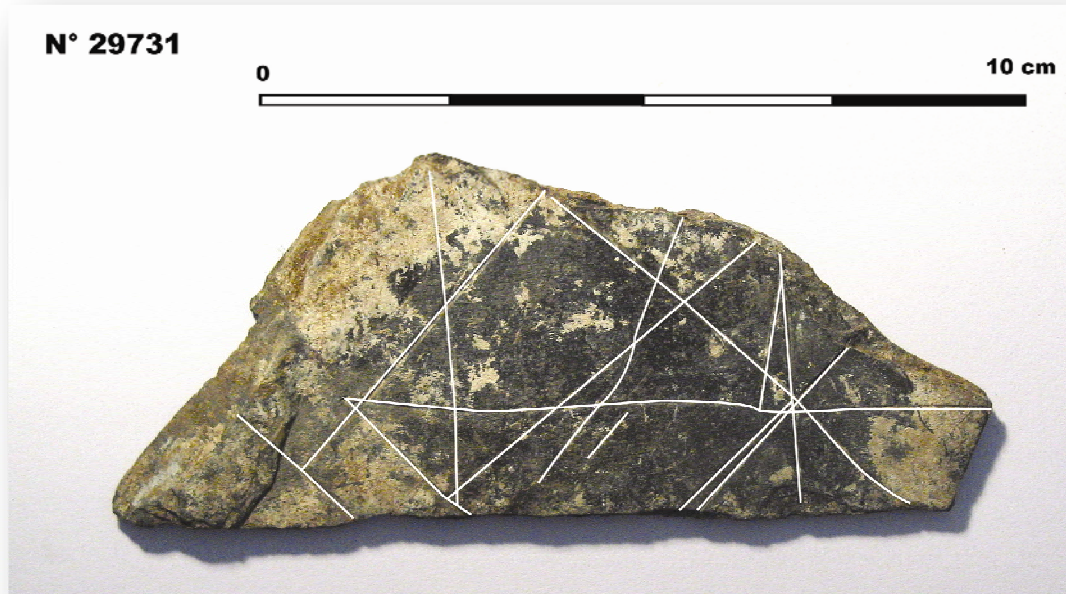
Fragment de lauze. La gravure est constituée de trois grandes lignes grossièrement parallèles recoupées par une bissectrice et de plus petits tracés rectilignes.
Épaisseur : 1,1 cm, plus grandes mesures 10,4 x 12,1 cm.



N°29371

Fragment d'ardoise de type A comportant des adhérences de chaux sur la face gravée. Malgré un enchevêtrement de traits rectilignes, la gravure semble être constituée de 4 fragments de cases recoupés par des bissectrices et suggérant une marelle.

Épaisseur : 0,29 cm, plus grandes mesures 11,5 x 4,65 cm.



N°29372

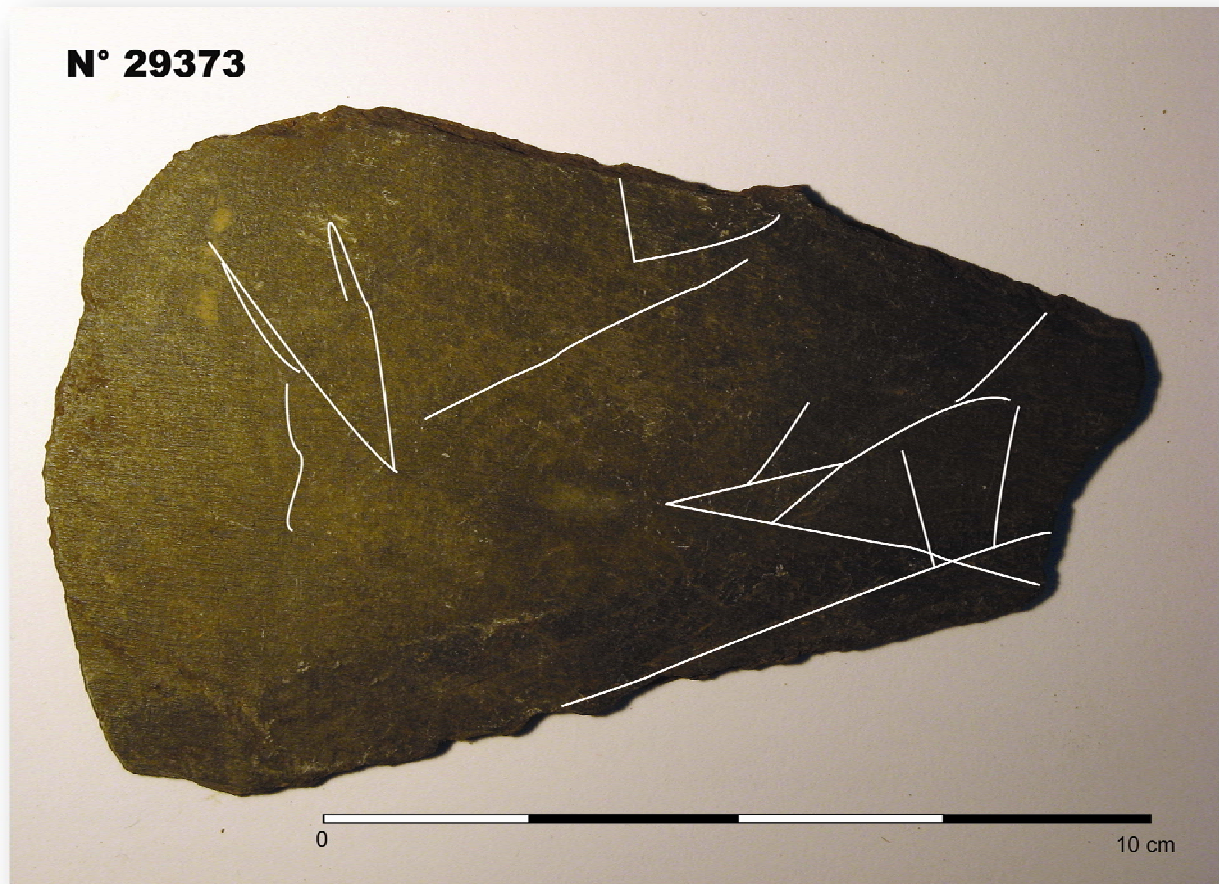
Fragment d'ardoise de type A ; deux bords sont taillés droits et à angle droit, la taille recoupant la gravure. Cette dernière est constituée de 3 grands traits bien marqués, dont deux sont quadrangulaires au troisième, matérialisant un quadrillage. D'autres traits moins marqués recourent ce quadrillage. Epaisseur : 0,5 cm, plus grandes mesures 10,6 x 7,2 cm.



N°29373

Fragment d'ardoise de type A comportant des tracés peu marqués, le plus souvent rectillignes mais disposés de façon très anarchique.

Épaisseur : 0,27 cm, plus grandes mesures 13,4 x 8,2 cm.



U.S. 10101

N°28578

Fragment d'ardoise de type A portant des adhérences de chaux sur la face nommée verso. Des gravures sont présentes sur les deux faces.

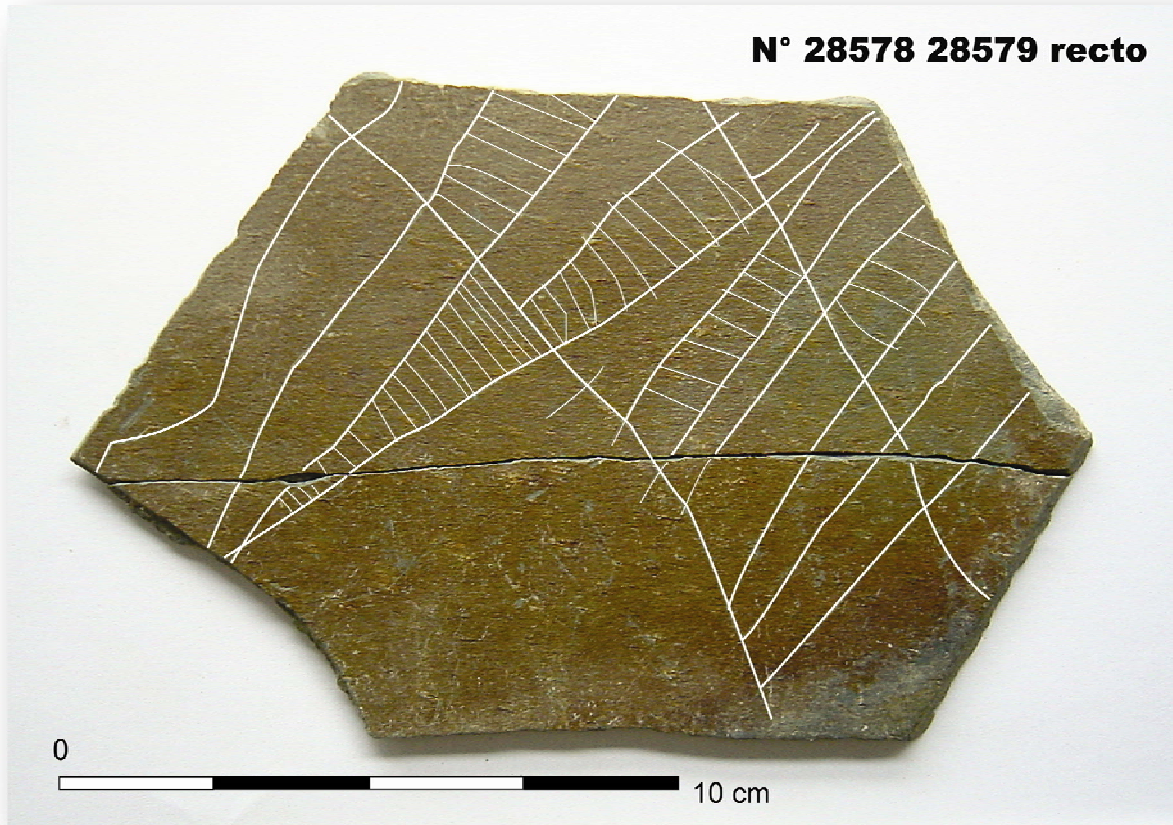
Épaisseur : 0,32 cm, plus grandes mesures 15,3 x 4,9 cm.

Recolle avec la N°28579

Épaisseur : 0,32 cm, plus grandes mesures 15,6 x 6,5 cm.

La face nommée recto comporte une gravure géométrique composée de grands traits globalement parallèles (11) recoupés perpendiculairement par deux traits. Cinq des « cases » créées par ces traits sont hachurées de traits moins profonds.

La face nommée verso est parcourue d'un grand trait rectiligne : d'un côté seulement de ce trait on trouve les gravures en deux unités. Un trait continu curviligne et rectiligne dessine une forme complexe.

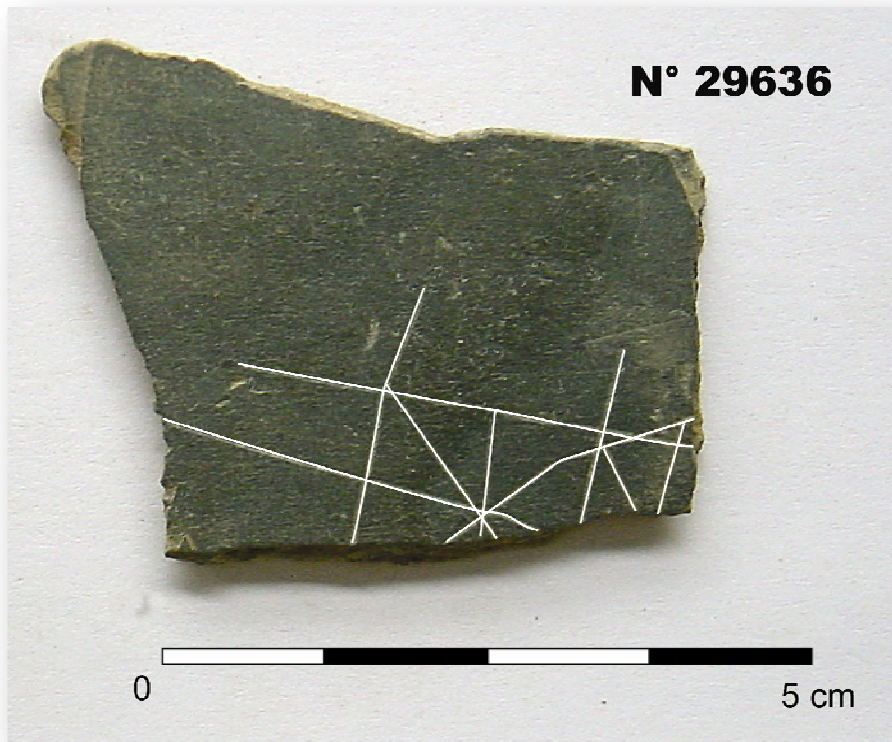


Des traits quadrangulaires matérialisent ce qui pourrait être deux tours sous lesquelles est gravé un petit trait tordu.

N°293636

Petit fragment d'ardoise de type A comportant des lignes quadrangulaires et bissectrices suggérant l'angle d'une marelle.

Épaisseur : 0,58 cm, plus grandes mesures 4,9 x 4,05 cm.



US 10125

N°27504

Fragment d'ardoise de type A comportant quelques lignes.

Épaisseur : 0,55 cm, plus grandes mesures 4,8 x 3,6 cm.



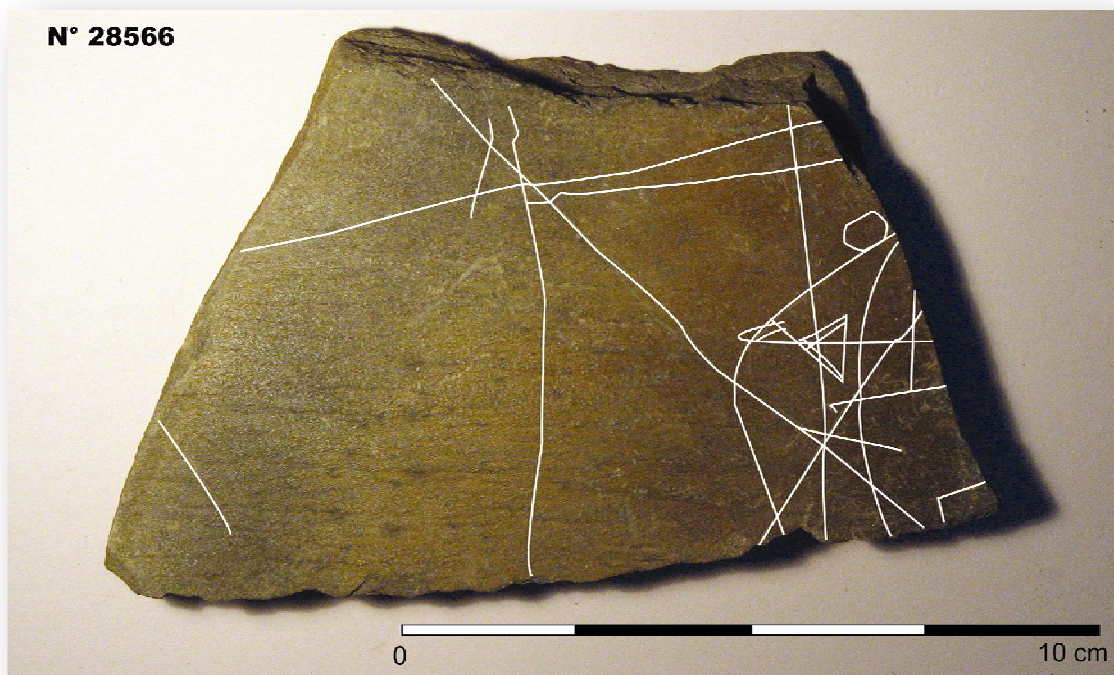
Zone 11

U.S. 11100

N°28566

Fragment de lauze comportant des traits rectilignes et d'autres curvilignes. Les traits rectilignes, quadrangulaires et bissectrice, suggèrent des cases de marelles. On remarque aussi un tracé qui s'apparente à une flèche pointant le bord d'une courbe.

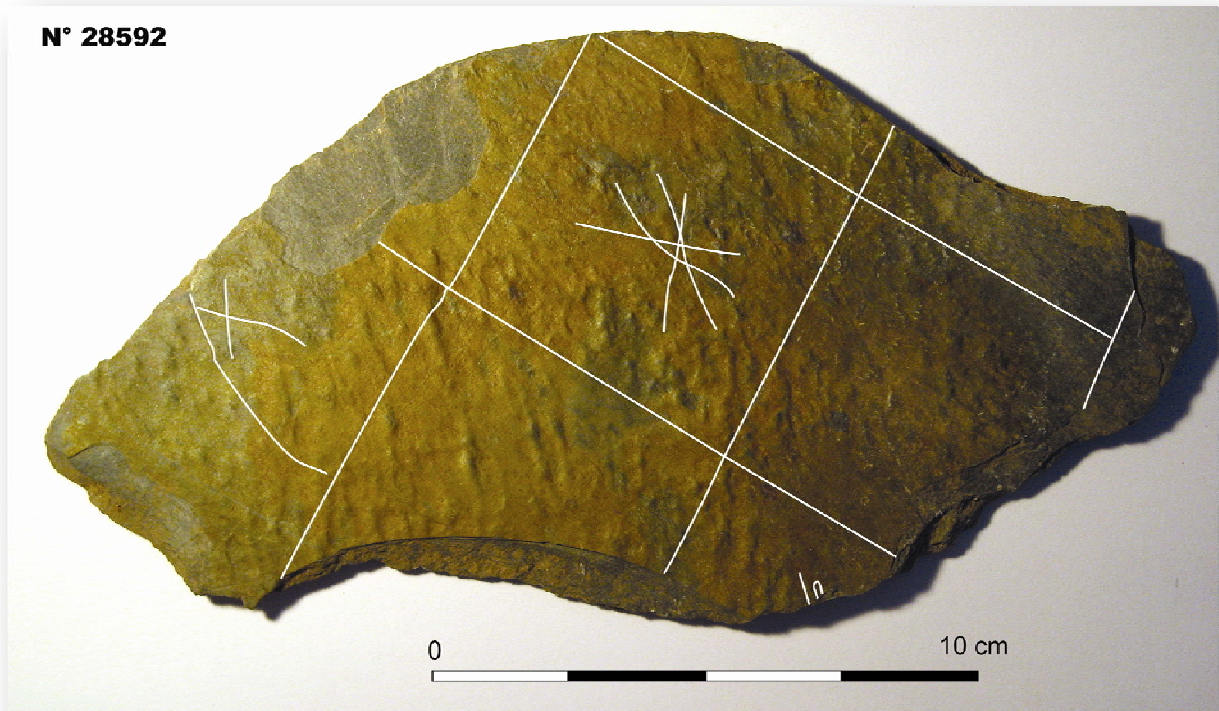
Épaisseur : 1,3 cm, plus grandes mesures 13,6 x 8,5 cm.



N°28592

Grand fragment d'ardoise de type B comportant portion de jeu de type damier car les cases sont alternativement marquées de croisillons permettant de les différencier. Ce tracé se rapproche de la N° 28564, mais il ne s'agit pas du tout de deux éléments qui recollent.

Épaisseur : 0,6 cm, plus grandes mesures 20,95 x 10,6 cm.



N°28593

Fragment d'ardoise de type B.

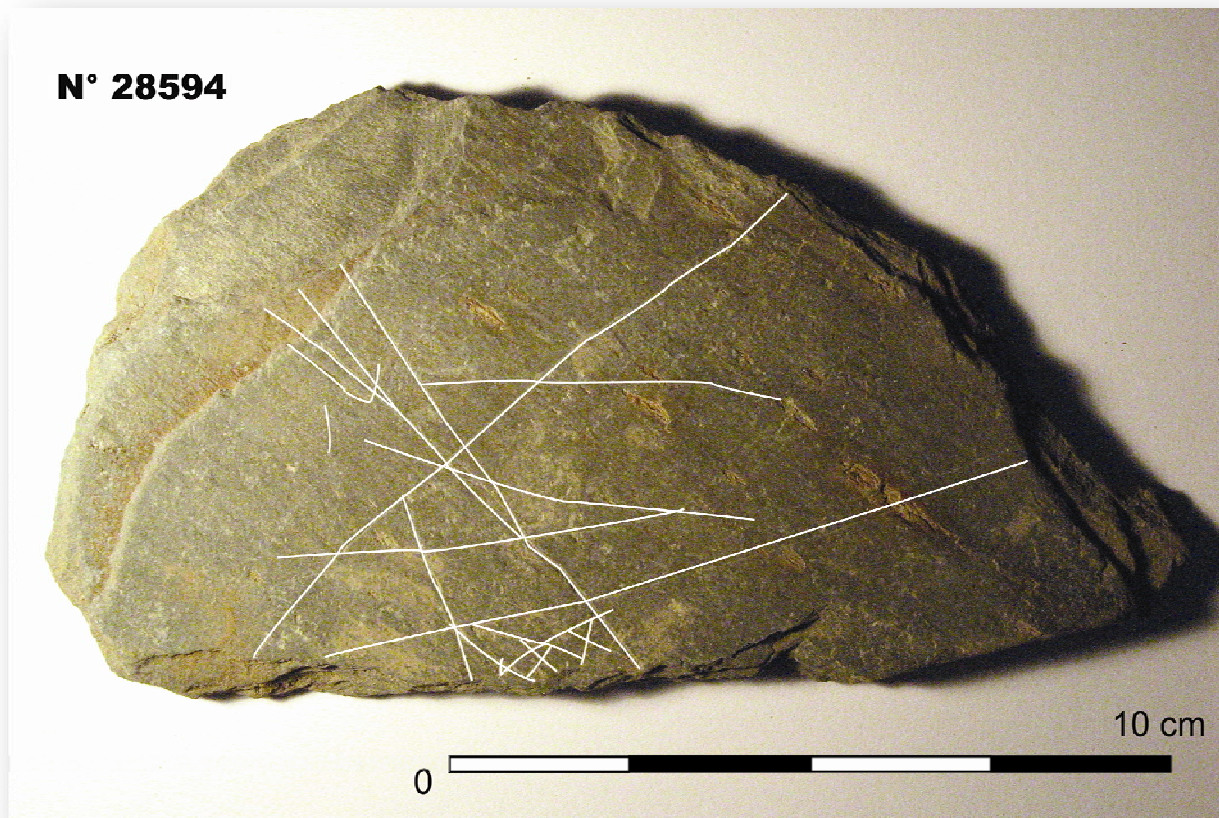
Épaisseur : 0,3 cm, plus grandes mesures 5,5 x 3,8 cm.



Sur ce fragment sont tracés trois grands traits rectilignes. Entre deux de ces traits, des tracés moins marqués suggèrent les branches d'un arbre avec des feuilles gravées aux extrémités.

N°28594

Fragment de lauze taillée en arrondi. La taille recoupe la gravure et on remarque des adhérences de chaux au verso. Des traits rectilignes sont gravés dans toutes les directions et aucun tracé particulier ne se dégage. Epaisseur : 0,8 cm, plus grandes mesures 15,4 x 8,9 cm.

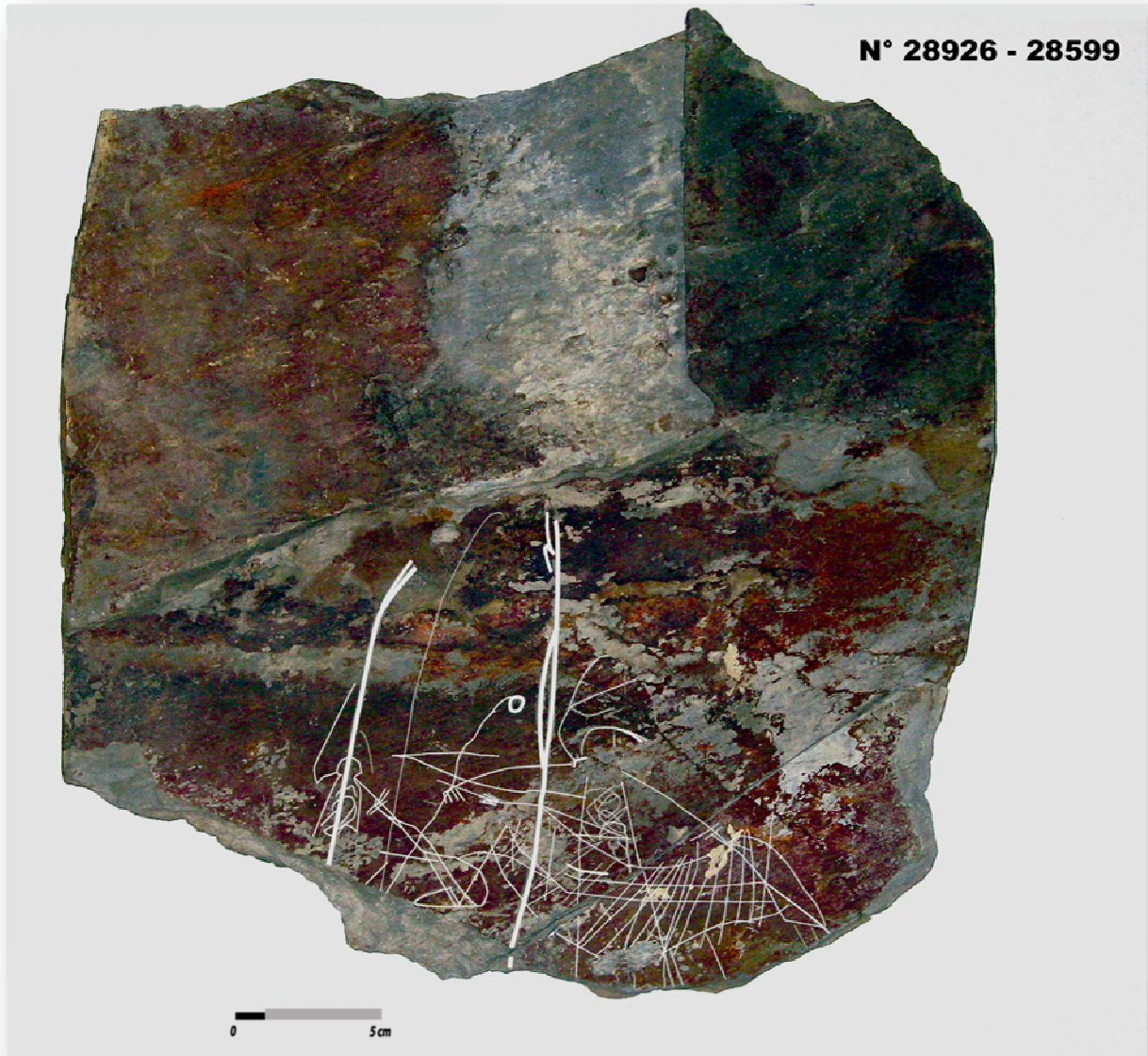


N°28926

Grand fragment de lauze situé en interface supérieure de l'U.S. Recolle avec la lauze n°28599. Epaisseur : 2,6 cm, plus grandes mesures 34 x 30,5 cm.

N°28599

Fragment de lauze situé en interface supérieure de l'U.S. Epaisseur : 2,6 cm ; plus grandes mesures 13,8 x 6,4 cm.



Le dessin est situé sur une portion de la lauze. Il est recoupé par deux grands traits profonds et larges qui fonctionnent un peu comme des ratures et ont un aspect patiné.

Le dessin comporte deux personnages, celui de droite étant plus grand et plus lisible que celui de gauche. Ceux-ci semblent avoir la tête couverte d'une grande capuche. Ce vêtement correspond aux descriptions données par Annie Cazenave à propos des bergers au tournant des XIIIe-XIVe siècles². Des gravures arrondies couvrent leur poitrine ou le vêtement qu'ils portent au niveau de la poitrine.

Le personnage de droite tient dans sa main droite un bâton recourbé à l'extrémité, du type du bâton servant aux bergers à crocheter les pattes des moutons pour les attraper.

Se superpose à ce personnage un dessin qui semble représenter un animal, dont le museau est à droite, et dont le corps est hachuré suggérant un pelage.

² In *Autour de Montailou*, Colloque international sous la direction d'E. Le Roy-Ladurie, Août 2000, publication 2002, éd. La Louve.

Conclusion :

Ces découvertes s'ajoutent à celle réalisée en 2002 [365] étudiée par Nicolas PORTET dans le rapport des sondages et à celles –nombreuses- effectuées en 2006 et étudiées dans le rapport correspondant.

Ces gravures sont réalisées sur des ardoises ou des lauzes de toitures, réemployées à cet effet. Le fait que parfois les deux faces sont gravées démontre qu'il ne s'agit nullement d'éléments de couvertures en place sur les toits.

Certaines, du fait de la dernière taille postérieure, montrent qu'elles ont été gravées avant la pose sur le toit, probablement lorsque le tas d'ardoises et de lauzes était posé au pied des bâtiments juste avant leur pose sur le toit. Cette couverture d'ardoises et de lauzes a été mise en place sur le donjon (lauzes) et sur les bâtiments adjacents –bâtiment 8 inclus- en phase 4, donc au milieu du XIV^e siècle.

En 2006, il avait été trouvé quelques ardoises gravées en dehors d'un contexte de destruction dans des U.S. de la phase 4 (notamment 9013).

Quand apparaît du mortier (servant à fixer les ardoises en toiture sur le sommet du toit), il recouvre toujours les traits.

Il ne semble donc pas –pour la majorité de ces ardoises et lauzes- qu'elles aient été gravées après leur récupération sur un vieux toit, mais plutôt avant leur pose sur le toit. L'absence de trou d'accroche (de clous) pourtant généralement nombreux sur les fragments d'ardoises découverts en fouilles, montre que l'on a utilisé préférentiellement les plus grandes pièces, celles qui étaient ensuite destinées au faite ou aux rives de la toiture.

La plus grande concentration de lauzes ou ardoises gravées en zone 6, 10, 8, 0 et 11 ainsi qu'en zone 1 (une seule) s'explique peut-être par le fait que les bâtiments de ces zones ont été couverts en premier : les ardoises et lauzes gravées se seraient trouvées sur le sommet du tas et auraient été gravées pendant le temps de cette construction.

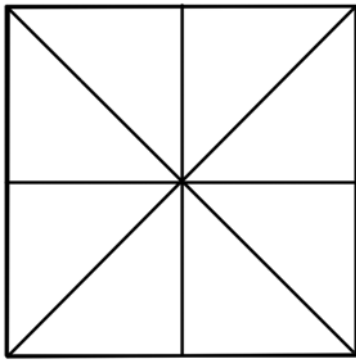
Néanmoins, il convient d'être prudent, car quelques-unes ne livrent pas suffisamment d'indices pour savoir si elles ont été gravées à partir d'un lot de couverture non posée ou à partir du lot d'une couverture déposée.

On connaît dans le secteur des ardoisières célèbres dans la vallée de Siguer, à quelques kilomètres de Montréal-de-Sos et un site d'extraction de lauzes au-dessus d'Auzat, dans la vallée au pied de la fortification.

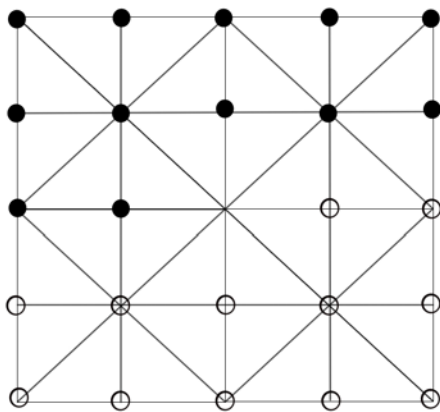
Nombre de ces ardoises et lauzes, en 2006 comme en 2007, semblent avoir été des tables de jeux, marelles le plus souvent, damiers plus rarement.

Les marelles sont constituées de médianes et bissectrices le plus souvent formant 8 cases par grand carré [28598, 28567, etc.], de forme comparable à celles du Roc d'Enclar en Andorre [Ripoll – Martin]³.

³ Ces marelles découvertes en Andorre étaient dans des niveaux de réfection par les comtes de Foix, XIII^e siècle ; et dans des niveaux de construction par le comte d'Urgell, IX^e siècle.



Malgré l'absence de tables de jeu entières, certaines –découvertes en 2006- vont jusqu'à compter 4 grands carrés. Sur ce type de jeu, les pions sont disposés aux intersections et non pas dans les cases. Ce sont des tables de jeux rapidement dessinées et non coûteuses qui s'apparentent aux marelles classiques et anciennes, jouées avec deux fois 14 pions :



Ces gravures peuvent être mises en relation avec les nombreux morceaux de schistes plats taillés en rond qui paraissent être des jetons ainsi que le méreau⁴ découverts à Montréal. Soulignons que nous n'avons pas découvert de pions retaillés dans des céramiques, mais uniquement dans des fragments de schistes.

A la différence des études menées à Llivia par Pierre Campmajo, on n'observe ici une seule occurrence de ce qui pourrait être une triple enceinte [28589] et les damiers comportant des signes X gravés dans les cases sont plus rares [29355, 28564, ect .]. Dans ce cas le marquage des cases se fait alternativement, par l'ajout d'un croisillon dans une case sur deux.

On observe par contre un possible labyrinthe figuré sur une lauze découverte en 2007 [28576].

Enfin, certains quadrillages ne comportent pas de bissectrices ou de hachures et sont donc de simples cases, mais restent peu nombreuses [28358 recto, etc.].

Il n'a pas été découvert cette année de formes en pentacles, alors que nous en avons découvert en 2006.

Une ardoise est couverte de « gribouillis » [28998] ; on en avait découvert deux autres en 2006, mais soulignons que certaines ardoises peuvent connaître des portions de tracés du type gribouillis.

⁴ Rapport 2005.

Deux ardoises, dont l'une sur ses deux faces, comportent de petites encoches arrondies, par deux ou par trois [28582, 28998]. Dans le premier cas l'ardoise est vierge d'autres gravures. Il ne s'agit pas d'avant-trous de clous qui sont réalisés par une seule encoche.

Les gravures figuratives sont plus rares. Il avait été découvert en 2006 une grande gravure représentant des hommes armés et un château.

Cette année les gravures figuratives sont souvent plus difficiles à interpréter, telles ce « peut-être » arbre [28593] et ce « peut-être » animal [28999] ou les deux « possibles » tours [28778-29579 verso].

La représentation d'un ou deux bergers paraît par contre tout à fait claire, même si la figuration n'est pas très précise. Cette représentation correspond à ce que nous savons des bergers à cette époque à travers les registres inquisitoriaux de Jacques Fournier et à l'importance de l'activité pastorale dans la vallée décrite par les diagrammes palynologiques et par les actes de la documentation écrite, notamment ceux ayant trait à une grange de l'abbaye cistercienne de Boulbonne, grange située à Génat en aval de la vallée de Vicdessos.

La lauze [28751] -étudiée ci-dessous par Stéphane Bourdoncle- est un élément d'intérêt puisqu'elle porte un texte occitan.

L'usage de la pierre est évidemment moins coûteux que celui du parchemin, il est pourtant peu connu.

On relève un corpus d'ardoises ou lauzes gravées comportant des textes importants et bien connu en Espagne wisigothique, auquel semble correspondre une découverte effectuée en Andorre au Roc d'Enclar⁵ ; mais ces éléments s'inscrivent dans une chronologie totalement différente de notre site (VIe-VIIIe siècles).

Dans les Ardennes, à l'abbaye de Signy⁶, dans un contexte plus tardif (fin XVe siècle), plusieurs ardoises comportent des textes qui semblent être des textes comptables. La monographie andorrane du Roc d'Enclar cite aussi une découverte analogue dans une abbaye irlandaise, et dans un contexte XIIIe-XIVe siècle. Mais je n'ai pu retrouver trace de cette fouille ancienne.

A Montréal-de-Sos, si la chronologie attestée par la fouille et par l'analyse paléographique semble bien être du milieu du XIVe siècle, le texte est un poème (voir ci-dessous).

En somme, les ardoises et lauzes gravées retrouvées sur le site de Montréal-de-Sos forment un véritable corpus qu'il sera intéressant de publier à part à la fin de la fouille.

⁵ Velasquez, 1997, *Roc d'Enclar, transformacions d'un espai dominant, segles IV-XIX, Inscripcio sobre pissarra*, monographies du patrimoine culturel d'Andorre, pp. 418-422.

⁶ <http://mosa.ouvaton.org/signy2.html>.

Bibliographie :

CAMPMAJO (P.), *Ceretania*, 2001-3, Les plaques en schiste gravées du château de Llivia : quelques exemples de jeux au Moyen Âge, p. 205.

CAMPMAJO (P.), *Mon Ibéric als països catalans*, vol. II, Institut d'Etudes Cerdanes, 13^e colloque international d'archéologie de Puigcerda, nov. 2003, Les gravures Ibères dans l'Art rupestre de l'Âge du fer. Le cas de la Cerdagne, p. 1101.

CAMPMAJO (P.) et BARACETTI (M.), *Ceretania*, 2005-4, Gravures sur ardoises de toit d'époque Moderne (Sansa, vallée des Garrotxes, Pyrénées-Orientales), p. 21.

COMELONGUE (M.) et PORTET (N.), *Etude du mobilier archéologique du castrum de Montréal-de-Sos, in Rapport de Sondages archéologiques 2002, Montréal-de-Sos (Auzat-Ariège)*, p. 32.

D'HAUCOURT (G.), *Archéologia*, n°8, 1966, Jeux au Moyen Âge, p. 68.

FAU L. (ss la dir.), *Les Monts d'Aubrac au Moyen Âge. Genèse d'un monde agropastoral*, Documents d'Archéologie Française n° 101, Paris, ed. de la MSH, novembre 2006

FOURNIER (L.-E.), *Histoire anecdotique des jeux, jouets et amusements avant 1900*, réed., éd originale 1889.

GRATTE (L.), *Survivance de l'Art pariétal*, 1984, Toulouse.

MAS CANALIS (D.), Des graffiti médiévaux, *Les dossiers Histoire et Archéologie*, N°96, 1985, le domaine archéologique d'Andorre, p. 56.

Société Archéologique du SILLON MOSAN « S.O.S. Fouilles », *Signy l'abbaye, vestiges d'une abbaye cistercienne*, <http://mosa.ouvaton.org/signy2.html>.

RIPOLL (G.) – MARTÍN (A.), Els jocs, *Roc d'Enclar, transformacions d'un espai dominant, segles IV-XIX, Inscriptio sobre pissarra*, monographies du patrimoine culturel d'Andorre, pp. 155-166.

VELASQUEZ (I.), Las pizaras visigodas : edicion, critica y estudio, *Antigüedad y Cristianismo*, n° VI, Murcia.

VELASQUEZ (I.), Inscriptio sobre pissarra, *Roc d'Enclar, transformacions d'un espai dominant, segles IV-XIX*, monographies du patrimoine culturel d'Andorre, pp. 418-422.

VERDON (J.), *Les loisirs au Moyen Âge*, 1980.

Analyse épigraphique de la lauze / US 51, n° 28751.**Stéphane Bourdoncle**

1.1 Description générale :

Découverte lors de cette campagne de fouilles, cette plaque de schiste gris est à classer dans la catégorie des lauzes (20 à 40 mm), car elle est trop épaisse pour être considérée comme une ardoise (3 à 9 mm), d'un point de vue technique. Elle présente une caractéristique singulière par rapport au reste du corpus de lauzes gravées mises à jour sur le site de Montréal-de-Sos, celle d'être recouverte sur une face d'un texte gravé. Elle constitue donc un document épigraphique médiéval original.

D'une épaisseur comprise entre 0,11 et 0,18 centimètre, cette lauze fine mesure 18,3 centimètres de large sur 24,6 de hauteur, pour un périmètre de 69,8 centimètres. Elle semble avoir été taillée assez régulièrement sur son côté gauche et sur le haut présentant une forme en losange irrégulier marqué par une double coupure à droite de la lauze de 5 et 13 centimètres, une coupure antérieure en haut à droite de 6 centimètres et sur le bas un dégradé des couches de schiste sur 8 à 9 centimètres. D'un aspect grisâtre sur la face écrite, il est à relever la présence de veines et d'un nuage de légers creux blanchâtres parsemés sur cette face, qui rend difficile la lecture. Cependant ces creux semblent être recouverts par les tracés des lettres gravées, leur étant ainsi antérieurs. Sur la face verso, un décrochement de la pierre traverse en diagonale la lauze et laisse apparaître des couleurs aux nuances grises, marron ou ambrées.

Sur son recto, cette lauze porte gravée un texte de 10 lignes rédigées en occitan médiéval, rassemblant 189 caractères gravés, soient 18,9 par ligne. Ils se répartissent ainsi 32, 25, 29, 26, 24, 23, 10, 8, 8, 4. Le texte est composé de 56 à 59 mots répartis dans un ordre décroissant depuis le haut du texte jusqu'à sa fin selon cet ordre : 12 ; 6 ; 8,5 / 9,5 ; 8,5 ; 5 ; 7 ; 4 ; 2 / 3 ; 2 / 3 ; 2. On observe une ligne tracée horizontalement en tête de document et un trait vertical barré trois fois, signe d'un décrochement du texte dans son écriture. À ce stade de la description, il faut préciser que le nombre décroissant de signes et de mots, ainsi que la taille et la longueur des lignes inscrites s'expliquent par le décrochement du texte d'une part et par la perte d'une partie de la lauze qui sur sa droite a été amputée, coupant ainsi le texte de la fin des lignes et des mots. L'étude du sens du texte révélera des éléments d'analyse complémentaires pour mieux comprendre la répartition de l'écrit sur son support et la présence ou non d'éventuels manques.

1.2 Analyse et datation :

Comment parvenir à une proposition de datation dès lors que le texte semble non répertorié ? Comment établir cette datation : sur quels éléments baser notre raisonnement ? Trois principaux éléments aident à l'analyse de ce document épigraphique original. Il s'agit tout d'abord du texte et de sa graphie, dont le tracé est caractéristique et aisément identifiable. Il faut ensuite considérer les traits gravés et enfin prendre en compte le phénomène cassure ou coupure, comme élément relativisant.

Quelle hiérarchie donner à ces divers éléments ? La graphie des caractères présents sur la lauze semblent caractéristiques d'une écriture qui se situerait entre la fin du XIII^e siècle et le début du XV^e siècle, au plus large de l'estimation. Pourtant un élément de datation relative permet d'affiner cette fourchette. La forme des lettres -e- et -u- ressemble fortement à celle que les clercs et notaires de l'époque traçaient pour les premiers à l'aide de deux traits superposés et pour la seconde sans ambages sur la branche gauche du -u, dont l'ambage semble être significatif du XV^e siècle. La forme des -s finaux est caractéristique aussi par une ligne élancée verticale chapeauté d'un trait biffé. Le -l- est aussi aisément identifiable car il n'est pas terminé dans son tracé par une boucle fermée mais semi-ouverte tournant vers la droite. Enfin, dernier marqueur du XIV^e siècle, le -d- qui forme une boucle sur lui-même tel un delta grec minuscule : δ. On peut ajouter à la liste le -c-, mais son emploi semble s'étaler sur plus de temps.

Le trait vertical barré trois fois est le signe d'un décrochement du texte dans son écriture comme on peut le lire dans *Las Leys d'amors* de 1324. La lecture de ce traité donne plusieurs exemples de retrait de texte sur deux lignes de retraits différentes. Quant à la ligne d'en-tête qui traverse toute la largeur de la lause, ce trait est tracé sur la partie plane de l'ardoise et se prolonge sur une partie ébréchée, ce qui aide à une chronologie relative de la cassure située sur la partie droite de l'objet.

L'écriture lisible parfaitement malgré la dureté du support est d'une grande qualité, preuve d'une maîtrise de la technique graphique et stylistique. L'auteur semble bien maîtriser et le support et l'écriture dessus. De même, la forme des lettres ne varie pas trop d'un signe à l'autre, ce qui démontre que ce texte a été tracé par un clerc, un notaire ou un laïc qui a appris à écrire et qui maîtrise parfaitement ce savoir-faire, ou du moins suffisamment pour ne commettre que deux « erreurs graphiques » ou plutôt des sortes de ratures aux lignes 4 et 9. Dernier élément de preuve, le scribe utilise des abréviations comme *p* pour "per" (ou "par") ou *nr* en fin de texte pour *nostra*. Le fait de mobiliser ce genre de signes d'abréviations confirme l'hypothèse d'une personne lettrée. Le tracé des lettres semble sûr et les hésitations du trait sont plutôt dues à la surface irrégulière du support qu'à l'hésitation de la main de l'auteur.

1.3 Le texte et son interprétation :

Quel est le texte gravé et quel sens peut-on en donner ? Quelle langue est-ce ? Il ne fait aucun doute sur la langue dans laquelle le texte est rédigé : de l'occitan qui utilise la graphie classique, dite troubadouresque, ancêtre de la graphie normalisée contemporaine. En voici la transcription :

- 1 En aquel fa bon dir le be[n] que l'escota ni'l
- 2 reténer pas paraulas, i a perdudas
- 3 per a alg[un] enténer doç qui be[n] vol ente
- 4 dre no a i a son còr a lor car parau -
- 5 mal entendudas aquel que las
- 6 las a perdudas ausir be[n] son
- 7 ilh dir te par -
- 8 segre fem -
- 9 lo no pòt
- 10 e nòstre

•- adaptation en occitan moderne :

- 1 En aquel luòc fa bon dire le ben que l'escota ni ne
- 2 reténer pas paraulas, que i a de perdudas
- 3 per algun enténer doç qui ben vòl ente -
- 4 - dre non aja son còr a lor car parau -
- 5 mal entendudas aquel que las -
- 6 las a perdudas / ausir ben son -
- 7 / te li dire par -
- 8 / segre fem -
- 9 / lo non pòt. . .
- 10 / e nòstre. . .

•- traduction en français :

- 1 En ce [lieu] il fait bon dire le bien qu'on écoute ni ne
- 2 retient pas les paroles qui en sont perdues
- 3 p(our) auc(un) entendues qui bie(n) les veut enten-
- 4 -dre, qu'il n'ait pas son coeur à leur cher paro -(le ?)
- 5 mal entendues celui qui les -
- 6 les a perdues / ouir du bien son -
- 7 / te dire (cette) par (-ole)
- 8 / suivre fem -
- 9 / ne le peut. . .
- 10 / et (notre). . .

Enfin, il reste un point sur lequel il faut avancer quelques réflexions : le sens d'un tel écrit. Pourquoi un texte au sens si peu évident ? La cassure de la lauze y est pour beaucoup. Mais pourquoi écrire un texte sur une lauze ? Avons-nous ici tout le texte ? Quel type de texte est-ce ?

Il est envisageable de penser que les trois premières lignes du texte sont entières à la vue du sens assez cohérent de ce passage. Les choses se compliquent pour la suite du texte ou le mot *para** coupé peut signifier *paraula* puisqu'il est déjà utilisé ligne 2 et les lettres *par** sont répétées ligne 7. Au final, il est probable que la cassure de la pierre ait fait disparaître un quart à un tiers de la lauze d'origine.

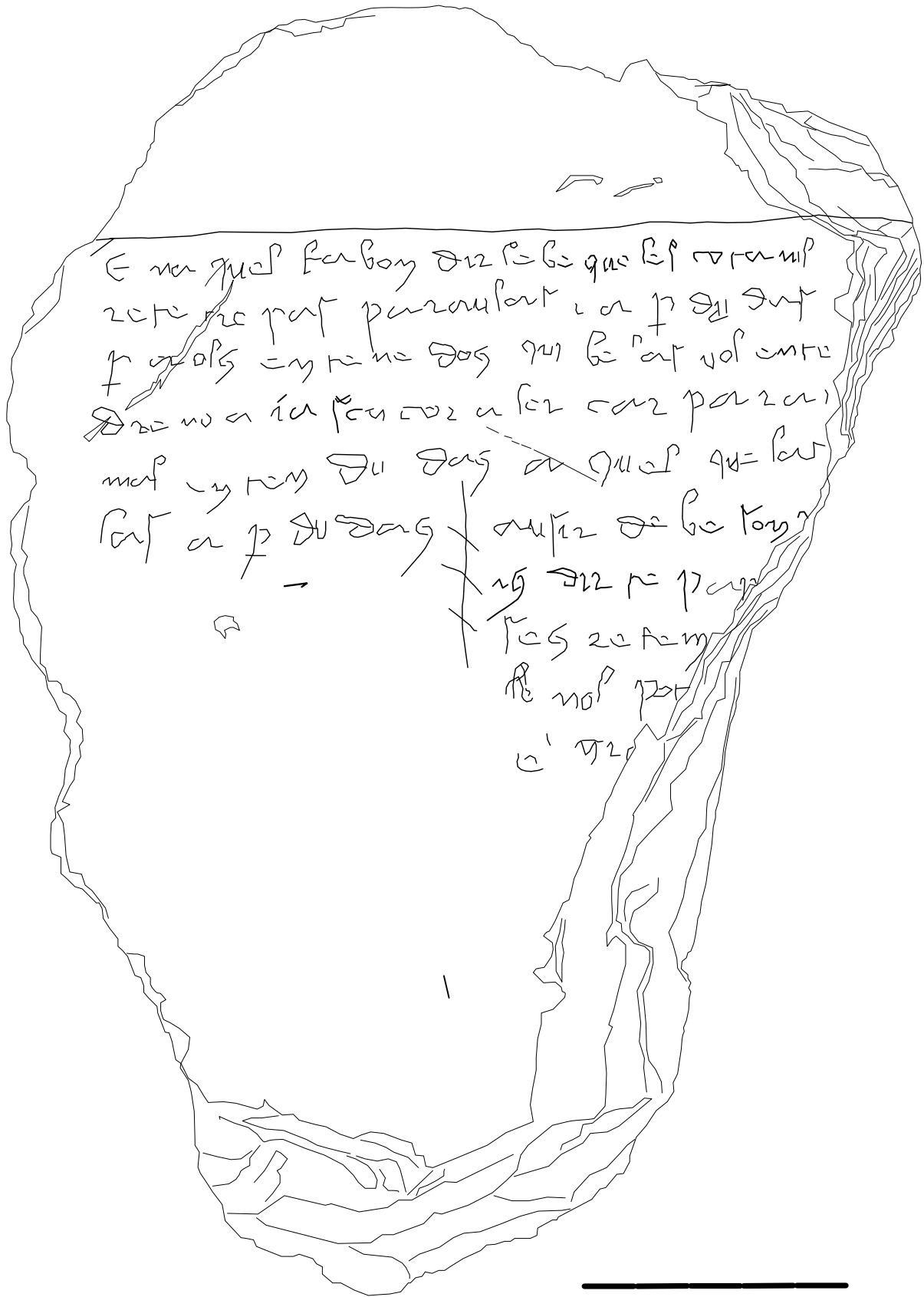
Pourquoi écrire sur un tel support ? Les exemples de lauzes écrites ne sont pas légions. On peut avancer l'idée que ce texte est une copie d'un texte connu à l'époque de sa rédaction. Plusieurs hypothèses sont actuellement étudiées : texte troubadouresque ? Création originale ? Le mystère reste entier car les recherches sont en cours de réalisation.

D'ores et déjà plusieurs propositions ont été faites. Il n'appartient pas à *Las Leys d'Amor*, que nous avons dépouillé. Serait-ce un extrait ou une adaptation du roman de *Jaufre* du XIII^e siècle, comme le propose le linguiste et professeur d'occitan à l'UTM, Patrick Sauzet ? Ce roman appartient au cycle arthurien est intitulé ainsi car l'auteur est anonyme et le titre vient du nom du héros du roman. L'auteur semble venir de l'extrême sud du domaine occitan, Bas-Languedoc ou de Catalogne. Cette dernière information semble accréditer cette hypothèse. La date de rédaction oscille entre 1169 et 1285 et pose problème à la critique. Certaines sonorités de certains mots font curieusement écho à ceux du roman. Autre hypothèse visitée, celle de Georges Passerat, qui y a vu un texte d'inspiration religieuse vaudoise, mais cette proposition n'a pas été validée par Anne Brenon.

Il reste deux possibilités proches pour identifier ce texte. La « COM 2 » qui est une base de données sur cédérom. C'est la Concordance de l'Occitan Médiéval⁷ dirigée par le professeur Peter RICKETTS, édité par Brepols en 2005. Ce corpus de l'ensemble des textes occitans, des origines au XV^e siècle. La COM 2 contient les textes des troubadours et les textes narratifs en vers. Les textes en prose seront dans la prochaine version. Autre chercheur qui porte la pierre à l'édifice, la philologue et romaniste Geneviève Hasenohr, directeur d'étude à l'E.P.H.E., section des sciences historiques et philologiques, de la Sorbonne.

annexe 1 : [n° 28751]

⁷ Contenu : 7 millions de mots. 2 500 poèmes de troubadours (COM 1) et tous les textes narratifs en vers (COM 2). Bibliographie : Liste des éditions utilisées pour la COM.
Langue des données : occitan
Langues d'interrogation : français, anglais



0 5 cm

Colloque : Pouvoirs pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum, Seix, octobre 2007

Montréal-de-Sos, premiers résultats

Florence Guillot⁸

Sur sa portion amont, au cœur du versant nord des Pyrénées, la vallée de l'Ariège forme un réseau en forme d'arbre. Dans ce secteur, un de ses affluents majeurs, le Vicdessos, parcourt le fond d'une vallée glaciaire aux versants raides et austères dominés par des crêtes élevées, souvent au-delà de 2000 m.

Au cœur du parcours de cette vallée, un petit bassin créé à la faveur de multiples confluences, concentre la majorité de l'habitat sur ses flancs et à sa base.

Le sommet de Montréal-de-Sos domine ce bassin de 200 à 250 m de haut [fig. 1]. C'est un éperon calcaire aux flancs redressés, dont le sommet se compose de terrasses successives plus ou moins planes.



Figure 1

Cet îlot rocheux est le témoin de l'ancienne couverture sédimentaire plissée et portée en altitude par l'orogénèse pyrénéenne et surtout érodée par les appareils glaciaires du quaternaire. L'isolement de cet éperon et la raideur de ses flancs sont dus à son encadrement par trois langues de glaces, celles du glacier de L'Endron et de sa diffluence et celle du grand glacier du Vicdessos. A leurs maxima, l'épaisseur de glace atteignant 500 m, le sommet fut recouvert et les glaciers déposèrent des blocs erratiques provenant des montagnes de l'amont. Il s'agit donc d'un petit massif karstique, avec des surfaces lapiazées mais

⁸ Régie Patrimoines 09220 Auzat, membre associée C.N.R.S. 5608 Traces-Terrae.

parsemées de blocs erratiques granitiques ou gneissiques. Les flancs de l'éperon sont percés de grottes dont la formation doit parfois beaucoup à la glace et qui contiennent des remplissages varveux conséquents.

Si la confluence de la vallée du Vicdessos avec celle de l'Ariège est connue dans la documentation depuis le IX^e siècle⁹, la haute vallée du Vicdessos n'est pas perceptible avant la fin du XI^e siècle, à la faveur de la Réforme Grégorienne. La vallée de Sos, telle qu'elle est dénommée tout au long du Moyen Âge, comporte alors quatre églises paroisses, celles de Vicdessos, d'Onost¹⁰, de Siguer et de Miglos. Cependant, malgré le caractère tardif de la documentation écrite, le peuplement et ses tendances a été bien appréhendé par les recherches des géographes et palynologues¹¹ décrivant les premières traces d'agriculteurs-pasteurs à la fin de l'époque néolithique, suivies d'une montée en puissance progressive qui devient plus marquée dès le VIII^e siècle de notre ère.

En outre, le processus de mise en place des habitats groupés est aisément transcriptible par études comparatives avec d'autres zones toutes proches et documentées plus tôt¹². La majorité des habitats sont des villages casaliers, probablement mis en place à la fin du haut Moyen Âge. Au Moyen Âge central, cet espace est déjà largement mis en valeur.

Le contexte documentaire [fig. 2]

L'histoire politique médiévale a été étudiée le plus finement possible dans la documentation pour tenter de comprendre les raisons de la mise en place du *castrum* de Montréal-de-Sos et son utilité. Elles s'expliquent plus aisément replacées dans des tendances et une histoire régionales¹³. La mise en place du comté de Foix au XI^e siècle s'intègre dans un processus de territorialisation par partage du grand comté de Carcassonne. L'histoire du comté se poursuit ensuite par expansion de la force des droits comtaux sur les seigneuries locales jusqu'au XIII^e siècle. En vallée de Sos, les grandes familles nobiliaires présentes à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle sont celles de Quié, Rabat, Marquefave et Bompas, dont les trois premières au moins font partie du groupe *Amelius*¹⁴. Les droits des comtes de Foix sont probablement tenus sur la vallée jusqu'au cœur du XII^e siècle. En 1163, un fief de reprise, accorde l'autorité supérieure sur le *castrum* de Vicdessos au comte de Foix¹⁵. Ce *castrum* est alors un centre des seigneurs de Rabat. Cinquante ans après, en 1213, on rencontre la première mention documentaire du *castrum* de Montréal-de-Sos¹⁶. Malgré l'absence d'acte listant les fortifications comtales entre le milieu du XI^e siècle et cet acte de 1213, l'analyse du contexte suggère que la forteresse comtale fut construite entre 1163 et 1213. Elle serait la conséquence de l'expansion des droits des comtes sur ce secteur dans la seconde moitié du XII^e siècle. Sa construction provoque d'ailleurs la disparition des ouvrages antérieurs, ceux de Vicdessos et d'Auzat¹⁷. Ces ouvrages étaient proches des villages, Montréal-de-Sos en est éloigné et ne semble pas avoir jamais groupé d'habitat

⁹ Edition : Devic et Vaissette (Dom), *Histoire Générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, tome II, col. 355, acte 174.

¹⁰ Habitat disparu, commune d'Auzat. Guillot (Fl.), *Colloque de la pierre sèche à nos jours*, Habitats et patrimoine médiévaux en vallée du Vicdessos, 2006, p. 2.

¹¹ Laboratoire CNRS Géode. Notamment les travaux de Galop (D.), *La forêt, l'homme et le troupeau. Six millénaires d'anthropisation du massif pyrénéen de la Garonne à la Méditerranée*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse-le-Mirail, 1996 ou Jalut (G.), L'action de l'homme sur la forêt montagnarde des Pyrénées ariégeoises et orientales depuis 4000 BP d'après l'analyse pollinique, *Actes du 106^{ème} Congrès National des Sociétés Savantes*, Perpignan, 1981, Perpignan, 1984, pp. 163 – 174, Dubois (Cl.), *Archéologie de l'environnement forestier en milieu métallurgique et minier en Ariège : orientation de recherches diachroniques*, mémoire de D.E.A., Université de Provence, 1990 ; Davasse (B.), *Forêts, charbonniers et paysans dans les Pyrénées de l'est du Moyen Âge à nos jours*, Géode, 2000 et Bonhôte (J.), *Forges et forêts dans les Pyrénées ariégeoises*, PyrGraph, 1998.

¹² Guillot (Fl.), *Fortifications, pouvoir, peuplement en Sabarthès (Haute-Ariège) du début du XI^e siècle au début du XV^e siècle*, thèse de Doctorat, U.T.M. 1997, Presses Universitaires du Septentrion, 1998. Guillot (Fl.), l'occupation du sol en Avois, in *Autour de Montailou, village occitan*, colloque sous la dir. de Le Roy-Ladurie (E.), 2000, éd. 2001.

¹³ Guillot (Fl.), Les fortifications des comtes de Foix, XI^e-XV^e siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 23, 2006.

¹⁴ Voir Guillot (Fl.), Seigneurs et *castra* en Sabarthès aux XI^e et XII^e siècles, article dans cet ouvrage.

¹⁵ Archives Nationales, J. 879 ; 20. Copie, Bibliothèque Nationales, fonds Doat, vol. 167, f°248v-249v.

¹⁶ Catel (G. de), *Histoire du Languedoc*, Toulouse, 1633, p. 276.

¹⁷ Il s'agit de deux ouvrages villageois.

villageois important. Ceci caractérise une stratégie comtale délibérée, dans le cadre de l'isolement d'un réseau de fortifications du monde civil, dont nous entrevoyons la mise en place au cour du XIIe siècle et qui sert la politique comtale au moins jusque dans les dernières années du XIIIe siècle¹⁸.

Le *castrum* de Montréal-de-Sos reste une fortification comtale jusqu'à son désarmement à la fin du XIVe siècle ou au début du XVe siècle. Un acte montre que sa gestion a pu être dévolue à un châtelain. Ramon *Batalha* est mentionné dans ce rôle en 1272¹⁹. Cet homme est issu d'une grande famille nobiliaire que nous connaissons depuis le XIe siècle et dont plusieurs membres occupent à la fin du XIIIe et au début du XIVe siècle des charges administratives comtales²⁰.

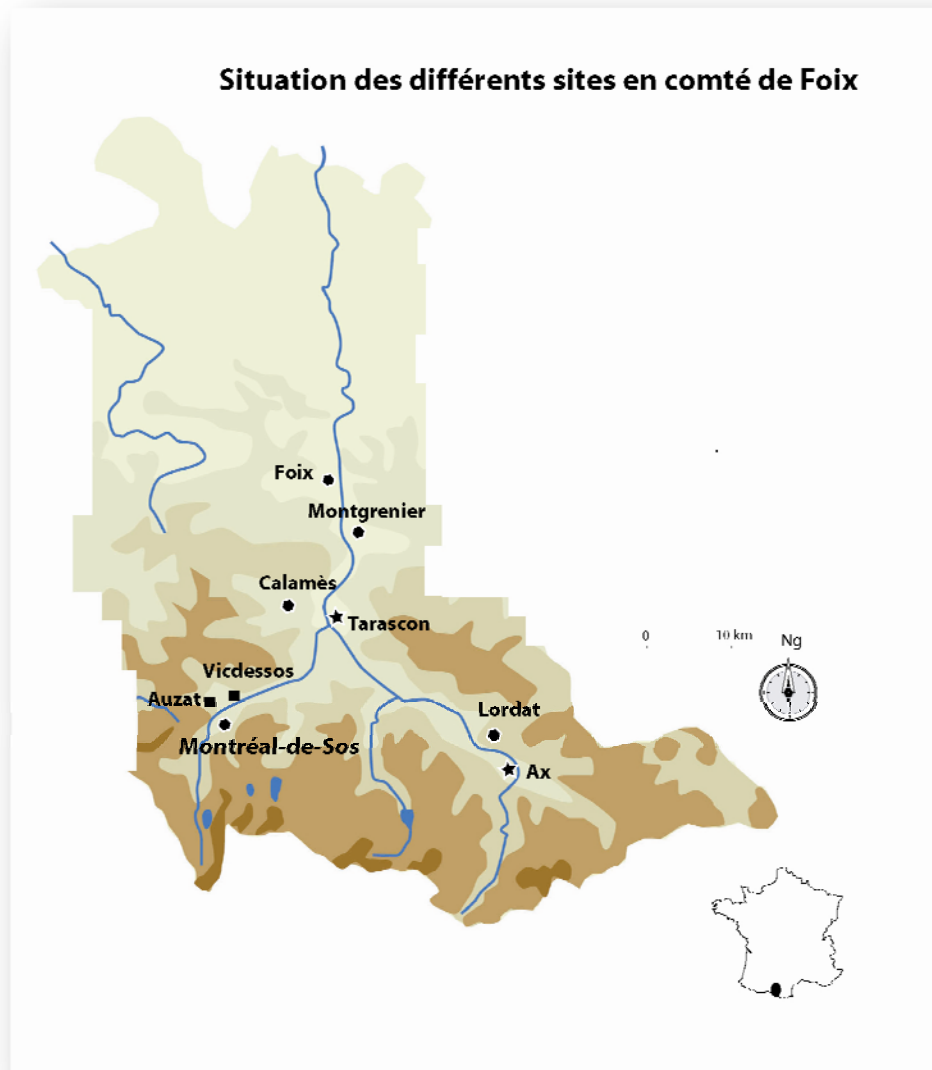


Figure 2

La forteresse est mentionnée dans les actes dans le contexte de l'événementiel politique comtal. Elle apparaît notamment une dizaine de fois dans les années 1272-1297 dans le contexte de la crise liée à la fixation de la limite des zones d'influences entre royaume d'Aragon et royaume de France suite au traité de Corbeil. Elle est notamment liée à un événement haut en couleur, véritable incident diplomatique entre les

¹⁸ Guillot (Fl.), *thèse cit.*, t. 1, p. 320 et suiv.

¹⁹ Ed., Devic et Vaissette, *op. cit.*, T. X, col. 103-4.

²⁰ Voir par exemple : Bibliothèque Nationale, Cop. Doat, 178, f°287. Arnaut *Batalha*, procureur de Gaston comte de Foix, en 1308.

deux puissances royales. Dans le cadre de l'expansion de la suzeraineté royale, le nord du comté de Foix fut soumis à l'hommage du roi de France en 1263. La situation de la portion sud, hautes vallées de l'Ariège et du Vicdessos restait ambiguë. Rotger Bernart, comte de Foix, s'opposa aux droits du roi de France pour un château à Sompuy²¹, ce qui servit de prétexte à la mise en place d'une intervention militaire royale contre le comte. Devant l'armée française, le comte se rendit et fut emprisonné ; mais il ne céda que le château de Foix, déléguant la garde de ses autres forteresses de la haute vallée à des châtelains qui devaient les conserver pour le roi d'Aragon. Le comte joua donc l'autorité aragonaise contre la montée en puissance française. Les officiers du roi de France tentèrent de récupérer ces châteaux. Mais finalement le pari politique du comte ne lui permit pas de conserver la haute vallée de l'Ariège hors de l'hégémonie royale française, surtout parce que la puissance aragonaise n'est alors pas comparable à celle du roi de France. En quelques mois, l'affaire fut réglée au profit de Philippe le Hardi et Rotger Bernat prêta l'hommage au roi pour le haut du comté. Les actes nous permettent de suivre les événements de près. Une fois le comte de Foix emprisonné, les officiers du roi de France investirent le haut comté cherchant à se faire remettre les plus grands ouvrages, Calamès, Lordat, Montgrenier et Montréal-de-Sos, et les habitats les plus importants, Tarascon et Ax. Ils rencontrèrent des résistances des châtelains qui étaient censés les conserver pour le roi d'Aragon. Celui de Montréal-de-Sos enferma un officier du roi, puis pourchassa à coups de pierres et de carreaux sur plus d'une lieue un second officier qui était venu se plaindre. Le roi de France s'en plaignit directement au roi d'Aragon²². L'acte laisse entrevoir une situation proche de l'affrontement. Simultanément, une enquête pour le roi d'Aragon tenta de prouver que la forteresse de Lordat dépendait du royaume d'Aragon depuis des temps immémoriaux. Mais le comte emprisonné prêta l'hommage et ordonna finalement que l'on remette ses ouvrages au roi de France, ce qui fut fait avec quelques difficultés mais en quelques mois. Le roi conserva ces ouvrages pendant quelques années avant de les rendre au comte. Il les reprit sous sa garde dans les années 1283-1297, car le comte de Foix s'opposait alors violemment au roi d'Aragon²³ et les ouvrages devaient être sûrement gardés contre toute tentative d'expansion aragonaise.

Ce qui ressort de ces actes avant tout tient à l'importance et à la fonction de ces quatre ouvrages, qui, avec le château de Foix, forment les principales fortifications du comté : leur mise en gage garantit à elle seule la mise en gage de tout le comté. Leur puissance fut perçue par les contemporains : Guilhem de Puylaurens explique d'ailleurs la résistance de Rotger Bernat par le fait qu'il se fiait aux « ...*castra inexpugnabilia super rupes...* »²⁴. Ces ouvrages sont directement dévolus aux comtes et ces actes nous les présentent comme de véritables casernes, points forts de l'autorité comtale.

Plusieurs évolutions fonctionnelles s'opèrent ensuite au début du XIV^e siècle. D'abord l'échec comtal contre le roi de France, comme contre celui d'Aragon est patent et derrière cet échec, il y a forcément celui d'une politique désormais archaïque : celle qui s'appuie sur ces « fortifications inexpugnables construites sur des rochers ». Conséquemment, dès le début du XIV^e siècle, la politique comtale se fait plus clientéliste, moins fondée sur la puissance militarisée et le réseau castral. Mais le comte de Foix est aussi devenu vicomte de Béarn et cet élargissement signe l'éloignement progressif de son pouvoir au profit de l'ouest des Pyrénées. Le glacis des grands ouvrages de Calamès, Montréal-de-Sos, Montregnier ou Lordat est désuet et probablement coûte-t-il fort cher par rapport à l'utilité qu'en tirent les comtes. Dès lors, pourquoi la fortification de Montréal-de-Sos fut-elle conservée ? Car les mentions du site se poursuivent jusqu'au milieu du XIV^e siècle : sont citées par deux fois les manœuvres qui devaient être réalisées sur le *castrum*²⁵. Existe aussi une mention du *castrum* en tant que prison pour un habitant d'un village du secteur²⁶ et dans un dernier acte

²¹ Affaire du château de Sompuy ; le comte de Foix prêta alors main forte à Arnaud Bernard d'Armagnac, contre Géraud de Cazaubon, seigneur de Sompuy (Mansepuy, commune de Mauvezin, Gers). Géraud de Cazaubon ayant remis son château et sa seigneurie au Roi de France, quand Arnaud Bernard d'Armagnac et le comte de Foix mirent à sac le *castrum*, ce dernier fut cité à comparaître à la cour du roi de France.

²² Ed., Devic et Vaissette, *op. cit.*, T. X, col. 103-4.

²³ Il fut même emprisonné.

²⁴ Duvernoy (J.), *Guillaume de Puylaurens, chronique*, Paris, 1976, p. 204.

²⁵ 1332, acte connu par 3 analyses, voir par ex. Bibliothèque Municipale de Toulouse, MS 638, f°257. Vers 1351, cop. XV^e s., Archives Départementales de l'Ariège, E 95, f°18v.

²⁶ 1336, cop. XV^e s., Archives Départementales de l'Ariège, E 95, f°20r.

du milieu du XIV^e siècle, apparaît un châtelain de Montréal-de-Sos, Arnaut Bernat²⁷, dit noble et chevalier. On avait supposé à la seule étude des actes que ces quelques textes ne montraient qu'une survivance éphémère du site. La fouille archéologique a totalement infirmé cette hypothèse car le site est non seulement utilisé jusqu'au tout début du XV^e siècle, mais il est en plus l'objet de soins et de remaniements massifs au cœur du XIV^e siècle. Sur cette survivance vivace, la documentation n'apporte pour l'instant que des explications à titre de suppositions. La fin du XIII^e siècle voit la diffusion des forges hydrauliques qui induit la montée en puissance rapide des travaux miniers dans la grande mine de fer du Rancié, située à deux kilomètres seulement de Montréal-de-Sos. La haute vallée du Vicdessos qui n'avait auparavant pour les comtes qu'une importance secondaire du point de vue économique²⁸, devint un véritable centre d'intérêt car les comtes taxèrent l'activité métallurgique à leur profit, tout particulièrement le commerce du métal et se lancèrent dans sa fabrication. L'enjeu économique de l'activité métallurgique est évident dans nombre d'actes du XIV^e siècle et pourrait justifier d'une nouvelle utilité pour le site de Montréal-de-Sos, en tant que point fort de la domination politique comtale.

Sans documentation écrite, la fin du château, par arasement a été démontrée par les recherches archéologiques. Elle se situe après le long règne du comte, Gaston III, dit *Febus* et doit être logiquement justifiée par les remaniements profonds du réseau castral comtal opérés par ses successeurs, la famille de Castelbon. Par une francisation rapide, bien que tardive, les Castelbon lancent des programmes architecturaux radicalement nouveaux comme celui de la tour ronde philippine du château de Foix. Leur politique se concentre sur les villes consulaires franchisées et quelques rares ouvrages très ostentatoires, mais l'ère de la fortification isolée est définitivement révolue. Parallèlement, leur pouvoir sur le comté reste incertain car mal assis, en mal de fidélités locales, voire en butte à des oppositions. Ils l'affermissent par des séries d'hommages et de garanties²⁹. Dès lors, on s'explique bien que si ces seigneurs ont décidé de ne pas conserver un ouvrage comme Montréal-de-Sos, ils l'aient arasé, ne pouvant se permettre de le conserver ouvert.

Le site avant les fouilles

D'autant que Montréal-de-Sos est un site de grande superficie, couvrant plus de 6000 m², pour une longueur de près de 150 m [fig. 3].

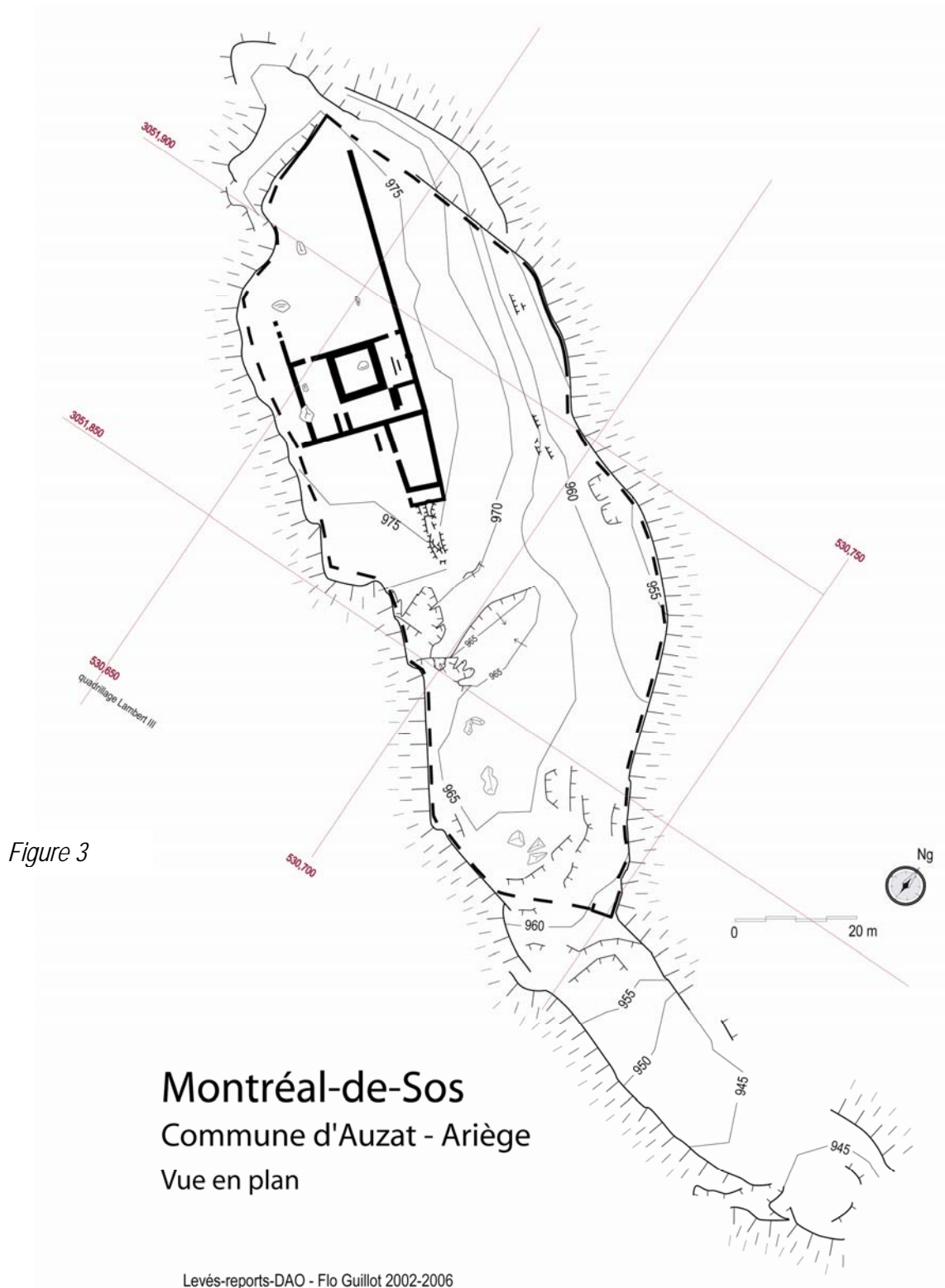
Avant les sondages et fouilles archéologiques, les vestiges bâtis se faisaient rares et étaient concentrés sur le pourtour de l'ouvrage. Le premier sondage eut lieu en 2001 et les opérations de sondages se sont poursuivies jusqu'en 2003, puis ont pris place des opérations en fouilles programmées, dont l'actuelle triennale se termine fin 2008³⁰.

²⁷ Acte vers 1351, voir ci-dessus.

²⁸ Comme le démontre la première charte de franchises accordée à la communauté. Comme le propose Catherine Verna -*Le temps des moulins, le fer et son exploitation du comté de Foix à la vicomté de Béarn (fin XII^e-fin XV^e)*, thèse de Doctorat, Paris, 1994, elle dut être édictée en remerciement aux hommes de la vallée pour avoir résisté aux officiers du roi de France lors de l'affaire de 1272. Elle fut en tout cas accordée juste après cet affrontement. Probablement fut-elle aussi demandée par la communauté, soucieuse de passer à l'écrit des coutumes anciennes, dans un effet d'imitation des autres communautés comme Tarascon ou Ax. Elle fut, en tout cas, vendue par le comte à la communauté. Le texte se limite à rappeler les anciennes coutumes sans se soucier des mines ou du commerce du fer. Les confirmations suivantes (1293, 1304) sont totalement différentes car elles n'abordent quasiment que le sujet du fer, démontrant une évolution radicale de l'économie locale et des intérêts comtaux.

²⁹ B.N., Doat, volumes 205 et 207.

³⁰ La fouille est financée et soutenue par la commune d'Auzat qui réalise aussi un travail de restauration et de valorisation du site. Le financement de ces opérations a été soutenu par le Conseil Général de l'Ariège, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, l'Etat et l'Europe. Les rapports des opérations archéologiques sont téléchargeables sur le site : <http://www.pays-du-montcalm.com/patrimoine/index.htm>.



Auparavant, le château avait été étudié dans le cadre d'une recherche de Doctorat d'Histoire³¹, tandis que deux érudits locaux y avaient porté un intérêt particulier au cours du XXe siècle³². Avant ces études, les mentions du château sont rares et se limitent à citer son nom. Beaucoup plus souvent sujets d'articles ou « d'études », une peinture conservée sur les parois d'une grotte sous-jacente au château est célèbre depuis

³¹ Guillot (Fl.), *op. cit.*

³² Moulis (A.), *L'Ariège et ses châteaux féodaux*, Tarascon-sur-Ariège, 1979.
Dengerma (J.), *Le castel de Montréal-de-Sos*, Lacour rééd., 1963.

qu'Antonin Gadal en fit une représentation du saint Graal ! [fig. 4]. Les habitants de la vallée du Vicdessos y voyaient plus simplement l'œuvre d'un berger dessinant des formes imaginées dans la montagne en face de Montréal-de-Sos. Cette œuvre rupestre non datée fut décrite et levée par l'abbé Pouech au milieu du XIXe siècle³³, puis remarquée par l'abbé Glory.

D'autres peintures, anthropomorphique et cruciforme, restent moins connues [fig. 5 et 6]. Situées dans une baume à proximité de ce qui semble être l'ancien chemin de Montréal au village de Goulier, elles pourraient marquer la présence d'un oratoire.



Figure 4



Figure 5



Figure 6

Entre ces deux baumes, une autre grotte d'une quarantaine de mètres de long intéressa dans les années 60 un groupe de fouilleurs clandestins qui mirent au jour des squelettes et des céramiques dont nous ne conservons que quelques mauvaises photos [fig. 7]. L'entrée de cette grotte est barrée d'un mur maçonné qui recouvrait les inhumations et elle pourrait donc avoir été fortifiée au Moyen Âge.

³³ Carnets Pouech, déposés à l'évêché de Pamiers.

Figure 7



Toujours dans ce secteur, 50 m en dessous de la partie la plus basse de l'enceinte de Montréal-de-Sos, le cadastre napoléonien montre qu'un petit sommet était pourvu d'un bâtiment quadrangulaire dont il ne reste que quelques blocs avec adhérences de mortier. Situé sur la face la plus accessible de la fortification, sur le seul côté qui a pu porter de véritables chemins d'accès³⁴, ce bâtiment peut être interprété comme une première défense du type barbacane.

Le sommet lui même comporte deux plates formes étagées. La plus basse enveloppe la plus haute sur ses faces est et sud-est. L'étage sommital mesure

environ 1800 m².

Le site entier est ceinturé d'un mur d'enceinte qui suit précautionneusement le bord du relief et comporte donc fort peu de sections vraiment rectilignes [fig. 8]. Le recouvrement des ruines par les sols (en l'absence de décapages) ainsi que l'appel gravitaire ne permettent pas de suivre cette enceinte sur tout le pourtour, mais ses vestiges sont visibles suffisamment régulièrement pour que l'on soit certain de sa continuité. Le bâti semble concordant sur toute la longueur. C'est un mur monté au mortier, mais non bloqué, composé de blocs majoritairement calcaires mais aussi gneissiques ou granitiques. Les pierres sont juste équarries et le mur est de construction désordonnée. Il atteint à peine 80 cm d'épaisseur, ce qui est finalement tout à fait comparable à nombre d'autres sites castraux contemporains du haut comté de Foix.



Figure 8

³⁴ Les chemins anciens ont disparu. Restent quelques vestiges d'un petit chemin zigzaguant dans les falaises qui devait conduire vers le village de Goulier et qui passait devant la petite baume. Devait aussi exister un chemin vers Vicdessos, bourg principal au Moyen Âge, situé au pied nord de Montréal-de-Sos. On peut supposer qu'il partait du col entre grottes et barbacane pour descendre versant nord car c'est le seul endroit où la pente, certes raide, n'est pas entrecoupée de falaises. Malheureusement, cette pente comporte des terrasses agricoles qui étaient encore travaillées au début du XXe siècle et masquent tout aménagement antérieur.

La fouille a permis de montrer que ce mur d'enceinte externe avait été construit lors de la première phase de construction, en même temps que le donjon. Cette construction est forcément antérieure au premier tiers du XIII^e siècle et l'absence de mobilier du Moyen Âge central semble indiquer qu'elle l'est de peu et que ce monument a bien été construit à la fin du XII^e siècle comme l'analyse documentaire l'indique. Le style de cette enceinte correspond bien aux autres enceintes du Moyen Âge central : ce sont des murs très proches du relief, probablement peu élevés et dont la fonction était surtout de rehausser un relief naturel vigoureux³⁵. Aux deux extrémités nord et sud de cette grande enceinte externe, deux vestiges de murs un peu plus hauts que les autres semblent indiquer qu'existaient à ces endroits deux tours de flanquement. Celle qui domine l'accès par le chemin est nommée tour du Campanal. Tandis que celle qui domine le bassin d'Auzat porte le nom de tour du Barri³⁶. Cette dernière a été l'objet de fouilles clandestines qui ont mis au jour le sol de son rez-de-chaussée : la présence d'une chape d'enduit de mortier de tuileau remontant le long des murs indique de son usage en tant que citerne. L'usage des rez-de-chaussée des tours périphériques flanquants les enceintes a déjà été remarqué sur plusieurs sites du Sabartès à Foix, Lordat, Miglos, Bouan, etc... pour le stockage de l'eau. Un coup de sabre dans le mur extérieur, entre cette tour et le mur d'enceinte, suggère qu'elle fut ajoutée après la construction de l'enceinte. Son bâti ne concorde d'ailleurs pas avec celui de l'enceinte, mais est tout à fait comparable à celui de l'autre tour, dite du Campanal. A titre d'hypothèse de travail et par comparaison avec des murs qui ont pu être datés par la fouille, ces tours paraissent avoir été construites dans le premier quart du XIII^e siècle, donc peu de temps après le tout premier *castrum*.

La plate-forme inférieure interne à cette enceinte (4500 m²) est ponctuée d'encoches ou de retailles du lapiaz qui signalent qu'elle a été occupée et aménagée. La zone la plus spectaculaire est située juste au-dessus de la tour du Campanal, donc dans le secteur de l'entrée : le relief a été retaillé en une série de crans qui barrant l'éperon sur son côté le plus accessible.

Le long du mur d'enceinte, versant nord, on dénombre deux encoches côte à côte, bien marquées et taillées dans le substrat calcaire : elles pourraient correspondre à deux rez-de-chaussée d'habitat.

Au coeur de la plate-forme et au pied du *caput castris*, on reconnaît aussi de vastes surfaces calcaires aplanies qui comportent quelques encoches de poteau³⁷. A proximité, existe une grotte naturelle qui traverse l'éperon et permet de sortir au pied du rempart. Un signe arbalétriforme a été relevé dans cette grotte³⁸.

Juste au-dessus de la grotte, un fossé sec a été clairement taillé pour rehausser la limite entre les deux plates-formes. Derrière celui-ci de grandes encoches indiquent un site d'extraction de la pierre, mais de nombreuses encoches ovalisées sont visibles sur tout le site, dès que l'herbe disparaît, ce qui démontre à la fois des aménagements d'ampleur du relief naturel, mais aussi une extraction consécutivement possible un peu partout.

A partir de ce fossé et de cette carrière, la pente régulière s'élève d'une vingtaine de mètres jusqu'à la plate-forme sommitale, *caput castris*, site des recherches archéologiques menées depuis 2001.

Avant la fouille, mise à part l'enceinte externe décrite plus haut, n'affleurerait aucun vestige bâti sur ce secteur, malgré des anomalies topographiques nettes dont l'une d'elles laissait présager une tour sommitale.

Premiers résultats des fouilles

La fouille de ce secteur a mis au jour un quartier densément bâti qui s'est construit par étapes et fut occupé pendant plus de deux siècles, de la fin du XII^e siècle à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle [fig. 9].

³⁵ Guillot (Fl.), *Thèse cit.*, T. 1, p. 110.

³⁶ De *barrium*, rempart en latin médiéval. A donné le toponyme roman « barri » très utilisé en Sabartès et parfois francisé en « barry ».

³⁷ Diamètre entre 20 et 30 cm.

³⁸ Gratté (L.) *Survivance de l'Art pariétal*, 1984. Un signe comparable a été découvert à une dizaine de km de là au pied de la grotte fortifiée de Baychon (commune de Miglos).



Figure 9

La fouille a pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce à plusieurs facteurs positifs.

L'arasement final délibéré a été déterminant dans la conservation des niveaux : les niveaux d'occupation ont été engoncés sous deux mètres de blocs mêlés à du mortier, ce qui fut une épaisseur suffisante pour décourager les fouilleurs clandestins³⁹. L'arasement s'est effectué en poussant les pierres vers l'extérieur des bâtiments du *caput castris*. En conséquence, les seuls secteurs perturbés par les fouilleurs clandestins ont été deux secteurs non couverts par ces gravats : l'intérieur du donjon et l'intérieur du bâtiment 8 (zone 8). En outre, la densité du bâti conservé malgré l'arasement sur un à trois mètres de haut a permis la préservation des unités stratigraphiques, protégées par les murs de l'érosion et de la gravité. En conséquence, les séquences stratigraphiques disponibles jusqu'au substrat géologique sont particulièrement puissantes pour un site de montagne, jusqu'à plus de 6 m de hauteur, ce qui a permis de bien cerner les différentes séquences chronologiques.

Enfin, le travail d'analyse du mobilier mené en équipe⁴⁰ a permis de bien préciser la chronologie des mobiliers malgré le peu de données comparatives sur ce secteur.

En dehors du centre du *caput castris* quelques petits sondages ont été menés, proches de l'extrémité de la tour du Barri, soit préalablement à la fouille pour définir les secteurs de fouilles programmées, soit préalablement à la pose d'une table d'orientation. Même si la puissance stratigraphique sur ce secteur n'atteignait pas celle du *caput castris*, elle dépassait partout 1,5 m et la zone ne semble pas avoir été perturbée par les fouilles clandestines. Ces sondages ont indiqué les mêmes chronologies que celles que l'on décèle dans la fouille du *caput castris*. Ils ont aussi montré que ce large espace grossièrement décliné semble aussi densément bâti et que le bâti paraît se raccrocher au XIV^e siècle, et non pas aux premières phases du *castrum* comtal, même si des sols d'occupation antérieurs ont pu clairement être mis en évidence dans ce secteur. Proche des enceintes, un sol original a été repéré (XIV^e siècle) : il est constitué du même enduit de tuileau celui qu'on a utilisé pour la mise en place de la citerne dans la tour du Barri, ce qui suggère que cette citerne a pu être construite dans un second temps, dans une tour préexistante. Globalement nos conclusions sur ce secteur restent limitées du fait de la faible emprise des recherches qui y ont eu lieu.

Car nous avons choisi de nous concentrer sur le cœur du *caput castris* autour de la tour maîtresse pour des raisons d'efficacité de la recherche, parce que cette zone est la plus riche en bâti et que ces bâtiments formaient le centre principal de l'ouvrage, donc la zone la plus soigneusement aménagée.

³⁹ Nombre de chercheurs de trésors sont venus sur ce site. Les mineurs de la mine de fer du Rancié, toute proche, y auraient fait une incursion au XIX^e siècle pour chercher le « trésor ». Mais c'est surtout au XX^e siècle que le site a parfois été visité, à cause principalement, de sa réputation de « château du Graal »...

⁴⁰ En premier lieu Nicolas Portet et Marc Comelongue, mais aussi Michel Barrère, Christine Dieulafait, Francis Dieulafait, Jacques Labrot, Marie-Agnès Raynaud et Florence Guillot.

Dans cet hyper-centre castral, les fouilles ont mené au dégagement d'un quartier densément bâti autour de la tour maîtresse. Cette dernière, de forme grossièrement carrée⁴¹ et sommitale, correspond dans sa forme aux autres tours maîtresses contemporaines du secteur qui ont pu être étudiées⁴². Aucune ouverture n'y a été repérée au rez-de-chaussée, mais la découverte dans l'unité de destruction d'un linteau monolithique de plus d'1,20 m de long sur la face sud-est indique qu'une ouverture se trouvait sur cette face en hauteur.

Ce qui différencie clairement cette tour des autres donjons connus sur le secteur est en premier lieu l'épaisseur de ces murs (1,4 m), alors que les tours de nombre d'ouvrages du Sabartès ne dépassent pas 1,10 m d'épaisseur. Si on la compare avec la tour de l'Arget au château de Foix, qui possèdent aussi des murs épais à sa base, ce peut être le signe d'une élévation importante d'autant que les tours du Sabartès dans cette chronologie ne semblent pas avoir connu d'étages voûtés, mais comportaient des retraits des murs ce qui force à réduire alternativement l'épaisseur des murs avec la hauteur.

Mais le caractère le plus original de ce donjon est visible dans l'œuvre bâtie. Les murs sont bloqués et les parements sont les plus réguliers que l'on puisse examiner sur le *castrum*. Les murs sont assisés sur une fondation élargie constituée de gros blocs non maçonnés, majoritairement gneiss et granites⁴³ [fig. 10], et sont construits quasiment à partir de moellons calcaires prélevés dans le lapiaz du site.



Figure 10

Les angles sont particulièrement soignés constitués de grands moellons très régulièrement taillés qui semblent avoir été posés en premier, servant d'encadrement aux assises qui nécessitaient donc l'utilisation de bouchons⁴⁴. Ces murs étaient entièrement enduits en face interne et externe⁴⁵. Mais les moellons qui constituent ces parements, et notamment les parements externes en faces sud-est, nord-est et nord-ouest, sont de hauteurs irrégulières. Si la majeure partie d'entre eux sont très comparables à ce que l'on connaît dans d'autres parements de donjons du secteur, c'est-à-dire de volume moyen et de hauteur inférieure à 25 cm, quelques-uns sont beaucoup plus gros et peuvent atteindre 50 cm de haut ou plus d'1 m de long [fig. 11]. Leur positionnement dans le mur provoque des dédoublements d'assises pour pouvoir récupérer le niveau qu'ils imposent. Ces quelques moellons posent le problème d'un réemploi par les constructeurs du premier ouvrage comtal –à la fin du XIIe siècle- de blocs issus d'un bâtiment antérieur. Or, le mobilier archéologique découvert est loin d'être uniquement constitué de matériel des XIIe-XVe siècles. On retrouve régulièrement des céramiques antérieures au Moyen Âge central⁴⁶, spécifiquement dans des unités profondes, proches du lapiaz, mais aussi éparpillées dans tous les niveaux et particulièrement dans le niveau de destruction. Une

⁴¹ 25 m² de surface interne.

⁴² Guillot (F.), Programme Collectif de Recherche : « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges », *Rapport 2006*, p. 112-123 : « Les tours maîtresses du Sabartès ». Téléchargeable sur : <http://chateaux09.free.fr/telechargements.htm>.

⁴³ Prélevés sur les blocs erratiques glaciaires du site.

⁴⁴ Aucune pierre en boutisse n'a été repérée.

⁴⁵ Des enduits au mortier couvraient les bâtiments les plus prestigieux, le donjon et le bâtiment 8 ; mais les enceintes et autres murs de refend semblent être restés en pierre à vue. Ces enduits étaient déposés en trois couches successivement de plus en plus fines (tamisage des sables).

⁴⁶ Et deux fragments de verre.

première étude de ces céramiques anciennes –menée par Christine Dieulafait sur le matériel exhumé de 2001 à 2005⁴⁷- a montré leur dispersion chronologique depuis le bronze final jusqu'à quelques rares éléments du haut Moyen Âge⁴⁸. L'existence d'une structure antérieure au château des comtes de Foix est donc bien réelle et même si elle était ruinée au moment de la construction du château, elle a évidemment pu servir au bâti.



Figure 11

D'autant que Montréal-de-Sos pose la difficile question de son toponyme. Sos est bien le nom –confirmé par les actes médiévaux- de la vallée, dont l'habitat principal au Moyen Âge est orthographié Vic-de-Sos. Montréal est aussi confirmé dans tous les actes sous la forme latine *Monteregalum*. Erigé à la fin du XIIe siècle par les comtes de Foix, cet ouvrage ne peut avoir eu une quelconque relation d'autorité avec les rois de France ou les rois d'Aragon, car les comtes sont alors (et pour 100 ans encore), « comtes, par la grâce de Dieu ». Le toponyme du château est donc forcément antérieur et pose le problème d'une fortification publique du haut Moyen Âge sur le site⁴⁹.

En somme, même si nos connaissances sur l'utilisation du site avant le XIIe siècle sont encore rudimentaires, des éléments nombreux montrent que cette utilisation n'est pas hypothétique et pourrait expliquer l'impression de réemploi dans l'étude des parements externes du donjon.

Enfin, le caractère le plus étonnant qu'à révélé la fouille concernant la construction du donjon est qu'il fut bâti sur un tertre érigé avec des matériaux allochtones (varves extrêmement denses) [fig. 12]. Nous n'appréhendons pas encore la totalité de ce tertre, car la fouille n'est pas suffisamment avancée. Mais les recherches sur la face nord-est ont montré qu'il pouvait dépasser 3,5 m de hauteur, tandis que sur la face nord-ouest il semble ne pas avoir atteint plus de 2 m : ce sont les différences des niveaux du lapiaz qui expliquent ces décalages. Sa surface mesurerait environ 250 m².

⁴⁷ Rapport intermédiaire de fouille programmée, 2006, p. 180-183.

⁴⁸ Avec une concentration plus importante au cours du 2nd âge du Fer.

⁴⁹ Deux tessons ont été identifiés comme se rapportant au haut Moyen Âge, l'un est « un fond de jatte de tradition indigène dont la production connaît un développement après 400 et pour toute la durée du Ve siècle » ; le second est « une anse de pot [...] comparable aux productions de la deuxième partie du haut Moyen Âge de Salies-du-Salat ou même de Saint-Bertrand-de-Comminges » (Dieulafait Ch.). En outre, en 2005, a été découverte une petite plaque (moblier équestre) dont l'analyse de Nicolas Portet (Rapport 2005 – mobilier de la zone 6, p. 143-4) a montré la similitude avec des éléments datés en Germanie des IXe et Xe siècles.



Figure 12

Souligons, le caractère tout à fait exceptionnel de ce tertre. Première motte repérée en haute vallée de l'Ariège (qui comporte une quarantaine de site castraux inventoriés), elle est construite au sommet d'un éperon vigoureux et très largement suffisant du point de vue défensif. Il faut y voir une fonction véritablement symbolique, d'autant que la hauteur repérée au nord-est est nettement supérieure à ce qu'aurait dû être un simple aplanissement par remblais d'un sol naturel d'altitude inégale. Il s'agit bien d'une véritable motte non fossoyée.

Elle sert aussi à la création d'un tertre en avant de la plate-forme sommitale, car la construction du donjon a été faite en limite extérieure d'une plate forme naturelle et non pas sur la plate-forme. Le tertre a donc aussi un rôle technique : il évite de prolonger le mur du donjon très bas (pour trouver le rocher) sur sa moitié sud-est.

Autour du donjon initial, sur les flancs de la motte, existaient des structures en bois et des murs maçonnés dès l'origine [fig. 13]. Mais les remaniements d'ampleur qui ont eu lieu après cette construction les ont quasiment détruits et nous ne parvenons pas à appréhender ce premier quartier autrement que par quelques vestiges épars.

La fouille a donc permis de montrer l'importance du premier ouvrage : apparaît une forteresse qui pourrait avoir été dotée d'une défense originale. La motte et ses fonctions, le caractère plus ou moins excentré du donjon par rapport à la basse-cour castrale⁵⁰, la mise en place d'une défense savante sont des résultats novateurs qui demandent encore à être précisés. Or, si la recherche historique a bien aperçu la mise en place d'un glacis d'ouvrages comtaux à la fin du XIIe siècle en Sabartès, elle n'a jamais permis de se rendre compte de son importance d'une part, ni de jauger de l'investissement réalisé d'autre part. Le premier *castrum* de Montréal-de-Sos révèle un investissement massif et un soin particulier de la part des comtes de Foix.

⁵⁰ Caractère que nous pensons plus tardif dans les fortifications du Sabartès.

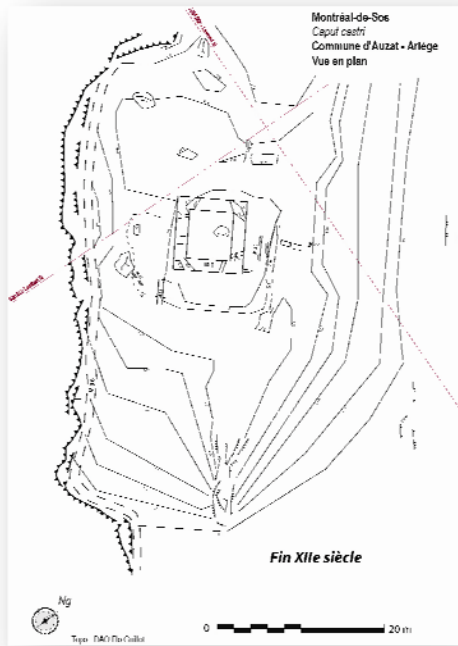


Figure 13

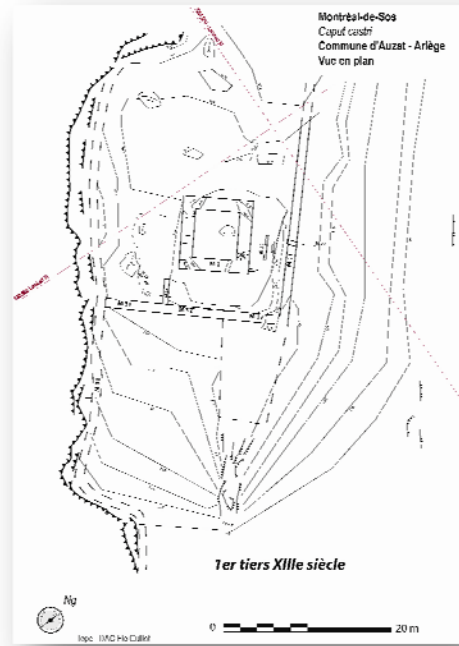


Figure 14

Ce soin est loin de s'être arrêté à l'investissement initial, car le *caput castrum* fut rapidement transformé pour l'améliorer [fig. 14]. Une grande enceinte interne, fut construite dans le premier tiers du XIIIe siècle⁵¹. Dans le secteur du donjon, elle fut érigée tangentielle à la motte sur les bords de laquelle on trancha ses fondations. Elle est constituée de deux murs orthogonaux l'un à l'autre qui relie l'enceinte externe et soulignent une terrasse naturelle en délimitant clairement le *caput castrum* du reste du *castrum* [fig. 3 et fig. 15]. En même temps, si l'on en juge par la comparaison entre les bâtis, il semble que l'on ait ajouté au moins la tour du Barri et peut-être celle du Campanal à l'enceinte externe⁵².

Ce « chemisage » est majeur du point de vue de la défense et du plan général du château, puisque cette enceinte se poursuit jusqu'à la tour du Barri et isole une plate-forme sommitale du reste de la zone supérieure de l'éperon. Il ne modifie tout de même pas le plan de la fortification initiale, mais le renforce dans ses grandes lignes. Conséquemment à sa proximité avec la grosse tour, il masque le tertre et lui fait donc perdre sa présence visuelle donc symbolique. La chronologie dans laquelle il prend place pose le problème des adaptations consécutives aux opérations de la Croisade qui pourraient en être la cause.

⁵¹ Cette datation s'appuie sur le mobilier découvert dans la tranchée de fondation de ce mur ; notamment grâce à l'analyse par Michel Barrère (Rapport 2005, p. 162) d'une applique perforée et l'analyse par Nicolas Portet, Marc Comelongue et Marie-Agnès Raynaud des tessons de céramiques retrouvés dans ces tranchées où dominent les céramiques à cuisson réductrice non tournées, sauf finition des parties hautes, et dont les bords sont éversés ce qui caractérise des éléments antérieurs au XIVe siècle.

⁵² Ces murs, bloqués, d'un petit mètre de large, sont parementés de moellons calcaires de petit à moyen appareil, juste équarris et leur construction paraît très désordonnée. Pour éviter les coups de sabre, on a utilisé l'*opus spicatum*, mais dans une forme bien plus dégradée qu'elle n'apparaît sur des sites plus anciens, comme à Lordat où elle est aussi décorative.

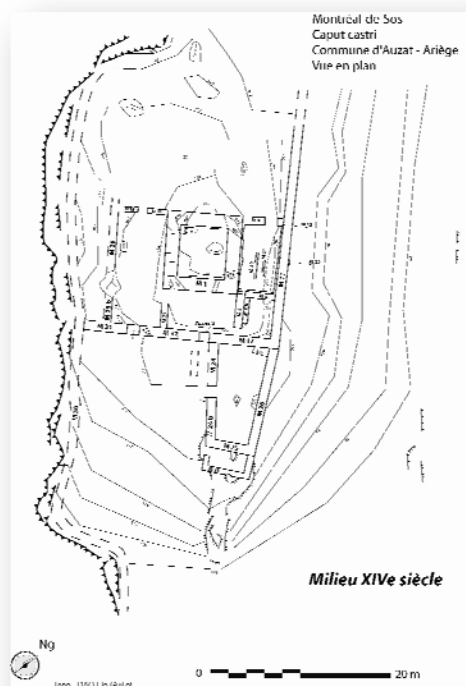


Figure 15

L'étude du premier bâti de Montréal-de-Sos présente donc une image architecturale très militaire et défensive notamment pour les premières phases d'occupation entre la fin du XIIe siècle et le XIIIe siècle. Le langage architectural du *caput castri* est clairement défensif. Cette impression est corroborée par la documentation, et la perception de ces sites par les contemporains était donc militaire et liée au pouvoir. Pourtant, les textes de la documentation écrite et notre connaissance de l'histoire politique suggèrent la faiblesse des opérations de guerre sur le secteur, limitées à des escarmouches. Le château sert la politique comtale, mais cette politique –sur cette chronologie et en haute Ariège- n'est pas militaire, mais plutôt diplomatique. Dans le même état d'esprit, l'analyse du mobilier, n'offre pas vraiment une image militarisée des occupations qui se sont succédées. En effet, le matériel purement défensif est finalement très rare. A cette rareté, s'ajoute le fait que les quelques armes ou pièces d'armement trouvées peuvent aussi être utilisées dans le cadre de la chasse. Au contraire, on dénombre beaucoup d'objets liés à l'artisanat, tels une recharge de plomb, des mobiliers de couture (dé, aiguille à cuir, épingles) ou de tissage. Cette distorsion montre bien la partialité d'une analyse uniquement documentaire bâtie sur les quelques actes que nous conservons et l'utilité d'une recherche archéologique pour s'approcher le plus finement possible de la réalité.

L'occupation du site dans la seconde moitié du XIIIe siècle, qui est si richement documentée, n'apparaît pas avoir apporté de modifications substantielles au *caput castri*.

Selon l'analyse de Nicolas Portet, peu à peu, dans cette chronologie, la proportion de céramiques à cuisson réductrice non tournées décroît, alors qu'apparaissent des céramiques à cuisson oxydante. Les fragments de trompe d'appel, en céramique rouge et polie⁵³, sont toujours présents en bon nombre et forment un corpus important qui sera étudié⁵⁴.

Avec le XIVe siècle, la quantité d'objets en fer⁵⁵ s'accroît très notablement, ceci correspondant parfaitement à ce que l'on connaît de l'histoire locale et régionale du travail du fer, puisque la charnière XIIIe-XIVe siècles est le moment de la diffusion des forges hydrauliques produisant de plus grandes quantités de métal à moindre coût.

⁵³ A facettes ou circulaires.

⁵⁴ Ils caractérisent toutes les unités du Moyen Âge fouillées, sans -a priori- qu'il y ai des changements de style ou de forme.

⁵⁵ Majoritairement liés à l'habitat et à l'ameublement.

C'est probablement au cœur du XIVe siècle, peut-être au début de sa seconde moitié, qu'à lieu le remaniement le plus fondamental des espaces et des bâtiments autour de la tour maîtresse [fig. 9].

Malgré ce remaniement, la tour maîtresse est conservée au même emplacement : les autres modifications de fortifications au XIVe siècle qui ont pu être observées, comme à Miglos en aval, montrent aussi une conservation de la tour maîtresse. Mais son actuel arasement ne permet pas de jauger vraiment des modifications qui auraient pu être faites en élévation.

D'autant que la fouille de l'unité de destruction a montré qu'existait dans les quatre angles de cette tour des éléments comportant du bois aux deux tiers de sa hauteur. Il pourrait s'agir de structures en encorbellement du type échauguettes d'autant que dans cette chronologie on connaît sur d'autres fortifications comtales des échauguettes d'angle⁵⁶.

Le remaniement du cœur du château eut lieu dans la seconde moitié du XIVe siècle, sous le long règne du comte Gaston III, dit *Febus*, dans un style pourtant très différent de ce qu'on définit habituellement comme le style fébusien mais qui finalement n'a été étudié que pour de grands et nouveaux ouvrages.

Le nouveau quartier aristocratique créé montre un souci de la symétrie ce qui est relativement nouveau dans les châteaux comtaux à cette époque et pourrait être une évolution sous influence pre-philippienne⁵⁷. La rationalisation du plan est marquée. L'adjonction d'un nouveau grand bâtiment (bâtiment 8) à l'avant du quartier souligne que cette rationalisation est aussi à but résidentiel, car le volume de ce bâtiment -qui comporte aussi une vaste entrée- semble indiquer qu'il pourrait s'agir d'une aula ou au moins d'une résidence seigneuriale. Il faut souligner que Montréal-de-Sos n'était donc pas uniquement un ouvrage militaire sans toutefois être une simple résidence aristocratique. Avant tout, Montréal-de-Sos affirmait la *potestas* comtale par une syntaxe architecturale défensive puissante, spectaculaire et visible de tous, mais d'usage plus ostentatoire que pratique. Il était un outil politique et social.

Cette rénovation conserve les bâtiments les plus coûteux, et aussi ceux qui sont le plus en élévation : la tour maîtresse, les deux tours d'extrémité de l'enceinte, la vieille enceinte externe et l'enceinte interne.

Elle s'appuie même sur cette enceinte interne pour rationaliser le plan en construisant des murs de courtes longueurs et en réorganisant les accès au *caput castris* puisque deux accès sont percés dans le mur de l'enceinte interne. Il s'agit donc d'une réorganisation plus fondamentale du point de vue des espaces que du bâti.

Elle fut tellement massive qu'elle détruisit nombre d'indices qui auraient pu nous permettre de mieux comprendre l'organisation des espaces antérieurs.

Pour disposer d'un espace utilisable autour du donjon, on arasa d'abord la motte sur plus d'1 m de haut sur toutes les faces du donjon sauf du côté nord-est où l'on préféra remblayer. Cette arasement provoqua parfois la démolition d'assises du donjon que l'on dut reconstruire en sous-œuvre.

L'espace créé fut partagé par des murs de refend⁵⁸ maçonnés, ménageant des circulations entre les différents modules. Mais nous avons aussi découvert nombre de calages de poteau⁵⁹ et d'encoches dans les murs qui montrent que l'on utilisa aussi des cloisons légères pour partitionner l'espace. On aménagea à l'ouest deux petites pièces dont le sol⁶⁰ fut soigneusement recouvert de mortier ; il s'agit de lieux de stockage que l'on a voulu isoler de l'humidité [fig. 16]. On construisit aussi trois foyers, dont l'un était ouvert au centre d'une pièce et les deux autres appuyés contre un mur et probablement couverts d'une hotte. La sole des trois foyers était faite de très grandes et belles lauzes, taillées soigneusement [fig. 17]. Un des espaces, proche d'un accès, comporte deux foyers proches l'un de l'autre dans un espace de 29 m² (dont 12 m² au moins sont dédiés aux circulations), il s'agit donc probablement d'un lieu dédié à la cuisine.

⁵⁶ Prades et peut-être Montailhou (canton d'Ax-les-Thermes), informations de Jean-Paul Cazes.

⁵⁷ Les premiers vrais ouvrages philippiens en comté de Foix datent du début du XVe siècle. Ils illustrent l'entrée dans une culture française, formalisée dans l'architecture castrale.

⁵⁸ Souvent ces murs sont de très mauvaise facture et ne devaient pas être très élevés. Cette construction contraste avec ce que l'on décrit habituellement concernant les ouvrages fébusiens. Ce réaménagement en grand est réalisé à moindre coût.

⁵⁹ Un morceau de poteau a pu être prélevé. Il s'agit de chêne.

⁶⁰ Et les murs sur une quarantaine de cm de haut.

Figure 16



Figure 17

Enfin, la majorité de ces espaces furent couverts de toits en ardoises ou lauzes à clou⁶¹. On retrouve ces ardoises à la base de la destruction, mais aussi quelques unes non utilisées et laissées par les constructeurs au moment de la construction. A la différence des autres bâtiments le donjon était couvert de lauzes. Tandis que sur le bâtiment 8 existaient des ardoises décoratives taillées en triangle, ce qui souligne encore le prestige de ce bâtiment.

Provenant de la destruction finale ou dans des unités qui correspondent à l'étape de construction de ces nouveaux espaces au XIV^e siècle, on a découvert des ardoises et des lauzes comportant des gravures. Quelques unes sont difficilement décryptables. Une grande proportion d'entre-elles correspondent à des jeux de marelle et on peut les mettre en relation avec les nombreux morceaux de schistes plats taillés en rond que l'on dénombre et qui pourraient être des jetons⁶². Enfin, trois ardoises et lauzes comportent des tracés figuratifs. Deux des tracés sont de petits personnages très stylisés qu'il faudra comparer aux gravures conservées sur les parois des grottes de la région et étudiées par Lucien Gratté. Enfin, une belle lauze comporte une gravure fort intéressante puisqu'elle représente des hommes en armes au devant d'un château [fig. 18]; elle était déposée dans une unité du cœur ou du début de la seconde moitié du XIV^e siècle⁶³.

⁶¹ Sur le faîtage, les ardoises étaient liées au mortier de chaux. Les ardoises sont biseautées. On utilisait de grandes ardoises de rives. Les ardoises pourraient provenir de la vallée de Siguer et les lauzes d'une extraction entre Auzat et Saleix.

⁶² Dans le domaine des jeux, il a aussi été découvert des dès à jouer dans des chronologies variées.

⁶³ A la fin du programme triennal de fouilles, ces gravures feront l'objet d'une étude et d'une publication particulière.



Figure 18

La réorganisation aboutit donc à créer un réduit fortifié très densément bâti et dont les espaces sont bien différenciés. Or si la documentation écrite démontre de l'utilité et de l'utilisation du *castrum* dans la seconde moitié du XIIIe siècle, elle est plus discrète sur le XIVe siècle et l'on aurait pu penser à un désengagement progressif dès le début de ce siècle.

Il n'est pas inintéressant de proposer de rattacher cette réorganisation du site avec la réactivation du pouvoir comtal dans le contrôle de l'extraction et surtout du commerce du fer autour de la grande mine de Rancié (située à 2 km de Montréal, elle fut une des plus grandes mines de fer de l'époque Moderne dans les Pyrénées)⁶⁴. En effet, l'extraction et le commerce du fer se sont développés très rapidement à l'extrême fin du XIIIe siècle, lors de la mise en place des nouveaux moyens de productions hydrauliques. Très tôt, les comtes de Foix ont eu à l'égard de ces activités une politique très active, taxant surtout le commerce des barres de fer produites par les forges. Mais les difficultés et les vacances du pouvoir comtal dans la première moitié du XIVe siècle ont réduit cet interventionnisme des comtes. Or, celui-ci reprend avec Febus dès les années 40 du XIVe siècle. On pourrait donc rattacher cette rénovation à ce renouveau de l'interventionnisme comtal sur ce sujet important car d'un très bon rapport financier, donc au développement de la fiscalité comtale dans la vallée grâce au fer.

D'autant que Montréal-de-Sos domine et contrôle visuellement :

- . Le marché du fer (marché de Vicdessos auquel les forgerons sont forcés de venir vendre le fer, contre impôt comtal),
- . Le passage du port de Saleix, sur lequel se développe un échange novateur et actif jusqu'au XVIIIe siècle⁶⁵ entre bois du Couserans et fer du Vicdessos,
- . La route du fond de vallée qui voit passer le fer vers la plaine fuxéenne,
- . Et les communautés villageoises les plus importantes.

L'occupation se poursuit à la fin du XIVe siècle et probablement dans les premières années du XVe siècle⁶⁶. Elle a lieu sans remaniement apparent, mais les niveaux qui y sont attachés restent bien marqués et très chargés en mobilier. Elle apparaît parfois un peu désorganisée, puisqu'on observe le recouvrement de

⁶⁴ Voir Verna (C.), *op. cit.*

⁶⁵ Mis en place par une série de traités dans les années 1347-8.

⁶⁶ Ce qui n'est pas du tout documenté dans les actes.

quelques murs et foyers. Dans cette chronologie, les céramiques à cuisson oxydante et tournées sont ultra majoritaires et Nicolas Portet a mis en évidence une forme nouvelle largement représentée de marmites à anses coudées -imitations de chaudrons métalliques- qui étaient connues pour être postérieures et qui apparaissent donc précocement, dès la fin du XIV^e siècle, à Montréal-de-Sos.

Cette occupation semble être la dernière, le *castrum* étant arasé, au plus tard au début du XV^e siècle, et le site n'étant plus qu'un lieu de pacage jusqu'à nos jours.

Grâce au travail archéologique sur le site de Montréal-de-Sos, nous commençons donc à mieux percevoir l'ouvrage lui-même, mais aussi les ouvrages du même type en haute Ariège, car des comparaisons peuvent être faites avec des ouvrages de fonctions comparables, les châteaux comtaux du type caserne, isolés du monde civil⁶⁷. Les premières conclusions démontrent une nouvelle fois la pluralité des fonctions et des formes architecturales d'ouvrages regroupés sous le même terme, celui de château ou son corollaire médiéval, *castrum*. Elles soulignent aussi, la hiérarchisation entre les sites, dont certains sont purement des résidences aristocratiques, mais dont d'autres, tel Montréal-de-Sos, sont plus complexes mêlant résidence et pouvoir politique et développant donc une morphologie défensive ostentatoire et surdimensionnée.

⁶⁷ Par exemple la comparaison de certains des bâtis avec ceux du site de Montorgeuil (Commune de Bédéilhac-et-Aynat) montre de remarquables similitudes.